

LE MAISTRE
DES NOVICES
DANS
L'ART DE CHANTER:
OU
REGLES GÉNÉRALES,
COURTES, FACILES, ET CERTAINES,
POUR APPRENDRE PARFAITEMENT,
LE PLEIN-CHANT;

PRE'CEDE'ES de quelques Motifs & Exemples édifiants, qui engagent les jeunes Ecclésiastiques & les jeunes Religieux Novices, & autres, à s'y appliquer; de quelques Observations sur la formation, conservation, destruction, enrouement, extinction de la Voix, avec leurs remedes, & moyens de la rendre claire, nette & sonore; & suivies d'un ample Recueil d'Antiennes, Répons, & Messes, d'une agréable variété & tendre dévotion, pour servir à exercer, tant sur la Note que sur la Lettre, ceux qui n'ont point de Livres d'Eglise en leur disposition.

Par Frere REMY CARRE', Prêtre, Religieux Profès de l'Abbaye de S. Amant de Boixe, ancien Chantre Titulaire de l'Abbaye de S. Liguair, même Ordre, & ancienne Observance de S. Benoît.



A PARIS,
Chez LE BRETON, petit-fils D'HOURY, Libraire-Imprimeur ordinaire
du ROY, rue de la Harpe, au Saint-Esprit.

M. DCC. XLIV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÈGE DU ROY.



P R É F A C E .



OMME il est d'usage dans les Séminaires, que les jeunes gens y apprennent le Plein-Chant, en même tems qu'ils s'y exercent aux fonctions du ministere ; j'ai toujours vû avec le dernier étonnement & la plus vive douleur, que la plupart des jeunes Ecclésiastiques qui en sortent, sont si peu cultivés de ce côté-là, que loin d'être en état de chanter correctement & avec onction aucune des grandes pieces de l'Office, comme seroit un Graduel, un Alleluia, un Répons, une Préface, une Passion, ou une Bénédiction de Cierge Pascal, Fonts Baptismaux, &c. on les voit tous les jours s'embarasser en entonnant une Antienne de deux syllabes, un *Gloria in excelsis*, un *Credo*, un *Ite missa est*, &c.

Quoique je n'aye nulle intention, ni aucun moyen sûr, de découvrir la source d'un si grand mal ; parce qu'il peut y avoir en cela comme en toute autre chose, suivant les pays, du plus ou du moins, dont personne ne peut mieux juger que ceux qui ont demeuré ou demeurent actuellement dans les Séminaires : je présume cependant avec assez de vrai-semblance, qu'il ne peut venir que de ce que :

1°. L'on ne reserve jamais pour cette étude que quelques momens dans la journée, & qu'on employe rarement comme on le devoit.

2°. Il paroît également probable, que la plûpart de ceux qui enseignent le Plein-Chant, n'y font pas eux-mêmes perfectionnés, & n'en sçavent pas suffisamment pour être les Maîtres des autres.

Mais supposé que la personne chargée d'enseigner les autres, sçache quelque chose du Plein-Chant, il faut convenir après l'expérience, que tel qui sçait suffisamment pour soi, ne sçait pas assez pour enseigner les autres, ou du moins n'a pas la méthode ou le talent de le faire comme il faut. Car l'un des plus grands obstacles que les jeunes gens trouvent en général à apprendre le Plein-Chant, n'est pas toujours le défaut de Maître, mais le défaut d'un Maître qui ait le talent d'enseigner, c'est-à-dire, de s'énoncer assez bien pour rendre ses leçons agréables, en les rendant intelligibles par la netteté, la justesse, & la précision des termes.

C'est l'inconvénient auquel sont exposés non-seulement tous les jeunes Ecclésiastiques qui, long-tems avant d'entrer au Séminaire, se sentent de l'inclination pour apprendre à chanter; mais aussi les jeunes Religieux de presque tous les Ordres, dont la plûpart des maisons sont en pleine campagne, où les Novices & jeunes Religieux n'ont d'autre ressource & d'autre choix pour apprendre le Plein-Chant, que dans les Maîtres d'école des lieux, s'il s'y en trouve; car c'est par cette disette qu'en certaines Provinces beaucoup d'enfans, avec toute la disposition possible, restent sans instruction, & les Curés dans l'impuissance de jamais chanter de grandes Messes dans leurs Paroisses.

Les Religieux dont je viens de parler, & beaucoup d'autres, se trouvent à peu près dans le même cas; parce que

la décadence des tems & les guerres ayant dégradé les Monasteres , au point que tel où il y avoit autrefois depuis vingt jusqu'à cent Religieux , n'en nourrit le plus souvent que deux ou trois : ces Religieux se trouvant d'une part en si petit nombre , & de l'autre ne pouvant être secondés d'aucun Maître d'école ou habitans des lieux , comme cela arriveroit si les premiers étoient plus communs , & si la science du Plein-Chant étoit plus aisée à acquérir pour les autres : ces Religieux , dis-je , avec toute la régularité & bonne volonté possible , sont forcés de faire l'Office le plus lugubre , & si j'ose dire , le moins gracieux qui se puisse , en célébrant perpétuellement des Messes basses , & lisant tous leurs Offices au lieu de les chanter ; ou s'ils entreprennent de le faire trois ou quatre fois par an , dans les Fêtes les plus solennelles , comme ils n'ont ni le secours ni l'usage convenable , c'est toujours avec peu de succès du côté de l'édification & de la dévotion , que l'accord & l'harmonie des voix ont coutume d'inspirer : en quoi ils contreviennent aux intentions de notre bienheureux Pere S. Benoist , dont la Regle qui est une marque illustre des lumieres dont Dieu l'éclaira durant tout le cours de sa vie , a toujours été considérée des Peres qui l'ont suivie comme un ouvrage du S. Esprit , ce qui fait que les Conciles l'appellent ordinairement par excellence *la sainte Regle* ; entr'autres celui de Douzy , tenu en l'an 874 , dit que les réglemens qui y sont prescrits , ont été dictés *par le même Esprit qui a inspiré les saints Canons à l'Eglise pour sa conduite.*

Le Lecteur me pardonnera si je m'étens un peu sur cette importante Regle de notre S. Patriarche.

Saint Grégoire le Grand , Pape , l'appelle *une Regle excellente en discrétion , & riche dans ses expressions , & dit que celui qui en est l'Auteur , a été rempli de l'Esprit de tous les*

justes. Le sentiment d'un si grand homme a été suivi de toute l'Eglise, & principalement de celle de France, qui a toujours porté un respect tout particulier à cette sainte Regle. Charlemagne, Louis-le-Pieux, Charles-le-Chauve, & plusieurs autres de nos Rois, ont fait gloire d'en rétablir la pratique dans les Monasteres où elle étoit mal observée. La plûpart des Fondateurs d'Ordres & de Congrégations, qui sont venus après, ont pris cette Regle pour leur modèle; & si les autres ne s'y sont pas attachés entièrement, ils y ont du moins puisé leurs plus solides maximes. Les plus sages Religieux des autres Ordres ont été obligés d'avouer qu'elle l'emportoit au-dessus des autres regles. C'est ce qui a fait dire à S. Antonin Archevêque de Florence, qui avoit été Religieux de l'Ordre de S. Dominique, *que la Regle de S. Basile est embarrassée; que celle de S. Augustin est trop générale; que celle de S. François est trop courte, & capable en plusieurs points de jeter du scrupule dans les ames; mais que la Regle de S. Benoist explique clairement chaque chose en détail & en particulier.* On peut encore juger de l'excellence de cette Regle, par le nombre infini des Saints qu'elle a donnés à l'Eglise, de toutes sortes de conditions & de qualités, des Apôtres, des Martyrs, des Prélats, des Vierges, des Empereurs, des Rois, des Princes, des Impératrices, des Reines, & des Princesses. Ce qui a fait dire au Pape Urbain VIII. d'heureuse mémoire, dans une bulle adressée aux Religieuses de Xaintes: *Que tout ce qu'il y a d'admirable dans la vie des Saints, & tout ce qu'il y a de relevé dans les maximes de la foi, appartient à l'Ordre de S. Benoist; & que les graces spirituelles qui, par leur admirable diversité, sanctifient les autres Ordres, ne sont qu'une partie de la plénitude de celles que Dieu a communiquées à celui de ce S. Patriarche qui étoit rempli de l'esprit de tous les justes.*

Mais ce qui fait voir encore l'œconomie & la sagesse

admirable de cette Regle, est 1^o. Que sans y rien changer, elle est propre aux Religieuses aussi-bien qu'aux Religieux. 2^o. C'est que cette Regle est non-seulement excellente pour la conduite des Monasteres de l'un & de l'autre sexe ; mais même qu'elle fournit des maximes très-saintes pour régler la vie des personnes engagées dans le siecle, & même pour gouverner leurs états. C'est ce qu'un Grand Duc de Toscane nommé COSME, de la Maison de Médicis, nous a appris ; lorsqu'étant interrogé pourquoi il lisoit tous les jours la Regle de S. Benoist, il répondit : *que c'étoit à cause qu'il y trouvoit des moyens très-justes & très-avantageux pour le gouvernement & la conduite des peuples qui étoient sous sa charge ; & c'est aussi ce que plusieurs personnes expérimentent tous les jours en leur particulier.*

Je dis donc que ces Religieux isolés, qui sans secours & sans usage du Chant entreprennent l'Office solennel sans aucune apparence d'édification, contreviennent aux intentions de ce glorieux Patriarche, qui dit expressément dans le 47^e Chapitre de ladite Regle : *Cantare autem aut legerere non præsumat, nisi qui potest ipsum Officium implere ut ædificentur audientes ; & en même tems à la maxime de Cassiodore : non solum cantantes, sed etiam intelligentes ; nemo enim sapienter quicquam facit quod non intelligit. CASSIOD. super psal. Psallite sapienter.*

Je me suis contenté plus haut d'appeller l'Office ordinaire de ces Religieux, un Office lugubre & peu gracieux ; j'ajoute ici qu'ils sont extrêmement à plaindre, à en juger par ce que nous en apprend le même Cassiodore : *Psalmodia, dit-il, est consolatio flentium, cura dolentium, sanitas ægrotorum, hæc animæ remedium, hæc miseriarum omnium cognoscitur esse suffragium ; nam qui tali munere privatur, ab omni beneficio consolationis excluditur.*

Ce que je dis de ces Religieux, je dois le penser & le

dire de tous les Curés qui se trouvent dans la même position. David aura beau leur crier : *Cantate & exultate & psallite. . . Cantate Domino & benedicite nomini ejus . . . Exultate Deo adjutori nostro. . . Psallite Domino qui habitat in Sion.* Ils seront forcés de lui répondre avec les Juifs captifs en Babilonne : *In salicibus suspendimus organa nostra.*

Envain ce Saint Roi persistera à leur dire : *Hymnum cantate de canticis Sion* ; car ils répondront toujours qu'il ne leur est pas possible de chanter un cantique du Seigneur dans une terre étrangère, où ils ne font que pleurer. *Quomodo cantabimus canticum Domini in terrâ alienâ . . . In terrâ oblivionis. . . in terrâ desertâ. . . in loco horroris & vastæ solitudinis? . . . Illic sedimus & flevimus.*

Un mal aussi grand que celui-là m'a fait prendre la résolution de m'appliquer à dresser une méthode de Plein-Chant, si claire & si détaillée, que de deux choses l'une : ou elle pût seule servir de maître à ceux qui ont beaucoup de disposition & de justesse dans l'oreille & dans la voix ; ou qu'en admettant pour peu de tems la nécessité indispensable d'un guide pour commencer, elle ne laissât rien à désirer aux Maîtres ni aux Ecoliers de tout ce qu'il convient de sçavoir communément du Plein-Chant.

Aux Maîtres, en les dispensant d'écrire ni noter quoi que ce soit, autre que ce qu'ils y trouveront, c'est-à-dire, en réduisant leur travail au simple soin d'aider leurs écoliers à donner le son aux notes, & à leur faire connoître & comprendre par l'exercice ce qui est renfermé dans cette Méthode, sans avoir besoin d'y rien ajouter ; parce qu'il n'est gueres possible d'entrer dans un détail plus exact, plus simple, ni plus intelligible : d'où je me persuade qu'il pourra arriver que tel Ecclésiastique, Curé, ou autre, ou tel Religieux qui n'auroit pas eu auparavant assez de pa-
tience

tience ni d'adresse pour entreprendre de dresser une gamme & de donner des leçons à de jeunes Clercs ou Religieux, ou même à quelques petits enfans particulièrement disposés à apprendre & à bien chanter, ne s'en fera plus qu'un pieux & méritoire amusement, en envisageant la modicité & la facilité du travail qui lui reste avec cette Méthode: & qu'au lieu de plusieurs années qu'il faut ordinairement passer avec de mauvais Maîtres, ou avec des Méthodes défectueuses & obscures, ou qui malgré une bonté & perfection apparente, laissent ignorer une infinité de choses qu'il est nécessaire de bien connoître, & que l'on trouvera dans celle-ci; il ne leur en coûtera qu'environ un mois de complaisance ou de charité pour les mettre en état de s'exercer & perfectionner d'eux-mêmes, de façon à pouvoir dans peu de tems se flater de posséder tout le raffinement & la perfection du Chant, & être en état d'en rendre raison dans l'occasion, & de l'enseigner en termes nets & précis & avec distinction.

Quant aux Ecoliers, l'avantage que j'ai cherché à leur procurer, c'est de les dispenser de la gêne & de l'ennui d'écouter un long verbiage qu'on auroit à leur faire pour leur apprendre la moindre partie de ce qu'ils trouveront ici tout digéré, & de leur donner outre cela l'agrément de pouvoir avec cette Méthode à la main étudier cent fois s'ils veulent, & toujours sans dégoût, la matière d'une leçon, de se la mettre bien dans l'esprit en y réfléchissant, & de recourir sans cesse à ce qui pourroit leur en être échappé de la mémoire, au bout de quelque tems qu'ils l'auroient apprise & quittée pour passer à d'autres. C'est à quoi ils ne doivent pas manquer, jusqu'à ce qu'ils soient rompus dans la connoissance du Chant; au lieu qu'une leçon donnée de vive voix, & toujours assez mal, si elle ne s'oublie pas dans le moment, au moins ne peut-on pas se flater de s'en

ressouvenir deux jours après. D'ailleurs, sans parler que ce qui est imprimé est toujours plus net & plus gracieux à lire & à étudier; tous ceux qui s'appliqueront comme il faut à apprendre ces principes de Plein-Chant, auront une entrée considérable dans ceux de Musique, & une facilité surprenante pour y faire en peu de tems de grands progrès.

J'ai commencé cette Méthode par des motifs & exemples édifiants, capables de faire sentir vivement à tous les jeunes Ecclésiastiques & Religieux, combien il leur convient de s'appliquer à la science du Plein-Chant, tant pour se mettre en état de s'acquiter comme il faut de leur ministère, que pour augmenter la majesté de l'Office divin, en prenant soin de tout leur possible de rendre la connoissance du Plein-Chant commune dans leurs Paroisses ou Monasteres, par quelques momens de loisir ou de complaisance sacrifiés non seulement à l'instruction des jeunes Clercs & Religieux, mais encore de quelques enfans choisis entre les plus disposés à apprendre à chanter.

Car outre que c'est flater sensiblement les peres & meres, sur-tout de la campagne où l'on est privé de tout secours pour l'éducation, que de s'intéresser tant soit peu à l'instruction de leurs enfans, principalement du côté du Chant, qui les distingue des autres en leur donnant droit d'approcher du Lutrin, & les rendant nécessaires ou utiles à l'Eglise pour soutenir le Chœur & seconder les Chapiers; un Curé ou un Religieux tant soit peu laborieux & intelligent en cette partie, s'attireroit à peu de frais des éloges pareils à ceux dont on a honoré la mémoire des plus grands hommes; entr'autres Hervé, Archevêque de Reims, dont Frodoart fait le portrait en ces termes: *Ecclésiasticis apprime cantilenis & psalmodiâ præcipuus*; Durand, Abbé de Troarn au Diocèse de Bayeux, qui est

qualifié par Orderic Vital, *ecclesiastici, cantus doctor peritissimus*; S. Germain, Evêque de Paris, par les exhortations & avis duquel chacun chantoit dans son Eglise, comme l'a écrit Fortunat dans sa vie.

Pontificis monitis Clerus plebs psallit & infans. Et plus bas, Tympana rauca senum puerilis fistula mulcet.

Enfin, S. Grégoire Pape, dont il est dit : *Stare fecit cantores contra altare &c.* comme on peut voir plus au long, vers le milieu du premier Chapitre de ce Livre.

Que je serai heureux, si tous ceux d'entre les Prêtres & les Religieux, pour qui j'ai composé cet ouvrage, veulent bien le regarder comme un petit secours que le Ciel leur présente ! & si après être restés long-tems sur le bord des fleuves de Babilone, & y avoir pleuré amèrement en se souvenant de Sion, il donne lieu à chacun d'eux de faire succéder les réjouissances aux gémissemens, en disant : Il ne tient plus qu'à moi, ô mon Dieu, de m'acquitter envers vous de mes vœux, de mes promesses, de mes obligations, en chantant vos louanges. *In me sunt Deus vota tua quæ reddam laudationes tibi.*

Plus heureux encore, si je puis me flater ou espérer de contribuer en quelque chose à l'avancement ou à la joye des Habitans des Campagnes ! Et si reconnoissant combien il est doux & agréable de louer le Seigneur, ils s'occupent à chanter ses voyes ; si ses ordonnances pleines de justice leur tiennent lieu de cantiques dans le lieu de leur exil ; s'ils lui offrent un sacrifice de louanges, & publient ses œuvres avec allégresse.

Ce Livre fera non-seulement plus clair & plus intelligible qu'aucun de ceux qui ont paru jusques à présent sur cette matiere, mais encore pourra servir au Clergé Séculier & Régulier de toutes sortes d'Eglises.

Au reste, j'ai uniquement cherché à procurer la plus grande gloire de Dieu.



TABLE DES CHAPITRES.

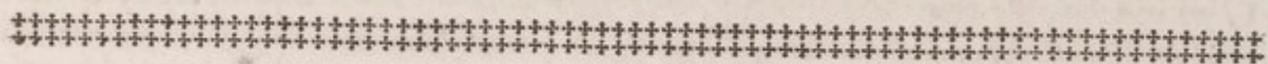
CHAPITRE PREMIER.	<i>Des Motifs & Exemples édifiants, qui engagent les jeunes Ecclésiastiques & les jeunes Religieux Novices, & autres, à apprendre le Plein-Chant de l'Eglise.</i>	page. 1
CHAP. II.	<i>De la Voix ; & comment elle se forme, se conserve, & se détruit.</i>	p. 19
CHAP. III.	<i>De l'Enrouement & Extinction de la Voix, & de leurs remèdes.</i>	26
CHAP. IV.	<i>Comment s'apprend le Plein-Chant, & par où il faut commencer à l'étudier.</i>	33
CHAP. V.	<i>Du Nombre, des Figures, Noms & différentes positions des Clefs du Plein-Chant.</i>	35
CHAP. VI.	<i>Du Nombre & des différentes Figures & especes de Notes.</i>	36
CHAP. VII.	<i>Des Ligatures ou Liaisons, des demi-Notes Breves, du Bémol, du Bécarré, & autres Figures ou Caractères qui se rencontrent dans le Plein-Chant.</i>	40
CHAP. VIII.	<i>Des Tons & demi-Tons.</i>	44
CHAP. IX.	<i>Des six Intervalles du Plein-Chant, & principalement de la Tierce Majeure & Mineure.</i>	46
CHAP. X.	<i>Des Tons des Pseaumes & des pieces de Chant, Introïtes, Offertoires, Communions, Antiennes, Répons, &c.</i>	49
CHAP. XI.	<i>Exemples d'Octaves, Doubles, Tierces, &c. Préludes de Chant : Tons des pieces de Chant & des Pseaumes. Exemples de demi-Notes Breves, Ligatures, Dieze, & Tremblemens.</i>	J
CHAP. XII.	<i>Recueil choisi de quelques Antiennes en forme d'exhortations d'une agréable variété & tendre dévotion, pour servir à exercer les Novices dans l'Art de Chanter, d'abord sur la Note seulement, & ensuite sur la Lettre, en faveur de ceux qui n'ont pas de Livres en leur disposition.</i>	ix
CHAP. XIII.	<i>Exemples de Répons.</i>	xliij
CHAP. XIV.	<i>Répons Brefs.</i>	lix
CHAP. XV.	<i>Répons de l'Office des Morts.</i>	lxiv
CHAP. XVI.	<i>Exemples des principales Parties qui composent la sainte Messe.</i>	lxviij

Fin de la Table des Chapitres.

LE MAISTRE



LE MAISTRE
DES NOVICES
DANS
L'ART DE CHANTER,
OU
REGLES GÉNÉRALES,
COURTES, FACILES ET CERTAINES,
POUR APPRENDRE PARFAITEMENT
LE PLEIN-CHANT DE L'EGLISE.



CHAPITRE PREMIER.

Des Motifs & Exemples édifiants qui engagent les jeunes Ecclésiastiques & les jeunes Religieux Novices & autres, à apprendre le Plein-Chant de l'Église.

DIEU méritant des louanges infinies par l'excellence de ses perfections & par la magnificence de ses bienfaits, & toutes les créatures visibles s'empressant à les chanter chacune en sa façon, l'Église a institué dès sa naissance l'Office divin, afin que les Ecclésiastiques & les Religieux rendent ce juste devoir à la Divine Majesté, tant pour eux, qu'au nom de tout le Peuple, qui les nourrit & entretient pour cet

effet du fruit de ses travaux & de ses sueurs, comme ses médiateurs & ses députés auprès de son trône.

C'est ce qui a rendu la science du Chant si importante pour eux, qu'ils ne sçauroient trop s'appliquer à s'y rendre habiles, & à se mettre en état de louer Dieu tous les jours de leur vie d'une manière digne de Dieu. Car si les plus vils artisans se piquent de bien entendre leur métier, quelle honte ne doivent pas ressentir les personnes consacrées à Dieu, lorsque par leur faute elles se trouvent dans l'impuissance de s'acquitter de cette fonction, qui, après la sainte Messe, est l'une des parties de leur ministère la plus auguste, la plus indispensable, & la plus continuelle ?

1°. Elle est auguste, puisque c'est imiter en terre le continuel exercice des Anges, & l'occupation la plus glorieuse des Saints dans le Ciel. Car, dit S. Jean Chrysostôme, *Oratio in præsentia tantum pro remedio peccatorum effunditur, Psalmorum autem decantatio perpetuam Dei laudem demonstrat in gloriâ superna, sicut scriptum est: Beati qui habitant in domo tua, Domine; in sæcula sæculorum laudabunt te. Cujus operis mysterium quicumque fideliter intentâ mente exequitur, quodammodo Angelis sociatur.* D. JOAN. CHRYSOST. de summo bono.

2°. Elle est indispensable: car tous les Ecclésiastiques & les Religieux ne confessent pas, tous ne prêchent pas; mais tous chantent, ou du-moins doivent être en état de chanter, lorsque leur fanté le permet, & que le besoin le demande. Car c'est à eux que s'adressent ces paroles de David: *Ecce nunc benedicite Dominum, omnes servi Domini; qui statis in domo Domini, in atriis domus Dei nostri. Afferte Domino filii Dei, afferte Domino gloriam & honorem. O monache, s'écrie S. Jérôme, qui stas corpore, stat anima tua, & non psallis Deo! Maledictus homo qui facit opus Dei negligenter. Si psalterium es, si cithara es, quare surdus es, & non glorificas Deum?* D. HIERON. super Psalm.

Il me semble entendre David dire comme S. Jérôme à ce Moine indolent: *Exurge psalterium & cithara. diluculo. immola Deo sacrificium laudis, & redde Altissimo vota tua.*

3°. Elle est enfin la plus continuelle: car confesser & prêcher font des emplois qui varient, c'est-à-dire les Confessions s'entendent à certains jours, les Prédications se font en certains tems; mais les louanges de Dieu se chantent jour & nuit dans l'Eglise.

Il ne fera pas hors de propos dans un Ouvrage consacré à l'honneur des divins Offices, de s'arrêter un peu sur les différentes mutations qui y sont arrivées, & sur les différentes attributions qu'on donne à ses parties. Aujourd'hui l'Office est composé de sept Heures, en

ne comptant Matines & Laudes que pour une, & de huit en les divi-
fant. Mais aux quatre premiers siècles de l'Eglise, il n'avoit que six
parties, que S. Jérôme marque en cet ordre dans sa Lettre à Démé-
triade : Tierce, Sexte, None, & les Prières qui se faisoient au soir,
au milieu de la nuit, & le matin : *Præter Psalmorum & orationis ordi-
nem, quod tibi horâ tertiâ, sextâ, nonâ ad vesperum, mediâ nocte & mane sem-
per est exercendum, statue quot horis sacram Scripturam ediscere debeas.*

Et dans sa Lettre à Læta sur l'éducation de sa fille, il compte les
mêmes heures de la prière, mais en commençant par celles du milieu
de la nuit. Car il veut que l'on mette auprès de cette enfant, une per-
sonne sage, qui lui apprenne par son exemple à se lever la nuit pour
prier Dieu, & pour réciter des Pseaumes; à chanter le matin des
Hymnes; & à être en faction à l'heure de tierce, de sexte & de
none, comme une guerrière de Jesus-Christ; & à offrir à la lumière
de la lampe, le sacrifice du soir : *Ad orationes & Psalmos nocte consur-
gere, mane Hymnos canere; tertiâ, sextâ, nonâ, stare in acie, quasi bel-
latrix Christi, accensâque lucernulâ reddere sacrificium vespertinum.*
Ainsi l'on peut dire que de ces six parties de l'Office, il y en avoit
trois pour le jour; sçavoir Tierce, Sexte, & None, & les trois au-
tres pour la nuit. Car les Vêpres ne se disoient qu'au commencement
de la nuit, & Laudes à la fin, qui est le point du jour. Prime &
Complies ont été introduites depuis.

Il y en a qui rapportent toutes ces diverses heures de l'Office à la
Passion du Sauveur. Ils veulent que Matines & Laudes qu'ils joi-
gnent ensemble, nous représentent ce qui se passa dans le Jardin des
olives, & la prise de Notre-Seigneur : Prime, les indignités qu'on lui
fit dans la maison de Caïphe : Tierce, sa condamnation à la mort qui
arriva en cette heure-là : Sexte, son crucifiement : None, sa mort &
l'ouverture de son côté : Vêpres, la descente de la croix; & Com-
plies, sa sépulture. C'est ce qu'on a marqué par ces quatre vers latins :

*Matutina ligat Christum qui crimina solvit.
Prima replet sputis. Causam dat Tertia mortis.
Sexta cruci necit. Latus ejus Nona bipartit.
Vespera deponit. Tumulo Completa reponit.*

Mais quoique ces considérations puissent servir d'entretien à la dé-
votion particulière de ceux qui chantent ou récitent l'Office en pu-
blic, ou en particulier; il ne semble pas néanmoins qu'elles soient con-
formes en tout à l'institution de l'Eglise. Voici donc ce qui paroît
plus selon son esprit.

Matines nous représentent ce qui s'est passé la nuit de la Passion; & ainsi pour cette heure, on convient avec ceux qui y rapportent tout l'Office.

Laudes qui se doivent dire au point du jour, qui est l'heure que Jesus-Christ est résuscité, sont aussi particulièrement destinées pour honorer sa résurrection. C'est pourquoi cet Office commence les Dimanches par le Pseaume *Dominus regnavit*, qui est un chant de triomphe pour le regne de Jesus-Christ résuscité; & il finit toujours par les trois Pseaumes de louanges, qui marquent la vie du ciel, où la résurrection sera achevée, & où le seul exercice de la louange de Dieu sera éternel.

L'heure de Prime a été ajoutée à l'Office, comme une priere particuliere, pour demander à Dieu son secours & sa grace, afin de faire saintement toutes les actions de la journée; comme il paroît par les Oraisons qui sont tous les jours les mêmes: & ainsi elle ne paroît pas avoir été destinée à célébrer en particulier la mémoire d'aucun Mystere. Néanmoins comme ce fut environ à cette heure-là que Notre Seigneur fut mené à Pilate, après avoir été si indignement traité dans la maison de Caïphe, on la peut appliquer à la considération de ces humiliations prodigieuses du Fils de Dieu.

L'Office de Tierce est particulièrement destiné à rendre graces à Dieu de la sanctification de l'Eglise par le Saint-Esprit, & à lui demander qu'il continue toujours de l'animer & de la vivifier par ce même Esprit, qui descendit visiblement sur les Apôtres en cette même heure.

Sexte est pour honorer le crucifiement de Notre-Seigneur, & cet excès d'amour qu'il a attaché à la croix, plutôt que les bourreaux, pour offrir sur cet autel sanglant le sacrifice de notre rédemption.

None est destinée pour adorer le Mystere de la mort de Jesus-Christ, qui arriva à cette heure-là; & pour demander à Dieu, selon qu'il est dit dans l'Hymne, que la lumiere divine qu'il nous a méritée en mourant, nous accompagne dans la mort même.

L'Office de Vêpres semble particulièrement destiné pour rendre graces à Dieu de l'avènement de Jesus-Christ, qui s'est fait sur le soir du monde; comme chante l'Eglise, *Vergente mundi vespere*.

Pour les Complies, c'est une heure ajoutée à l'ancien Office, aussi bien que Prime; & il paroît par l'Hymne, par l'Oraison, & par les Pseaumes, qui sont toujours les mêmes, qu'elle a été principalement instituée pour demander à Dieu sa protection durant la nuit, comme on la lui avoit demandée à Prime pour la journée.

Pour suivre davantage l'esprit de l'Eglise dans la récitation de chacune de ces parties, ou heures de l'Office, la vraie heure de dire

Matines est la nuit ; c'est pourquoi elles s'appelloient autrefois *Vigiliae*, parce qu'elles se disoient en veillant lorsque les autres dorment. On ne les commençoit jamais avant minuit ; & tous les anciens Religieux depuis Saint Benoît, ne les ont commencées que deux heures après : ce qui fait voir qu'il vaut mieux les dire le matin que le soir.

Laudes se disoient au point du jour & avant le lever du Soleil ; c'est pourquoi elles s'appelloient *Matines*, parce qu'elles se doivent dire le matin : mais depuis qu'on les a jointes aux Vigiles, on a donné à ces deux Offices ensemble le nom de *Matines* ; & ce nom ensuite a été donné aux Vigiles, parce qu'elles en font la plus grande partie.

L'heure de Prime est aussi-tôt après le lever du Soleil, ce qui est appelé *la première heure* ; parce que les anciens commençoient le jour au lever du Soleil, & le divisoient toujours en douze heures, qui étoient inégales selon que les jours étoient plus ou moins grands ; & c'est ce qui fait connoître quelle est la vraie heure de Tierce, Sexte & None.

Car Tierce est la troisième heure du jour depuis le lever du Soleil, c'est-à-dire environ nos neuf heures aux équinoxes, & plus ou moins selon que les jours sont plus ou moins grands que la nuit. Et comme c'est à cette heure-là que le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres, c'est aussi, comme il vient d'être dit, le Mystère que l'on célèbre en cette heure, pour se préparer ainsi à la Messe, en recevant la plénitude de cet Esprit-Saint.

Sexte étoit la sixième heure du jour, c'est-à-dire toujours midi ; & ainsi c'est environ cette heure-là que l'on doit réciter Sexte, qui est le tems que Notre-Seigneur fut mis en croix.

None est la neuvième heure, c'est-à-dire environ trois heures après midi, qui est le tems que Jésus-Christ expira.

L'heure de Vêpres est sur le soir ; & celle de Complies, après le coucher du Soleil.

Voilà le vrai tems de ces heures selon l'ancienne institution de l'Eglise, à laquelle il est bon de se conformer autant que l'on peut. Mais comme les choses morales ne se prennent pas dans une rigueur métaphysique, il suffit de les dire à des tems qui approchent de ceux-là, & de ne point joindre sans nécessité plusieurs heures ensemble ; parce que le vrai esprit de l'Eglise dans la distinction des heures Canoniales, est de tenir toujours ses enfans, principalement les Ecclésiastiques & les Religieux, en esprit d'oraison, en renouvelant de tems-en-tems leur attention envers Dieu ; afin, comme dit

Saint Jérôme, que lorsque nous nous trouvons engagés dans quelques affaires, le tems même & l'heure prescrite nous avertisse de notre devoir, & nous fasse retourner à la priere: *Quanquam Apostolus semper orare nos jubeat, & sanctis etiam ipse somnus oratio sit; tamen diversas orandi horas debemus habere, ut si forte aliquo fuerimus opere detenti, ipsum nos ad Officium tempus admoneat.* D. HIERON. ad Eustoch. de custod. virg.

Et marquant ensuite ces tems de prieres: *horam tertiam, sextam, nonam, diluculum quoque, & vesperam, nemo est qui nesciat*; il y ajoute aussi les prieres de la nuit.

Ce n'est donc pas sans raison que David dit: *A solis ortu usque ad occasum, laudabile nomen Domini. . . . Vespere, & mane, & meridie, narrabo & annuntiabo. . . . Media nocte surgebam ad confitendum tibi . . . Benedicam Dominum in omni tempore, semper laus ejus in ore meo Os meum annuntiabit justitiam tuam, totâ die salutare tuum . . . Domine Deus salutis meæ, in die clamavi & nocte coram te . . . Clamavi ad te totâ die, expandi ad te manus meas Septies in die laudem dixi tibi . . . In te cantatio mea semper.* Ce n'est, dis-je, pas en vain que David nous a appris sa façon de prier, puisqu'il est paroît avoir si fidèlement copié ce saint Patriarche dans la distribution de ses Offices ou heures Canoniales.

Les jeunes Ecclésiastiques & les jeunes Religieux de nos jours sont bien à plaindre, d'être aussi insensibles qu'ils le sont à l'honneur qu'ils ont d'être destinés à un si saint emploi; puisqu'ils ne tiennent aucun compte de se mettre en état de s'en acquitter dignement, en apprenant le Plein-Chant de l'Eglise: en quoi ils sont d'autant plus blâmables, que l'on a vû les Prêtres, les Abbés, les Evêques, les Princes, & les Rois mêmes, s'y addonner, l'étudier, & même en composer dans des tems où ce travail étoit extrêmement pénible; c'est-à-dire plusieurs siècles avant que le célèbre Gui-Arétin, ou natif d'Arezzo ville d'Italie, Religieux de l'Ordre de Saint Benoît, eût trouvé, en chantant l'Hymne de Saint Jean-Baptiste, *Ut queant laxis resonare fibris*, les notes de la Musique en cette manière:

*UT queant laxis
RE-sonare fibris
MI-ra gestorum
FA-muli tuorum,
SOL-ve polluti
LA-bii reatum,
Sancte Joannes.*

avant dis-je que Gui-Arétin eût trouvé les notes de la gamme, c'est-à-dire la méthode ou l'art de faire sentir par une espee d'échelle le progrès des sons montans & des sons descendans ; méthode qui loin d'être contredite , attira , comme chacun le sçait , un applaudissement universel & des éloges infinis à son pieux & sçavant auteur, qui en surpassant & effaçant toutes les meilleures méthodes que l'on avoit pû inventer , & dont on s'étoit servi jusqu'alors pour noter & pour enseigner le Plein-Chant (même l'Enchiridion de Hucbaud, respectable moine de l'Abbaye de Saint Amand en Flandres , qui vivoit cent ans avant Gui-Arétin) rendoit cette science plus facile à enseigner , & par conséquent plus aisée à apprendre.

A commencer par les premiers tems où le Chant fit en France l'occupation des plus grands Personnages, on trouve entre les Rois, Charlemagne , Charles-le-Chauve , & le Roy Robert.

Charlemagne composa l'excellente Hymne *Veni Creator* , avec son chant.

Charles-le-Chauve passe pour avoir composé un Office du saint Suaire; & le Roy Robert, pour avoir fait vers l'an 1000, les Répons *Judæa & Jerusalem Ad nutum Domini Stirps Jesse & Solem justitiæ*

Tous ces Répons se chantent encore en plusieurs endroits , spécialement dans tout l'Ordre de Prémontré : sçavoir le premier aux premières Vêpres de Noël ; & les autres dans les Offices de la Conception & Nativité de la très-Sainte Vierge , en l'honneur de laquelle ils ont été composés.

Saint Louis aima aussi beaucoup le Chant d'Eglise.

Entre les Princes qui paroissent avoir suivi l'exemple de Charlemagne , on remarque Foulques Comte d'Anjou , & Thibaud Comte de Champagne. Celui-ci se plaisoit fort aux Chants d'Eglise. Foulques porta son zèle plus loin ; car non-seulement il composa douze Répons en l'honneur de Saint Martin , mais même il voulut souvent se mêler en habit ecclésiastique parmi le Clergé & les Prêtres , pour chanter comme eux.

Entre les Evêques qui ont été versés dans le Chant ecclésiastique , qui l'ont aimé ou qui en ont composé , on trouve Guy , Evêque d'Auxerre, vers le milieu du dixième siècle; Rainald, Evêque de Langres; un Archevêque de Sens , que l'on croit être Pierre de Corbeil , mort en 1222 , qui fit le chant d'un Office de l'Assomption. Fulbert, Evêque de Chartres, se distingua pareillement par son aptitude à composer du chant ; car il y a lieu de croire qu'après avoir composé & introduit dans son Eglise les Répons dont nous venons de parler ,

en l'honneur de la très-Sainte Vierge, il les communiqua au Roy Robert avec qui il étoit en grande relation, afin de les répandre dans le reste de ses Etats; ce qui les a fait communément attribuer à ce pieux Roy, qui au reste en a composé plusieurs autres.

On pourroit encore former une liste assez considérable des anciens Evêques, tant François qu'autres, qui se sont distingués par leur zèle pour le Chant, & par leur inclination pour la science des sons: entr'autres S. Ildefonce de Toledé; S. Adelme de Scherborn en Angleterre; Etienne, Evêque de Liège, dont les ouvrages, avec ceux de Fulbert Evêque de Chartres, & de plusieurs autres, ont toujours été regardés comme des modèles à imiter: aussi faut-il convenir que l'Eglise Cathédrale de Chartres est celle d'entre toutes les autres, qui dans ces siècles reculés fournissoit les plus belles pièces de chant; S. Radbod, Evêque d'Utrec; S. Dunstan, Archevêque de Cantorberi, l'un des plus intelligens dans cette science, & qui sçavoit jouer de plusieurs sortes d'instrumens; Etienne, Evêque de Tournai; S. Maldavée, Evêque de Verdun au septième siècle, dont il est dit qu'il devint habile dans la spéculation & la pratique du Chant; Hervé, Archevêque de Reims; S. Godefroy, Evêque d'Amiens; Théotger, Evêque de Mets, qui écrivit sur la matière même du Chant vers l'an onze cens; & beaucoup d'autres que l'on passe sous silence pour abrégé.

Les Abbés & Chefs de Communauté, sur-tout des Pays-Bas, ne furent pas moins zélés pour la multiplication & l'embellissement des pièces de Chant, à l'exemple d'Alcuin.

S. Odon Abbé de Cluni, ne fut pas un des derniers à se signaler de ce côté-la par les différens Chants qu'il composa en l'honneur de S. Martin. Il tenoit sa science de Remy, Moine de S. Germain d'Auxerre, le plus sçavant personnage qui fût dans toute l'Eglise Latine à la fin du neuvième siècle, & disciple d'Heric, Moine du même Monastere, également distingué par sa science & ses talens; avec qui il composa en l'honneur de S. Germain d'Auxerre, des Répons d'un chant si mélodieux & d'un si bon goût, que l'Eglise d'Autun les adopta pour la fête du même S. Germain, & s'en servit depuis dans la composition de quelques autres Offices.

Huchaud, Moine de S. Amand en Flandres, dont il a déjà été parlé, disciple de Remy d'Auxerre, enrichit beaucoup d'Eglises de son chant, entr'autres celles de Meaux & de Nevers. Le maître & le disciple ont tous deux écrit des traités sur la Musique.

On peut joindre à Huchaud pour l'habileté, Aurelien, Moine de Moutier-Saint-Jean; Sigebert, Moine de Gemblours; Durand, Moine

Moine de S. Vandrille ; Guitmond, Moine de S. Evroul ; & une infinité d'autres, dont les noms seroient trop longs à rapporter.

Parmi les Abbés ou Moines , ceux qui ne jugeoient pas à propos de rien composer de nouveau , s'occupoient à transcrire ou à corriger les livres de Chant , ou bien à écrire des traités sur cette matiere.

On ne doit pas oublier de remarquer ici , qu'il y eut en France des Abbés si zélés pour le Chant ecclésiastique , qu'ils ne recevoient chez eux aucun Religieux qui ne sçût le Chant , entr'autres Guillaume , Abbé d'Andern, vers l'an onze cent cinquante. Dans les siècles passés, les Chantres ou Préchantres de la plupart des Eglises , après être parvenus à l'Episcopat , se faisoient encore un honneur non-seulement d'entonner une Antienne , mais de chanter seuls certaines pièces de Chant bien plus considérables. D'où se forma sans doute la coutume par laquelle à Sens, où le Chant a toujours beaucoup fleuri , l'Archevêque devoit chanter le premier Répons de l'année ; qui étoit *Aspiciens* , après la premiere Leçon du premier Dimanche de l'Avent.

En Normandie le célébrant , quel qu'il fût , le Jeudi-Saint devoit chanter à l'Autel la premiere Antienne de Vêpres *Calicem*. Or primitivement une Antienne ne s'entonnoit pas seulement , elle se disoit toute entiere pour donner le ton au Pseaume.

A Beauvais , le premier distique du *Gloria laus* du Dimanche des Rameaux , étoit chanté par l'Evêque.

A Evreux , le sixième Répons de Matines de presque toutes les grandes fêtes , se chantoit aussi par l'Evêque.

Il ne faut pas s'étonner après cela si selon la Regle du Maître, c'étoit à l'Abbé à chanter l'Invitatoire de Matines. Dans beaucoup de Chapitres encore de nos jours, ce sont les premieres Dignités ; & dans les Communautés Religieuses, c'est d'ordinaire au Supérieur & à deux ou trois des plus anciens à le chanter : du moins je l'ai vû pratiquer ainsi entr'autres par Messieurs les Chanoines Réguliers Prémontrés de l'Abbaye Royale de S. Martin de Laon, qui est recommandable par son antiquité, par les grands hommes qu'elle a donnés à l'Eglise , & par les bienfaits dont les Souverains Pontifes & nos Rois l'ont comblée.

J'ai dit que selon la Regle du Maître , c'étoit à l'Abbé à chanter l'Invitatoire de Matines , mais ce n'est pas tout ; car dans la fameuse Abbaye de S. Tron aux Pays-Bas , c'étoit aussi anciennement la coutume que l'Abbé chantât un Répons à Matines des Fêtes annuelles : de-là vint sans doute la coutume par laquelle les Evêques faisoient l'Office de Chantre aux Obseques des Rois.

On lit qu'à la Translation de S. Magloire l'an 1315 , l'Evêque de Laon célébrant la Messe , l'Abbé de S. Germain des Prés & l'Abbé

de Ste Gèneviève tinrent chœur, & que pour chanter l'*Alleluia*, l'Abbé de S. Denis se joignit à eux avec l'Évêque de Sagonne; & comme dit un Poëte de ce tems-là, ils chanterent

L'ALLEGRIA mout hautement,
Et bien & mesurément.

Enfin on ne peut mieux faire comprendre aux jeunes Ecclésiastiques & Religieux de nos jours la haute idée qu'ils doivent avoir du Chant de l'Eglise, qu'en leur faisant envisager l'estime qu'en faisoient les anciens dans l'importance des Personnages qui ont pris soin de le composer ou de l'enseigner.

Le premier qui se présente est S. Gregoire Pape, que l'on peut regarder comme Patron du Chant & des Chantres; car quoique l'on eût chanté dans l'Eglise Latine aussi bien que dans la Grecque long-tems avant lui, & qu'il n'ait fait que donner un nouvel ordre à l'ancien Chant en y corrigeant, y ajoutant, y réformant; combien la Religion ne lui est-elle pas redevable du soin qu'il a pris de compiler, c'est-à-dire de prendre ou de puiser de tous côtés des Chants, pour choisir dans ce prodigieux assemblage de modulations ce qui lui plairoit davantage, & en faire un volume ou recueil choisi, qui a communiqué par la suite au corps du Chant ecclésiastique le nom de *Chant Grégorien*?

D'ailleurs cet incomparable Pontife n'a-t-il pas donné à toute l'Eglise le modele de l'humilité la plus profonde & de la charité la plus parfaite, en ne dédaignant pas de se confondre parmi une foule d'enfans pour leur enseigner le Chant le fouet à la main, pour les rendre attentifs en les intimidant? aussi lui applique-t-on avec grande raison l'éloge que l'Ecclésiastique fait de David en ces termes: » Il a » établi des Chantres pour être devant l'Autel, & il a accompagné leurs chants de doux concerts de Musique; il a rendu les Fêtes plus célèbres, & il a orné les jours sacrés jusqu'à la fin de sa vie, » afin qu'Israël louât le saint Nom du Seigneur, & que dès le matin il » rendît gloire à sa Sainteté. *Stare fecit cantores contra altare, & in sonorum dulces fecit modos. Et dedit in celebrationibus decus, & ornavit tempora usque ad consummationem vitæ, ut laudarent nomem sanctum Domini, & amplificarent mane Dei sanctitatem. ECCLESIAST. cap. 47 v. 11, 12.*

Celui d'entre ses successeurs qui paroît le plus mériter une partie du même éloge, est Innocent III. de la composition duquel est l'excellente Prose *Veni sancte Spiritus, & emitte cœlitus lucis tuæ radium.*

On rapporte de S. Nisier Prêtre, depuis Archevêque de Lyon, qu'aussi-tôt que les enfans pouvoient parler, il les mettoit à la lecture & au Chant des Pseaumes.

On rapporte aussi de S. Quintien, Evêque de Clermont, qu'il fit tant d'estime de la belle voix du jeune enfant Gal, que l'ayant entendu dans un Monastere, il le tira de ce lieu, & l'amena en sa Ville épiscopale, pour y être l'ornement du Chant ecclésiastique.

Giroald, Evêque d'Evreux au VII. siecle, se retira à l'Abbaye de S. Vandrille, où il enseigna le Chant.

La réputation d'Arnoul, Chantre de l'Eglise Cathédrale de Chartres, disciple de Fulbert, attira à son école les jeunes gens de Normandie.

L'on diroit même qu'il y avoit dans les siècles passés une bénédiction particulière attachée à la science du Chant, tant pour les Maîtres que pour les Ecoliers, & qu'elle a servi comme d'échelle à la plupart, pour s'élever au comble des honneurs & des dignités; car par exemple on assure que Gui-Arétin fut Abbé.

Dans le XII. siecle un nommé Hebert, né Juif, élevé parmi les enfans de Reims, puis écolier à Chartres, fameux par la beauté de sa voix, devint Abbé de Lagny.

Gui étoit Préchantre de l'Eglise du Mans, & monroit le Chant aux enfans lorsqu'il succéda dans l'Evêché de cette Eglise au célèbre Hildebert.

S. Gerald né en Querci, Archevêque de Bragues, qui vivoit sur la fin du XI. siecle, étant Moine de Moissac, s'étoit fait un devoir d'enseigner le Chant aux Religieux qui ne le sçavoient pas.

Etienne Corévêque & Abbé de Lobbes au IX. siecle, paroît avoir servi dans son enfance l'Eglise de Mets, alors fort célèbre par la science du Chant.

On voit dans l'Eglise de S. Jean de Lyon la tombe d'un Cardinal, qui avoit commencé par y être enfant-de-chœur.

Enfin le Pape Urbain IV. dont il est marqué qu'il avoit une belle voix, & qu'il fut expert dans le Chant, avoit aussi été élevé à Troyes parmi les enfans de la Cathédrale à la fin du XII. siecle. On doit d'autant moins s'étonner de ces grands événemens, que les écoles de Chant des Cathédrales n'ont pas toujours été sur le pied qu'elles sont aujourd'hui. La Musique qu'ils appelloient *Déchant* n'étoit point alors si commune, & n'étant point si variée qu'elle l'est de nos jours, il restoit après la science du Plein-Chant & de la lecture beaucoup plus de loisir pour l'étude de la Grammaire; de façon qu'il sortoit quelquefois de ces écoles des enfans très-habiles pour ces tems-là.

Comme je crois avoir assez rapporté de preuves touchantes & convaincantes de l'estime que les anciens faisoient du Chant, & du zèle qu'ils avoient non-seulement à l'apprendre par devoir & obli-

gation, & pour leur propre utilité, mais encore à l'enseigner ou le faire enseigner aux enfans par des gens sçavans & distingués, tels que les Chantres ou Préchantres, même des Eglises Cathédrales, ou au moins les Souchantres, & à leur défaut quelque dignité: je quitte cette matiere pour faire observer aux jeunes Ecclésiastiques & Religieux à qui je parle, & qui sont le principal objet de ce petit Ouvrage, qu'il ne leur suffit pas d'imiter l'ardeur de ces grands hommes à apprendre & enseigner le Chant, mais qu'ils doivent aussi & en même tems travailler à acquérir leur pureté de cœur, leur modestie & leur piété, qui sont les ailes du Chant & des Prieres de l'Eglise. C'est ce que notre bienheureux Pere S. Benoît recommande à ses Religieux en ces termes: *Si cum hominibus potentibus volumus aliqua suggerere, non presumimus nisi cum humilitate & reverentia; quanto magis Domino Deo universorum cum omni humilitate & puritatis devotione supplicandum est? Et in puritate cordis & compunctione lacrimarum nos exaudiri sciamus. Reg. cap. 20.*

Car en chantant il faut se régler sur ce principe, que l'Office divin bien ou mal chanté, est une source de bonheur ou de malheur; parce qu'étant institué, selon la remarque d'un grand Cardinal, pour le service de l'Eglise, pour l'édification des fideles, pour la joye des Anges, pour la gloire des Saints, & sur-tout pour rendre à Dieu un culte digne de sa Majesté; on ne le peut chanter négligemment, sans se rendre indigne de la grace de Dieu, de l'intercession des Saints, de la protection des Anges, des suffrages des fideles, & des faveurs que Jesus-Christ y communique à l'Eglise son épouse.

Il est évident par la même raison, que rien n'est plus capable d'attirer les bénédictions du Ciel, que l'Office divin chanté avec toute l'exactitude, le zele, la piété & la modestie convenables à une action si sainte, qui étant bien faite, c'est-à-dire avec un ton animé, une ferveur & une attention dignes des paroles du Saint-Esprit, marque une ame élevée en Dieu, qui en est glorifié, & le prochain édifié; au lieu que toute négligence, langueur, irrévérence, précipitation ou dissipation d'esprit dans un emploi si relevé, deshonne & irrite Dieu, & scandalise le prochain.

En faut-il davantage pour engager toutes les personnes consacrées au service de Dieu dans l'état ecclésiastique ou religieux, à éviter de toute l'étendue de leurs soins la malédiction prononcée contr'eux, s'il leur arrive de réciter ou de chanter l'Office divin avec tiédeur ou négligence. *Maledictus*, dit Dieu par la bouche du Prophete Jeremie, *qui facit opus Domini fraudulentè*, ou suivant quelques versions, *negligenter. JEREM. 48. v. 10.* Et ne devroient-ils pas au con-

traire s'efforcer d'être du nombre de ceux dont il est écrit, » bienheureux est le Peuple qui sçait chanter les louanges de Dieu, *beatus populus qui scit jubilationem*, & mériter par-là tant pour eux que pour les autres, non-seulement les bénédictions spirituelles, mais encore les temporelles, dont le Saint-Esprit nous parle en langage figuré par la bouche du Roy Prophete : » Vos champs seront remplis par l'abondance de toutes sortes de fruits. Les lieux déserts deviendront agréables & s'engraïsseront, & les collines deviendront riantes par la multitude des biens dont elles seront couvertes. Les vallées seront pleines de froment. *Campi tui replebuntur ubertate. Pinguescent speciosa deserti, & exultatione colles accingentur . . . valles abundabunt frumento.*

Pourquoi ces bénédictions sur une Province, sur une Ville, sur une Paroisse, sur un Chapitre, sur une Communauté Religieuse ? parce que les Ecclésiastiques & les Religieux de ces cantons se souvenant que Dieu veut être servi, loué, adoré en esprit & en vérité, y feront sans cesse l'Office divin plus de cœur que de bouche, & que l'on n'y entendra que des cris de joye, *clamabunt* ; parce qu'on y célébrera le Nom du Seigneur avec magnificence, & qu'on y chantera des Hymnes à l'honneur de ses grandeurs & en action de grace de ses bienfaits, *Etenim hymnum dicent.*

En effet, à qui convient-il d'avantage qu'à des Ecclésiastiques & à des Religieux de marcher en ce point sur les traces du saint Roy David, qui ne demandoit rien à Dieu plus ardemment que d'avoir la bouche remplie de ses louanges, afin de chanter sa gloire, & d'être continuellement appliqué à publier sa grandeur ; en l'assurant que ses lèvres feroient retentir leur allégresse au milieu des airs qu'il chanteroit à sa louange, & que son ame rachetée en tressailliroit de joye, & que sçachant que l'homme qui est malin ne peut demeurer près de lui, ni les injustes subsister devant ses yeux ; connoissant qu'il hait tous ceux qui commettent l'iniquité ; qu'il perd toutes les personnes qui proferent le mensonge, & qu'il a en abomination l'homme sanguinaire & trompeur, il se garderoit bien d'entrer dans sa maison autrement qu'en se confiant dans l'abondance de sa miséricorde, & que rempli de sa crainte il l'adoreroit dans son saint Temple : qu'il paroîtroit devant ses yeux avec la seule justice : qu'il le loueroit & lui rendroit graces de tout son cœur ; qu'il lui rendroit gloire à la vûe des Anges ; & qu'il publieroit les louanges de son saint Nom : enfin qu'il s'acquiteroit de ses vœux envers lui devant tout son Peuple. *Repleatur os meum laude, ut cantem gloriam tuam totâ die magnitudinem tuam . . . Exultabunt labia mea cum cantavero tibi, & anima mea quam redemisti Confitebor tibi Domine in toto corde meo In conspectu*

Angelorum psallam tibi Et Confitebor nomini tuo Vota mea Domino reddam coram omni populo ejus.

Aussi l'Ecclésiastique ne manque-t-il pas de rendre à David le témoignage d'avoir dans toutes ses œuvres rendu ses actions de grâces au Saint, & d'avoir beni le Très-haut par des paroles pleines de sa gloire ; d'avoir loué le Seigneur de tout son cœur ; d'avoir aimé le Dieu qui l'avoit créé & qui l'avoit rendu fort contre ses ennemis. *In omni opere dedit confessionem sancto & exelso in verbo gloriae. De omni corde suo laudavit Dominum, & dilexit Deum qui fecit illum, & dedit illi contra inimicos potentiam.*

Voilà le modele que doivent imiter tous ceux qui par leur état sont chargés de l'Office public : car le faire autrement que David, c'est-à-dire sans que le cœur suive la voix, sans que l'esprit & la langue soient d'accord ; avoir la pensée éloignée du sens des paroles ; dire un & penser l'autre ; avoir le corps au chœur & l'esprit par les rues, c'est perdre tout le fruit de ce saint exercice par un chant sans ame & sans mérite. *Non enim, dit saint Jérôme, verbis tantum sed corde orandus Deus est. Quapropter melius est quinque psalmorum cantatio cum cordis puritate ac serenitate, cum spiritali hilaritate, quam totius psalterii modulatio cum anxietate cordis atque tristitia. D. HIERON. in Leviticum.*

S. Cyprien établit la même maxime en ces termes : *Quando autem stamus ad orationem, fratres dilectissimi, invigilare & incumbere ad preces toto corde debemus. Cogitatio carnalis hominis & secularis abscedat, nec quicquam tunc animus aliud quam id solum cogitet, quod precatur. Ideo & Sacerdotes ante orationem præfatione præmissâ parant fratrum mentes, dicendo sursum corda, & dum respondet plebs habemus ad Dominum, admoneatur nihil se aliud quam Dominum cogitare debere. Claudatur contra adversarium pectus, & soli Deo pateat, nec ad se hostem Dei tempore orationis venire patiatur. D. CYPRIANUS, & habetur de consideratione, distinctione primâ quando autem.*

S. Augustin & notre bienheureux Pere S. Benoît n'ont aussi sur cela qu'un même langage : *Ergo consideremus, dit celui-ci, qualiter oporteat nos in conspectu Divinitatis & Angelorum ejus esse; & sic stemus ad psallendum, ut mens nostra concordet voci nostræ. Reg. cap. 19.*

Psalms & Hymnis cum oratis Deum, dit S. Augustin, hoc versetur in corde, quod profertur in voce. Reg. cap. 3.

Tunc porro, dit le même Pere, in toto corde clamatur quando aliunde non cogitatur. AVG. super psal. 118.

Quomodo, dit Saint Basile, obtinebit quis ut in oratione sensus ejus non vagetur? si certus sit adsistere ante oculos Domini. Si quis intendat ita

animam suam in singula verba psalmorum, sicut gustus intentus est ad discretionem saporis ciborum; iste est qui complet quod dicitur: Psallite sapienter. BASIL. in exam. lib. 9.

On me pardonnera la répétition de deux passages importans rapportés dans la Préface, dont l'un va suivre immédiatement, & l'autre viendra en son lieu, & qui sont tout deux tirés de Cassiodore, qui de son côté nous crie: *Non solum cantantes, sed etiam intelligentes psallere debemus: nemo enim sapienter quicquam facit quod non intelligit. CASSIODORUS super psal. Psallite sapienter.*

Ce qui est encore entièrement conforme à cet article de la Règle de notre bienheureux Pere S. Benoît que j'ai aussi cité dans la Préface: *Cantare autem aut legere non præsumat, nisi qui potest ipsum officium implere ut edificentur audientes. Reg. cap. 47.*

En un mot ne pas suivre l'exemple de S. Bernard, c'est-à-dire ne pas mettre en entrant à l'Eglise toutes pensées vagues & inutiles derrière la porte, en disant avec lui: *Manete hic cogitationes meæ, ut anima mea ingrediatur sola in sanctuarium Dei.* Ne pas imiter l'attention & la piété de David; ne pas faire comme lui un concert de sa voix & de son cœur; n'avoir pas soin que notre ame & notre esprit chantent en même temps, c'est outrageusement dérober aux Chants d'Eglise le pouvoir qu'ils ont de dissiper nos ennuis, de ramener la joye dans les cœurs, de réveiller les hommes assoupis, de réjouir les affligés, de donner courage aux justes, & de convier les pécheurs à la pénitence, n'y ayant cœur pour endurci qu'il soit, que la douceur des Pseaumes n'attendrisse, & qu'elle ne fasse fondre en des larmes d'amour; comme S. Augustin l'a éprouvé lui-même dans les commencemens de sa conversion. L'Ordre de Prémontré qui suit la Règle de ce saint Docteur, s'en explique ainsi dans les deux premières Antiennes du troisième Nocturne, & dans le septième Répons de l'Office de sa Fête: *Flebat autem uberrime in hymnis & canticis, suave sonantis Ecclesiæ vocibus vehementer affectus Voces igitur illæ influebant auribus ejus, & eliquabatur veritas in cor ejus, & fluebant lacrimæ, & bene illi erat cum eis Vulneraverat charitas Christi cor ejus Ascendenti à convalle plorationis, & cantanti canticum graduum dederat sagittas acutas.* Et il s'en trouve encore de tems-en-tems aujourd'hui, qui comme S. Augustin pleurent leurs péchés, & chantent tout ensemble les louanges de Dieu. Car le chant des Pseaumes étant institué pour nous donner en cette vie un essai du Paradis, & pour exercer ici-bas les concerts que l'Eglise triomphante doit chanter durant l'éternité; il n'est pas douteux que ce Chant, lorsqu'il se fait dans l'ordre & l'esprit convenables, ne produise de merveilleux

effets, tantôt en tirant les larmes de nos yeux, tantôt en nous attirant à l'oraison. *Psalmus*, dit S. Basile, *demonas fugat, Angelos ad adjutorium salutis invitat; scutum est in nocturnis terroribus, diurnorum requies laborum, tutela pueris, juvenibus ornamentum, solamen senibus, mulieribus aptissimus decor; desertas habitari facit urbes, sobrietatem docet, incipientibus primum efficitur elementum, proficientibus incrementum, perfectis stabile firmamentum.* BASIL. in exam. lib. 9.

Ne peut-on pas aussi interpréter en faveur du Chant, ce que Cassiodore semble ne dire que de la prière en général? Voici ses termes: *Oratio serenat cor, abstrahit à terrenis, mundat à vitiis, sublevat ad cælestia, reddit capacius & dignius ad accipienda bona spiritualia.*

Mais si quelqu'un trouvoit cette interprétation forcée, voici quelque chose de plus positif. *In Psalmis*, dit-il, *vincitur mundus, plorando superatur diabolus; & cui nullæ cohortes ad pugnandum sufficiunt, oratione unius pauperis inclinatur.* Et pour plus grande & dernière confirmation: *Psalmodia*, dit le même Cassiodore, *est consolatio flentium, cura dolentium, sanitas ægrotorum, hæc animæ remedium, hæc miseriarum omnium cognoscitur esse suffragium; nam qui tali munere privatur, ab omnibus beneficio consolationis excluditur.*

C'est ce goût & cette consolation qui faisoit que David s'écrioit: *Bonum est confiteri Domino, & psallere nomini tuo altissime . . . Quam dulcia faucibus meis eloquia tua super mel ori meo . . . Psallite nomini ejus quoniam suave.*

Mais ne doit-on pas dire à ce sujet comme S. Augustin: *Da amantem, da desiderantem, da sitientem, & sentiet quid dicam; si autem frigidus loquor, nescit quid loquor.* AUG. tract. 26. in Joan. Car par un malheur que l'on ne sçauroit assez déplorer; parmi le nombre infini d'Écclésiastiques & de Religieux, combien s'en trouve-t-il qui ne s'étant engagés dans cet état que par des vûes humaines, n'ont pas le goût qu'ils devroient avoir pour toutes les fonctions qui y sont attachées?

Quel secours & quelle édification l'Eglise peut-elle recevoir de gens de cette espece, qui tout absorbés dans la bassesse de la terre, & préoccupés des vains plaisirs & des fausses maximes du monde, devenant ennemis jurés de l'ordre & de la discipline ecclésiastique & religieuse, répandent sur toutes les actions & obligations de leur état un air de dépit, d'ennui & de mépris, qui ne laisse pas lieu de douter qu'ils n'ayent aussi pour les prières & les cérémonies les plus augustes & les plus sacrées de l'Eglise, un éloignement & un dégoût d'autant plus grand, qu'elles exigent un recueillement & des décences dont ils ne sont pas capables, & les dérobent malgré-eux aux déreglemens de leur imagination & aux égaremens de leur cœur?

Totâ

Totâ Die verba mea execrabantur, adversum me omnes cogitationes eorum in malum. Psal. 55.

Mais entendons quelque chose de plus détaillé dans le portrait que Hugues de S. Victor nous fait en particulier d'un Moine las de son état. *In choro sum corpore, & in aliquo negotio mente: nunc intus maneo, nunc foris exeo: aliud canto, & aliud cogito: psalmodiæ verba profero, & psalmodiæ sensum non attendo: sed mente vagus, habitu dissolutus, oculis attonitus, huc & illuc prospiciens, quæcumque ibi geruntur perlustro & perspicio: habitum monachi non conversationem habens, in magnâ coronâ & amplâ cucullâ salva mihi omnia existimo. HUG. de anim. lib. 10.*

Doit-on s'étonner après cela des fléaux dont Dieu afflige de tems-en-tems les peuples? les négligences & irréverences des mauvais Ecclésiastiques & Religieux n'y ont-elles pas autant de part, que les déréglemens & les péchés de séculiers? Oui sans doute; car on peut appliquer à de pareils ministres d'Eglise cette Sentence de S. Augustin: *Plus placet Deo latratus canum, mugitus boum, grunntus porcorum, quam cantus clericorum luxuriantium. AUG. in Psal. 85.* Quoiqu'une autorité aussi respectable ne doive nous laisser aucun doute que cela ne soit ainsi, je veux bien y joindre celle de S. Isidore. *Quid prodest, dit-il, strepitus labiorum ubi cor est mutum? sicut enim vox sine modulatione est quasi vox porcorum, sic oratio sine devotione est quasi mugitus boum. D. ISIDOR. lib. 3 de summo bono.*

Et quelle apparence y-a-t-il que cela soit autrement? puisque Cassiodore nous apprend que *ipsius est oratio perfecta cujus & causa clamat, & lingua & actus, & sermo & vita & cogitatio. CASSIOD. super Psal. 16.*

Ipsa est suavissima virtus harmoniæ, dit-il encore, quando vox cognoscitur operibus consonare: nam si hæ duæ res discrepabili varietate dissentiant, nequaquam possunt psalmodiæ temperatam efficere cantilenam, nec ad aures Domini venit quod se mutuâ varietate confundit. CASSIOD. super Psal.

C'est assurément bien peu se respecter en tout point, que de s'exposer ainsi à la risée & au mépris de tout le monde, faute de vouloir faire le moindre effort pour s'acquitter comme il convient d'une des obligations de l'état ecclésiastique & religieux la moins pénible; puisque cela se réduit principalement à la récitation de quelques Antiennes, Répons & Pseaumes; travail bien doux en comparaison de celui d'un Officier de guerre, d'un Magistrat, d'un Sçavant, & de celui qui est attaché à une infinité d'autres Professions distinguées, dans lesquelles on porte envie au bonheur qu'ont les gens d'Eglise, de pouvoir se faire aimer, respecter, & se sanctifier à si peu de frais, lors-

qu'ils vivent selon leur état : *Melior est dies una in atriis tuis super milia Beata gens cujus est Dominus Deus ejus , populus quem elegit in hæreditatem sibi Et enim hæreditas præclara Et calix inebrians quam præclarus est.*

Altissima est, leur dit Guillaume, Abbé de S. Thierry, *professio vestra : cælos transcendit ; par Angelis est, Angelicæ similis puritati ; non enim solum novistis omnem sanctitatem, sed omnis sanctitatis perfectionem, & omnis consommationis finem. GUILL. Abbas S. Theodor. Epist. ad fratres de monte Dei.*

Pour ce qui regarde en particulier le chant des Pseaumes, qui composent la plus grande partie de l'Office ou des Heures Canoniales, outre qu'il ne peut presque être regardé comme un travail, les regles en sont si aisées, que tout le monde est capable de les observer. Elles consistent uniquement dans l'intonation, la médiation, & la conclusion ; c'est-à-dire à commencer tous ensemble chaque verset du Pseaume qui se chante, après qu'il a été entonné par ceux qui en sont chargés, observant de ne jamais commencer un verset, que l'autre chœur n'ait entièrement achevé le sien ; à se reposer tous ensemble au milieu du verset, ce qui s'appelle faire la médiation ; en un mot, à s'écouter si bien les uns les autres, qu'on se suive tous syllabe à syllabe, intelligiblement, & sans se presser à la vérité, mais aussi sans trop traîner sur aucun ; c'est-à-dire qu'il faut couler rondement & également par-tout, comme le moyen le plus sûr de se conformer autant à ce que David demande de nous, quand il nous exhorte à chanter avec sagesse : *Psallite regi nostro, psallite quoniam rex omnis terræ Deus ; Psallite sapienter* ; qu'à la maniere de chanter que S. Bernard avoit établie parmi ses Religieux, comme on le voit dans un ancien Statut de son Ordre. *Psalmodiam non nimium protrahamus, sed rotundâ & vivâ voce cantemus.*

C'est enfin en observant exactement ces trois points capitaux, intonation, médiation, & conclusion, en la maniere que je viens de les expliquer, que l'on évitera toute confusion dans un Chœur, & cette foudroyante parole de Dieu par la bouche du Prophete Amos : *Otez-moi le bruit tumultueux de vos cantiques : je n'écouterai point les airs que vous chantez. Aufer à me tumultum carminum tuorum, & cantica lyræ tuæ non audiam. AMOS. 5. 23.*





C H A P I T R E II.

*De la voix ; & comment elle se forme , se conserve ,
& se détruit.*

L'Harmonie ayant la propriété de charmer l'oreille , de persuader l'esprit , & de toucher le cœur ; la voix qui par ses accens & ses diverses inflexions en est l'ame , le principal & le plus noble instrument , mérite bien que l'on soit un peu curieux de sçavoir son excellence , & les soins qu'elle demande.

L'expérience fait voir que tout le monde n'a pas de la voix pour chanter , comme pour parler ; & qu'en vain on se serviroit d'un bon maître pour forcer la nature à donner de la voix , s'il n'y en a quelque apparence , & sur-tout de l'oreille.

Ce n'est pas que la voix ne puisse s'acquérir par le grand exercice , ou pour mieux dire , se rétablir lorsqu'elle s'est perdue par la muance qui arrive d'ordinaire entre l'âge de 15 & 20 ans dans le sexe masculin seulement ; & l'on en a vû même qui poussés de desespoir de se voir privés d'un avantage si charmant , ont forcé par un travail aussi pénible que desagréable , la nature à leur rendre ce qu'elle leur avoit ôté , & sont enfin parvenus à un haut degré de perfection dans l'art de bien chanter , à force de pousser des tons que l'on auroit plutôt pris pour des cris & des hurlemens , que pour des sons harmonieux.

On peut bien aussi par un exercice continuel , corriger le défaut d'une voix , même faire sortir celle qui étoit comme renfermée , & de grossiere la rendre délicate , de fausse la rendre juste , & de rude la rendre douce : mais de rien on ne peut rien faire ; & il faut toujours en avoir une bonne ou mauvaise , avant que de songer à la cultiver.

Quoique le gosier paroisse être le principal organe de la voix , parce que l'on suppose que c'est par la diversité du mouvement de ses cartilages , qu'il produit la diversité des tons de la voix ; néanmoins l'on attribue communément à la trachée-artère , l'avantage d'être le premier , le plus proche , & le plus propre organe de la voix ; & l'on se fonde sur ce que selon qu'elle s'élargit ou se resserre , la voix devient haute ou basse , déliée ou grosse ; ou pour mieux dire , on prétend que c'est elle qui en se dilatant , ou en s'étrécissant avec

l'aritanoïde à l'aide des muscles du larynx, & par le moyen de l'épiglotte, fait la voix de *superius* ou de *basse-taille*, de *basse-contre* ou de *haute-contre*.

On prétend aussi que quand la trachée-artère est unie, nette, & d'une belle proportion, elle rend la voix douce & gracieuse; & que si au contraire elle est rotoïde & inégalement large, ou étroite, ou tortue, elle rend la voix trop déliée, ou basse, ou discordante.

Enfin on assure que la luvette ou petite membrane cartilagineuse posée sur la trachée-artère, comme les doigts sur une flûte ou sur un flageolet, lorsqu'elle est bien proportionnée; c'est-à-dire lorsqu'elle n'est ni trop grosse & pesante, ni trop petite, contribue infiniment à la force & à la beauté de la voix; parce que réglant le volume d'air qui doit entrer & celui qui doit sortir, elle articule plus ou moins la voix suivant le sujet & les circonstances, lui donne ses agréments, & mesure ses cadences ou tremblemens.

Mais de peur que ces excellens instrumens de la voix ne paroissent nous faire oublier le mérite des autres qui sont encore en grand nombre, disons en général que la voix est un son articulé, qui a pour concurrents à cet effet les poumons, les muscles d'entre les côtes, la trachée-artère, la luvette, & le gosier.

Les poumons de leur nature attirent l'air; les muscles de la poitrine le pressent & le repoussent; la trachée-artère y porte & en rapporte l'air; la luvette est son extrémité supérieure, & le gosier est une chair qui la couvre.

L'air étant donc attiré par les poumons & repoussé par les muscles, se forme en voix par le choc & la résistance qu'il trouve au passage du gosier.

Les lèvres, les mâchoires, les dents, la bouche, la langue, le palais, & les narines, y contribuent, & aident à lui donner plus ou moins d'agrémens suivant leur bonne ou mauvaise conformation, accord, & proportion relativement à la voix: car tel est accompli dans toutes les parties de son corps, qui ou n'a que peu ou point de voix, ou l'a très-mauvaise & très-désagréable à entendre; pendant qu'un autre qui n'a rien de beau ni de régulier dans aucune partie de son corps, ou qui même est le plus souvent de figure toute contre-faite & insoutenable, se trouve doué de la plus jolie voix du monde. Et parce que la langue lui donne ses principales inflexions, on lui attribue la voix par préférence; & cela est si vrai, que si elle est trop humide, comme dans les enfans, elle cause le begayement à raison de sa pesanteur; d'où il arrive pareillement que ceux qui sont ivres, bredouillent.

Le palais est voûté, & fait dans la formation de la voix le même office que le corps du luth fait dans l'harmonie; la langue est comme les cordes, & les lèvres comme les doigts qui les touchent.

Pour juger des influences que l'harmonie en général a sur l'esprit, il ne faut que faire attention à l'exemple de Saül, qui dans les vertiges dont il étoit souvent agité, trouvoit un remède prompt & efficace dans les sons que David tiroit de sa harpe.

On lit aussi qu'un habile Musicien, qui prétendoit par le son de son instrument inspirer aux hommes telle passion qu'il voudroit, ayant paru à la Cour d'Eric, Roy de Dannemarc, ce Prince voulut en faire l'expérience en lui ordonnant de jouer un air qui le mît en colère: le Musicien obéit après avoir prié le Roy de se défaire de son épée; mais à peine ce Prince avoit-il commencé de donner attention à cette Musique, qu'il entra dans une si grande furie, que sortant de la chambre, il se jeta sur un de ses Gardes, & lui arracha son épée dont il blessa plusieurs personnes, & auroit tué le Musicien même, s'il n'eût prévenu l'effet de sa Musique par une prompte fuite.

Si cela arriva par quelque pouvoir magique, on n'en sçait rien; mais il est certain qu'en écoutant une belle Musique vocale, mêlée d'instrumens délicatement touchés, on se sent transporté de certains mouvemens, qui ne ressemblent pas mal à la passion que la Musique veut exprimer.

Quoi qu'il en soit, c'est un beau don que d'avoir une belle voix, & l'on ne se la peut conserver qu'en se conservant la santé; c'est pourquoi l'on conseille à ceux qui ont un si bel avantage, de se modérer dans toutes leurs actions, & d'être sobres particulièrement à l'égard du vin, qui étant la plus excellente de toutes les boissons & la plus naturelle de toutes les liqueurs fortes & spiritueuses, seroit sans contredit le plus simple & le meilleur cordial dont on pût user en toute occasion, si l'on n'y étoit pas si accoutumé.

On appelle *cordial* ou *cardiaque*, tout ce qui sert à fortifier le cœur & à ranimer les esprits, & les forces abattues par le travail, par les maladies, ou telle autre cause que ce puisse être.

Galien l'employoit dans les maladies, même contre les syncopes, aussi bien que dans les fièvres continues; au lieu d'un tas importun de tablettes, opiates, & poudres cordiales, qui ne font qu'à peine, longuement, à grands frais, & le plus souvent rien de ce que feroit bientôt & bien aisément un doigt de bon vin.

Plutarque raconte que l'on ne sçut trouver autre moyen pour arrêter & empêcher la grande peste qui ruinoit l'armée de Jules-César

en Afrique, que de faire boire de bon vin aux soldats; & ce cruel fléau cessa aussi-tôt, & comme miraculeusement.

Aussi plusieurs anciens Médecins habiles & expérimentés, de la Faculté de Paris, l'ont appelé en pareilles circonstances *cardiacum cardiacorum*, le cardiaque des cardiaques, après avoir reconnu toute sa bonté en ces occasions; car le vin par sa subtilité passe fort aisément, & par sa force répare promptement les esprits, conforte le cœur & les autres parties nobles: pourvu que l'usage en soit modéré, on le trouvera plus utile par dedans, & par dehors pour le lavement des mains & du visage, spécialement à ceux qui ont coutume d'en user, & à qui il n'est point défendu pour quelque raison particulière; on le trouvera, dis-je, plus secourable que quelques cordiaux qui sont recommandés pour leurs vertus occultes.

Cela est si vrai, que l'on regarde aujourd'hui les alimens succulents, & les bons vins pris modérément, comme un antidote excellent dans les maladies contagieuses & épidémiques, non-seulement parce qu'ils bannissent la peur & la crainte, mais aussi parce qu'ils rendent le cours de la transpiration si copieux & si libre, & conservent un atmosphere si active & si vive, qu'ils ne permettent à aucune vapeur nuisible, ni à aucun mélange de l'air d'y entrer, mais chassent & écartent l'ennemi au loin. C'est sans doute par cette raison que tant ceux qui sont robustes & jouissent d'une parfaite santé, que ceux qui ont bû des liqueurs fortes assez copieusement, pour avoir par ce moyen une circulation & une transpiration vigoureuse, gagnent rarement du froid, & ne s'enrhument presque jamais, étant impossible que les particules nitreuses & aqueuses de l'air s'infinuent dans les conduits & cavités du corps tant que la transpiration est forte, vigoureuse & pleine; parce que la force des vapeurs extérieures de la transpiration est plus grande que la force par le moyen de laquelle ces mélanges nuisibles entrent, à moins que le corps ne soit imprudemment exposé trop long-tems, ou que l'action des mélanges aqueux & nitreux ne soient extrêmement violente.

Il n'en est pas de même des personnes malades, sédentaires, & attachées à l'étude, ni de celles qui ont les nerfs affoiblis, dans lesquelles le ressort des couvertures & des écailles qui défendent l'entrée des conduits de la transpiration est foible, & qui transpirent peu ou presque point du tout, & dont le sang est en mauvais état; car les particules nitreuses & aqueuses de l'air entrent librement & promptement par ces conduits dans le sang; & en rompant ses globules, & fixant sa fluidité, elles empêchent entièrement la transpiration, & bouchent tous les vaisseaux capillaires, les glandes de la peau, & celles

des poumons & des passages alimentaires, quand de tels corps sont long-tems exposés à un tel air.

Mais quoique le vin qui nous a fait faire ces petites digressions curieuses, soit le lait des vieilles gens, le suc gracieux de la terre, la vraie nourriture de tous les hommes, l'antidote de tous les venins, plutôt que le besoard controuvé, ou la fausse corne de licorne: en un mot la meilleure boisson que puisse prendre l'homme, pourvu qu'il en use sobrement & sans excès; cela n'a pas empêché plusieurs personnes de le blâmer & de le décrier, les uns l'appellant le malheur des hommes, l'alumette de la lubricité, & la source de toute intempérance; d'autres l'ont nommé par mépris la ciguë de l'homme, le sang de la terre, le poison de la vie humaine, le fiel des démons, l'urine des diables.

Les Rois d'Egypte ont été long-tems sans boire du vin, & ne s'en feroient nullement, pas même dans leurs sacrifices: leur breuvage ordinaire étoit l'eau du Nil; leurs Prêtres & Sacrificateurs l'abhorroient, croyant entr'eux comme par ancienne tradition, que le vin n'étoit autre chose que le sang des typhons & géans, & autres tyrans qui firent la guerre aux dieux; lequel mêlé avec la terre, auroit produit la vigne au rapport de Plutarque.

Le vin tout seul fait presque autant que tous les autres remèdes ensemble.

Quelques Princes pour empêcher les fréquentes revoltes de leurs peuples, ont fait arracher les vignes & défendu l'usage du vin, comme la principale cause de leur rébellion.

C'est sans doute par le même principe de politique, qu'il a été défendu aux Turcs, par leur faux prophète Mahomet, qui leur a fait accroire que le vin étoit une liqueur démoniaque.

Les Manichéens disoient, que le vin étoit une invention du mauvais principe, & l'appelloient le principe du diable.

Un Espagnol fouetta le poinçon qui avoit fait mourir son pere; un Anglois cassa la bouteille qui l'avoit enyvré. Mais toutes ces qualifications injurieuses & ces vengeances puériles sont d'autant plus pitoyables, que tous les maux qui se font par l'excès du vin, doivent être rapportés à celui qui en boit outre mesure, sans en blâmer cette innocente liqueur. Ainsi sans s'arrêter à de pareilles rêveries, le vin qui n'est ni trop nouveau ni trop vieux, & qui est d'ailleurs passablement bon & naturel; c'est-à-dire qui n'est ni drogué, ni souphré, ni poussé, ni gras, ni aigre, ni au bas, &c. est très-sain à quelque âge ou tempérament que ce soit, & son usage modéré fait beaucoup de bien à l'homme. Car il ouvre, réveille & entretient l'appétit: il désal-

tere: il facilite le passage, la digestion & la distribution des alimens: il détache les phlegmes & les fait cracher; & par ce moyen rend la voix claire, nette & sonore: fait bonne haleine, bonne bouche, & bonne couleur: leve les obstructions des vaisseaux, cuit les crudités, & débouche les conduits, en subtilisant le sang & les humeurs, nettoyant le foie, la rate, les poumons, & aidant la nature à se décharger de ses excréments & autres superfluités, par les selles, par les urines, par les sueurs, ou par l'insensible transpiration.

Mais pour qu'il soit utile tant pour la voix que pour la santé, il faut que l'on n'en boive qu'avec modération, sagesse, & discrétion. Lorsque l'on en use par excès, il produit des effets tout opposés, & une infinité de maux: car non-seulement il rend hébété, enragé, ou furieux, comme on le voit par plusieurs exemples, entr'autres par celui d'Alexandre, qui dans son yvresse tua Clytus son meilleur & plus fidele ami; mais il enflamme & brûle par sa chaleur le foie qui est le laboratoire du sang, qui étant brûlé, & venant ensuite à porter par la voie de la circulation, cette mauvaise qualité dans toute l'habitude du corps, le consume, & par ce moyen échauffe & dessèche avec le tems l'humide radical, & détruit la chaleur naturelle; de façon que les alimens au lieu de se convertir en sang, ne tournent qu'en eau & en férosité, d'où naissent les hydropisies, la jaunisse, le marasme ou amaigrissement & dépérissement entier des forces & du corps, &c.

Il affoiblit les nerfs, & cause aux buveurs un tremblement de la tête, des mains, ou de tout le corps, souvent la paralysie & la goutte. Ses vapeurs trop abondantes troublent & ébranlent le cerveau, & en dérangent toute la bonne économie & les fonctions, & conduisent insensiblement les buveurs ou à des maladies chaudes, telles que la phrénésie, la rage, la folie, &c. ou à des maladies froides, telles que l'épilepsie, la létargie, l'apopléxie, & à une infinité d'autres maux qui ne viennent dans la plupart que de cette source.

Nous disons que l'excès du vin cause l'apopléxie, parce qu'il remplit les ventricules du cerveau d'une humeur pituiteuse, épaisse, visqueuse & froide, qui occasionne cet accident.

Enfin il cause souvent une mort subite, parce que venant à remplir les organes de la respiration d'humours & de vapeurs, les esprits animaux se trouvent arrêtés & étouffés.

Si, comme nous l'avons déjà dit, c'est un beau don qu'une belle voix, il faut avouer aussi qu'il est bien fragile; puisque tout excès, & particulièrement celui dont nous venons de parler si au long, l'altère & la détruit en peu de tems. Ainsi ceux qui désireront conserver long-tems cette faveur de la nature dans toute sa force & sa beauté,

ne

ne doivent jamais oublier que tout ce qui nuit au corps, & notamment l'excès du vin, nuit à la voix, en affoiblissant & indisposant ses organes : mais outre la sagesse & la sobriété, pour bien former & conserver la voix, neuf choses sont absolument nécessaires.

La première, est de ne point forcer la voix pour la faire monter plus haut, ni pour la faire descendre plus bas, que sa disposition naturelle ne le permet.

La seconde, de ne point violenter sa voix pour la rendre plus forte & plus grosse, ou pour se donner la puérile satisfaction de se faire entendre plus que les autres.

La troisième, de chanter toujours à voix pleine, sans jamais passer de la voix naturelle au foffet ou voix de tête, sans nécessité absolue.

La quatrième, de ne point chanter proche ou vis-à-vis d'une porte ou d'une fenêtre entre-ouverte.

La cinquième, de chanter le moins qu'il sera possible, pendant ou immédiatement après le repas.

La sixième, d'exercer la voix le matin à jeun.

La septième, de ne pas fatiguer la voix en chantant trop long-tems de suite, sur-tout pour le peu que l'on soit enroué ou enrhumé.

La huitième, de ne point chanter devant un grand feu, sans mettre quelque chose devant sa bouche.

La neuvième, de ne jamais chanter le soir au serain : ce dernier avis est de la dernière importance, puisque plusieurs en ont perdu la voix sans retour.

Ceux qui voudront encore étendre plus loin les soins que demande la voix pour se conserver long-tems, pour être toujours en bon état, & sur-tout pour éviter l'enrouement, lorsqu'on y est sujet ou qu'on le craint, sont avertis :

1°. De ne se laisser jamais saisir de froid par les pieds, & encore moins par la tête, qu'il faut avoir grand soin de tenir couverte pendant la nuit.

2°. Eviter tant que faire se peut les intempéries de l'air, sur-tout le trop grand chaud ou le trop grand froid ; les rayons du Soleil & de la Lune ; la neige, les vents, les brouillards, & le serain tant du soir que du matin, ne s'y promenant jamais ; & généralement tout ce qui peut infecter l'air.

3°. Prendre garde de ne pas trop crier, ni parler long-tems & avec ardeur.

4°. N'user que le moins que l'on pourra des choses froides & aigres, comme raves, salades, verjus, vinaigre, oranges, citrons, pommes, &c. & en général de toutes sortes de fruits, ou légumes crus.

5°. Ne se point laver la bouche d'eau par trop froide ni n'en boire, se gardant pareillement de manger de la glace ou de la neige.

6°. S'abstenir tant que l'on peut de manger de l'huile, ou du moins choses où il en entre beaucoup, ou d'en avaler sans nécessité.

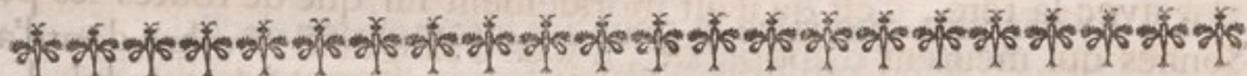
7°. S'abstenir de manger des noix & d'user de leur huile, ainsi que de celle qui est faite d'olives avant leur maturité.

8°. Ne pas manger d'anguille; parce qu'étant huileuse, gluante & pituiteuse, elle engendre des obstructions & charge l'estomac.

9°. S'abstenir de la trop grande boisson, parce que la perfection de la voix consiste dans une sécheresse médiocre de ses instrumens: le gosier qui en est un, est pour cette raison composé d'une substance dure & cartilagineuse, afin d'aider l'air poussé par les poumons, à rendre la voix plus claire, plus éclatante, & plus sonore.

10°. Prendre garde qu'en bûvant ou mangeant, il n'en tombe quelque chose dans la trachée-artère; parce que cela excite d'ordinaire une toux violente par l'effort que fait le poumon pour chasser les matières dévoyées, ce qui nuit extrêmement à la voix & cause l'enrouement. On a aussi l'expérience que rien n'est plus propre à enrouer, que d'éternuer beaucoup & avec violence; ainsi il ne faut jamais s'y exciter sans nécessité ou raison particulière, sur-tout lorsque l'on aura à chanter ou à parler publiquement; car le dérangement que cela occasionne dans la voix, dure souvent depuis le matin jusques au soir. En attendant que je m'explique là-dessus plus au long ci-après, je me contente de dire que toutes ces choses, ainsi qu'une infinité d'autres qu'un chacun peut sçavoir par oui-dire, ou découvrir par sa propre expérience, offensent la voix & lui sont contraires.

Au reste je conviens volontiers que la voix dégénere naturellement avec l'âge, & à mesure que ses organes se ramolissent & se relâchent; c'est ce qui fait que les vieillards ont la voix plus basse & moins sonore ou éclatante que les jeunes gens.



CHAPITRE III.

De l'enrouement & extinction de la voix, & de leurs remèdes.

L'Enrouement est une extinction ou dérangement de la voix, causé par un rhume ou fluxion qui tombe du cerveau sur la trachée-artère, qui est le conduit & principal organe de la voix: l'enrouement vient aussi quelquefois sans rhume, c'est-à-dire par le dessèche-

ment du gofier & de la trachée-artère , & chaleur excessive du poumon, par le mélange des vapeurs fuligineuses avec l'air ; ce qui ôte l'usage libre de la respiration, sans lequel la voix ne peut être dûment organisée , sa perfection consistant dans un tempérament médiocre de ses instrumens ou organes, en leur ouverture, & dans le libre passage de l'air. Entre une infinité de causes de cet enrouement, outre celles que nous avons décrites, les principales & les plus ordinaires sont d'avoir parlé, crié, chanté avec ardeur, & avoir été ensuite surpris d'un air trop froid, ou bien pour avoir bû trop froid ayant chaud, ou mangé de la glace ou de la neige, ou bien de la chaleur & sécheresse de l'air, sur-tout lorsqu'on y parle, crie, ou travaille long-tems sans boire, ou bien pour avoir dormi couché sur le dos la bouche ouverte; ou enfin pour ne s'être pas conformé aux avis du chapitre précédent, principalement à l'égard du froid de la tête & des pieds, des fruits crus, de l'huile en général, des noix & de leur huile en particulier, de l'anguille, & de la boisson : car

1°. Le froid de la tête cause l'enrouement ; parce que comprimant le cerveau, il exprime la pituite la plus coulante & la plus déliée sur la poitrine, d'où naissent les rhumes qui humectent les parties destinées à la respiration, d'où dépend la voix : j'ajoute des pieds, à cause de l'intime communication qu'ils ont sans doute avec la tête, où réside le principe des nerfs, & dont la bonne ou mauvaise température n'est pas indifférente pour la voix ; car on a remarqué depuis long-tems, que le froid ou l'humidité des pieds, ou l'un & l'autre tout ensemble, indisposent tellement les organes de la voix, que sans enrouement ni rhume sensibles, certaines personnes ne peuvent chanter sans auparavant se chauffer fortement & à plusieurs reprises les pieds ; d'où elles ont appris avec le tems, que cet innocent remède faisoit moitié de la guérison des rhumes & de l'enrouement, lorsqu'ils viennent de cause froide & humide.

Ce qui prouve encore la communication particulière que les pieds ont avec la tête, c'est qu'il est moralement sûr que de toutes les personnes qui meurent d'apopléxie, il y en a un grand nombre dont l'attaque ne s'est déclarée & n'est venue que par le froid des pieds, dans des sujets d'ailleurs disposés par le tempérament, & par la plénitude, ou les mauvaises humeurs.

2°. Les fruits & légumes crus & mangés frais cueillis, causent l'enrouement ; parce qu'ils refroidissent l'estomac, dérangent la coccion, & augmentent par-tout la pituite ; ou parce qu'étant âpres & austères, ils resserrent & compriment par leur aftriction l'organe de la voix ; ou enfin parce qu'étant crus, ils engendrent beaucoup de phlegmes qui humectent les cannes du poumon & la trachée-artère.

3°. L'huile en général cause l'enrouement, tant parce qu'elle humecte beaucoup les organes de la voix, qu'à raison de ce que venant à y couler inégalement, & faisant quelque résistance à la rencontre de l'esprit organisant, elle entre-coupe le son; ou parce qu'elle échauffe les poumons, & les dessèche par accident.

4°. Les noix, sur-tout lorsqu'elles sont vieilles & rances, causent l'enrouement; parce qu'étant trop dessicatives, ou bien leur huile trop chaude, âcre & mordicante, elles peuvent, de même que l'huile tirée des olives avant leur maturité, enflammer le poumon, & par conséquent pervertir la voix, les unes & les autres étant chaudes au troisième degré, & sèches au second quant à leur effet.

5°. L'anguille est contraire à la voix & cause l'enrouement: 1°. parce que généralement parlant, elle est de très-mauvaise & dangereuse nourriture, par son gros phlegme, sa viscosité, & sa graisse qui relâche les fibres de l'estomac, empêche sa contraction, & cause des nausées & des obstructions d'autant plus considérables, que beaucoup de personnes l'aiment passionnément à cause de sa douceur, quoique sa chair soit plus fade que douce: 2°. parce que cette graisse huileuse dont elle est chargée, & qui est souverainement ennemie de la nature de l'homme, s'attachant fortement aux poumons, & n'en pouvant être facilement ôtée à cause de sa viscosité, s'échauffe par leur mouvement continuel, & y cause une inflammation.

Ceux qui aiment l'anguille apprendront ici, que celle qui se mange rotie est plus saine que la bouillie; & que celle-ci est très-dangereuse quand elle est étouffée en cuisant.

6°. La trop grande boisson cause l'enrouement; non-seulement parce que le trop grand usage du vin attire & entretient des fluxions, & abreuve le cerveau de quantité de vapeurs, sur-tout quand on ne le trempe pas d'eau; mais encore parce que la perfection de la voix consiste dans une sécheresse médiocre de ses instrumens. Le gosier qui, comme nous l'avons dit, en est un, est pour cette raison composé d'une substance dure & cartilagineuse, afin d'aider l'air poussé par les poumons à rendre la voix plus claire, plus éclatante & plus sonore: ce que je dis du vin, se doit dire de toutes sortes de liqueurs fortes, & proportion gardée, de la bière, du cidre, du poiré, & de l'eau même, dont l'excès, ni un régime de vie trop-humide, sur-tout quand les personnes sont d'ailleurs phlegmatiques & sujettes aux fluxions & aux rhumes, ne conviennent point à la voix, dont l'accord & l'égalité dépendent tellement de la sécheresse de la trachée-artère, qu'indépendamment de ce que, comme nous l'avons vu, si ses conduits sont étroits, ils rendent la voix claire & déliée; & s'ils sont larges & am-

ples, ils la rendent grosse & grave : si ces mêmes conduits sont inégalement humectés, la voix est inégale, forte, basse, haute, rauque, & entre-coupée : s'ils sont également arrosés, elle est fort basse & foible, comme nous voyons en ceux dont le cerveau distille perpétuellement de la pituite sur le poumon : si enfin ils sont également desséchés, la voix est forte & haute.

Quoiqu'il en soit, & de quelque part que puisse venir l'enrouement, comme cette indisposition est fort désagréable & incommode à tout le monde, particulièrement à ceux qui par leur état se trouvent avoir indispensablement besoin de leur voix dans quelque occasion brillante ou cérémonie importante, pour chanter, prêcher, haranguer, plaider, ou enseigner, ont le malheur d'en être surpris & attaqués subitement & à l'improvu; & dont les uns ne sont ni à portée de prendre l'avis du Médecin, ne voyant d'ailleurs en eux-mêmes ou dans leurs voisins aucune ressource de prudence ou d'expérience pour y suppléer; les autres trop pauvres pour exécuter de dispendieuses ordonnances : on ne fera peut-être pas fâché de trouver ici un recueil de recettes ou médicamens simples & composés, pour s'accommoder au goût, au pouvoir, & aux maladies plus ou moins considérables dans les uns que dans les autres.

On observera toutefois que l'enrouement qui vient de la première conformation, c'est-à-dire de naissance ou de vieillesse, ou d'avoir été blessé à la trachée-artère, ou à certains muscles voisins, est incurable; & que par conséquent tout ce que nous allons dire de l'enrouement, ne doit s'entendre que de celui qui est passager & accidentel, & auquel on peut aisément remédier.

On a vû autrefois certains Prédicateurs & Avocats, qui étant devenus subitement enroutés, & ayant besoin de leur voix, mettoient autour de leur col, le soir en s'allant coucher, un gros écheveau de fil blanc crud, trempé en eau fraîche, & puis bien pressé & exprimé. Le lendemain ils avoient la voix claire & belle; mais comme cela ne paroît pouvoir arriver que par la répercussion de l'humeur qui causoit l'incommodité, & que toute répercussion est dangereuse, je ne conseille ce remède à personne, mais plutôt quelques-uns des suivans.

REMEDES POUR L'ENROUEMENT.

Si l'enrouement vient du froid, comme pour avoir été au serain, ou avoir humé l'air de la nuit, il faut se tenir bien chaudement, mettre des linges chauds autour du col, & tenir en même-tems en sa bouche un morceau de sucre-candi, & un morceau de bonne réglisse bien ratifiée & écorcée.

Si au contraire l'enrouement vient de chaleur, comme il arrive à ceux qui ont parlé ou crié long-tems & avec ardeur en air & par un tems chauds, il faut user de choses humectantes, comme de tablettes diatragacant froid, ou de sucre-rofat récent, se gargariser la bouche d'eau & de vin, & se baigner les jambes en eau tiède. On prétend même que sans beaucoup de façon, rien n'est meilleur en général pour désenrouer, que les tablettes diaireos, ou la réglisse, ou le sucre-rofat, ou le sucre-candi, ou le sucre-d'orge, tenus ordinairement dans la bouche, & à leur défaut de bon sucre ordinaire, qui comme tout le monde sçait, a en santé comme en maladie, la propriété de rendre la voix claire & sonore, en nettoyant le gosier, détachant & faisant cracher les phlegmes dont il peut être tapissé. On peut à même intention tant en santé qu'en maladie, en composer une eau ou tisane, en en mettant une once dans une pinte d'eau de fontaine, que l'on fera bouillir & réduire jusques au tiers; ou si on la veut encore meilleure & plus efficace, on y ajoutera deux dragmes ou gros de bonne réglisse bien ratifiée & coupée menu, & une demi-once de raisins de carême, dont on ôtera les pepins: on fera bouillir tout cela, puis l'ayant passé, on en boira chaudement à son besoin & à discrétion. La même composition est excellente pour la toux, tant des petits enfans, que des grandes personnes.

Une simple eau ou tisane de réglisse, pourra suffire à ceux qui n'auront ni sucre ni raisins.

On vante aussi comme remède de l'enrouement, & comme un moyen de rendre la voix claire, le beurre frais tenu au gosier pour l'y laisser fondre doucement, ou l'huile d'amandes douces mêlée avec du sucre d'orge & avalée doucement, ou le jaune d'un œuf crud, le plus frais pondu qu'il se pourra, pris à jeun.

Autre remède pour l'Enrouement.

Les Livres de Médecine, tant anciens que modernes, s'accordent à dire, que le blanc de baleine pris depuis un scrupule jusque à une demi-dragme ou gros, qui est le même poids, est un remède expérimenté pour l'enrouement.

Cette drogue que l'on appelle encore aujourd'hui, comme autrefois, très-mal-à-propos *sperma ceti*, sperme de baleine ou nature de baleine; ce qui cause d'abord de la répugnance & du dégoût aux simples pour en user, est suivant M. Pomet dans son histoire des Drogues, la cervelle d'une espèce de baleine, que les Basques appellent *byaris*, & ceux de S. Jean-du-Luz, *cachalot*. Cet animal, qui suivant quelques uns, est appelé baleine mâle, & des Latins *orca*, a environ cinq pieds

de long & douze de haut ; & chacune de ses dents qui sont très-propres à faire divers ouvrages , peze une livre. On fera donc défabusé que le *sperma ceti*, ou blanc de baleine , soit autre chose que la cervelle des cachalots, qui se prépare ordinairement à Bayonne & à Saint-Jean-du-Luz. Comme cette marchandise est assez de conséquence à cause de son prix , on doit la choisir en belles écailles blanches, claires & transparentes, d'une odeur fauvagine, & prendre garde qu'elle ne soit augmentée avec de la cire blanche , comme il n'arrive que trop souvent ; ce qui sera facile à connoître , tant par son odeur de cire , que parce quelle est extrêmement menue & d'un blanc matte. On prendra garde aussi que ce soit de celle qui a été faite de la cervelle de l'animal , en ce que celle qui est faite de graisse est facile à se jaunir , ce qui fait qu'il y a des blancs de baleine qui jaunissent aussitôt qu'ils sont exposés à l'air ; parce qu'en général il n'y a point de drogue qui appréhende plus l'air que le blanc de baleine : pourquoi M. Pomet recommande aux marchands, de le conserver dans des vaisseaux de verre , ou dans les barils dans lesquels il vient, les tenant bien bouchés , de peur que l'air n'y entre , & que cette drogue ne jaunisse.

Autre remède pour l'Enrouement.

Prenez des feuilles de mauves , faites les bouillir avec de l'eau , & ensuite mangez-les ainsi , ou accommodées en maniere d'épinards.

Autre remède pour désenrouer.

Faites cuire des oignons sous la cendre chaude , & les mangez avec de l'huile ou du beurre. Cette salade est très-faine à manger en tout tems pour humecter & fortifier la poitrine , & pour rendre la voix bonne & sonore ; on peut même y ajouter du sucre , auquel eas elle appaise la toux , & soulage les astmatiques.

Autre remède pour désenrouer.

Appliquez , si vous voulez , les oignons cuits comme nous venons de dire , sous la plante des pieds , avec un linge gras en vous couchant , & avalant en même tems un bouillon de lait non écrémé & bien sucré.

Autre remède pour l'Enrouement.

Broyez de l'ail avec du miel , & en mangez ; ou bien mangez des aulx crus ou cuits sous la cendre chaude ou au moins dans l'eau : une salade de l'un ou l'autre de ces derniers seroit pareillement la chose

du monde la plus excellente dont on pût user pour rechauffer l'estomac, reveiller l'appétit perdu, &c. mais sur-tout pour fortifier la voix, & la rendre belle & sonore.

Il y a des personnes qui dans l'enrouement se sont bien trouvées d'un liniment fait sous la plante des pieds avec l'ail & le fain-doux, pilés ensemble dans un mortier de fonte chaud, après s'être bien chauffé les pieds & frotté avec un linge chaud avant de faire l'onction, en se mettant au lit, & envelopant ensuite les pieds avec des linges pendant la nuit.

Autre remede pour l'Enrouement.

Mangez un poireau crûd le matin sans pain de deux jours l'un, jusqu'à ce que vous soyez guéri, qui fera dans peu.

Autre remede pour l'Enrouement, âpretez du gosier, toux seche, & lorsqu'il y a de la chaleur.

Prenez une poignée de feuilles de sureau fraîches ou séchées à l'ombre dans la saison, faites la bouillir dans une pinte d'eau de fontaine jusqu'à la diminution du tiers, mettez-y du sucre ou bien du miel purifié, puis buvez-en matin & soir un bon verre chaud.

Autre remede pour l'Enrouement.

Mettez sous la langue de la myrhe, & l'y laissez entierement fondre; ou bien jetez de l'encens, ou du benjoin, ou du son, ou des feuilles seches de l'herbe appelée *pas-d'âne*, sur de la braise dans un réchaut; mettez un entonnoir par dessus, afin de recevoir de cette fumée dans la bouche, & vous serez tôt guéri.

Autre remede pour l'Enrouement & la Toux.

Prenez une rave bouillie en eau, pressez-la, & mêlez dans ce qui en aura coulé un peu de sucre, & le buvez chaud en allant coucher.

On entend ici par rave une espece de gros navet rond, large & plat, qui fournit un aliment aussi utile & agréable, & même plus doux que le navet, dont cette rave a la vertu étant cuite. Les payfans d'Auvergne & du Limousin mangent cette rave cuite sous la cendre; on la met aussi dans la soupe, à qui elle communique un goût merveilleux.

Autre remede pour l'Enrouement & la Toux.

Prenez neuf figes, demi-once de raisins secs, demi-poignée d'hyflope, & une once de sucre-candi, & faites bouillir le tout dans quatre pintes

pintes d'eau , jusqu'à diminution du tiers ; passez-le , & y ajoutez du sucre ordinaire ce qu'il vous plaira , & en buvez.

Autre remede pour l'Enrouement & pour la toux , & difficulté de cracher lorsque l'humeur est trop subtile.

Prenez réglisse bien ratifiée une once , sucre demi-livre , eau commune une chopine ; faites cuire la réglisse dans la chopine d'eau jusqu'à la diminution d'environ moitié , coulez cela par un linge , mettez-y le sucre , & le faites cuire en consistance de syrop , duquel vous prendrez une demi-cueillerée matin & soir , & de tems en tems pendant le jour.

Autre remede contre l'Enrouement , la toux , & la difficulté de cracher lorsque l'humeur est trop crasse & gluante , comme aux astmatiques.

Prenez eau commune une pinte , miel qui soit bon une cueillerée ; mettez la pinte d'eau dans un pot bien net , ajoutez-y le miel , faites-le écumer sur le feu autant qu'il faudra , ôtant l'écume ; & quand il n'écumera plus , ôtez le pot du feu , laissez-le refroidir , & conservez cette liqueur dans une bouteille de verre , pour le boire ordinaire de toute la journée.

Il est tems de parler de nos regles de Plein-Chant.



CHAPITRE IV.

Comment s'apprend le Plein-Chant , & par où il faut commencer à l'étudier.

LE Plein-Chant s'apprend avec le secours d'un Maître , qui enseigne à son écolier les noms , figures , & différentes positions des clefs , les figures & le nom , le son & la valeur des notes.

Les figures , en les lui montrant avec le bout du doigt ou autrement.

Le nom , en les lui faisant de même toutes nommer , & prononcer les unes après les autres sans chanter.

Le son , en les lui faisant en même tems nommer & chanter , d'abord par degrés conjoints , ensuite par degrés disjoints , avec toute l'attention & l'exactitude possible , afin de pouvoir rectifier scrupuleusement & rendre justes les faux sons qu'il pourroit leur donner.

On appelle notes jointes , ou à degrés conjoints , celles qui se sui-

vent fans aucun intervalle, comme *ut, re, mi, fa, sol, la, si, ut.*

On appelle notes disjointes, ou à degrés disjoints, celles qui sont éloignées, c'est-à-dire entre lesquelles il y a quelque vuide ou intervalle, comme *ut, mi, sol, si*, où l'on voit que le *re*, le *fa*, & le *la* sont supprimés.

Nous avons dit qu'il falloit que le Maître apprît à son écolier la valeur des notes, c'est-à-dire qu'il doit lui faire distinguer celles qui forment un ton d'avec celles qui ne forment qu'un demi-ton; ce que l'on n'étudiera jamais avec fruit dans les commencemens, qu'en la présence du Maître qui les fasse chanter correctement.

Enfin le Maître doit apprendre à son écolier à chanter la lettre, c'est-à-dire à joindre au son des notes les paroles qu'on chante; ce qui se fait en substituant sur chacune, ou plusieurs desdites notes dont on quitte le nom, retenant seulement dans son idée le son, chaque syllable des paroles que l'on chante, & qui se trouvent écrites au-dessous de ces notes.

Toutes ces choses doivent se faire l'une après l'autre, pour faire quelque progrès & travailler solidement: car il est absolument nécessaire de sçavoir le nom des notes avant de les chanter, & de les chanter parfaitement & en connoître toute la valeur, avant d'y joindre les paroles en la maniere que nous venons de le montrer; à moins que de vouloir perpétuellement faire un double & triple effort d'attention & d'imagination, pour trouver tout à la fois le nom, le son & la valeur d'une note, & y faire en même tems l'application des paroles; ce qui ne produiroit jamais qu'une routine affreuse, & une confusion pitoyable dans le chant.

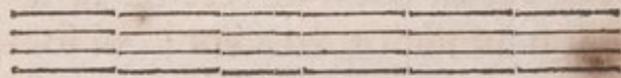
Pour apprendre donc le Plein-Chant, on commence par la gamme. Ce mot, suivant les apparences, vient de ce que anciennement & avant l'invention des sept syllables dont nous nous servons aujourd'hui pour exprimer les sept notes ou sons consécutifs du Plein-Chant, après les avoir indiquées par les sept premières lettres de l'alphabet, *a, b, c, d, e, f, g*, en montant, lorsqu'on les redoubloit en descendant, on les figuroit en caractères grecs; ce qui faisoit que le γ gamma ou *g* grec se trouvoit tout au haut de la feuille, & par ce moyen la gamme donna le nom à tout ce qui étoit au-dessous.

Quoiqu'il en soit, la gamme est comme une échelle où se posent toutes les notes, tant sur les quatre lignes que dans les espaces. Nous disons quatre lignes, parce que l'on n'en employe pas d'avantage dans le Plein-Chant; à la différence de la Musique où il y en a cinq. La raison est que dans la Musique, les voix montent plus haut & descendent plus bas; & qu'au Plein-Chant les voix n'excedent presque

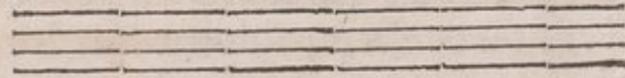
point l'octave, encore est-il très-rare que le Chant ait cette étendue.

Au reste, quand il arrive par hazard que quelque note monte plus haut, ou descend plus bas que l'étendue ordinaire de ces quatre lignes, on y ajoute un reglet par tout où il en est besoin, tant en haut qu'en bas. Voyez les exemples ci-dessous.

*Echelle ordinaire de la Gamme du
Plein-Chant.*



*Echelle de la Gamme, avec un
reglet en haut & en bas.*



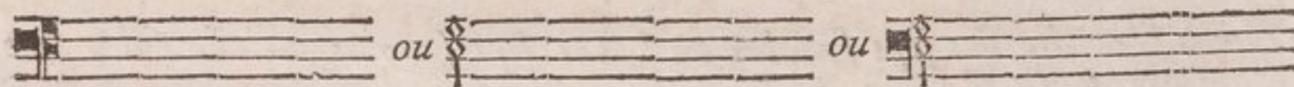
CHAPITRE V.

*Du Nombre, des Figures, Noms, & différentes positions
des Clefs du Plein-Chant.*

I Ly a deux Clefs au Plein-Chant, sçavoir la Clef d'*ut* & la Clef de *fa*, lesquelles se mettent toujours au commencement de l'échelle, sur l'une des quatre lignes ou regles, & jamais dans les espaces.

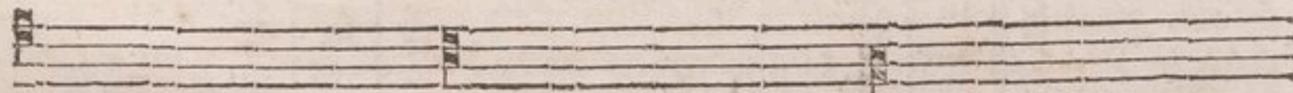
La clef de *fa* ne se pose pour l'ordinaire que sur la seconde ligne d'en haut, très-rarement sur la premiere.

Figure de la Clef de Fa, & sa position ordinaire.



La clef d'*ut* est posée tantôt sur la premiere ligne d'en haut, tantôt sur la seconde, tantôt sur la troisième, suivant que le Chant a plus ou moins d'étendue en haut ou en bas.

*Figure & position de la Clef d'Ut sur la premiere, sur la seconde, & sur
la troisième ligne.*



Ainsi quand une piece a de l'étendue en haut au-dessus de la clef, on pose la clef plus bas : quand au contraire la piece s'étend plus bas

au-deffous de la clef, on pose la clef plus haut : à quoi un chacun doit faire grande attention pour ne se pas crever & excéder en entonnant quelque pièce de chant plus haut ou plus bas que la portée de sa voix naturelle, qu'il se faut bien garder de forcer en voulant la rendre plus grosse ou plus claire; car pour chanter non-seulement avec justesse & avec mesure, mais encore avec quelque sorte d'agrément, il faut éviter toute sorte d'affectation & de contrainte, principalement cette torture choquante & risible que semblent donner à leurs corps, ceux qui marquent chaque note d'un coup de tête en la levant ou baissant, suivant que les notes haussent ou baissent; qui font des contorsions & des mouvemens extraordinaires des levres, de la langue, & du gosier, étant difficile de quitter ces mauvaises habitudes lorsqu'on les a contractées. On doit aussi prendre garde à ne se point piquer de se faire entendre plus que les autres, à ne point pousser sa voix en des endroits plus qu'en d'autres, à ne la point précipiter, à ne la point étouffer faute d'ouvrir assez la bouche, & à éviter tout ce qui peut nuire à la bonne prononciation, comme sont les coups de gosier & les aspirations.



CHAPITRE VI.

Du Nombre & des différentes Figures & especes des Notes.

IL a dans le Plein-Chant, comme dans la Musique, sept notes ou sons différens & principaux, dont tous les autres plus hauts ou plus bas ne sont que les répliques. Voyez-en les noms & l'ordre ci-deffous.

Noms & ordre des sept syllabes ou Notes de la Gamme du Plein-Chant, tant en montant qu'en descendant.

Les sept syllabes ou noms des sept Notes de la Gamme, avec l'Ut doublé tant en montant qu'en descendant.

En montant.	fi la sol fa mi re ut	En descendant.
-------------	---	----------------

En montant.	ut fi la sol fa mi re ut	En descendant.
-------------	---	----------------

Ces sept notes se posent sur & entre les quatre lignes de l'échelle de la Gamme, & se recommencent & répètent toujours à l'infini, tant en montant qu'en descendant.

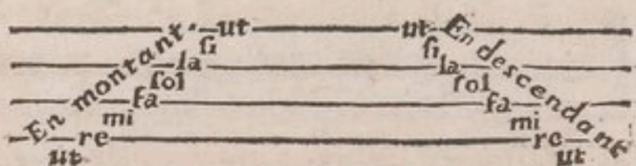
Entre ces notes, les unes forment des secondes majeures, ou pour parler plus clairement, des tons pleins, au nombre de cinq; & les autres ne font que des secondes mineures, ou demi-tons, au nombre de deux; ce qui fait en tout sept tons.

Les notes qui forment les tons pleins, sont *ut*, *re*, *fa*, *sol*, *la*.

Les notes qui forment les demi-tons, sont le *mi* & le *si*, qui doivent toujours se chanter avec un petit tremblement ou cadence.

Les sept syllables ou noms des sept Notes de la Gamme, posées perpendiculairement sur & entre les quatre Lignes de l'Echelle, avec l'ut doublé tant en montant qu'en descendant.

Position ordinaire des sept syllables ou noms des Notes de la Gamme, sur & entre les quatre Lignes de l'Echelle, avec l'ut doublé tant en montant qu'en descendant.

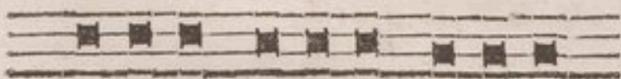


Il n'y a dans tout le Plein-Chant, du moins dans les Livres nouveaux, que deux sortes de Notes, sçavoir les longues & les breves. Les Notes longues sont faites en quarré.

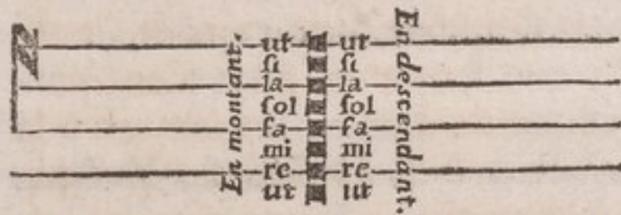
Les Notes breves sont faites en losanges: ces notes breves ne doivent se trouver que sur les syllables absolument breves de prononciation, & n'ont que la moitié de la valeur des longues; en sorte qu'il faut couler promptement sur les breves, & n'appuyer que sur les longues.

Figure des Notes quarrées appellées longues.

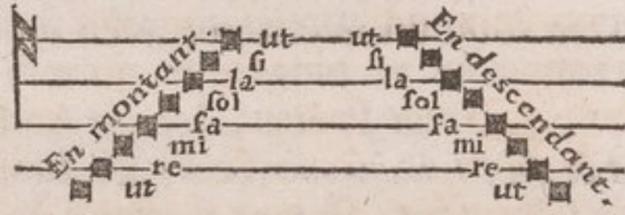
Figures des Notes en losanges, appellées breves.



Les sept Notes posées perpendiculairement sur & entre les Lignes de l'Echelle, tant en montant qu'en descendant, accompagnées de leurs syllables ou noms, en faveur des commençans, avec l'Ut doublé en haut & en bas.



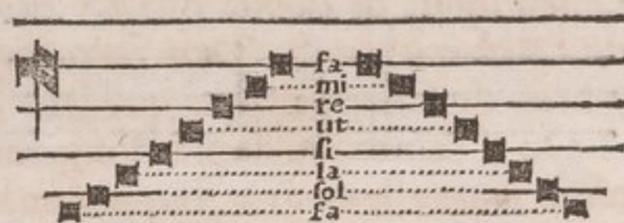
Position ordinaire des sept Notes sur & entre les quatre Lignes de l'Echelle de la Gamme du Plein-Chant, avec l'Ut doublé tant en montant qu'en descendant, & les syllables ou noms de chaque Note, en faveur des commençans.



Gamme rendue aisée par une Colonne des syllables ou noms des Notes, pour guider & remettre les commençans, tant en montant qu'en descendant.

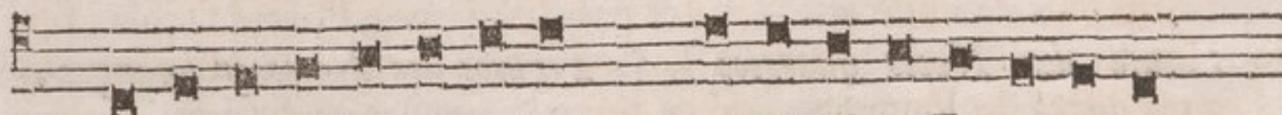


Exemple de la même Gamme par la Clef de Fa, où l'on trouvera deux reglets en bas; parce qu'il se trouve trois Notes à placer au-delà des quatre lignes de l'échelle.

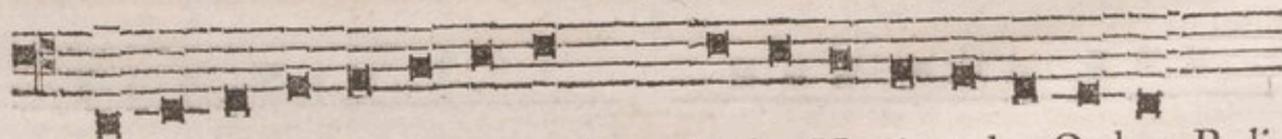


Après s'être suffisamment appliqué à connoître le nombre, les figures, les noms, & les positions des clefs & des notes dans les différens exemples simples & intelligibles que je viens d'en donner, on pourra passer aux gammes suivantes & ordinaires, qui ne sont différentes des précédentes, que parce les notes ne sont point accompagnées de leurs syllables ou noms, dont il faut commencer à sçavoir se passer, à l'exemple des petits enfans que l'on sevre.

Gamme ordinaire par la Clef d'Ut.



Gamme ordinaire par la Clef de Fa.



Il seroit honteux pour des Clercs & des Novices des Ordres Religieux, de ne pas chanter seuls & parfaitement, tant en montant qu'en

descendant, cette gamme dès le même jour, pendant que l'on remarque fréquemment que les jeunes enfans des petites écoles non-seulement n'y manquent point, pour peu qu'ils ayent de disposition, mais même ne sont pas long-tems à comprendre ce que c'est que ton, demiton, tierce majeure & tierce mineure, quarte, quinte, &c. & à en donner des exemples au-delà de l'attente de leurs Maîtres; ce qui prouve combien est fondée l'idée qu'il paroît que l'on a toujours eue de l'appétitude & de la facilité de ces petites créatures pour cette science, par préférence aux personnes âgées. Car quoique le jugement soit plus formé dans celles-ci pour comprendre les mêmes choses, l'expérience nous apprend que les organes sont plus flexibles dans ceux-là; aussi avons-nous vû plus haut, qu'aussi-tôt que les enfans pouvoient parler, S. Nisier Prêtre, depuis Archevêque de Lyon, les mettoit à la lecture & au chant de la Psalmodie; & que S. Quintien, Evêque de Clermont, fit tant d'estime de la belle voix du jeune enfant Gal, que l'ayant entendu dans un Monastere, il le tira de ce lieu & l'amena en sa Ville Episcopale, pour y être l'ornement du Chant ecclésiastique. C'est sans doute par la même raison que les Histoires des Cathédrales & des Abbayes sont pleines de monumens qui indiquent la part que les enfans ont toujours eue dans l'exécution du Chant ecclésiastique, & même qu'ils y écrivoient des Livres de Chant. Ceux de l'Abbaye de S. Tron aux Pays-Bas, écrivirent & noterent des pieces de Chant mieux que leur Maître.

On a remarqué depuis long-tems, que quoique les enfans aiment assez naturellement à fréquenter les Eglises, ils cessent d'avoir cette inclination lorsqu'ils avancent en âge, à moins qu'ils n'ayent appris à chanter: il seroit donc à souhaiter que la connoissance du Plein-Chant fût plus commune qu'elle n'est parmi les enfans; car elle les rendroit de bons paroissiens qui assisteroient à l'Office divin, & qui contribueroient à le faire célébrer avec décence: outre cela, cette connoissance les mettroit en état de s'exercer chez eux, & par conséquent de s'entretenir de chose utiles, & s'abstenir de chansons profanes qui portent la corruption dans le cœur. Les chants du Paganisme, qui étoient sur des paroles dangereuses, ont été placés il y a peut-être plus de mille ans, sur des paroles de nos Poètes sacrés, surtout les trois derniers jours de la Semaine-sainte, afin de faire oublier les restes du Paganisme de ce tems-là; & l'on s'est servi, comme on s'en sert encore, de la voix des enfans, pour toucher les cœurs des fidèles par ces chants amoureux & tendres.





C H A P I T R E VII.

Des Ligatures ou Liaisons, des Demi-notes breves, du Bémol, du Bécarre; & autres Figures ou Caractères qui se rencontrent dans le Plein-Chant.

IL est bon d'avertir ici la jeunesse peu instruite de la connoissance & de l'usage des différentes figures ou caractères qui se rencontrent dans les Livres de Chant, qu'il y a quelques pieces, principalement quelques Hymnes, telles que celle de S. Jean-Baptiste, *Ut queant laxis resonare fibris*, celle des Confesseurs, *Iste Confessor Domini sacra-tus*, & autres, où l'on trouve des Ligatures ou Liaisons, & des Demi-notes breves; d'autres comme les Lamentations de Jérémie, qui se chantent la Semaine-sainte à l'Office de Ténèbres, où il y a très-fréquemment, outre ce que nous venons de dire, un *t* marqué sur certaines notes; d'autres ou au lieu de ce *t*, il se trouve une petite étoile, ou une petite croix, sur-tout dans les Livres de Chant à l'usage des Religieuses; sur quoi il faut observer, que quant à la ligature ou liaison, elle est destinée à joindre deux notes ou même d'avantage sur une seule & même syllabe.

Quant aux demi-notes breves, elles n'ont que la moitié de la valeur des grandes notes breves; d'où il s'ensuit qu'il faut couler avec une extrême vitesse sur ces sortes de demi-notes; & se souvenir que des deux notes entre lesquelles ces demi-notes se trouvent placées, la première augmente en valeur, & la dernière diminue; c'est-à-dire qu'il faut beaucoup plus appuyer sur la note qui est avant la demi-note breve, que sur celle qui la suit. Pour ce qui est du *t* ou de la petite étoile ou croix, quand on les rencontre l'une ou l'autre placées sur quelques notes, cela avertit de faire sur toutes ces notes un tremblement ou cadence, avec cette distinction qu'elle doit être plus longue & plus brillante sur l'étoile que sur le *t* ou la †.

Figure des Ligatures ou Liaisons.

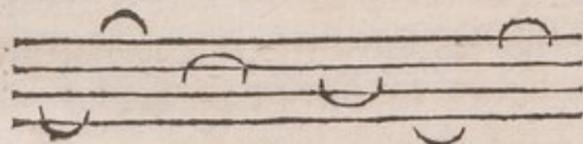
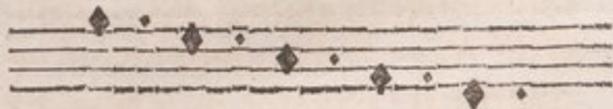


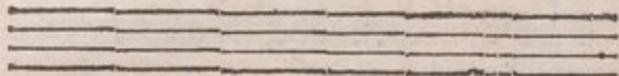
Figure des demi-Notes breves parmi les grandes Notes breves.



Signes

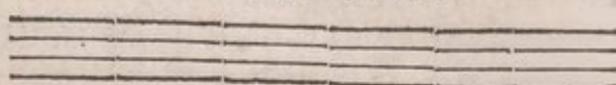
Signes ou avertissemens des Tremblemens ou Cadences qu'il faut faire sur certaines Notes.

t t t t



Autres signes ou Avertissemens des Tremblemens ou Cadences qu'il faut faire.

* * * * *



On remarquera aussi en passant, qu'il y a des Chants simples que l'on appelle syllabiques, parce qu'ils n'ont qu'une note sur chaque syllabe; telles sont plusieurs Antiennes de Feries & de Matines des Fêtes & des Communs: & d'autres plus figurés, particulièrement des Répons, lesquels ont plusieurs notes sur chaque syllabe; & cette syllabe, au moins la voyelle, se prononce en commençant la première note, & se tire en chantant les autres notes approchées, que l'on appelle liées sur une même syllabe; ce qui se comprendra facilement dans la suite par l'exercice.

Figure du Bémol.

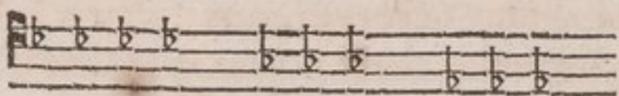
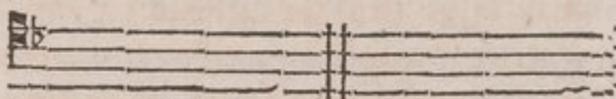


Figure des deux Lignes ou Barres perpendiculaires dont est parlé ci-dessous.



Quand il arrive que l'on rencontre sur le degré du *si* un Bémol, cela avertit que le premier *si* suivant est changé en *fa*, lequel est appelé *fa feint*; parce qu'en feignant un peu, on l'abaisse d'un demi-ton, soit en montant, soit en descendant; en sorte qu'au lieu de dire *la si*, il faut dire *la fa*, ou suivant l'usage de la plupart, *la za* sur ce degré, & ne monter qu'un demi-ton, comme de *mi* à *fa* & de *si* à *ut*, sans rien changer pour cela des notes suivantes, tant en montant qu'en descendant.

Il y a deux sortes de Bémol, l'un naturel, l'autre accidentel.

Le Bémol naturel est celui qui se trouve placé au commencement de la ligne tout auprès de la clef; ce qui avertit que toutes les notes qui se rencontrent vis-à-vis du Bémol, se changent en *fa* ou *za*.

Le Bémol accidentel est celui qui est placé au milieu d'une ligne à l'occasion d'une ou deux notes qui demandent d'être adoucies, en sorte qu'il ne sert que pour le mot seulement: mais si le Bémol se rencontre au milieu d'une ligne, & que les suivantes soient marquées d'un Bémol au commencement de la ligne, tout joignant la clef, cela avertit de chanter tout le reste de la précédente ligne par Bémol.

Que si au contraire, comme il se voit dans quelques Livres ou Chants particuliers, le Bémol se rencontre au commencement d'une ligne tout joignant la clef, & qu'au milieu de cette même ligne il se trouve deux barres ou lignes perpendiculaires ou de travers décrites ci-dessus, & que les lignes suivantes soient sans bémol au commencement, cela avertit de quitter le bémol à ces deux lignes perpendiculaires ou de travers.

Quand le *bémol* se rencontre ailleurs qu'immédiatement au-dessous de la clef d'ut, alors soit qu'il soit placé dans les espaces, soit qu'il se trouve sur quelque ligne, cela avertit que la note suivante ne doit sonner qu'un demi-ton.

Le *bémol* a quelque chose de triste; c'est pourquoi on le fait entrer souvent dans les pièces lugubres.

En suivant exactement ce que nous venons de dire touchant le *bémol*, jamais vous ne broncherez dans votre chant; ou quand il arrivera par hasard que vous manquiez, vous vous remettrez aussi-tôt avec facilité.

L'on ne voit jamais, ou du moins très-rarement, la clef de fa par *bémol*.

Figure du Bécarré.

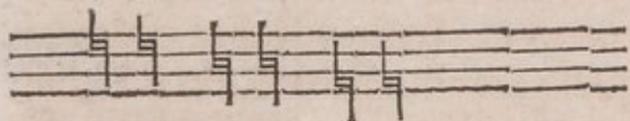
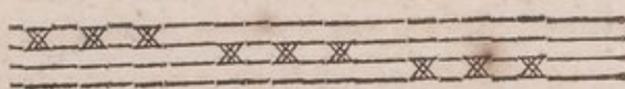


Figure du Dieze.



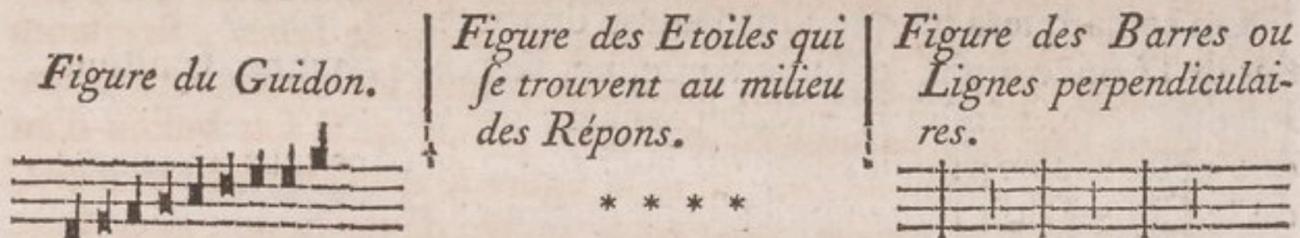
Le *Bécarré*, quand il se rencontre, sert à rendre le chant rude & perçant, faisant sonner le *mi* & le *si* dans toute leur force; & pour donner sur cela une règle générale, l'on doit tenir pour constant que toute pièce de Plein-Chant où l'on n'apperçoit point de *bémol*, se chante par *bécarré*; c'est-à-dire que pour lors toutes les notes sont chantées dans leur ton naturel & ordinaire, sans qu'il soit besoin d'en être averti par aucun *bécarré*, dont la figure se marque très-rarement, ou tout au plus au milieu, ou vers le milieu d'une ligne, pour faire changer le chant de *bémol* en *bécarré*, encore cela n'arrive-t-il jamais dans le chant bien réglé.

En quelqu'endroit donc que le *bécarré* soit placé, soit dans les espaces, soit dans les lignes, il avertit que le *mi* & le *si*, qui jusques-là ont été chantés en *bémol*, doivent hausser d'un demi-ton, c'est-à-dire reprendre leur ton plein; & pour répéter encore une fois ce que nous venons déjà de dire en termes équivalens, dans les pièces de Chant qui se chantent entières par *bémol*, le *bécarré* avertit d'interrompre l'usage du *bémol*, jusqu'à ce qu'il se rencontre un nouveau *bémol*.

J'avertis ici ceux qui étudieront le Plein-Chant, qu'ils feront bien de commencer par les pieces qui se chantent en bécarré, comme les plus aisées, après quoi ils apprendront facilement le Chant par bémol; car il ne faut que remarquer le signe du bémol qui se pose toujours sur le degré du *si* proche la clef, & dire *fa* ou *za* sur ce degré; & de-là procéder aux autres notes à l'ordinaire, c'est-à-dire sans rien changer pour cela des notes suivantes, tant en montant qu'en descendant, comme nous l'avons déjà dit.

Le Dieze vient d'un mot grec qui signifie passer ou couler quelque chose à l'étamine: il se prend ici pour un grand adoucissement, & pour la plus grande délicatesse de voix qu'il soit possible de feindre; en sorte que l'effet du dieze est d'empêcher de chanter d'un ton plein la note qui le suit, aussi bien que celle au-dessus ou au-dessous de laquelle il est marqué, mais de la faire adoucir en la chantant, comme si elle ne formoit qu'un demi-ton, parce que le dieze élève la note d'un demi-ton; ce qui se pratique fort bien en descendant, mais non pas en montant.

Les Diezes se trouvent marqués dans quelques nouveaux Livres d'Eglise, particulièrement chez les Religieuses où les Ecclésiastiques & les Religieux trouvent occasion de chanter en faisant leurs obseques, & toutes cérémonies qui permettent d'entrer dans l'intérieur; ces diezes, dis-je, sont marqués dans quelques nouveaux livres d'Eglise: mais quand même ils ne le seroient pas, cela ne devrait embarrasser personne; car on les fait naturellement, même sans y penser, & il faudroit se forcer pour ne les pas faire.



Le Guide ou Guidon est un certain petit caractère, lequel étant posé à la fin des lignes, montre le lieu & le degré où doit être située la première note de la ligne suivante.

Les Sçavans dans l'art de chanter, sont bien plus attentifs à observer la clef comme plus certaine, que les guides qui sont le plus souvent mal placés.

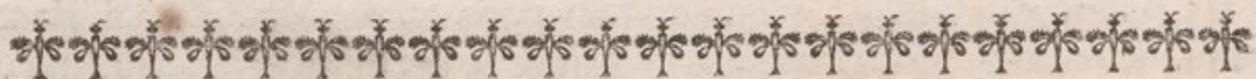
En effet, il ne faut pas plus de tems à regarder la clef qui est au commencement de la ligne; & on évite encore cet autre inconvénient, qui est que souvent on se contente de regarder le guide de la li-

gne précédente , fans regarder la clef de celle qu'on chante ; enforte qu'étant au milieu de la ligne , on ne ſçait quelle note on chante ; ce qui fait manquer beaucoup de perſonnes.

L'Etoile marquée au milieu des Répons , montre la reprise ou l'endroit où le chœur doit les reprendre ; & quand il s'en trouve deux , la premiere indique la reprise d'après le Verſet , & la ſeconde marque la reprise d'après le *Gloria Patri*.

Les Barres ou Lignes perpendiculaires ou de travers , grande & petite , que l'on rencontre ſur les lignes ou regles de Plein-Chant , ſont inſtituées pour avertir de prendre haleine , & ſe reposer tous enſemble ; avec cette diſtinction cependant , que les grandes , c'eſt-à-dire celles qui outrepaſſent , ou traversent toute la portée , pattée ou échelle des quatre lignes , ou regles du Plein-Chant , marquent un plus grand repos que les petites qui ne traversent pas entierement ces lignes. On met donc dans les livres bien réglés des barres à toutes les virgules & au ſens des paroles ; & quand le ſens des paroles eſt trop long , on en met encore à quelque ſens de la modulation du Chant : en quoi il y a deux extrêmités à éviter ; l'une d'en repandre confuſément ſur chaque mot , l'autre de n'en point mettre du tout. Les Livres de la premiere eſpèce ſont auſſi défectueux que ceux de la ſeconde ; parce que ne ſçachant où ſe reposer , & les uns prenant haleine à un endroit , & les autres à un autre , cela cauſe des diſputes ſcandaleuſes , d'où naiſſent des contre-tems , & des cacophonies inſupportables. C'eſt pourquoi il n'y a que les Compositeurs les plus experts , & les premiers maîtres dans l'art , capables d'employer exactement ces barres , & de les diſtribuer à propos.

On remarquera ici que l'Intonation de toutes & chacune des parties de l'Office divin , comme Antienne, Répons, Hymne, Cantique, Introite , &c. s'étend juſqu'à la premiere grande barre ou pauſe , & que cette même grande barre eſt auſſi marquée dans tous les endroits où le Chœur doit reprendre la fin de quelque partie de l'Office , comme des Verſets des Graduels , Alleluia , &c.



CHAPITRE VIII.

Des Tons & Demi-tons.

Nous avons dit ci-deſſus , qu'entre les ſept Notes ou ſons différens & principaux qui compoſent la Gamme , les unes forment des ſecondes majeures , & les autres ne font que des ſecondes mineu-

res, ou pour mieux parler, des tons & des demi-tons; car c'est ainsi que l'on s'explique aujourd'hui, non pas par le terme de *secondes*.

Difons donc qu'il y a dans le Plein-Chant, des Tons & Demi-tons; c'est ce qu'il faut bien ſçavoir & comprendre.

Cette différence du Ton & Demi-ton n'a à la vérité aucune marque extérieure & visible; mais elle n'en est pas moins vraie, auffi bien que la tierce dont nous remettons à parler ci-après: car par exemple *ut* n'est pas plus éloigné du *re*, que le *mi* du *fa*, ni le *sol* du *la* que le *fi* de l'*ut*; cependant du l'*ut* au *re* il y a un ton auffi bien que du *sol* au *la*; mais il n'y a qu'un demi-ton du *mi* au *fa*, & du *fi* à l'*ut*.

Au reſte, pour faciliter la connoiſſance des Tons & des Demi-tons, il n'y a qu'à bien retenir, qu'entre toutes les notes de l'octave, il y a toujours un ton, excepté deux endroits qui ſont de *mi* à *fa* & de *fi* à *ut*, où il n'y a qu'un demi-ton; c'est-à-dire, pour le rebattre encore une fois en peu de mots, qu'il y a pareille diſtance ou chemin de monter de l'*ut* au *re*, qu'à deſcendre du *re* à l'*ut*, à monter du *re* au *mi*, comme à deſcendre du *mi* au *re*; mais en montant du *mi* au *fa* ou du *fi* à l'*ut*, il faut un peu feindre; parce qu'il n'y a qu'une petite diſtance, laquelle eſt de même en deſcendant de l'*ut* au *fi* & du *fa* au *mi*; ce que chacun peut ſe rendre extrêmement ſenſible & intelligible par les exemples d'un pas, ou d'un pied, ou d'un pouce, en ſe diſant à ſoi-même: ſi par le mot de *ton* on entendoit un pas, un pied ou un pouce, conſéquemment il ne faudroit entendre par le terme de *demi-ton*, qu'un demi-pas, un demi-pied, ou un demi-pouce.

Ceci étant une fois bien entendu, on n'aura pas de peine à concevoir, que dans l'étendue d'une octave, comme de l'*ut* en bas, juſqu'à l'*ut* en haut, il y a cinq Tons & deux Demi-tons, dont nous nous aſſurerons mieux en les comptant tous l'un après l'autre. Ainſi il y a en montant,

De l'*ut* au *re*, un ton.
 Du *re* au *mi*, un ton.
 Du *mi* au *fa*, un demi-ton.
 Du *fa* au *sol*, un ton.
 Du *sol* au *la*, un ton.
 Du *la* au *fi*, un ton.
 Du *fi* à l'*ut*, un demi-ton.

Par la même raiſon, il y a en deſcendant;

De l'*ut* au *fi*, un demi-ton.
 Du *fi* au *la*, un ton.
 Du *la* au *sol*, un ton.

Du *sol* au *fa* , un ton.
 Du *fa* au *mi* , un demi-ton.
 Du *mi* au *re* , un ton.
 Du *re* à l'*ut* , un ton.

L'on voit par ces exemples , que comme nous l'avons déjà dit plus haut , il y a un Ton dans tous les espaces d'une octave , excepté de *mi* à *fa* & de *si* à *ut* , où il n'y a qu'un demi-ton. L'on voit aussi , sans qu'il soit besoin de le dire , que comme il n'y a que demi-ton de *mi* à *fa* & de *si* à *ut* en montant , ainsi il n'y a pas d'avantage de *fa* à *mi* & d'*ut* à *si* en descendant ; puisque dans une ligne ou une regle , l'espace est égal entre les deux extrémités , de quelque côté que l'on commence.



CHAPITRE IX.

Des six intervalles du Plein-Chant , & principalement de la Tierce Majeure & Mineure.

IL y a dans le Plein-Chant six intervalles , sçavoir , la tierce , la quarte , la quinte , la sixième , la septième , & l'octave : mais il faut remarquer que la septième n'est jamais en usage , la sixième & l'octave très-rarement ; desorte qu'à proprement parler , il n'y en a que trois qui composent tout le Plein-Chant , qui seroit absolument fade & insipide sans cette variété d'intervalles , qui ne se suivent pas toujours les uns après les autres selon leur rang , comme 1 , 2 , 3 , mais sont tellement mêlés dans le Plein-Chant & dans la Musique , que l'on n'y garde d'autre ordre que le bon goût , & le génie du Compositeur. Une pièce par exemple commencera quelquefois par une quinte , ensuite une tierce , une seconde , une quarte , une sixième , &c. comme il est aisé de le remarquer dans les Livres.

L'appréhension où je suis que les termes de *tierces* , *quartes* , *quintes* , &c. n'embarrassent ou ne rebutent même entièrement les commençans , si je ne les leur explique plus nettement pour les leur faire comprendre , & distinguer sans peine en toute occasion , me fait croire qu'il est à propos d'entrer sur cela dans le plus grand détail , en leur marquant ici qu'on reconnoît ces tierces , quartes , quintes , &c. par les degrés qu'elles occupent ou contiennent. La tierce par exemple en occupe trois , sçavoir , *ut mi* , & le *re* supposé entre les deux. La quarte en occupe quatre , sçavoir , *ut fa* & *re mi* supposés entre

les deux éloignées. La quinte en contient cinq, sçavoir, *ut sol & re mi fa* supposés entre les deux extrêmes. La sixième en contient six *ut la, & re mi fa sol* supposés entre deux. La septième en occupe sept, sçavoir, *ut si, & re mi fa sol la* qui peuvent être situées entre. L'octave en occupe huit, sçavoir, l'*ut* en bas & l'*ut* en haut, avec *re mi fa sol la si* entre les deux.

Quand les plus grands intervalles, comme de quarte ou de quinte, paroissent difficiles à faire tout d'un coup, sur-tout aux commençans, il faut dire & prononcer avec les deux notes extrêmes, c'est-à-dire la première & la dernière, toutes celles qui peuvent être situées entr'elles & qui y sont supposées, puis retenant dans son idée les sons de ces deux notes extrêmes ou éloignées, autrement première & dernière, les reprendre tout d'un coup & prononcer aussi-tôt seules. Par exemple, s'il y a une quinte en montant, comme du *re* au *la*, il faut dire *re mi fa sol la*, & aussi-tôt prononcer *re la*, ce qui s'appelle *solfier*.

Il faut avouer que la sixième, que nous avons dit n'être gueres d'usage, n'est pas aisée à faire comme l'on dit sur le champ, il faut donc prononcer les notes qui sont entre les deux extrêmes, & faire ensuite cette sixième qui à la vérité est difficile, quand on la présente toute seule, mais qui devient très-aisée dans la suite d'une pièce; parce que le Chant y porte naturellement.

Venons aux tierces, & disons que comme il y a deux sortes de secondes, l'une majeure ou ton, & l'autre mineure ou demi-ton, ainsi il y a deux sortes de tierces, dont l'une est majeure & l'autre mineure, à la différence de la quarte, de la quinte, & de l'octave qui sont toujours égales.

La tierce majeure contient deux tons pleins.

La tierce mineure ne contient qu'un ton & demi.

Dans l'étendue d'une octave d'*ut* en bas, jusques à *ut* en haut: il y a trois tierces majeures & trois tierces mineures. Par exemple il y a en montant,

De l'*ut* au *mi*, une tierce majeure.

Du *re* au *fa*, une tierce mineure.

Du *mi* au *sol*, une tierce mineure.

Du *fa* au *la*, une tierce majeure.

Du *sol* au *si*, une tierce majeure.

Du *la* à l'*ut*, une tierce mineure.

Par la même raison, dans l'étendue d'une octave d'*ut* en haut, jusques à l'*ut* en bas, il y a trois tierces majeures, & trois mineures. Par exemple il y a en descendant,

De *l'ut* au *la*, une tierce mineure.
 Du *si* au *sol*, une tierce majeure.
 Du *la* au *fa*, une tierce majeure.
 Du *sol* au *mi*, une tierce mineure.
 Du *fa* au *re*, une tierce mineure.
 Du *mi* à *l'ut*, une tierce majeure.

Dans l'étendue d'une octave de *re* en bas, jusques à *re* en haut, il y a quatre tierces mineures, & deux majeures. Par exemple il y a en montant,

De *re* à *fa*, une tierce mineure.
 De *mi* à *sol*, une tierce mineure.
 Du *fa* au *la*, une tierce majeure.
 Du *sol* au *si*, une tierce majeure.
 Du *la* à *l'ut*, une tierce mineure.
 Du *si* au *re*, une tierce mineure.

Par la même raison, dans l'étendue d'une octave de *re* en haut, jusques au *re* en bas, il y a quatre tierces mineures, & deux majeures. Par exemple il y a en descendant,

Du *re* au *si*, une tierce mineure.
 De *l'ut* au *la*, une tierce mineure.
 Du *si* au *sol*, une tierce majeure.
 Du *la* au *fa*, une tierce majeure.
 Du *sol* au *mi*, une tierce mineure.
 Du *fa* au *re*, une tierce mineure.

Il est à remarquer, qu'il y a deux manieres de composer & de chanter, l'une par tierce mineure, & l'autre par tierce majeure: toutes les pieces de Plein-Chant se réduisent-là: les Compositeurs s'en servent à leur choix, selon leur génie, & conformément à la lettre qui inspire la joye ou la tristesse.

Si l'on a dit plus haut qu'il falloit bien concevoir la différence d'un ton, & d'un demi-ton; il est encore d'une plus grande conséquence de sçavoir bien distinguer les tierces majeures, d'avec les mineures pour ne point s'y tromper; & il est constant que le défaut de cette connoissance est la source la plus ordinaire des confusions qui arrivent dans un Chœur.

En un mot, pour sçavoir bien le Plein-Chant, il faut pouvoir dire sur le champ & sans hésiter: de cette note à celle-ci, il y a un ton ou un demi-ton; de celle-ci à celle-là, il y a une tierce majeure ou mineure: ici est une quarte ou une quinte, &c. le tout sans y faire qu'une fort légère attention.



C H A P I T R E X.

Des Tons des Pseaumes, & des Pieces de Chant, Introïtes, Offertoires, Communions, Antiennes, Répons, &c.

IL faut observer que comme il y a huit tons différens pour chanter les Pseaumes, de même aussi toutes les pieces de Plein-Chant, comme Introïtes, Offertoires, Communions, Antiennes, Répons, &c. sont d'un certain ton, comme il est marqué dans les Livres nouveaux, où l'on voit un chiffre à la fin de chaque piece, pour donner à entendre de quel ton elle est. Ceux qui sçavent le fond du Chant, n'ont pas besoin de ce chiffre pour se régler; car quand on est une fois instruit que tous les tons ont leur finale, leur médiate & leur dominante, pour connoître aisément de quel ton est une piece de Chant telle qu'elle puisse être, il n'est question que de regarder la dominante & la finale.

Ce que l'on appelle *finale*, est la note qui finit la piece.

La *médiate* est une note qui se remarque entre la finale & la dominante. Cette note médiate est si palpable dans le *fa* du premier, & dans le *la* du cinquième ton, qu'il n'est pas besoin d'en dire davantage pour apprendre à la connoître, afin de s'arrêter plus utilement aux deux notes essentielles; c'est-à-dire, à la finale que nous venons de définir, & à la dominante: Cette *dominante* est de toutes les notes de la piece, celle qui y étant le plus souvent répétée, semble dominer & commander toute la piece, & non pas la plus haute, comme on pourroit se le figurer; c'est ce qu'il faut bien remarquer.

Il est aisé de le connoître dans le chant des Pseaumes, où les voix se font bien plus entendre sur cette note dominante, que sur tout le reste. Par exemple, lorsqu'on chante un Pseaume du premier ton, le *la* qui est une quinte plus haut que la finale, est la note qui domine le plus dans les voix: il en est de même des autres tons, où les dominantes se font sentir davantage.

Si par hazard il se rencontre quelques pièces de Chant si hétéroclites, que l'on ait peine à juger de leur véritable ton, en ce cas, outre l'observation de la finale & de la dominante, il faut aussi prendre garde à la différence des clefs, & à leurs différentes positions: c'est le seul moyen non-seulement de ne se point tromper, mais encore de trouver toujours aisément & au juste le ton que l'on cherche.

Il y a autant de finales & de dominantes, que de tons.

Il y a huit tons; par conséquent il y a huit finales, & huit dominantes.

La finale du premier ton est le *re*, la dominante est le *la* à la quinte de la finale.

La finale du second ton est aussi un *re*, & la dominante est *fa* à la tierce mineure de la finale.

La finale du troisième ton est un *mi*, & la dominante est l'*ut*, une sixième plus haut.

La finale du quatrième ton est le *mi*, comme le troisième; mais la dominante est le *la* à la quarte de la finale.

La finale du cinquième ton est un *fa*, & la dominante un *ut* à la quinte de la finale.

La finale du sixième ton est un *fa*, la dominante est un *la* à la tierce de la finale.

La finale du septième ton est un *sol*, & la dominante est un *re* à la quinte de la finale.

La finale du huitième & dernier ton est *sol*, la dominante est *ut* à la quarte de la finale.

Il faut sçavoir que le premier ton, le second, le troisième, & le quatrième, procedent par tierces mineures; que le cinquième ton, le sixième, le septième & le huitième, procedent par tierces majeures.

Il est aussi à remarquer que dans tous ces huit tons, les uns ont leur étendue en bas, & les autres l'ont en haut; ce qu'il faut bien sçavoir.

Les tons impairs, c'est-à-dire, le premier, le troisième, le cinquième, & le septième, ont leur étendue en haut.

Les autres, comme le second, le quatrième, le sixième & le huitième, ont leur étendue en bas.

Pour soulager votre mémoire, vous n'aurez qu'à apprendre par cœur les deux vers suivans.

F. D.	F. D.	F. D.	F. D.
1	2	3	4
Pri. re	la : sec. re	fa : ter. mi	ut : quart. quoque mi la:
F. D.	F. D.	F. D.	F. D.
5	6	7	8
Quint. fa	ut : sex. fa	la : sept. sol	re : oët. dato sol ut.

Comme ces vers sont en latin, on prévient ceux qui ne le sçavent pas, que ces syllabes *pri. sec. ter. quart. quint. sex. sept. oët.* sont des abréviations des mots *primus, secundus, tertius, quartus, quintus, sextus, septimus, oëtavus*, qui signifient en françois, premier, second, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième & huitième; enforte que *pri. re* & la lettre *F* au dessus, & *la* avec un *D* pareille-

ment au-deffus, veut dire, que le premier a pour finale un *re*, & pour dominante un *la*, & ainsi de tous les autres. Ces mots *quoque*, qui signifie aussi ou pareillement, & *dato* qui vient du verbe *dare, do, donner*, accorder, ne doivent point les embarrasser, n'ayant été mis que pour la liaison & mesure des vers.

Cet avertissement, & les chiffres que l'on a pris soin de placer au-deffus de chaque syllabe, *pri. sec.* & les suivantes, pour annoncer qu'elles veulent dire, premier, second, &c. ne laissent plus d'obscurité dans les termes.

Pour bien entonner les Pseaumes sur leurs différens tons, il faut observer que le premier & le sixième ton commencent tous deux de même par les trois notes suivantes, *fa, sol, la.*

Le troisième & le huitième ton pareillement commencent par *sol, la, ut.*

Le second commence par *ut, re, fa.*

Le quatrième ton commence ainsi : *la, sol, la.*

Le cinquième ton, *fa, la, ut.*

Enfin, le septième ton par les notes : *ut, si, ut, re.*

En retenant bien le commencement de chaque intonation des Pseaumes, vous aurez une grande facilité à en trouver la fin, & vous parviendrez à les entonner tous en maître, & non en petit écolier timide, tremblant & déconcerté, dont toute l'adresse & la ressource est de feuilleter à chaque Pseaume ou Cantique la fin du livre, pour attraper au vol & au hasard son ton & sa modulation.

Mais afin que vous puissiez avoir encore plus de facilité à entonner les Pseaumes en maître, pour soulager votre mémoire, vous n'aurez qu'à apprendre & retenir par cœur les quatre vers suivans, qui renferment le précis de tout ce que nous venons de dire sur l'intonation des Pseaumes, & n'en font que la répétition.

¹ *Primus* ⁶ *cum, sexto, fa, sol, la, semper habeto.*

³ *Ternus* & ⁸ *octavus sol, la, ut : ut, re, fa, secundus.* ²

La, sol, la, quartus : fa, la, ut, quintus habebit. ⁴ ⁵

⁷ *Septimus ut, si, ut, re : Cunctos sic incipe cantus.*

Ces vers ne doivent pas plus embarrasser ceux qui ne sçavent pas le latin, que les précédens, n'y ayant que les seuls chiffres à regarder pour les expliquer & comprendre ; parce que tous les autres mots latins ne sont pareillement que pour la liaison & mesure des vers.

J'oublois de prévenir ici les jeunes gens, que les six lettres qui se rencontrent dans les anciens Antiphoniers à la suite de chaque Antienne *æ u o u a e*, sont un abrégé de *ſæ-cu-lo-rum-a-men*, & ſervent à indiquer la terminaiſon de chaque Pſeume ſur chaque Antienne.

Voilà toutes les regles que je me ſuis propoſé de donner aux jeunes Eccléſiaſtiques & Religieux, & à tous ceux à qui la divine bonté inſpirera quelque zele pour ſa gloire, & quelqu'amour pour ſon ſervice. Tant les uns que les autres doivent ſ'appliquer à les ſçavoir, & à les pratiquer avec exactitude; & pour y procéder avec ordre, après avoir chanté pluſieurs fois entierement & bien avec leur maître les octaves ci-jointes, qui contiennent les premiers élémens du Chant, c'eſt-à-dire, les huit notes de la Gamme, tant en montant qu'en deſcendant, ils paſſeront ſucceſſivement aux doubles, aux tierces, &c. qu'ils chanteront auſſi entierement, tant en montant qu'en deſcendant, afin que les différens ſons de ces notes ſ'inſinuent tellement dans leur imagination, qu'ils puiſſent acquérir l'habitude certaine, & même naturelle de les chanter ſeuls ſans maître, avec toute la facilité & juſteſſe poſſible; enſuite ils viendront aux autres exemples de Chant qui les ſuivent, & ſ'exerceront ſouvent à *ſolfier*; je veux toujours dire à former les différens ſons des notes, ſuivant leur différente poſition, tant à degrés conjoints, qu'à degrés diſ-joints; ce qui leur formera tellement la voix, qu'ils ſe trouveront bien-tôt en état de commencer à marier la parole avec la note, en choiſiſſant d'abord quelques pieces de Chant, faciles dans les Livres de Plein-Chant Romain, ou tel autre qu'ils pourront avoir en leur diſpoſition, en commençant par l'Antiphonaire, comme plus aiſé que le Graduel; puis ils prendront l'eſſor en toutes fortes d'endroits à livre ouvert: mais ils doivent bien prendre garde de ſe trop preſſer d'en venir là; car comme je l'ai déjà marqué ci-devant, ils ne ſçauront jamais leur Chant, ſ'ils veulent joindre la parole aux notes avant que d'en être bien ſûrs, c'eſt-à-dire, de les connoître & ſçavoir chanter parfaitement. Pourquoi, ſans préjudice à ce que je viens de dire ſur ce ſujet, je ſuis d'avis qu'après & outre les exemples ci-joints, ils ſ'exercent encore long-tems ſur la note ſeulement dans les Livres d'Egliſe, en commençant comme je viens de le dire par l'Antiphonier; & quand ils ſeront venus au point de ſçavoir *ſolfier* & entonner parfaitement les notes, pour lors ils feront l'application des paroles, avec le ſecours du maître dans des livres bien réglés; ce qui aura infailliblement un tel succès, qu'après peu de tems d'un ſemblable exercice, ils auront honte d'avoir trouvé la moindre difficulté dans ce qui leur paroifſoit le plus difficile, & l'étoit effectivement.

Comme l'exercice tant de ceux qui apprennent, que de ceux qui enseignent le Plein-Chant, tient quelque chose de l'Office divin, & y a un rapport tout particulier; je me suis appliqué tant que j'ai pu à choisir tout ce que j'ai crû de plus capable d'entretenir & d'augmenter en eux cette idée & cette persuasion singulièrement par la plupart des Antiennes qui étant comme autant d'Oraisons jaculatoires, peuvent beaucoup contribuer à ranimer en tous ceux qui les chanteront, les sentimens de piété les plus tendres & les plus vifs dont le cœur d'un véritable Ecclésiastique & Religieux doit toujours être pénétré, & à réveiller l'attention continuelle qu'ils doivent avoir à traiter dignement les choses saintes, & tout ce qui y a rapport. Les jeunes Ecclésiastiques, les Novices & les jeunes Profès des Ordres Religieux, se ressouvenant donc sans cesse qu'ils sont obligés de faire sur la terre ce que les Anges font dans le Ciel, & de commencer à bien faire dans le tems, ce qu'ils doivent pratiquer durant toute l'éternité, s'étudiront à avoir un grand zèle pour s'exercer avec plaisir à apprendre le Plein-Chant, comme une chose sans laquelle ils ne peuvent, comme nous l'avons déjà dit, s'acquitter de leur employ, qui est le prélude des joies de la sainte Sion & de la Jérusalem céleste, & un exercice dans lequel on ne fait plus ses propres affaires, comme dans la plupart des autres exercices de la vie, mais l'ouvrage & l'affaire de Dieu. Ainsi outre un maintien vraiment ecclésiastique & religieux dans la posture du corps & dans le silence, quand ils tomberont par hazard sur quelqu'Antienne, Répons, ou autre exemple de Chant, qui exprime quelque Priere de l'Eglise, ou qui contienne quelque chose de dévot, ils en prendront occasion d'élever leur cœur & leur esprit à Dieu, & d'y conformer intérieurement leurs affections; puisqu'en effet les efforts qu'ils font en s'exerçant de la sorte, sont les essais du Service divin, & comme les préludes des louanges qu'ils doivent le plus souvent rendre à Dieu le moment d'après.

Je ne puis trop leur répéter encore de bien remarquer la position des clefs, & si elles ne sont point accompagnées de bémol, afin de ne s'y pas tromper, & d'observer les regles prescrites ci-dessus. Je les avertis en même-tems de prendre garde sur-tout de ne point forcer leur voix, & de bien ménager leur haleine; car la propreté du Chant dépend beaucoup de cela, aussi bien que de l'oreille, c'est-à-dire de l'attention qu'ils doivent avoir aux différens sons que leur voix formera, pour les rectifier en cas qu'ils y aient manqué en quelque chose.

Enfin, l'Ecclésiastique & le Prophète Isaïe vont couronner mon ouvrage, en me fournissant les expressions des dernières instances qui me restent à faire à ces jeunes gens.



» Ecoutez-moi donc , ô germes divins , & portez des fruits comme
 » des rosiers plantés sur le bord des eaux. Repandez une agréable odeur
 » comme le liban : portez des fleurs comme le lys : jetez une odeur
 » douce : poussez des branches de grace: chantez des cantiques, & bé-
 » nissez le Seigneur dans ses ouvrages : relevez son Nom par de ma-
 » gnifiques éloges : louez-le par les paroles de vos lèvres, par le chant
 » de vos cantiques , & par le son de vos harpes. *ECCLÉS. 39.*

» Car comme la terre fait germer la semence, & comme un jardin
 » fait pousser ce qu'on y a planté, ainsi, s'il plaît au Seigneur de bénir
 » mon petit travail, & de récompenser votre docilité en se servant de
 » vous pour faire germer sa justice & fleurir sa louange aux yeux de
 » toutes les nations, je ne puis manquer de me réjouir en lui, ni mon
 » ame d'être ravie d'allégresse ; parce que me croyant alors revêtu des
 » vêtemens du salut, & paré des ornemens de la justice, je me regar-
 » derai comme un époux qui a la couronne sur la tête, & comme une
 » épouse parée de toutes ses pierreries. *ISAÏE. 61.*

*Oaudite me divini fructus, & quasi rosa plantata super rivos aquarum
 fructificate. Quasi libanus odorem suavitatis habete: florete flores quasi lilium,
 & date odorem, & frondete in gratiam, & collaudate canticum, & benedicite
 Dominum in operibus suis: date nomini ejus magnificentiam, & confitemi-
 ni illi in voce labiorum vestrorum, & in canticis labiorum & citharis. EC-
 CLÉSIAST. 39.*

*Sicut enim terra profert germen suum, & sicut hortus semen suum germi-
 nat, sic Dominus Deus germinabit justitiam & laudem coram universis gen-
 tibus. Gaudens gaudebo in Domino & exultabit anima mea in Deo meo,
 quia induit me vestimentis salutis, & indumento justitiæ circumdedit me,
 quasi sponsum decoratum coronâ, & quasi sponsam ornatam monilibus
 suis. ISAÏÆ. 61.*

Venons maintenant aux Exemples.



EXEMPLES

DE TOUTES

LES PIÈCES DE CHANT

PROPRES A S'EXERCER,

TANT SUR LA NOTE,

QUE SUR LA LETTRE.

THE
MUSIC
OF
THE
MIDDLE
AGES
BY
J. A. ALEXANDER
LONDON
AND
NEW YORK
IN
WESTMINSTER
AND
NEW YORK
AND
NEW YORK



CHAPITRE XI.

Exemples d'Octaves, Doubles, Tierces, &c. Préludes de Chant. Tons des Pieces de Chant & des Pseaumes. Exemples de Demi-notes breves, Ligatures, Dieze, & Tremblemens.

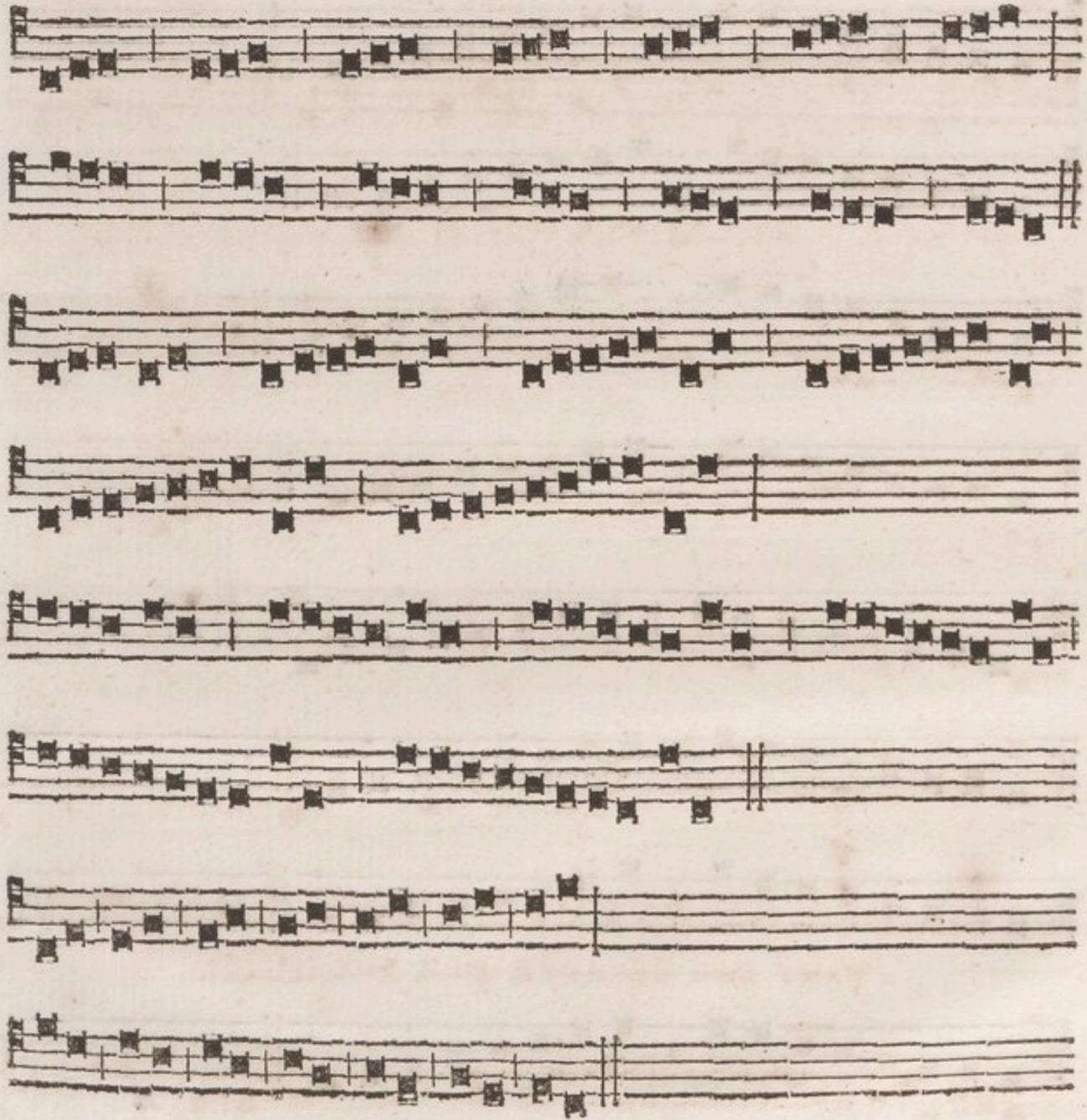
OCTAVES.

A

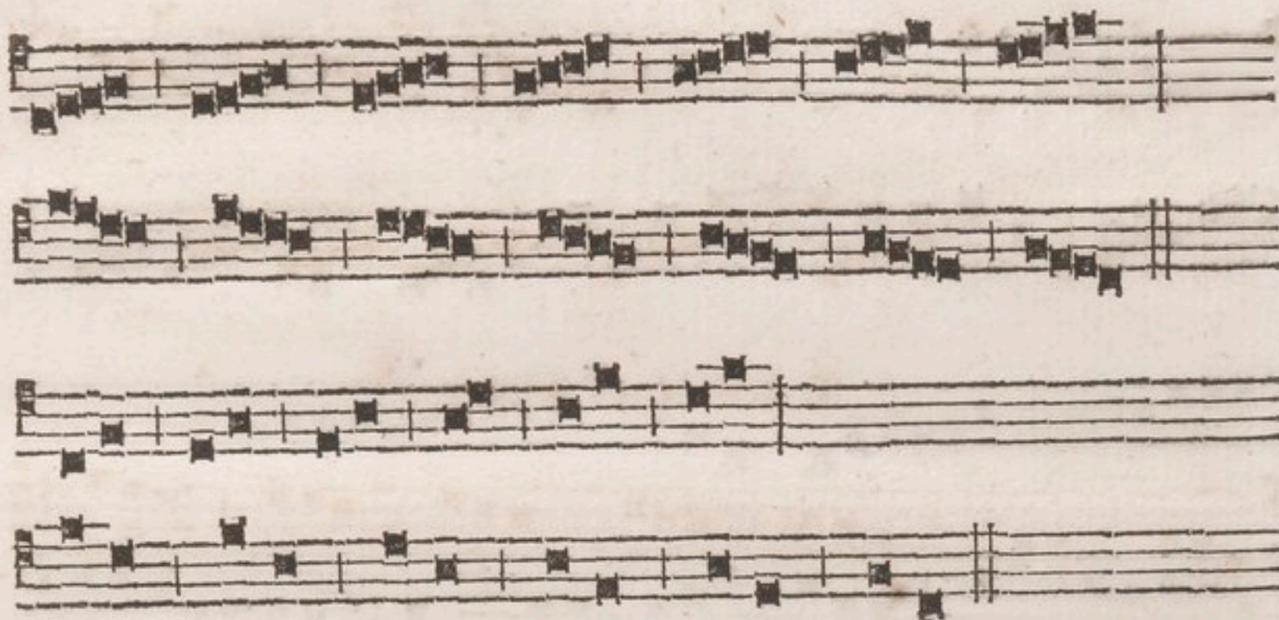
DOUBLES.



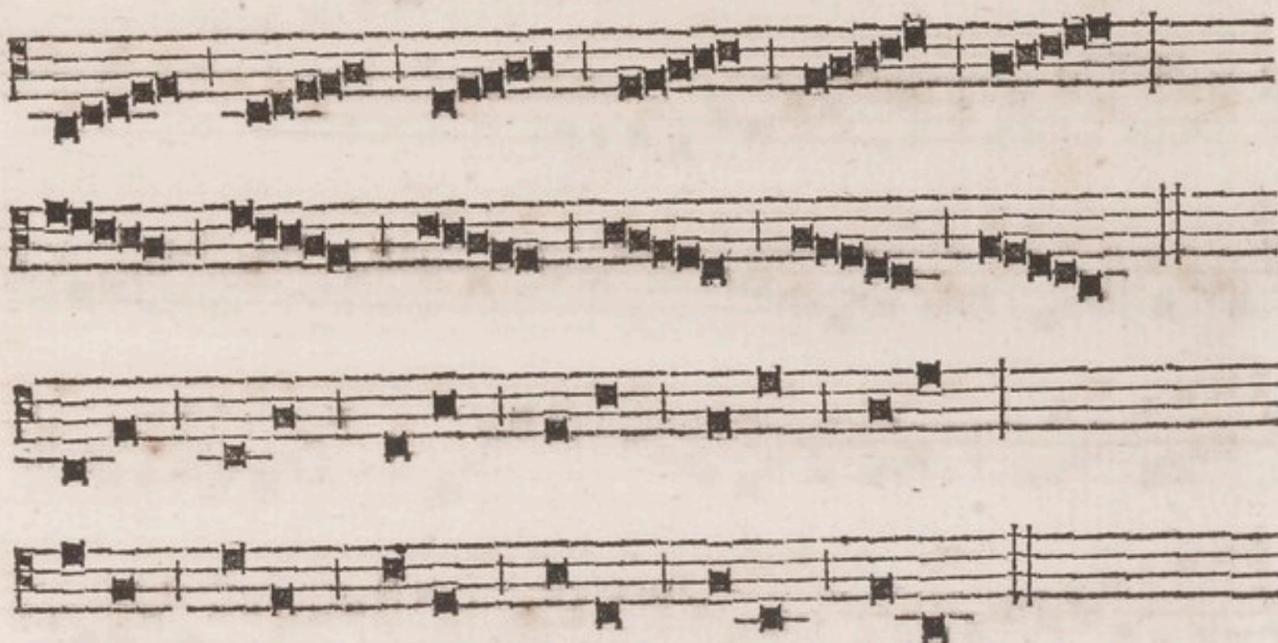
TIERCES.



QUARTES.



QUINTES.



PRÉLUDES OU EXEMPLES D'UN CHANT SUIVI,
TANT PAR BÉCARRE QUE PAR BÉMOL.



This page contains 12 staves of musical notation. Each staff consists of two five-line systems. The notes are represented by small black squares, and the music is organized into measures by vertical bar lines. The notation is a form of square-note music, characteristic of early printed music. The page is numbered 'ju' in the top left and has the title 'L'ART DE CHANTER' centered at the top.

LE PLEIN-CHANT.

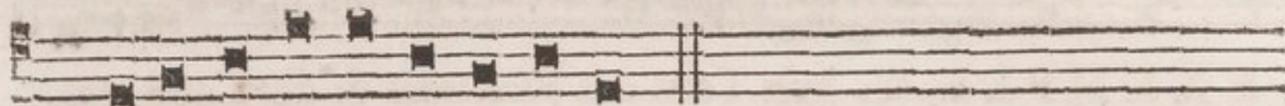
v

This page contains 13 staves of musical notation. Each staff consists of two five-line systems. The notes are represented by small black squares, and the music is organized into measures by vertical bar lines. The notation is a form of square notation, characteristic of early printed music. The piece concludes with a double bar line at the end of the 13th staff.

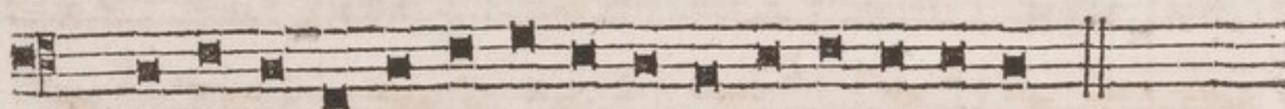
A.ij

EXEMPLES COURTS DES TONS
 QUI regardent toutes les Pièces de Chant, en commençant par le
 premier Ton, qui regarde généralement les Introïtes, Offertoires,
 Communions, Antiennes, Répons, &c.

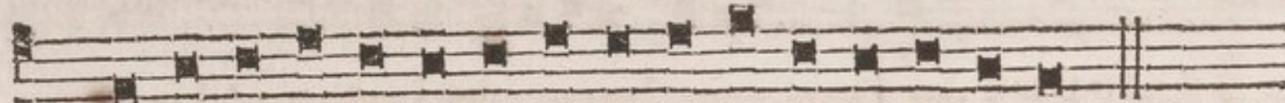
PREMIER TON.



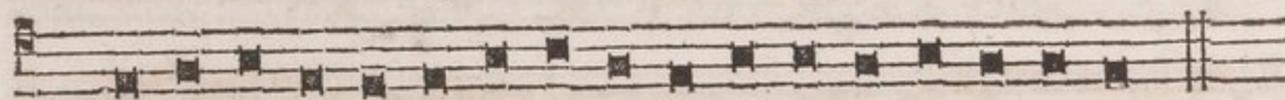
SECOND TON.



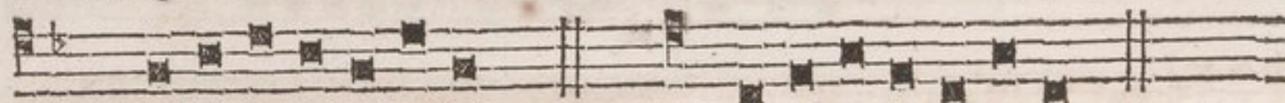
TROISIEME TON.



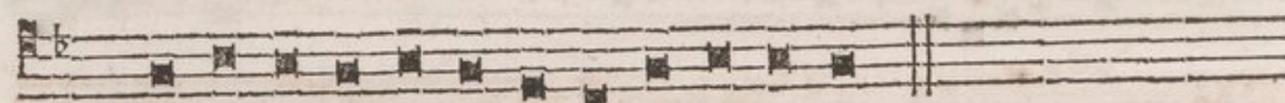
QUATRIEME TON.



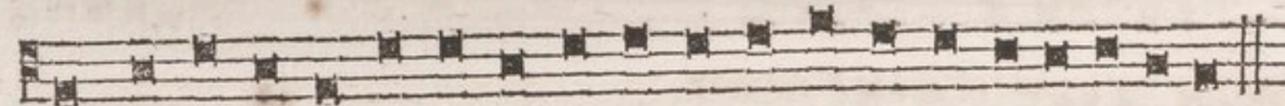
CINQUIEME TON; ou sans Bémol.



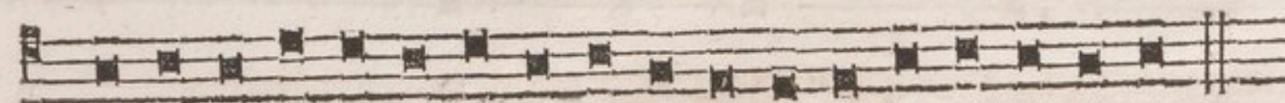
SIXIEME TON.



SEPTIEME TON.

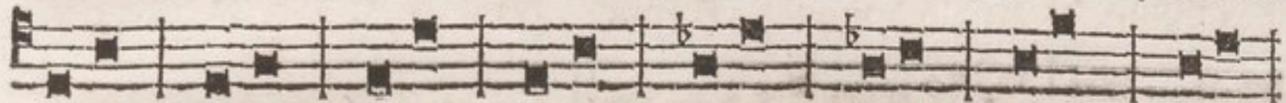


HUITIEME TON.



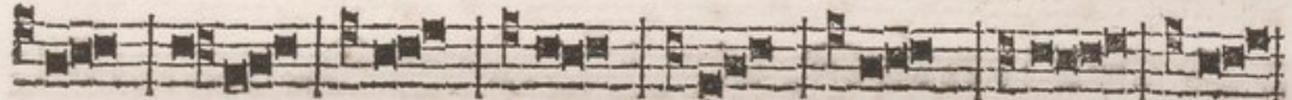
EXEMPLE plus court, où on ne marque que la finale & la dominante des Tons de chaque Pièce de Chant.

1. ton. | 2. ton. | 3. ton. | 4. ton. | 5. ton. | 6. ton. | 7. ton. | 8. ton.



EXEMPLE des huit Tons des Pseaumes & des Cantiques.

1. ton. | 2. ton. | 3. ton. | 4. ton. | 5. ton. | 6. ton. | 7. ton. | 8. ton.



EXEMPLES des Demi-notes breves, des Liaisons ou Ligatures, du Dieze, & des Tremblemens ou Cadences.



Ten staves of musical notation, each containing square notes and various ornaments such as asterisks, crosses, and slurs. The notation is arranged in a single column on the page.





CHAPITRE XII.

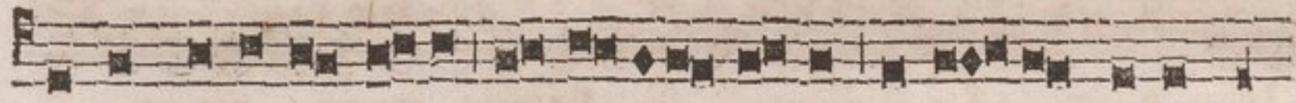
Recueil choisi de quelques Antiennes en forme d'exhortations d'une agréable variété & tendre dévotion, pour servir à exercer les Novices dans l'Art de chanter, d'abord sur la note seulement, & ensuite sur la lettre; en faveur de ceux qui n'ont pas de Livres en leur disposition.

En premier lieu le Maître, après des témoignages de paix & de bénédiction, déclare ici à ses Novices, qu'il va chanter, & demander à Dieu les graces qui leur sont nécessaires.

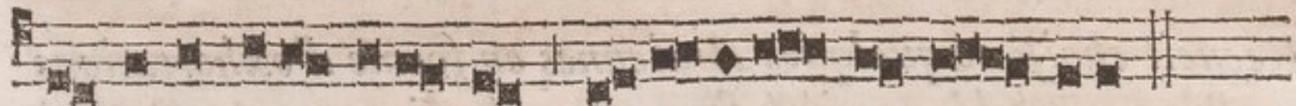
E Lectis se- cun- dum præsci- en- ti- am De- i pa-
 tris, in sancti- fi- ca- ti- o- nem Spi- ri- tus, in o- be- di- en-
 ti- am & af- per- fi- o- nem sangui- nis Je- su Christi,
 gra- ti- a, & pax. 4. ton.

E- go sum, e- go sum, qui Do- mi- no ca- nam,
 psal- lam Domino De- o Is- ra- el. Al- le- lu- ya. 1. ton.

A- da- pe- ri- at Dominus cor vestrum in le- ge sua,



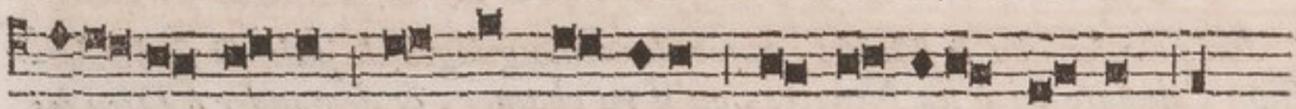
& in præceptis suis, & faciat pacem in diebus vestris:



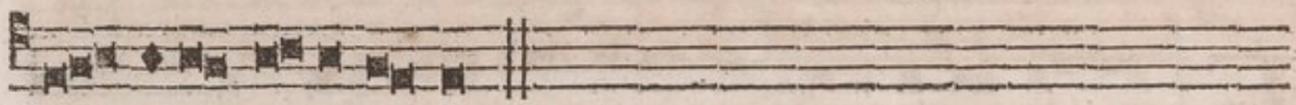
concedat vobis salutem, & redimat vos à malis. 2.



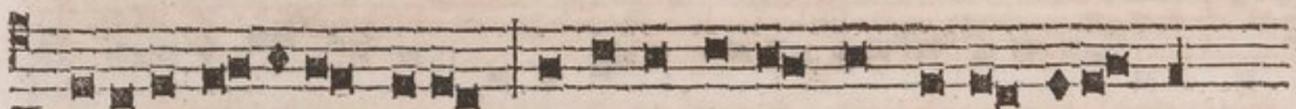
Exaudiat Dominus orationes vestras, & reconcili-



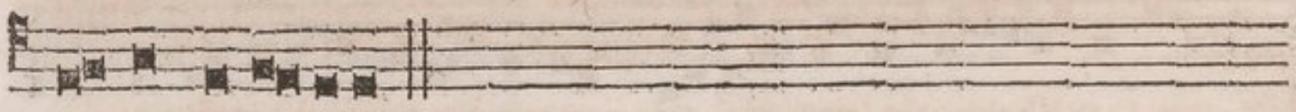
lietur vobis; nec vos deferat in tempore malo.



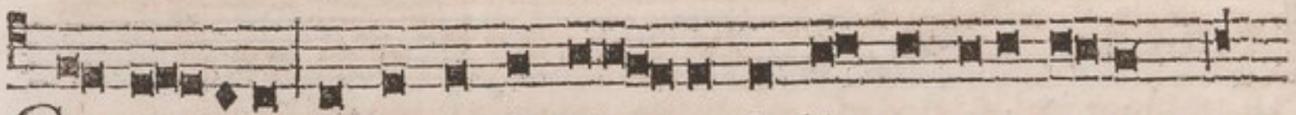
Dominus Deus noster. 3.



Levate capita vestra: ecce appropinquat redemptio



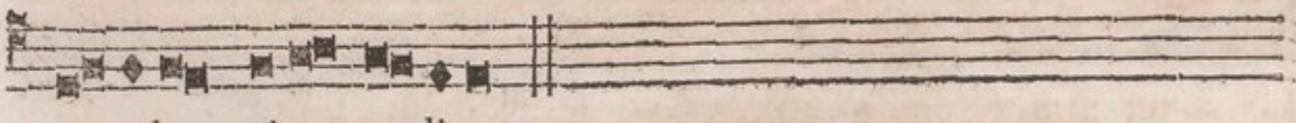
vestra, alleluya. 2.



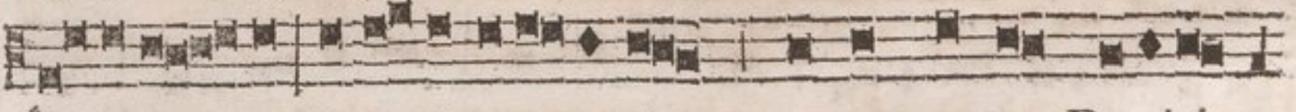
Gaudete, usque in sempiternum in his quæ ego creo;



quia ecce ego creo Jerusalem exultationem, &



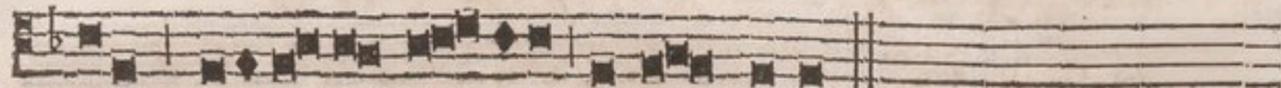
populum ejus gaudium. 4.



Alligari, & mori paratus sum propter nomen Domini.

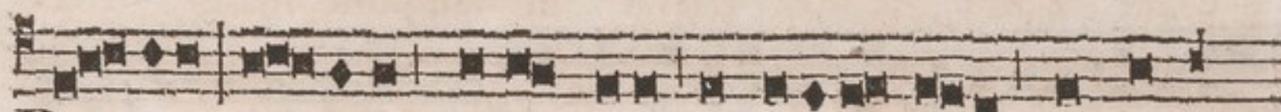


Jesu. 7. GAudium & læ-titia invenie- tur in

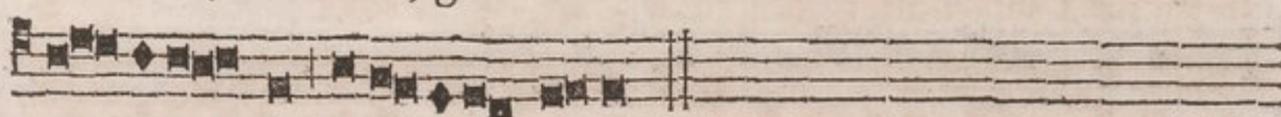


Sion, grati-a-rum a- ctio & vox laudis. 5.

Ici le Maître des Novices va demander à Dieu la grace de n'être point ébranlé dans son entreprise, & de surmonter courageusement toutes les contradictions qu'il rencontrera; en l'assurant qu'il lui en rendra de perpétuelles actions de graces, tant ici bas, que dans la terre des vivans, la Jérusalem céleste, & le séjour des Bienheureux.



PER- fice, Do- mine, gressus meos in semitis tu- is ut non



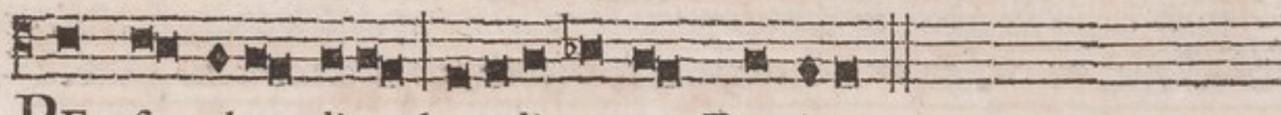
mo- vean- tur vesti- gia me- a. 4.



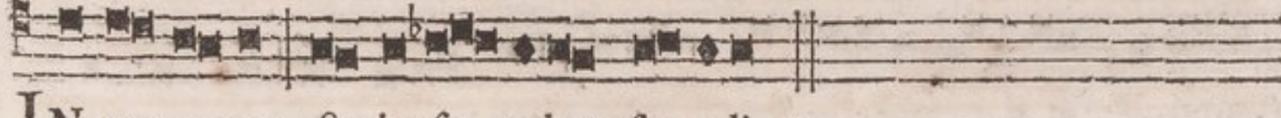
IN- tret postula- tio me- a in conspectu tuo, Domine. 7



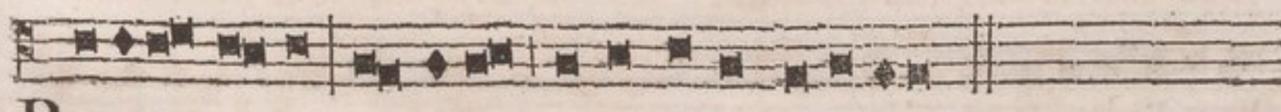
SECundum mise- ricordiam tu- am vivifica me, Deus. 2.



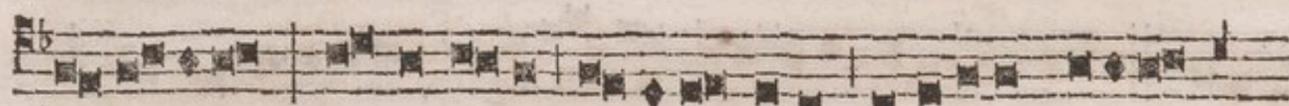
PER singulos dies benedicam te, Domine. 8.



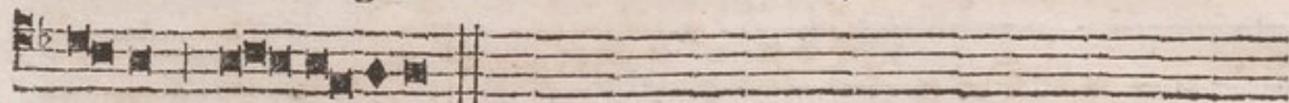
IN æ- ter- num & in sæ- culum sæ- culi. 8.



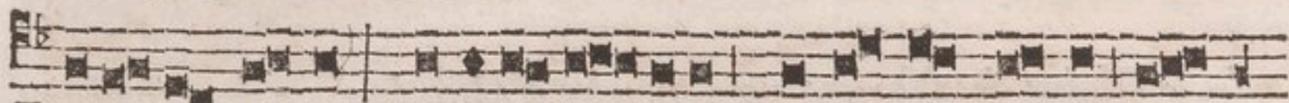
PORTio me- a; Domine, sit in terra viventium. 8.



ADhæreat lingua mea faucibus me-is, si oblitus fuero



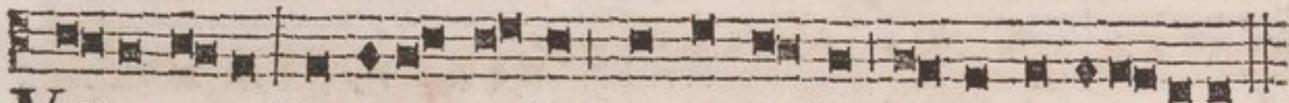
tu-i, Je- rusalem. 6.



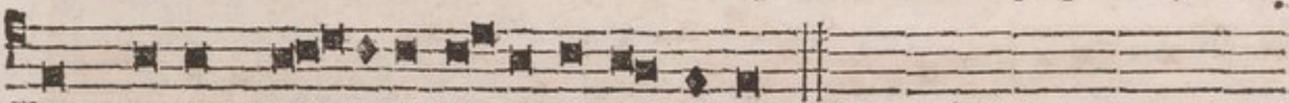
IN vo-ce laudis immola-bo tibi: quæcumque vovi, red-



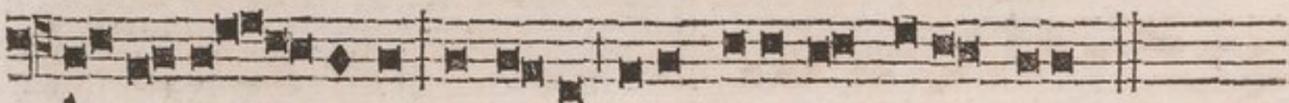
dam pro salu-te Do-mino. Al- le- luya. 6.



VOta mea Domino reddam in conspectu omnis populi ejus. 3.

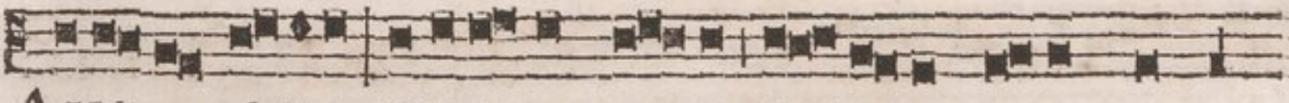


IN domum Domini lætantes i- bimus. 4.

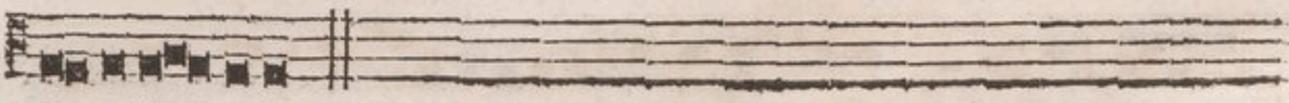


ADo-ra- bimus in loco, ubi steterunt pedes ejus. 2.

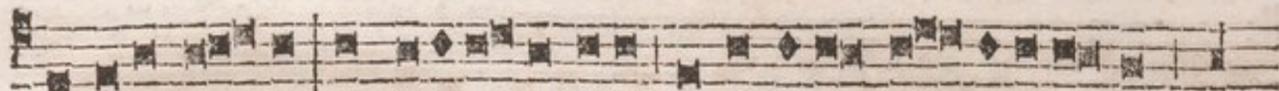
Ici le Maître des Novices va exhorter ses Ecoliers à écouter & à profiter de ses leçons, en combattant toute répugnance sur ce sujet, par la considération de ce qu'ils sont, & des obligations de leur état de Chrétiens & d'Ecclésiastiques ou Religieux; & conjurer le Ciel de leur accorder cette grace.



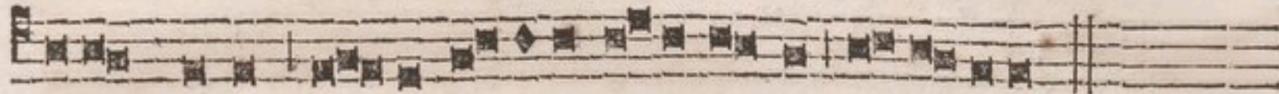
AUdite, fi-li-i, disciplinam pa-tris, & le-gem meam ne



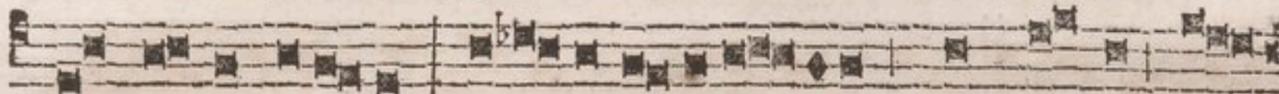
de-re-linquantis. 5.



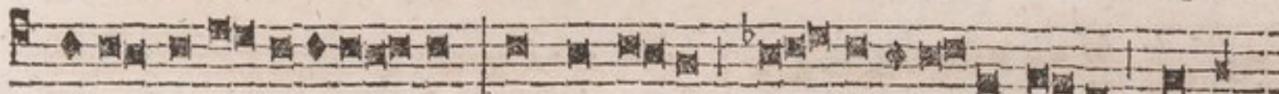
Ab-lu-ti e- stis, sanctifica- ti estis in nomine Domini nostri



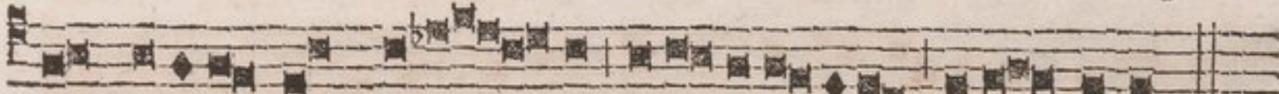
Jesu Christi, & in Spiritu De-i nostri, al-le-luya. 4.



Vo-s genus electum, regale sacerdo- tium, gens sancta, po-



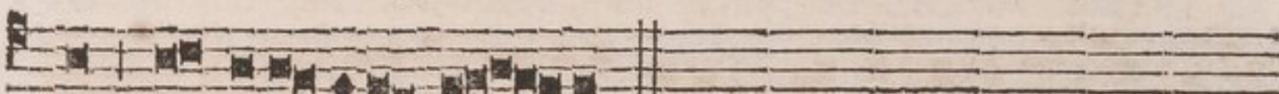
pulus acqui-sitio- nis, ut virtu-tes an- nun-tie-tis e-jus, qui



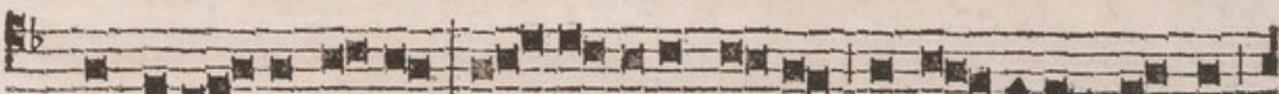
de tenebris vos voca- vit in ad-mirabile lumen su-um. 2.



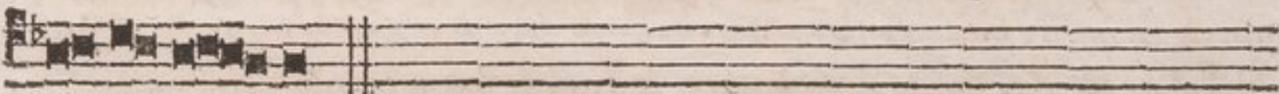
Ja-m non e-stis ho-spites & ad-venæ; sed estis cives sancto-



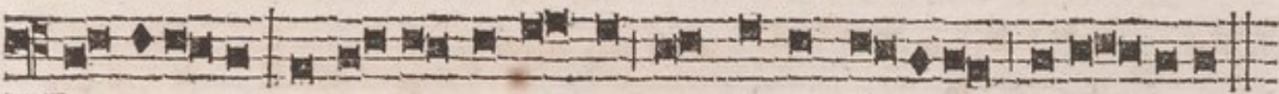
rum, & domestici De- i. 2.



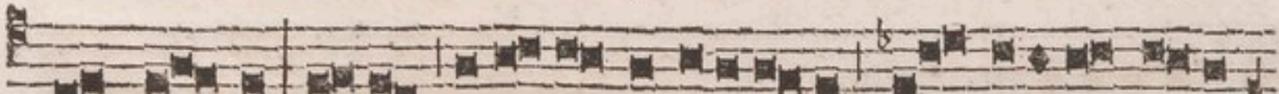
Qui era- tis longè, fa- cti estis propè in sanguine Christi,



al-le-lu- ya. 6.



UNctio-nem habe-tis a sancto, & nostis omnia al-le- luya. 2.

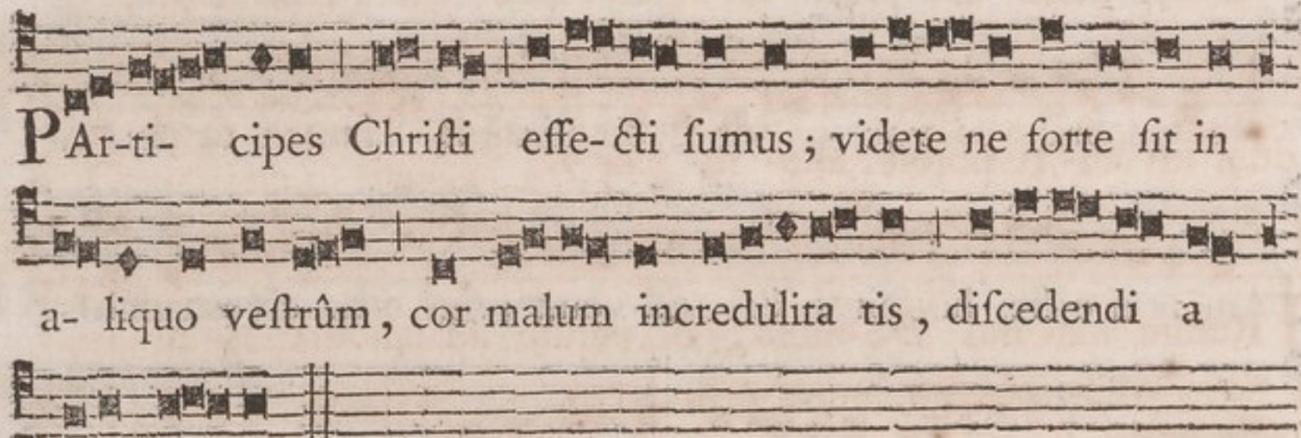


DEt vo- bis De-us virtu-te corrobora-ri per spiritum e-jus



in in-te-ri-o-rem ho-minem, ut in cha-ri-ta-te ra-dica-ti
 & funda-ti implea-mini in omnem plenu-dinem De-i,
 al-le-luya. 2.

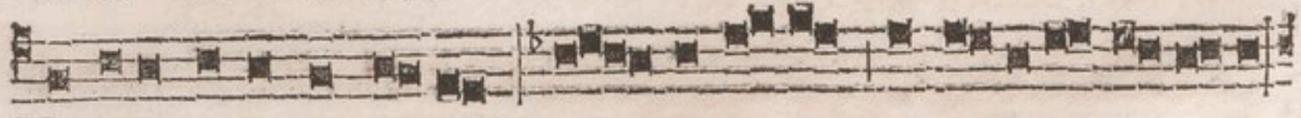
Ici le Maître des Novices va exhorter, presser, conjurer ses Ecoliers de s'attacher étroitement & inviolablement à Dieu, & de renoncer à toute erreur & séduction qui s'y opposera.



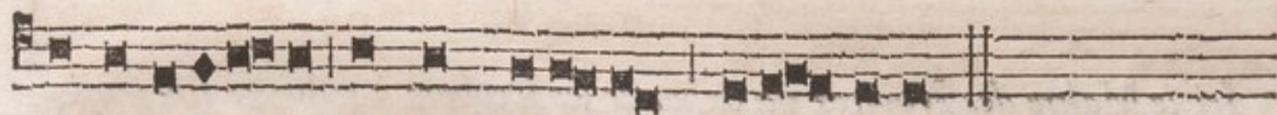
PAr-ti-cipes Christi effe-cti sumus; videte ne forte sit in
 a-liquo vestrûm, cor malum incredulita-tis, discedendi a
 Deo vi-vo. 8.



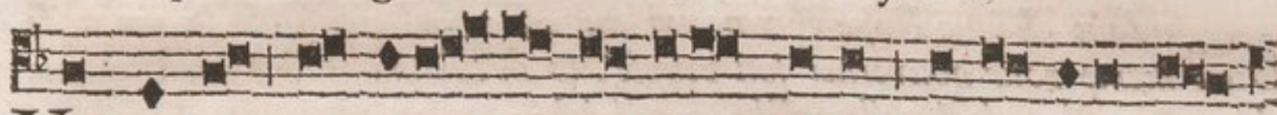
IN Christo e-docti ef-tis, si tamen illam audistis, depo-
 nere vos veterem hominem, qui corrumpitur secundum desi-
 deria er-ro-ris. 4.



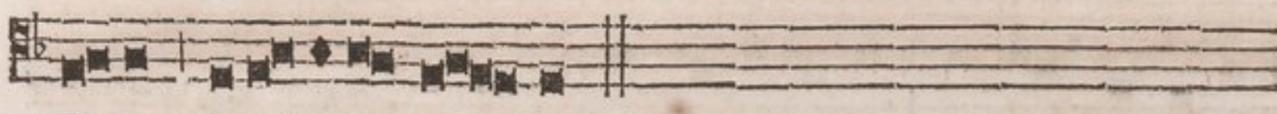
EStote fortes in bel-lo, & pugnate cum antiquo serpente:



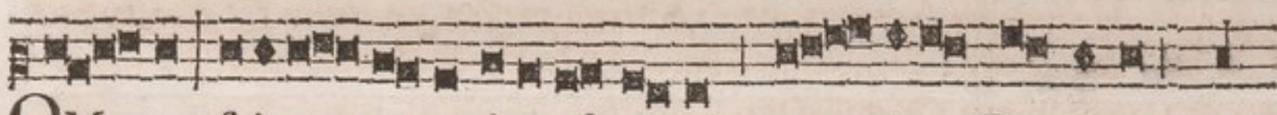
& accipie- tis regnum æternum, alle- luya. 2.



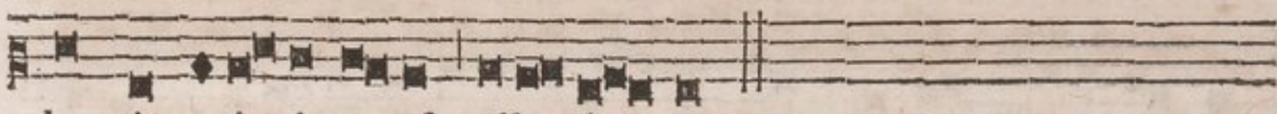
U Squequo claudica- tis in du- as partes? si Dominus est



Deus, sequimini e- um. 3.



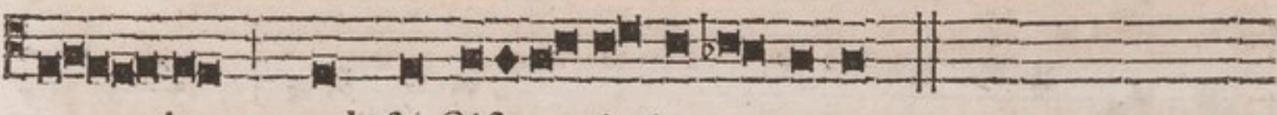
OM- nes fitien- tes venite ad aquas: quæ- rite Dominum,



dum inveni- ri potest, alle- lu- ya. 7.



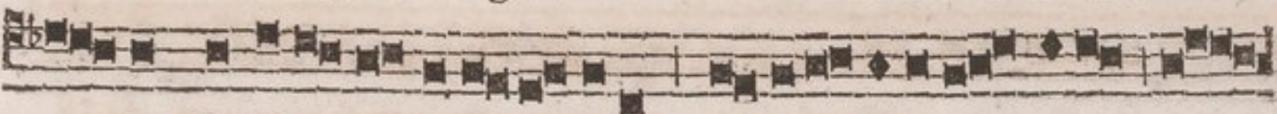
T Radite ma- nus Do- mino, & venite ad sanctua- rium



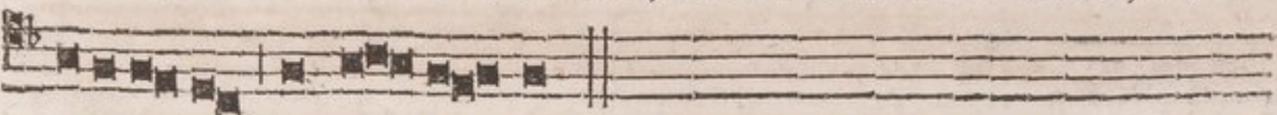
e- jus, quod sanctifica- vit in æ- ternum. 4.



H Aurie- tis aquas in gaudio de fontibus Salva-



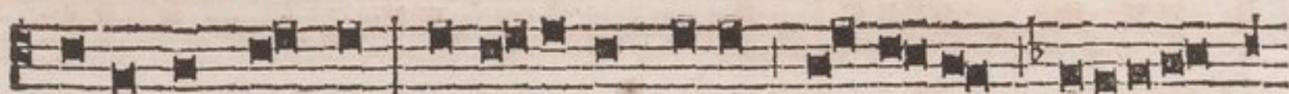
to- ris; & dice- tis in di- e illa, con- fite- mini Do- mino, &



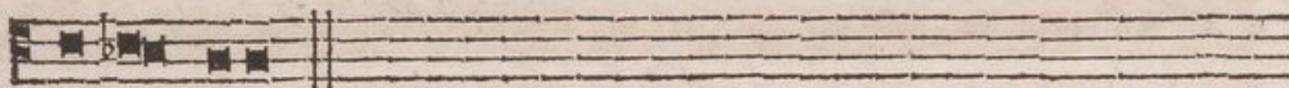
invoca- te nomen e- jus. 6.



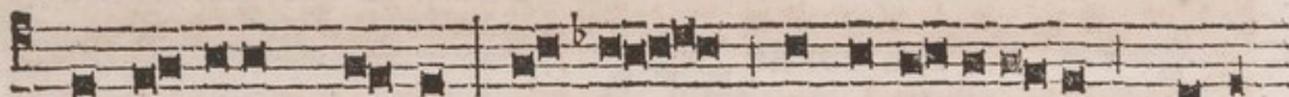
Ici le Maître des Novices va exhorter ses Ecoliers à respecter sincèrement les successeurs de S. Pierre, Vicaire de Jésus-Christ & Chef de son Eglise, en regardant chaque Pape comme un autre Samuel choisi de la main de Dieu même pour gouverner son peuple, & en lui souhaitant au Ciel une place proportionnée à celle qu'il occupe ici-bas.



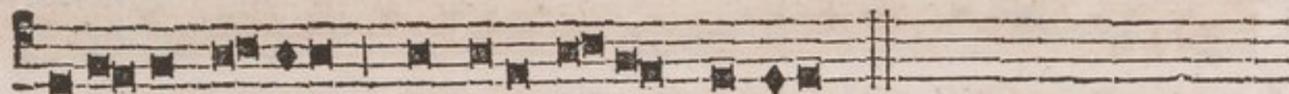
Sacerdos magnus surrexit in nobis, & Deus vi-fi-ta-vit



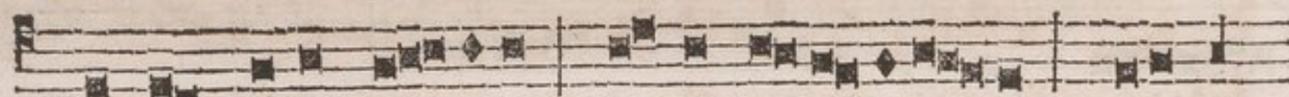
plebem suam. 4.



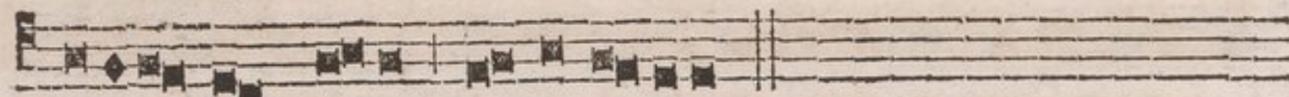
Cognoverunt omnes a Dan usque Bersabe-e, quod



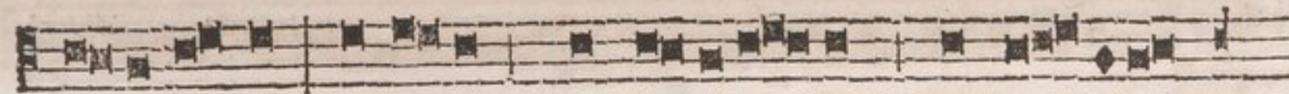
fide-lis Samuel propheta efficit Domini. 1.



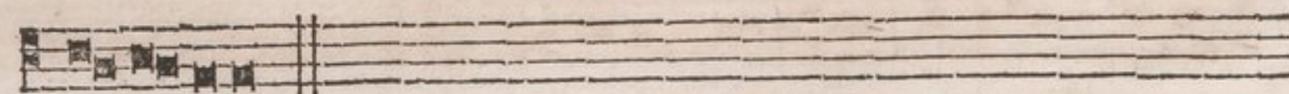
Hic est pastor ovium, princeps episcopo-rum: illi



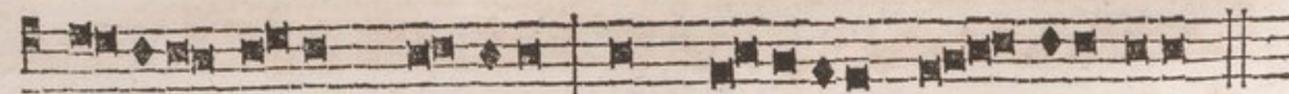
traditæ sunt claves regni cælorum. 1.



A-vertantur retrorsum, & e-rubef-cant, qui co-gitant

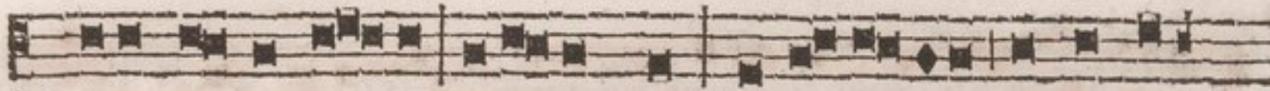


e-i mala. 7.

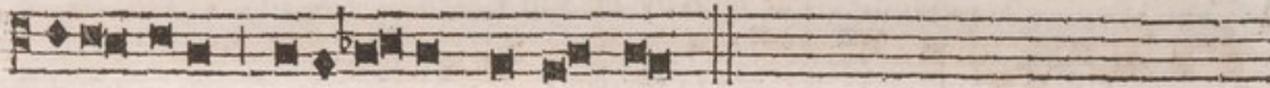


Collocet e-um Dominus cum principibus po-puli su-i. 8.

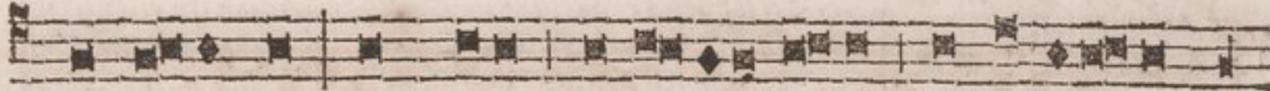
Ici le Maître des Novices va recommander à ses Ecoliers d'imiter son amour tendre & inviolable, & sa soumission respectueuse, pour la sainte Eglise Catholique, Apostolique, & Romaine, hors laquelle il n'y a point de salut; & de ne se point lasser de combattre tous ceux qui se révoltent contre sa doctrine & son autorité en matiere de Religion.



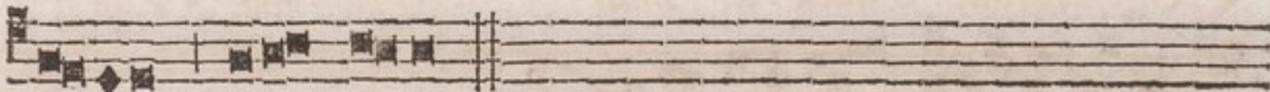
Zelus domus De-i comedit me, & opprobria exprobran-



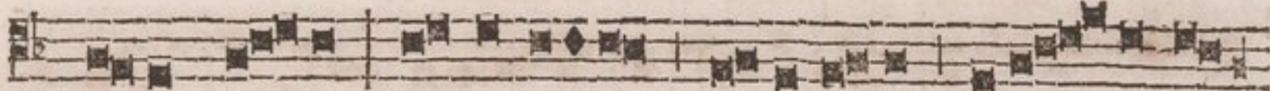
tium e-i ceci-derunt super me. 8.



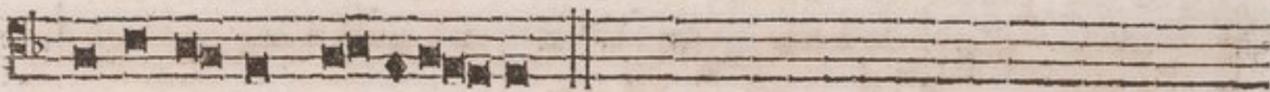
Contritum est cor meum in medio me-i, contremue-runt



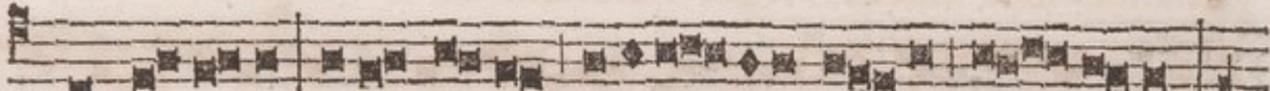
omnia ossa me-a. 8.



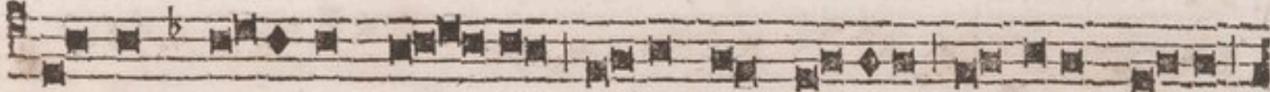
Domus De-i est ecclesia De-i vi-vi; colum-na &



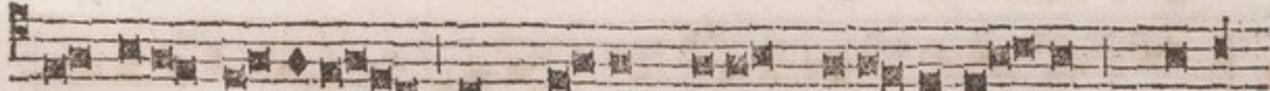
firmamentum ve-rita-tis. 5.



Fundamenta hujus domus sapien-tia De-i fun-da-vit,



in qua Dominum coe-li col-laudant Angeli, si ruant venti,



& fluant flumina, non possunt eam movere unquam, fun-



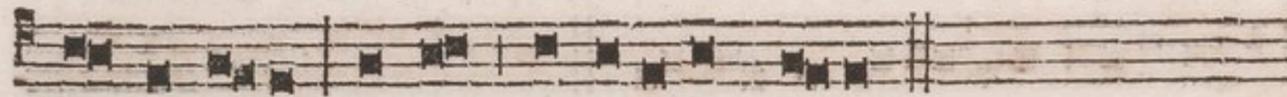
data enim erat supra pe-tram. 4.



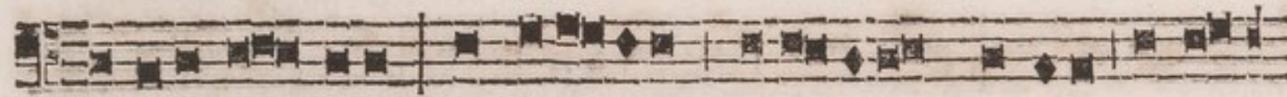
DO-minus fundavit Si-on; & in ipso sperabunt pauperes ejus 2.



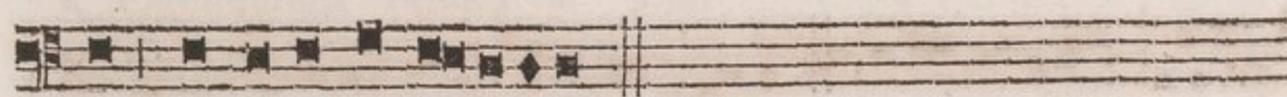
IN mon-te Si-on; erit salvatio; & erit Domino regnum. 1.



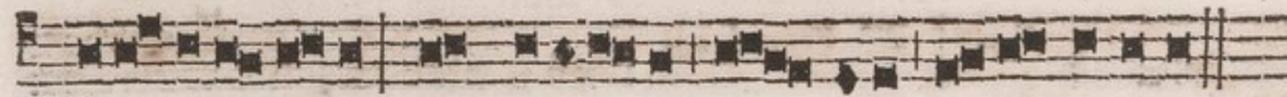
CONfundantur omnes qui oderunt Si-on. 4.



CONFidenter stete, & vide-bitis auxi-lium Domini super



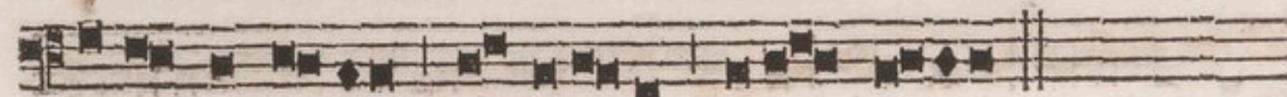
vos, ô Juda & Je-rusalem. 2.



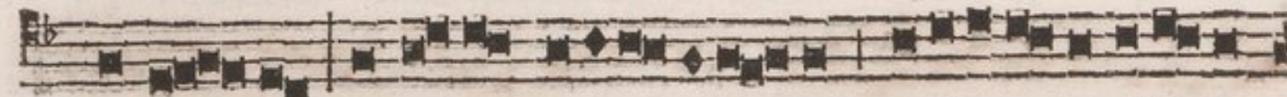
NOLite ti-mere, nec pavea-tis; Do-minus e-rit vobiscum. 8.



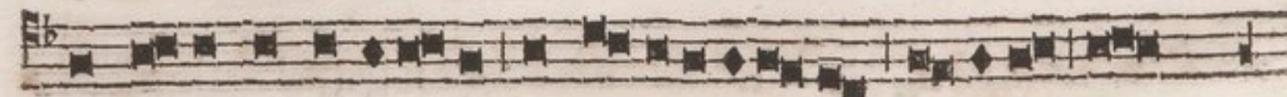
IN mon-te Si-on posuit nomen su-um in sempiternum; &



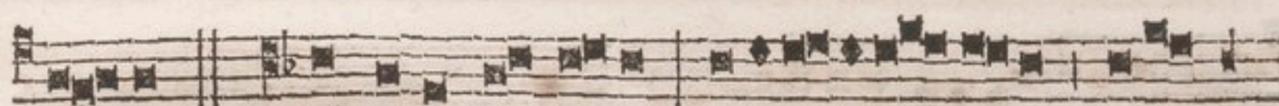
ultra non fa-ciet commove-ri pedem Is-raël. 2.

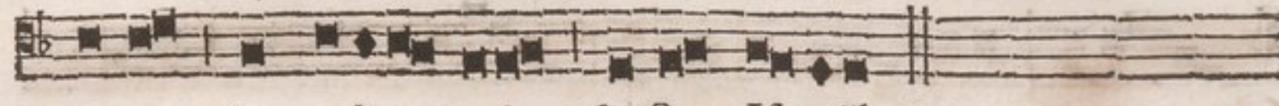


QUI ha-bet in cœ-lis habita-tio-nem, visitator & adjutor

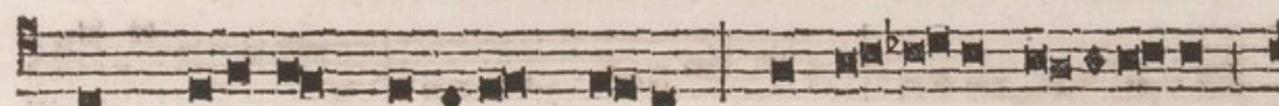


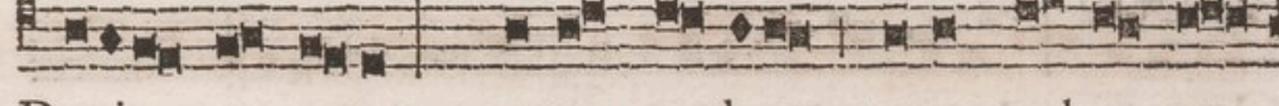
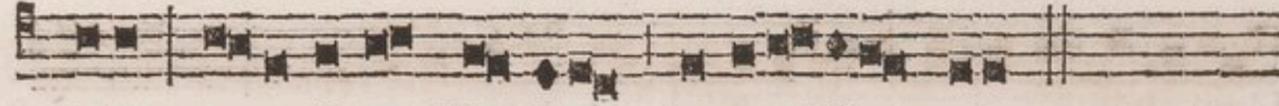
est lo-ci; & venien-tes ad malefaci-endum percutit ac

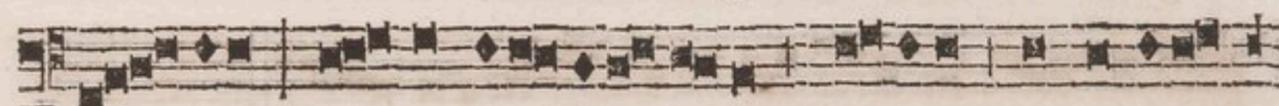


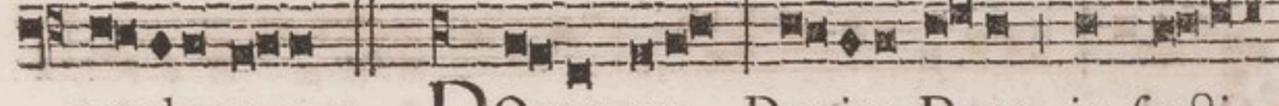
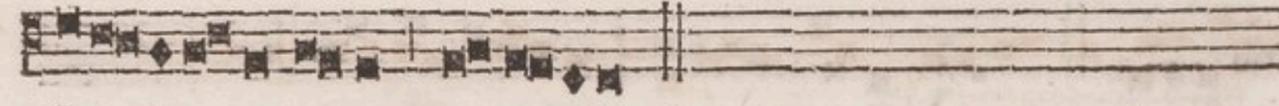
per-dit. 6. **EX**ulta, & lauda, habita-tio Si-on; quia

 magnus in medio tu-i, sanctus If-raël. 5.

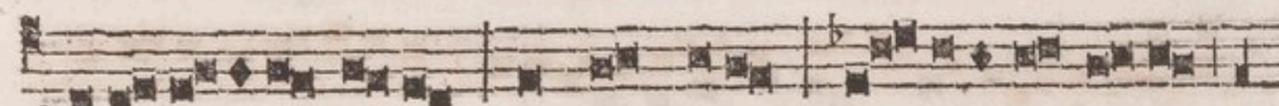
Ici le Maître des Novices va prier Dieu pour l'Eglise & pour sa pacification, par la conversion de tous les Hérétiques & Schismatiques.

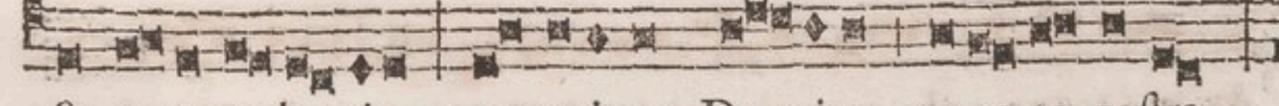


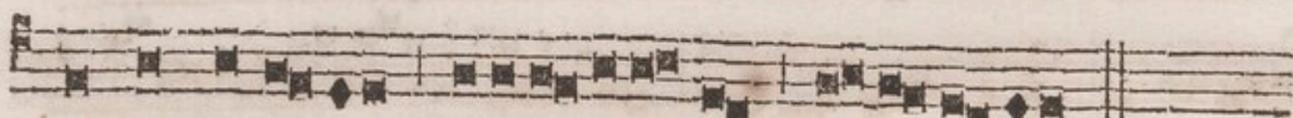
Qui cœlorum continet thronos, & abyssos in-tue-ris

 Domine rex regum, montes ponderas, terram palmo con-

 cludis: e-xaudi me Domine in gemitibus meis. 1.

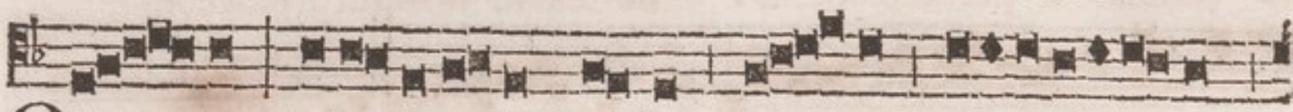


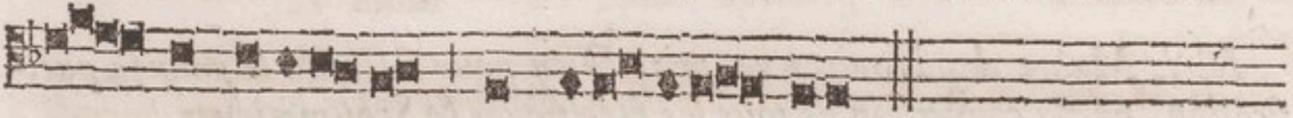
Ref-pice de sanctua-rio tu-o, Domine, & benedic

 populo tu-o. 2. **D**omus tua, Domine Deus, in sancti-

 fica-tio-ne tu-a per-maneat. 3.

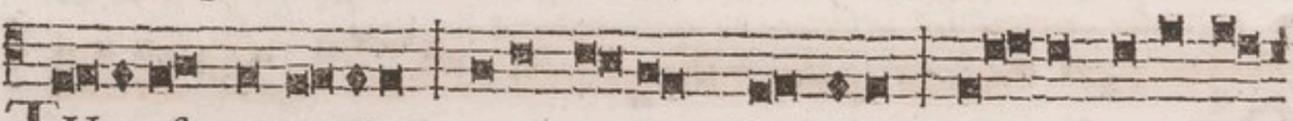


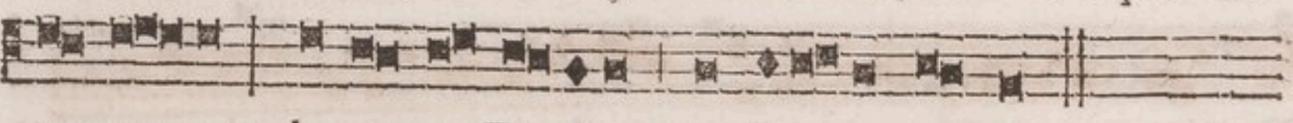
Susti-nu-imus pacem, & non venit: quæ-sivimus bona,

 & ecce turba-tio: cognovimus Do-mine pecca-ta nostra,


non in perpe-tuum oblivif-caris nos De-us If-raël. 2.

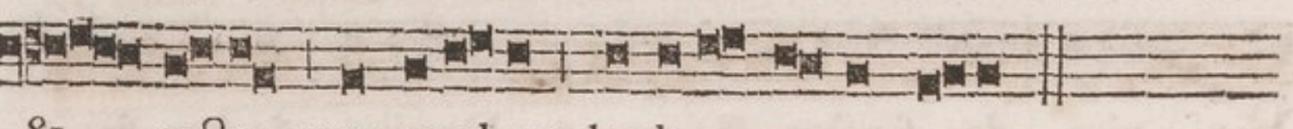

OM- nis incirconci-fus corde, om- nis filius a-lie-nus

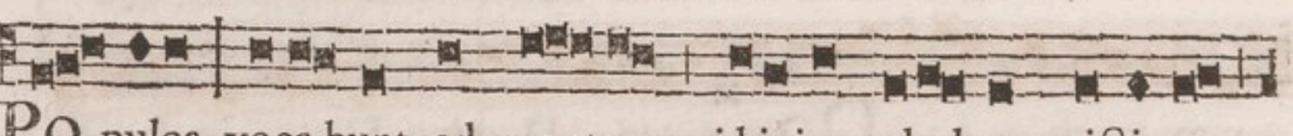

non ingredia-tur fanctua-rium tuum. 5.


TUa est poten-tia, tuum regnum Domine, tu es super om-


nes gentes : da pacem Domine in die-bus nostris. 7.


ECce super muros Jeru-salem consti-tuo custo-des: tota die

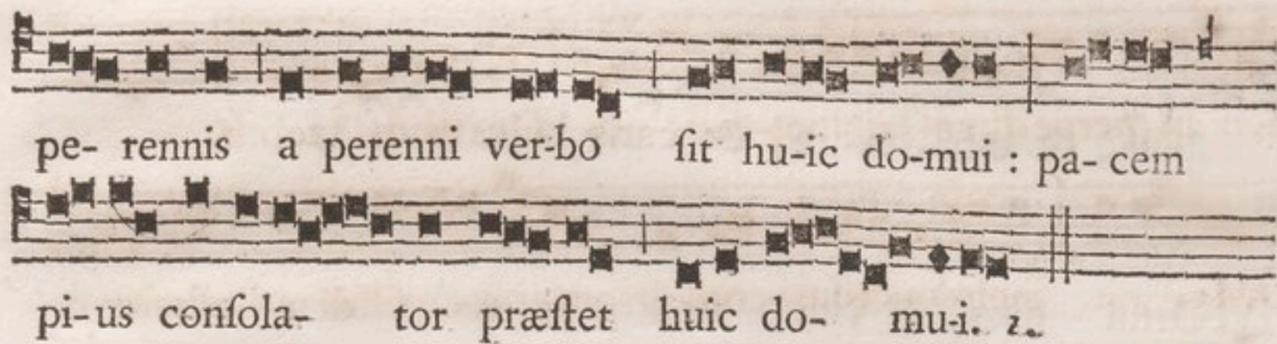

& nocte non tacebunt laudare nomen tu-um. 2.


PO-pulos voca-bunt ad montem: i-bi immola-bunt victimas


ju-stitiæ. 3. **V**eni Domine visitare nos in pace ut

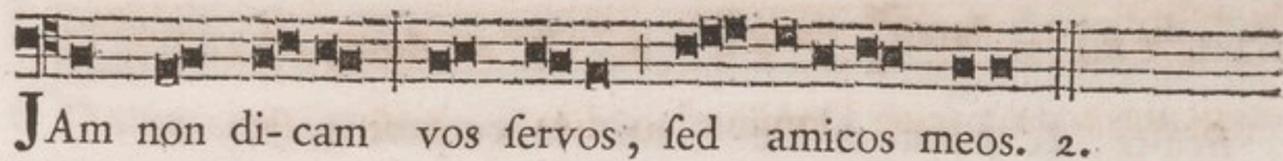

laetemur coram te corde perfecto. 7.


PAX æ-terna ab æ-terno patre huic do-mui, pax



pe- rennis a perenni ver- bo fit hu- ic do- mui : pa- cem
 pi- us con- so- la- tor præ- stet huic do- mu- i. 2.

Ici le Maître des Novices satisfait de la docilité que ses Ecoliers apportent à ses premières leçons, va leur déclarer que commençant déjà à ne les plus regarder comme ses inférieurs, mais comme ses égaux & ses amis, il ne tient qu'à eux d'épuiser sa tendresse en suivant les maximes dont il va les instruire.



JAm non di- cam vos fervos, sed amicos meos. 2.



VOs amici mei es- tis si fece- ritis quæ præcipio vobis. 2.



DEponentes i- gitur omnem mali- tiam, sicut mo- do ge-
 niti infan- tes ra- tio- na- bile sine do- lo lac concupiscite;
 ut in e- o cresca- tis in glo- ria. 6.



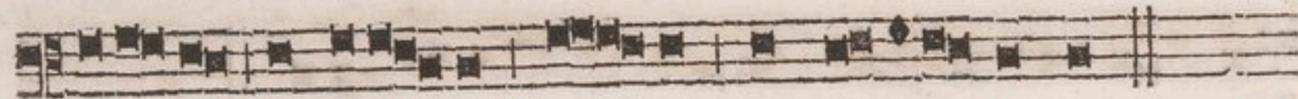
HOc est præceptum meum, ut diligatis invicem; sicut di-
 le- xi vos. 8. **A**Ttendite, ne graventur corda vestra in

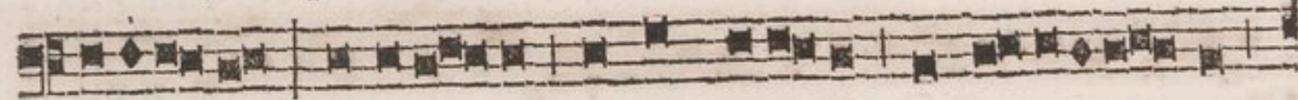

 crapula, & e-brie-ta-te, & curis hujus vitæ. 3.

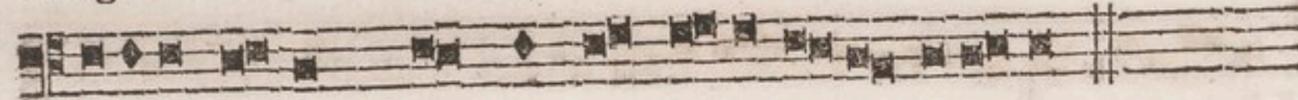

Mortui estis, & vita ve-stra abscon- dita est cum


 Christo, in De- o. 4. **C**orpora vestra, membra sunt


 Christi: membra vestra, templum sunt Spiritus Sancti: glori-


 fica-te, & porta-te De- um in corpore vestro. 2.

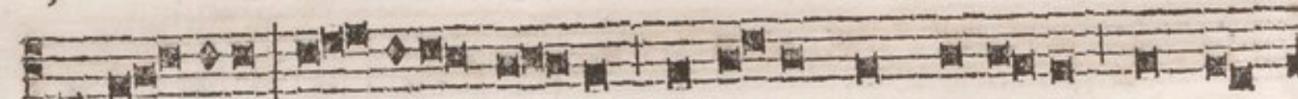

Vigila- te & ora- te, ut non intre-tis in tentatio- nem;

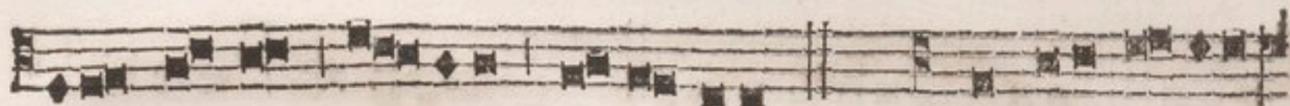

 spiritus quidem promptus est, caro autem infirma. 4.

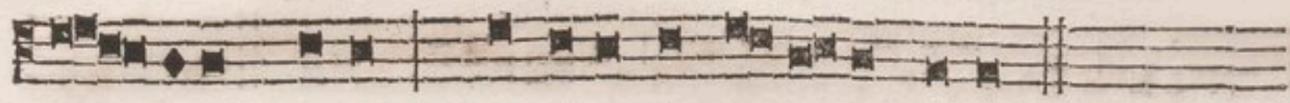

Servi-te Domino in timore, & exulta-te e- i cum tremore. 8.

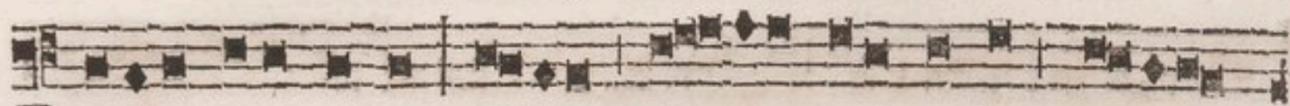

INdu- ite no- vum hominem, ubi non est genti- lis, &

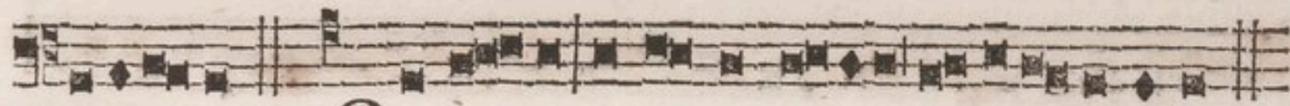

 judæ-us; sed omnia, & in omnibus Christus. 1.

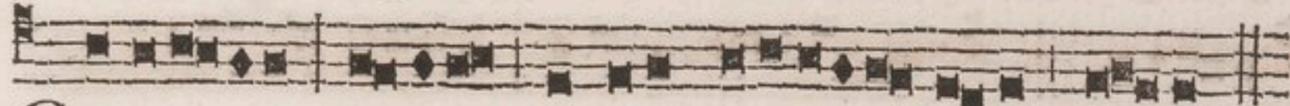

IMple-mini Spi- ritu fan-cto, cantantes & psallentes in cor-

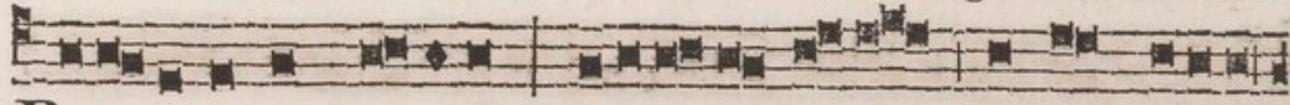

 dibus vestris Do-mino , al- le- luya. 3. **C**Antate Domino

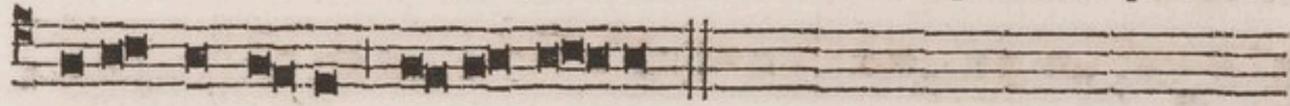

 can- ticum novum : laus ejus ab extre-mis terræ. 7.


PSallite Deo nostro , psallite ; psal- lite regi nostro , psallite

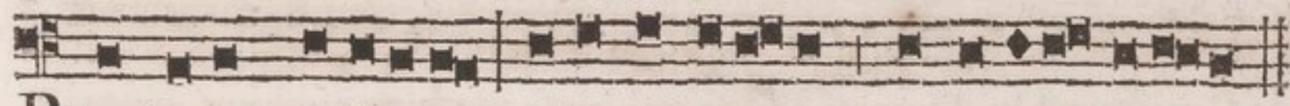

 sapien-ter. 2. **Q**ui sta-tis in domo Domini, laudate dominum. 2.

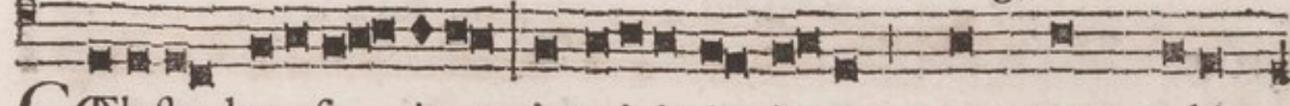

Confite-mini Do-mino qui facit mirabilia magna so- lus. 2.


BEne-dicentes Dominum , exalta- te il- lum quantum potestis ;


 major est e- nim omni lau-de. 8.

*Ici le Maître des Novices , après avoir raconté à ses Ecoliers la nais-
 sance de la très-sainte Vierge , le Mystere de l'Incarnation , les grandeurs de
 cette Mere du Sauveur ; & après leur avoir recommandé d'avoir pour elle
 une dévotion particuliere , va leur mettre à la bouche quelques prieres pro-
 pres à implorer son assistance & protection.*


PRophetæ prædixerunt nasci Salvato-rem de Virgine Mari- a. 2.


Cœleste benefi- cium introivit in Annam , per quam nobis

nata est mater Mari-a Virgo. 2. **M**issus est Gabriel

Angelus ad Mariam Virginem desponsa-tam Joseph. 8.

Ingres- sus An- gelus ad Ma- ri- am , di- xit: A- ve Ma- ri- a

gra- tia plena, Dominus te- cum benedi-cta tu in mu-

lie- ribus. 4. **N**E timeas Mari- a: invenisti gra- tiam

apud Dominum: ecce conci- pies, & pa- ries filium. 8.

Quomodo fiet i- stud, Angele De- i, quoniam virum non

cognosco? au- di Ma- ria Virgo, Spiritus fan-ctus superveniet

in te, & virtus altif- simi obumbra- bit ti- bi. 7.

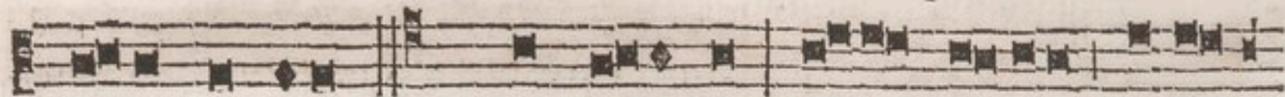
ECce an- cil- la Domini, fi- at mi- hi secundum verbum tuum. 8.

Joseph fili David, noli time- re accipere Mariam conjugem

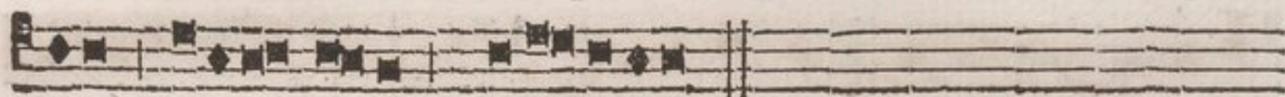
tuam,



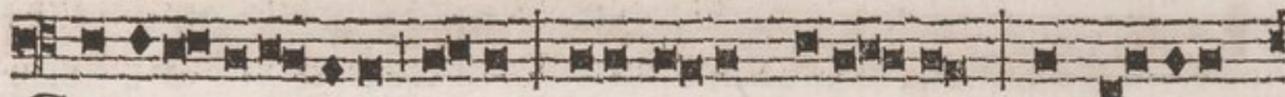
tu-am, quod enim in e-a natum est, de Spiritu sancto est



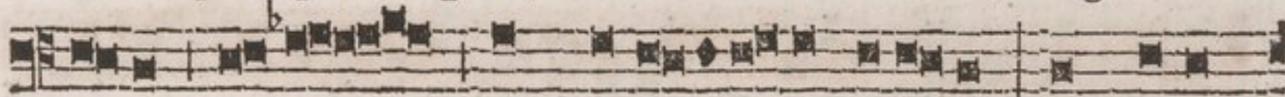
Christus Dominus. 7. **C**Omple-ti sunt di-es Ma-riæ, ut pa-



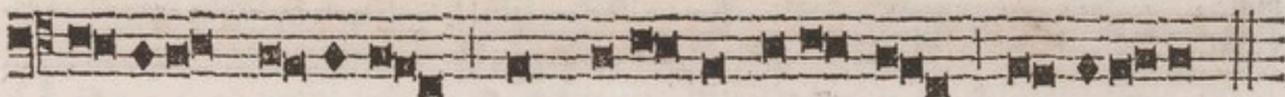
reret filium su-um primogenitum. 8.



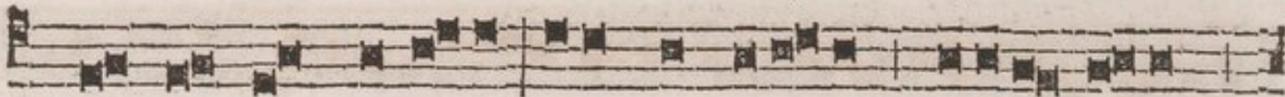
GEnuit puer-pera regem, cui nomen æter-num, & gau-dia



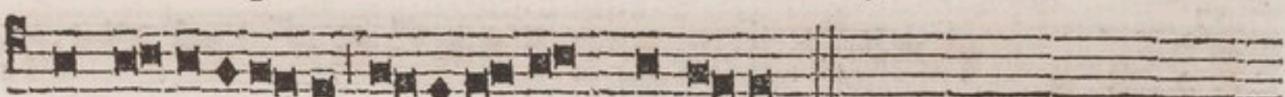
ma-tris ha-bens cum virgi-nita-tis honore: nec primam



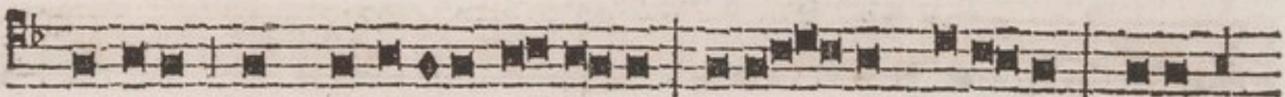
fi-milem vi-fa est, nec habe-re sequentem, al-lelu-ia. 2.



HÆc est quæ nesci-vit torum in deli-cto, habebit fructum



in respectio-ne a-nima-rum sanctarum. 3.



REgali ex progenie Ma-ri-a exor-ta refulget, cujus



precibus vos adjuvari mente, & Spi-ritu devo-tissime



pos-cite. 6. **A**Nte to-rum hujus Vir-ginis frequentate

D

no-bis dulcia cantica dramatis. 4. **C**Orde & a-nimo Christo

canatis glo-riam, in sacris solemniis præcel-sæ genitri-

cis Dei Ma-ri-æ. 8. **C**Um jucundita-te festivita-tes beatæ

Mariæ ce-lebretis, ut ipsa pro vobis interce-dat ad Dominum

Jesum Christum. 7. **A**Ve Mari-a, gratia plena, Dominus

tecum: benedi-cta tu in mulie-ribus. 2.

BEata Dei genitrix Mari-a, Virgo perpe-tua, templum Domini,

sacra-rium Spiritus sancti, so-la sine exemplo placuif-ti regi-

na Je-su Christo, o-ra pro populo, interveni pro Clero;

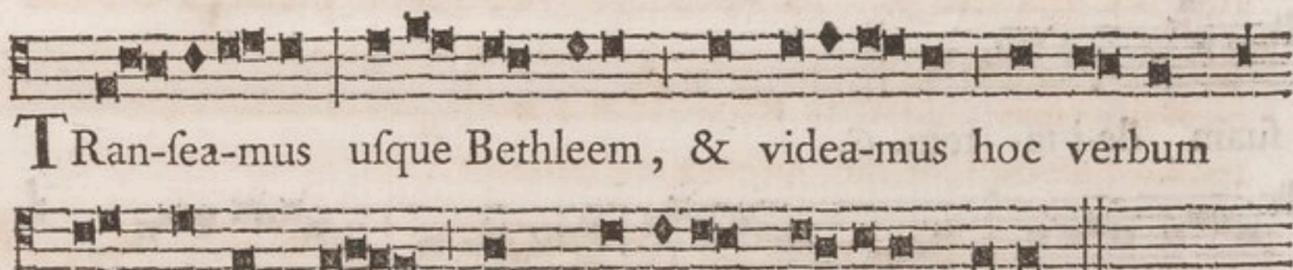
interce-de pro devoto femi-neo se-xu. 8.

Sub tuum præsidium confugimus sancta Dei genitrix: nostras



depreca-tio-nes ne despi-cias in necessi-ta-tibus nostris, sed a
 periculis cunctis libera nos semper, Virgo glorio- sa &
 benedi-cta. 7.

Ici le Maître des Novices invite ses Ecoliers à l'accompagner en esprit jusqu'à la Crèche, pour y apprendre de la propre bouche de la très-sainte Vierge le Mystere de l'Incarnation, se confondre à la vûe des profonds abaissements du Sauveur, & dans le transport de leur joye & de leur dévotion, le supplier de vouloir jeter sur eux un regard de sa miséricorde; puis félicitant la Mere, lui demander son intercession auprès de son divin Fils.



TRan-sea-mus usque Bethleem, & videa-mus hoc verbum
 quod factum est, quod Dominus ostendit nobis 7.



O Virgo vir- ginum, quomodo factum est istud? quia
 nec primam si- milem visa es, nec habere sequentem:
 fi- li- i Jeru- salem, quid me admira- mini? di- vinum est
 myste- rium hoc quod cer- nitis. 2.

BEa-tam me dicent omnes genera-ti-o-nes, quia ancillam

humilem respexit Deus, allelu-ia. 8.

O Admirabile commer-cium! creator generis humani

anima-tum corpus sumens, de virgine nasci digna-tus est:

& procedens homo si-ne fe-mine, lar-gitus est nobis

suam de-i-ta-tem. 6.

O Candor lu-cis æ-ter-næ, spe-culum

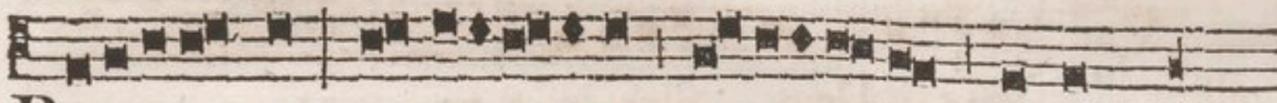
sine ma-cula De-i ma-jes-ta-tis, & ima-go

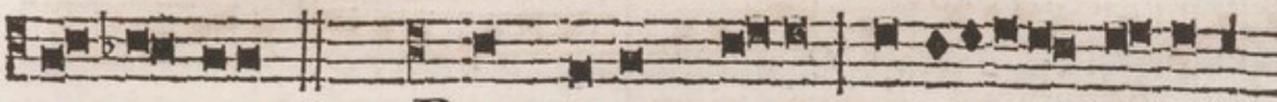
bo-nita-tis il-lius, in quem de-fi-derant Angeli prof-pi-

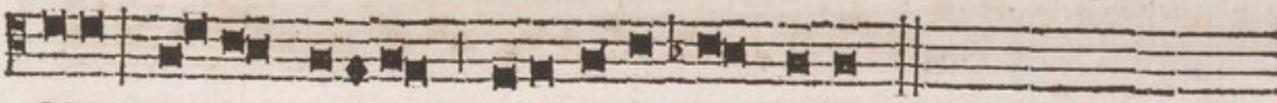
cere; osten-de nobis fa-ciem tu-am & sal-vi e-rimus. 6.

BEa-ta es Ma-ri-a, quæ credidi-sti; perfecta sunt in te,


 quæ dicta sunt ti-bi a Domino , al- lelu-ia. 8.

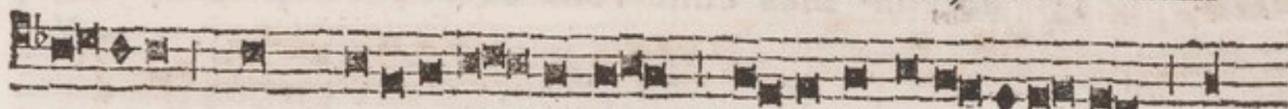

Benedicta tu in mulie-ribus , & benedictus fructus

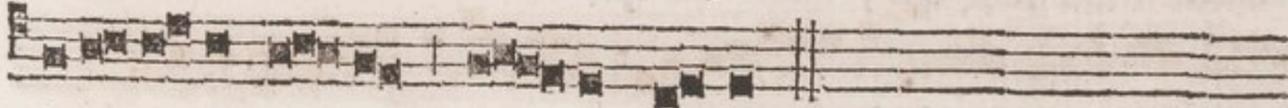

 ventris tui. 4. **P**ost partum virgo inviola- ta perman-


 fisti , De-i genitrix intercede pro nobis. 4.

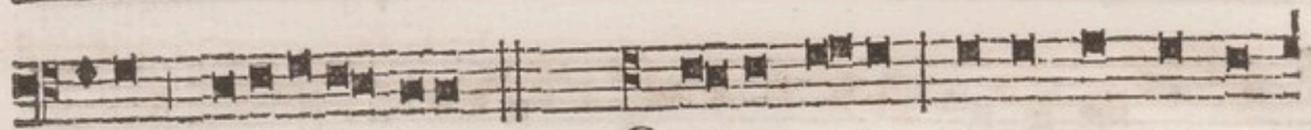
Ici le Maître des Novices , après avoir exhorté ses Ecoliers à être aussi fideles à l'inspiration de l'étoile de leur sainte vocation, que les Rois Mages, & à se disposer à la réception des saints Ordres , comme ceux-ci au voyage de Bethléem , c'est-à-dire à apporter , non plus à la crèche , mais aux augustes autels d'un si grand Roi , l'or de la pureté , l'encens des bonnes œuvres , & la myrrhe de la pénitence & de la mortification , va implorer l'assistance du Saint-Esprit , tant pour eux , que pour ceux qui ont perdu la grace de leur première ferveur & consécration au Service de Dieu.


VOca-vit nos Deus vocatio- ne su- a sancta , secun- dum

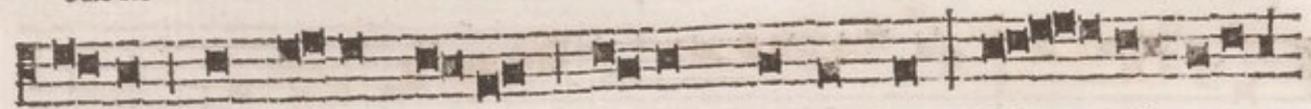

 gratiam quæ manifesta- ta est per il-lumina-ti-o-nem


 Salvato-ris no- stri Je- su Christi. 2.

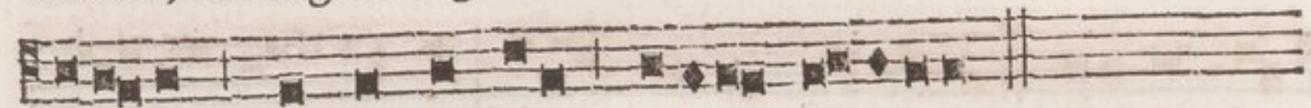

VI- dimus stellam e- jus in o- rien- te ea- mus cum mune-



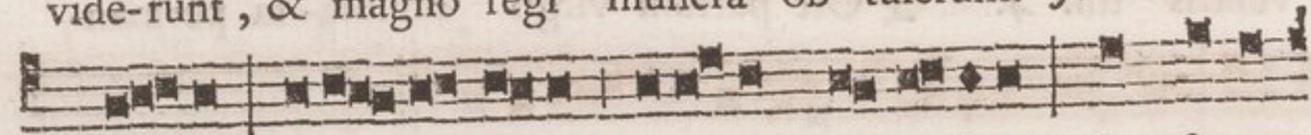
ribus adorare eum. 2. **S**Tella i-sta sicut flamma co-



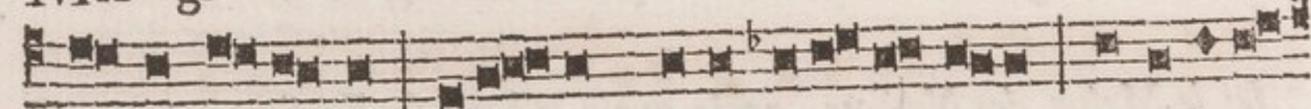
rufcat, & regem regum De-um demonstrat: Ma- gi eam



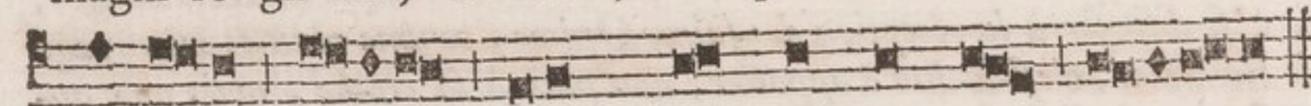
vide-runt, & magno regi munera ob- tulerunt. 7.



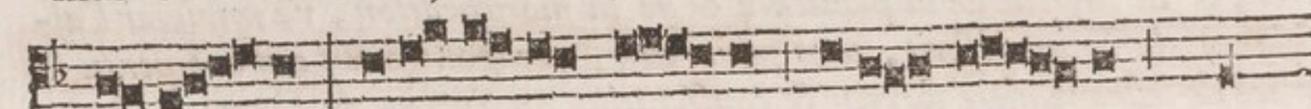
MA- gi viden-tes stellam dixere-runt ad invicem: hoc signum



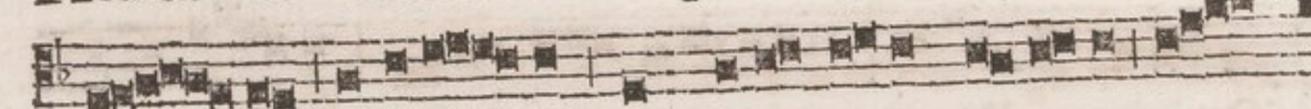
magni re- gis est, ea- mus, & inquiramus e- um, & offera-



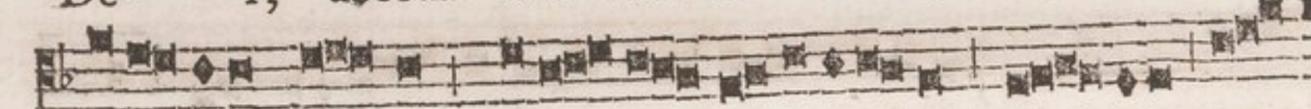
mus e- i munera, aurum, thus, & myrrham, al-le-lu-ia. 8.



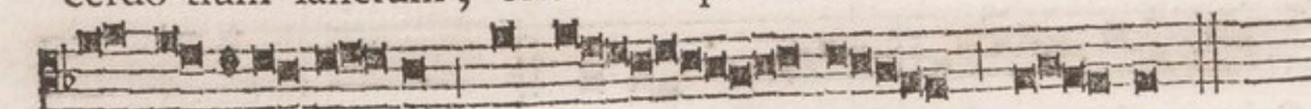
HAben- tes sacerdo-tem ma-gnum super do- mum



De- i; acceda- mus cum vero corde, & ip-si sa-



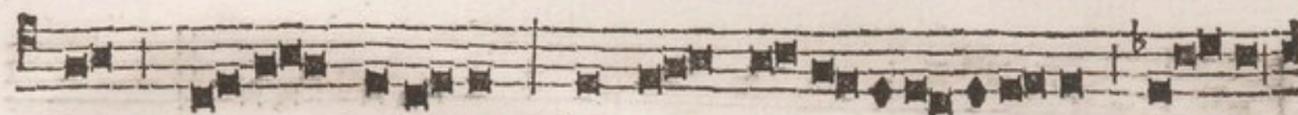
cerdo-tium sanctum, offer- re spi- ritua- les hos- tias ac-



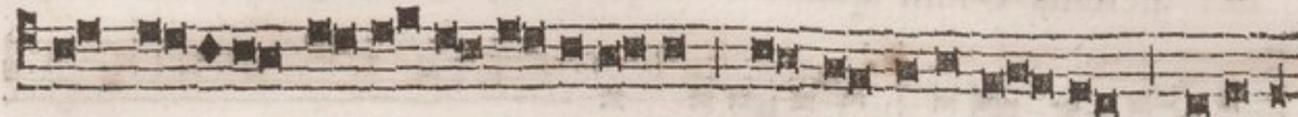
cep-ta-biles De- o per Je- sum Chri- stum. 5.



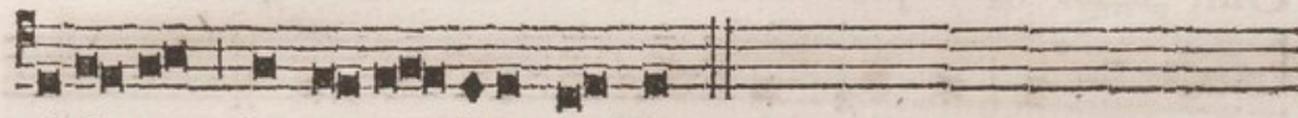
EXhi-bea- mus cor-pora noi-tra hos- tiam viventem, fan-



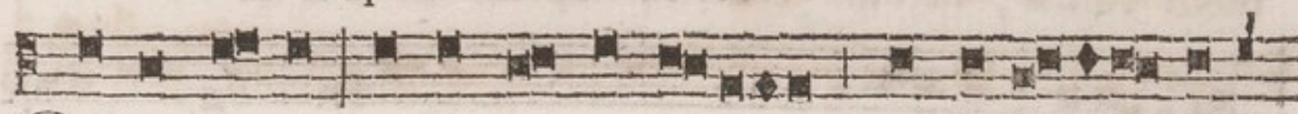
Etiam, De-o placentem: semper mor-ti- fica-tio-nem Je- fu



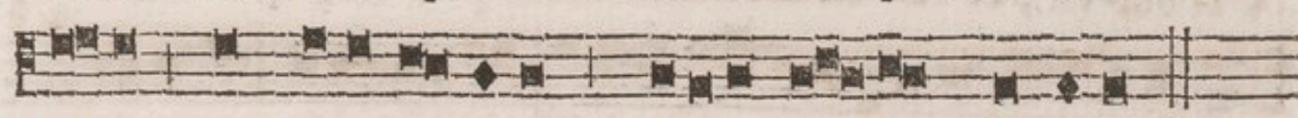
in corpore nostro circumferentes, ut & vita Je- fu mani-



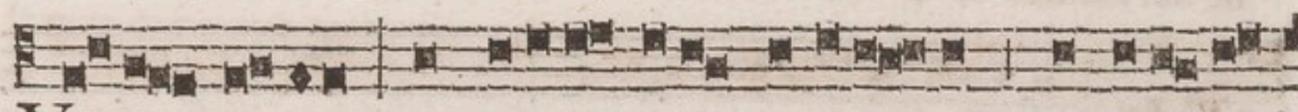
festetur in corpo-ribus nostris. 2.



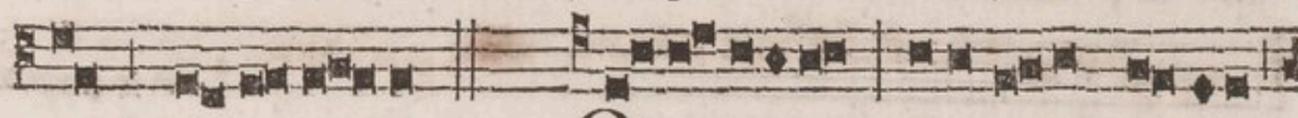
OMnis homo, in quo est immundi-ti-a, qui accesserit ad



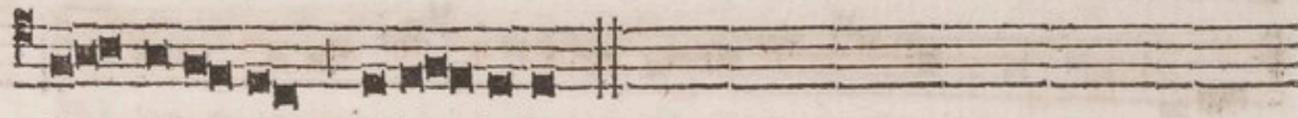
e- a, quæ consecrata sunt, peribit co- ram Domino. 7.



VEni Spiritus, & insuffla super interfe-ctos, & revi-vif-



cant, al- le- lu- ia. 8. Offa arida, dabo vobis spiritum,



& vive- tis, alle- lu-ia. 2.



QUanta puta- tis mere- ri suppli- cia, qui Spi-ri-tui



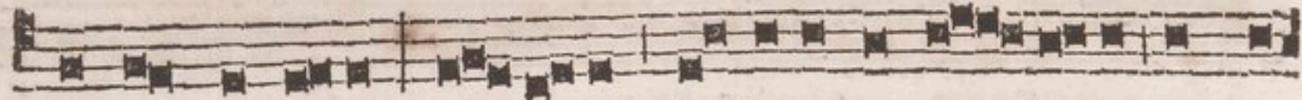
gratiæ contume-liam fe- cerit? al- lelu- ia. 6.



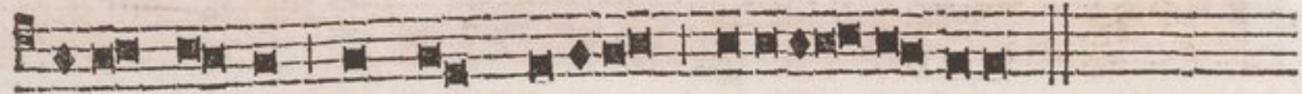
I- Deo & vos esto- te para- ti; vide- te, vigila- te, & ora-



te : nescitis e-nim quando tempus fit , al-le-lu-ia. 8.



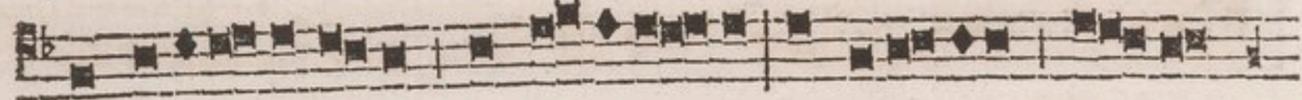
Sint lumbi vestri præ-cincti , & lucernæ ar-dentes in ma-



nibus vestris , ut cum venerit , aperia-tis e-i. 4.



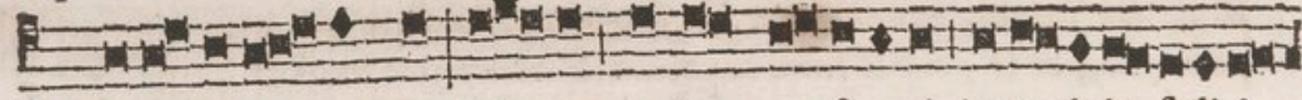
VI-sita-vit , & fe-cit Dominus redemptio-nem ple-bis suæ ,



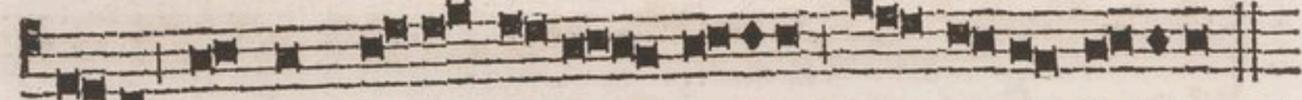
ut serviamus il-li in sanctita-te & justitia co-ram



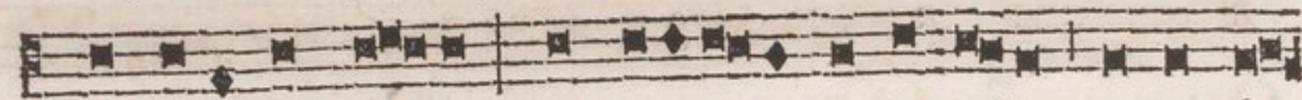
ip-so , omnibus die-bus nostris. 6.



PRædestina-vit nos De-us conformes fi-e-ri ima-ginis fi-li-i



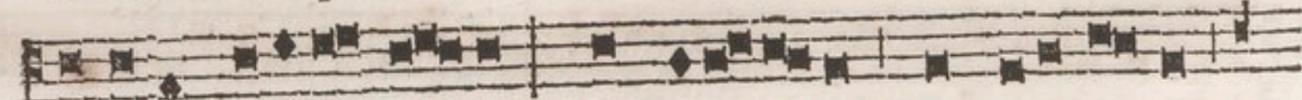
su-i , ut sit ip-se primo-ge-nitus in mul-tis fratribus. 8.



Confirma hoc De-us quod opera-tus es in nobis : a templo

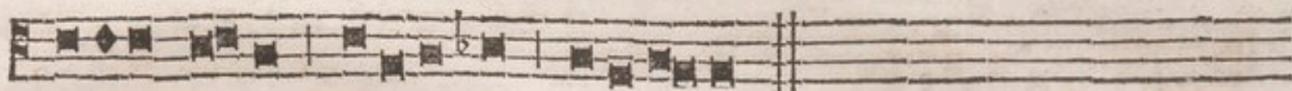


sancto tu-o quod est in Je-ru-salem , allelu-ia , allelu-ia. 8.



EMitte Spiritum tu-um , & crea-buntur : & renova-bis

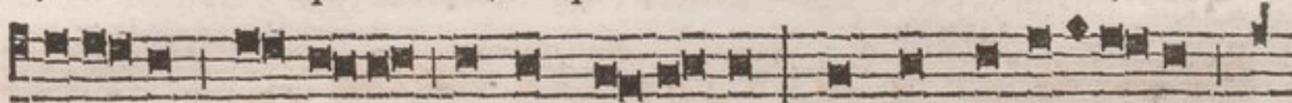
faciem



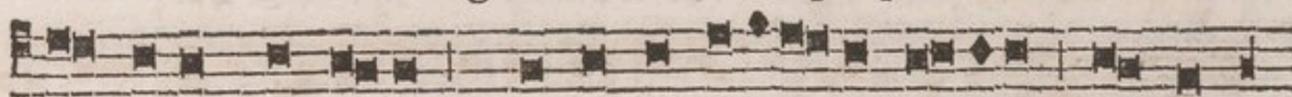
faciem terræ , allelu- ia , allelu- ia. 8.



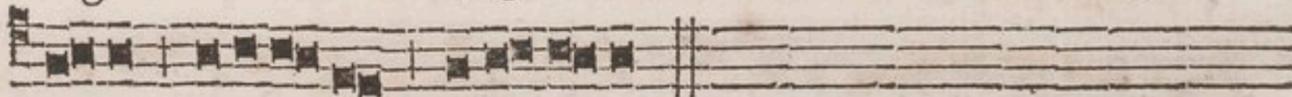
Veni sancte Spi- ritus , reple tuorum corda fidelium , & tu- i



amo- ris in e- is ignem accende , qui per diversita- tem

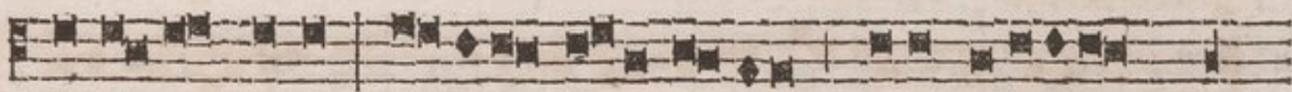


linguarum cunctarum , gentes in unita- tem fi- dei congre-

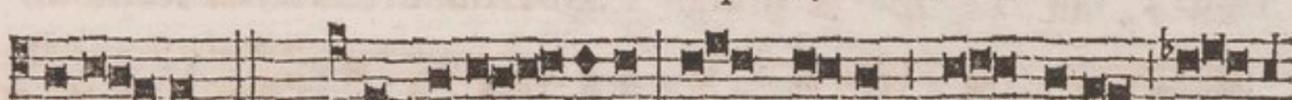


ga- sti. Alle- lu- ia , alle- lu- ia. 8.

Ici le Maître des Novices exhorte ses Ecoliers à ne point se refuser à l'instruction des petits enfans dans l' Art de chanter , puisqu'il leur en donne la facilité , & les moyens de participer un jour par la patience à la récompense des Saints , qui ont tant souffert pour Dieu , & qui ont eu tant de zèle pour le louer & pour le faire connoître & aimer par toute la terre.



SI ve- re fratres di- vites ef- se cupitis , veras divitias



ama- te. 7. **O**-Pera- mini non cibum , qui perit , sed



qui permanet in vitam æ- ternam , quem Dominus da- bit

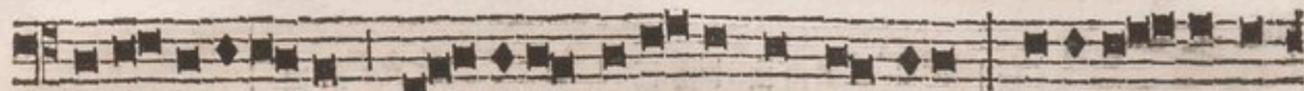


vobis. 7. **T**Hesauriza- te vobis thesauros in cœlo , ubi nec

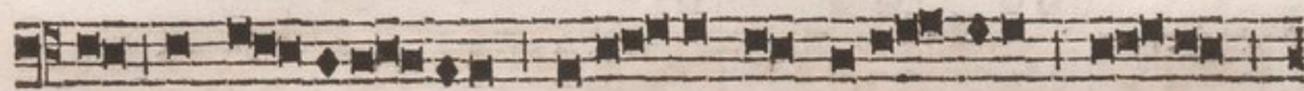
æru-go, nec tinea demolitur. 4. **S**I culmen veri honoris quæritis, ad illam cælestem patriam quantocyus properate. 7. **D**iligere proximum tanquam seipsum, majus est omnibus holocaustibus, & sacrificiis. 4. **C**ustodiens parvulos Dominus humiliatus sum, & liberavit me. 2. **V**idete ne contemnatis unum ex his pusillis; quia Angeli eorum semper vident faciem Patris vestri, qui in cœlis est. 2. **E**Cce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis: in his ergo diebus exhibeatis vosmetipsos sicut Dei ministros, in multa patientia, in jejuniis, in vigiliis, & in charitate non ficta. 8



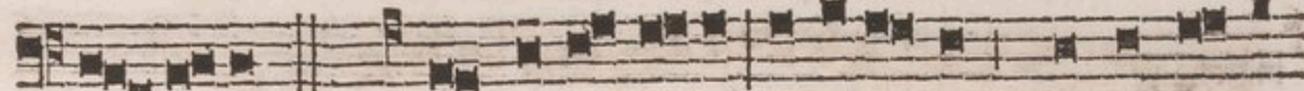
Sancti per fidem opera- ti sunt justi- tiam, & adepti sunt



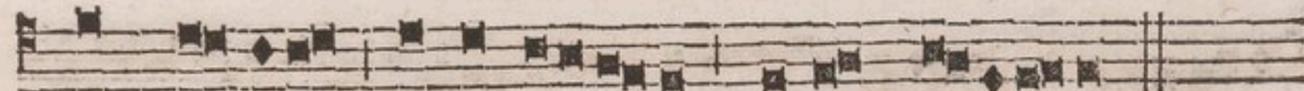
repromissio-nes, vin- cula exper-ti & carceres : ideo- que &



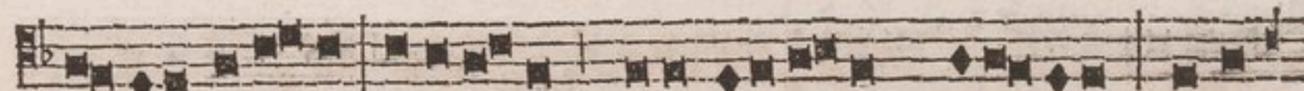
vos per pa- tien- tiam curra- tis ad propo- situm vo- bis



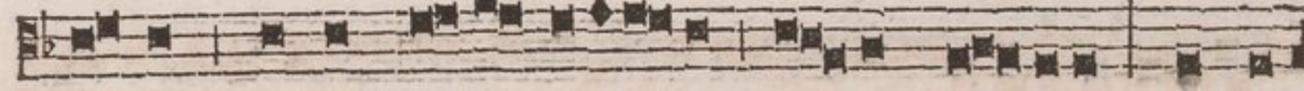
la- borem. 2. **E**X omni corde laudave- runt nomen san-



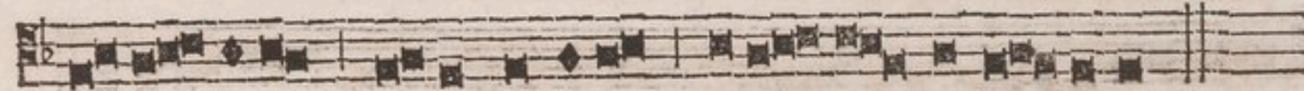
ctum Domini, ut amplifica- rent nomen sanctita- tis. 3.



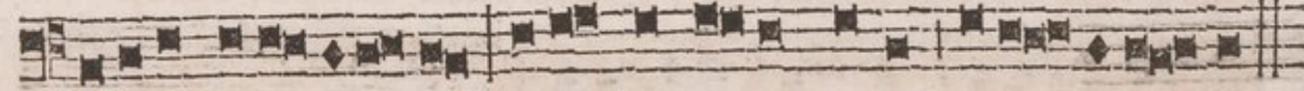
LA-bia eo- rum saluta- rem disseminaverunt scien- tiam, opus



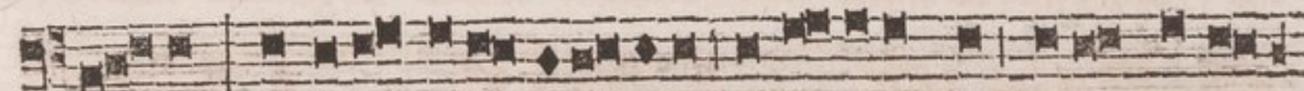
sanctum, dignum be- ne- dictio- ne, ple- num fe- cerunt : & mi-



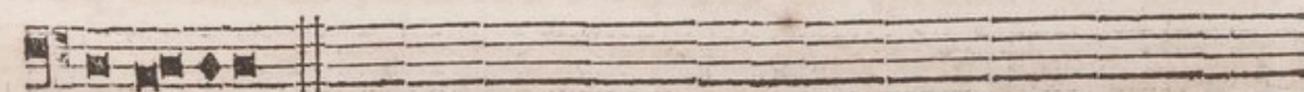
niste- rium si- bi traditum devo- te imple- verunt. 5.



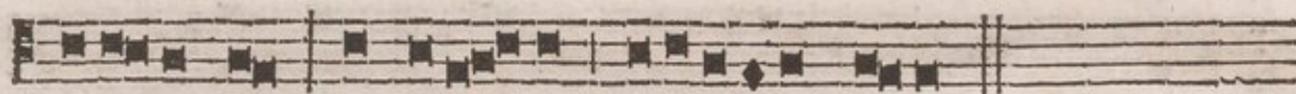
Estote mise- ricordes si- cut & pater vester mise- ricors est. 2.



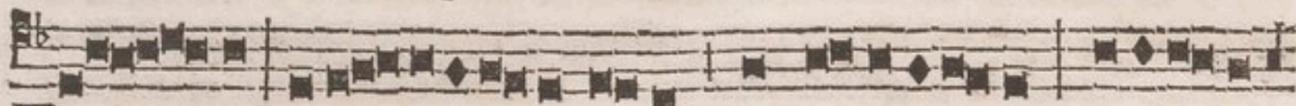
DA-vid in sua mise- ricor- dia consecutus est sedem regni



in sæcula. 2.



BEA-tus vir, qui imple-vit desiderium su-um! 8.



EC-ce bea- tificamus e-os qui su-stinue-runt: patien-tes



i- gitur esto-te & vos, ut ef- fi-ci-a- mini imita- to- res



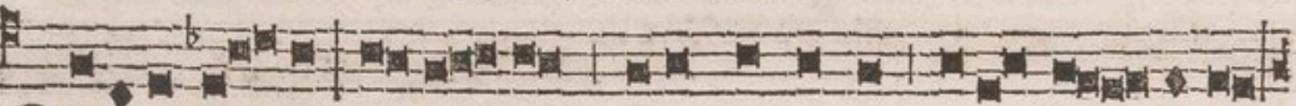
eo- rum, qui fi-de & pa-tien- ti-a hære-ditabunt promif-



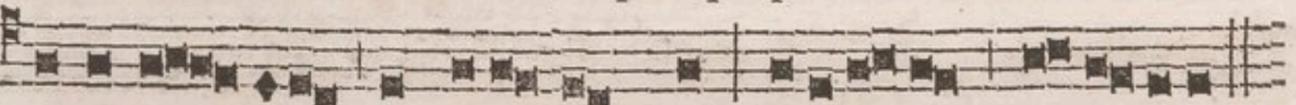
fi- nes. 2. **R**Ed-dite populis labium e- lectum, ut invocent



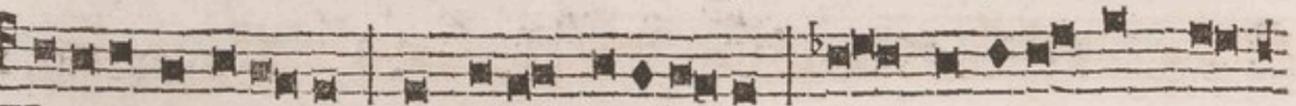
om- nes in nomine Domini, & serviant e- i humero uno. 6.



CAnite tu- ba in Si- on, quia prope est dies Do- mini:



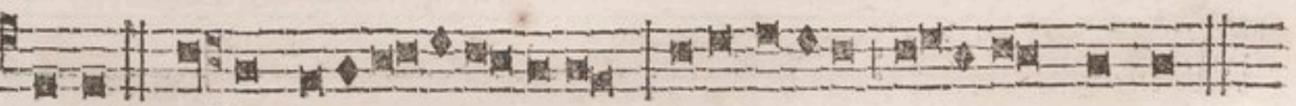
ecce ve- niet ad salvandum vos, alle-lu- ia, al- le- luia. 2.



EXite in plateas & vicos civita- tis: & parvulos ac pau-

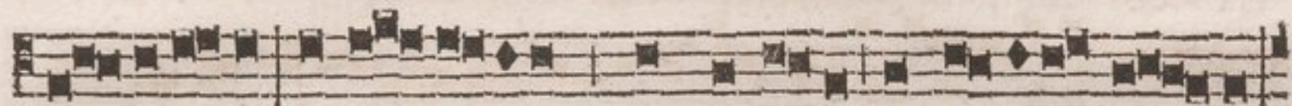


peres compel- lite cantare, ut resonet hymnis Domini omnis

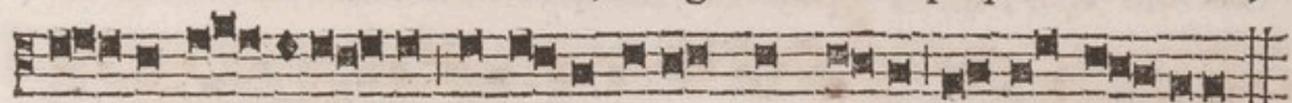


terra. 2. **I**N patien-ti-a vestra possidebitis a- nimas vestras. 2.

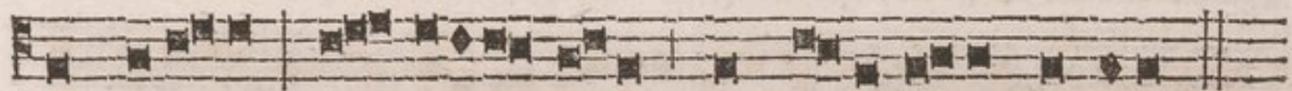
Ici le Maître des Novices se persuadant avoir entièrement réussi à mettre ses Ecoliers en bon chemin, après quelques transports de joye, se répand avec eux en actions de graces des bienfaits particuliers qu'ils ont reçus du Ciel; & ils prennent de nouveau ensemble la résolution d'y correspondre par une vie exemplaire, & par un sacrifice continuel de louanges, afin d'être toujours en état de participer aux graces & aux miséricordes infinies de Dieu.



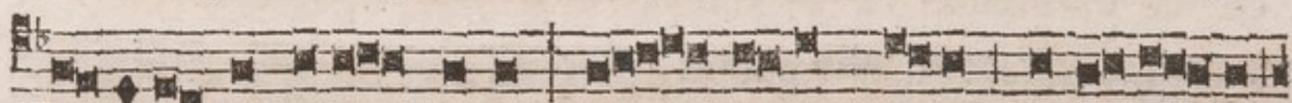
E-Xultabo in Je- ru- salem, & gaudebo in po- pulo me- o;



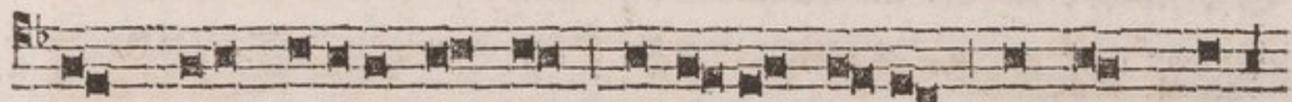
& non au- di- e- tur in e- o ultra vox fle- tus, & vox clamoris. 7.



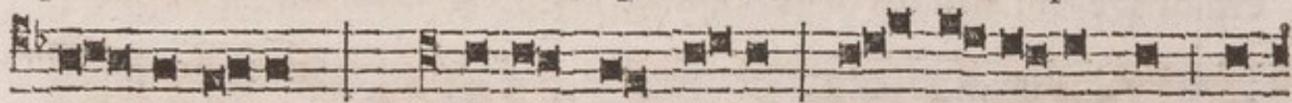
ECce e- go & pu- e- ri me- i, quos dedit mihi Dominus. 7.



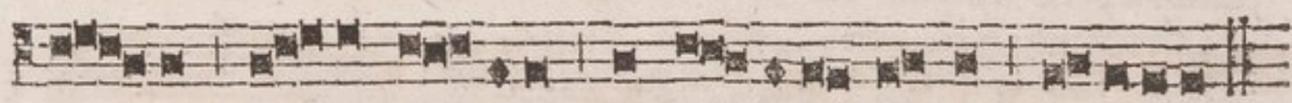
FI- li- i sanctorum sumus, & vi- tam il- lam expec- ta- mus,



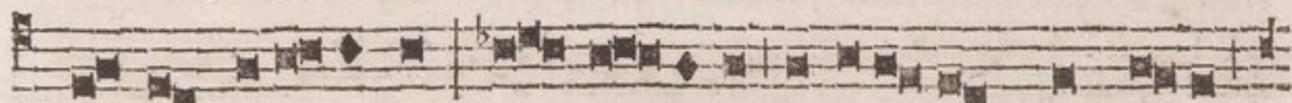
quam Deus daturus est his, qui fidem su- am nunquam mu-



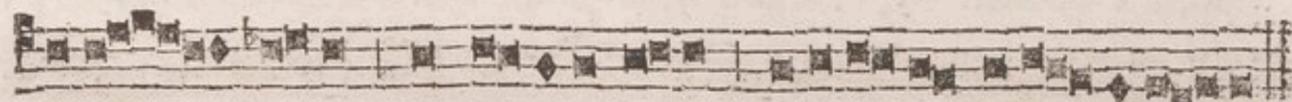
tant ab e- o. 6. **U**Nxit nos Deus, & si- gnavit nos, &



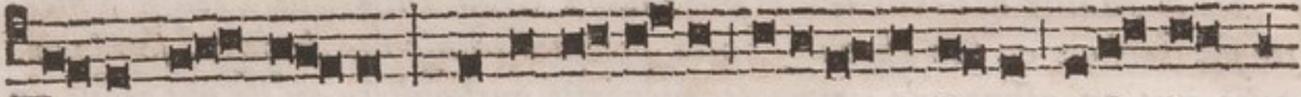
de- dit pi gnus Spi- ritus in cor- dibus nostris, al- leluia. 5.



CHristus dile- xit nos, & tra- didit semetip- sum pro no- bis



obla- ti- onem & ho- stiam Deo, in odorem sua- vita- tis. 7.



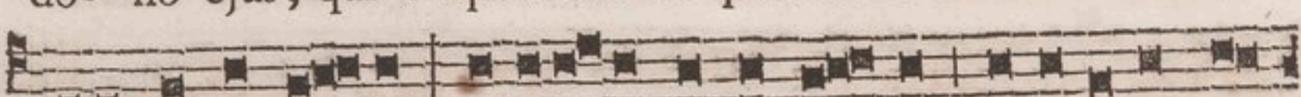
FECIT nos re-gnum, & sacerdo-tes Deo patri su-o; ipsi glo-



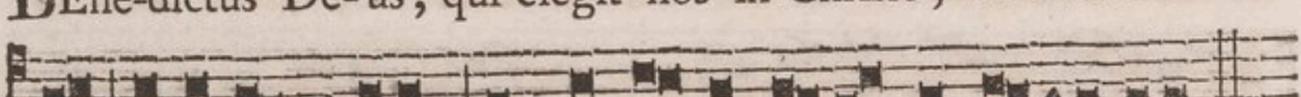
ria & impe-rium. 4. **G**RATIAS De-o su-per inenarra-bili



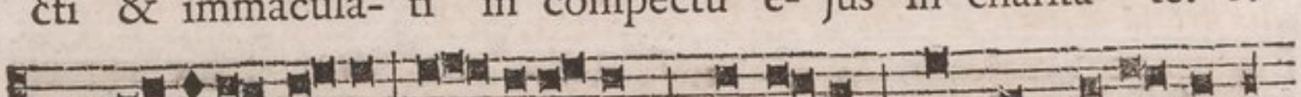
do- no ejus; qui e-ripuit nos de potesta-te te-nebra-rum. 7.



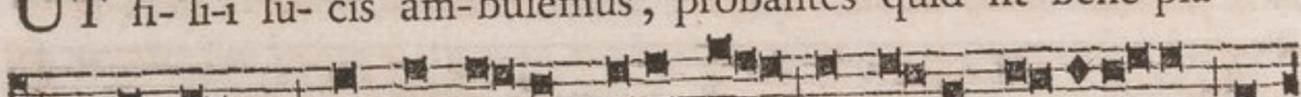
BENE-dictus De-us, qui elegit nos in Christo, ut effemus fan-



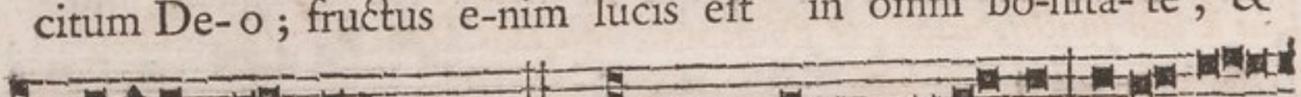
cti & immacula-ti in conspectu e-jus in charita-te. 2.



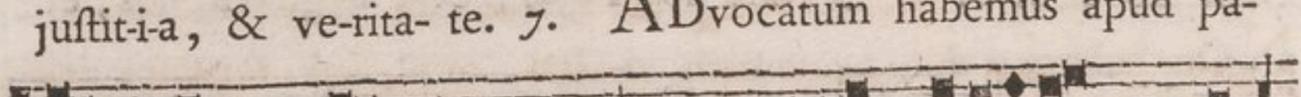
UT fi-li-i lu-cis am-bulemus, probantes quid sit bene-pla-



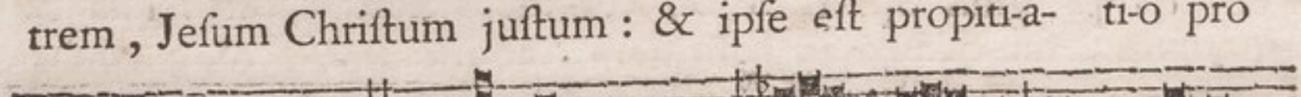
citum De-o; fructus e-nim lucis est in omni bo-nita-te, &



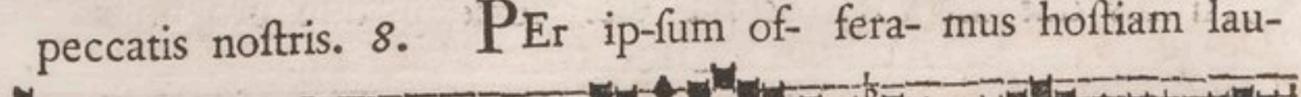
justit-ia, & ve-rita-te. 7. **A**Dvocatum habemus apud pa-



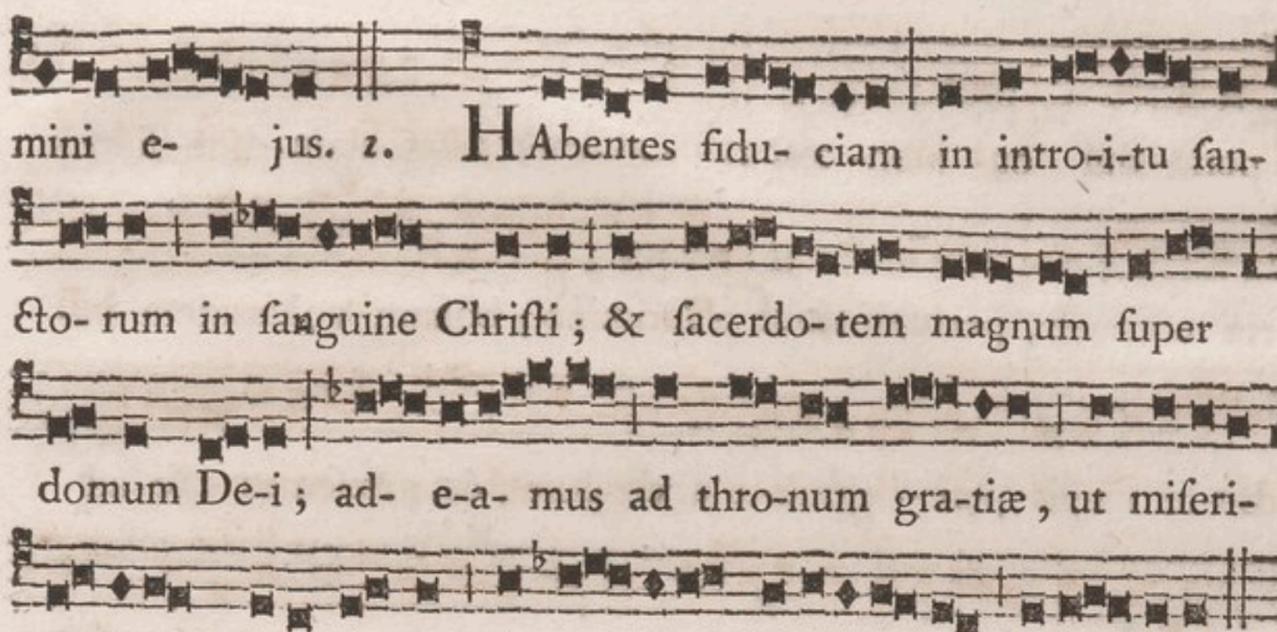
trem, Jesum Christum justum: & ipse est propiti-a-tio pro



peccatis nostris. 8. **P**ER ip-sum of-fera-mus hostiam lau-

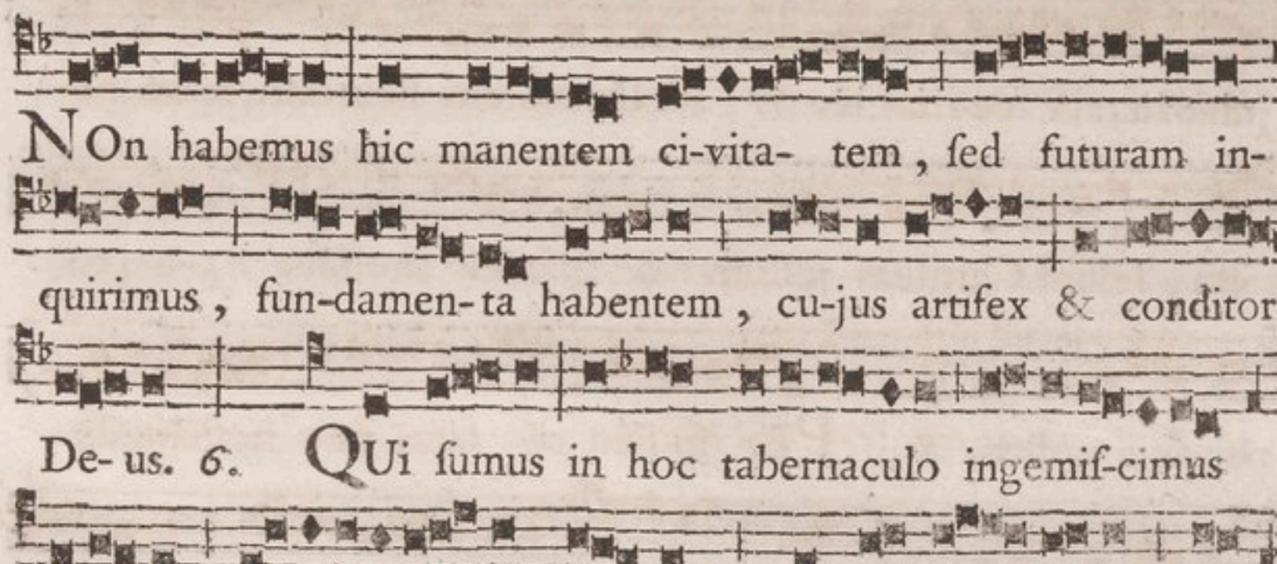


dis semper Deo, fructum la-bio-rum confiten-tium no-



mini e- jus. 2. **H**Abentes fidu- ciam in intro-i-tu san-
cto- rum in sanguine Christi ; & sacerdo- tem magnum super
domum De-i ; ad- e-a- mus ad thro-num gra-tiæ , ut miseri-
cordiam consequamur & gra- tiam invenia- mus , alle- luia. 2.

Ici le Maître des Novices regardant l'attachement à ce monde enchanteur & séducteur, & à tous ses vains plaisirs & pernicieuses maximes, comme le plus grand obstacle à l'amour de la perfection, qu'il a tâché d'inspirer à ses Ecoliers dans toutes les Leçons précédentes, fait un dernier effort pour les engager à ne soupirer que pour le Ciel, & à se disposer au dernier événement par les bonnes œuvres. Ensuite le Maître & les Ecoliers, après avoir remercié le Sauveur de les avoir racheté par sa mort, le prie instamment de vouloir bien encore les soutenir contre toutes les peines & les dangers de cette vie, qui pourroient leur faire perdre le fruit de leur rédemption en s'opposant à leur sanctification, & finissent en bénissant Dieu par Jesus-Christ.

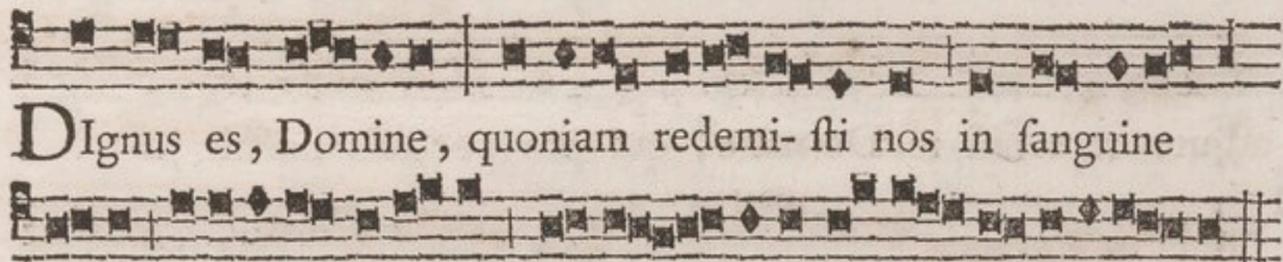


NOn habemus hic manentem ci-vita- tem, sed futuram in-
quirimus, fun-damen-ta habentem, cu-jus artifex & conditor
De-us. 6. **Q**ui sumus in hoc tabernaculo ingemif-cimus
gravati, ha-bitatio- nem nostram, quæ de cæ- lo est, fu-

perin- dui cu- pien- tes. 1. **S**Cien-tes quoniam dum sumus
in corpore , peregrinamur a Domino ; bonam voluntatem ha-
be-te magis pere- grina-ri a corpore , & præsentem esse ad
Dominum. 3. **P**A-triam cælestem a longe aspicientes & fa-
lutan-tes , peregrini & hospites super terram ingemiscite ut
absorbeatur quod mortale est , a vita. 5.
Gressus rectos facite pedibus vestris , accessistis enim ad
ci-vitatem De-i viventis , Jerusalem cælestem itaque regnum
immobile sus-cipien-tes ; servia-tis placentes De-o , cum me-
tu & re-veren-tia. 1. **J**uste & pi-e viva-tis , expectantes
bea-tam spem , & adventum Domini. 2.



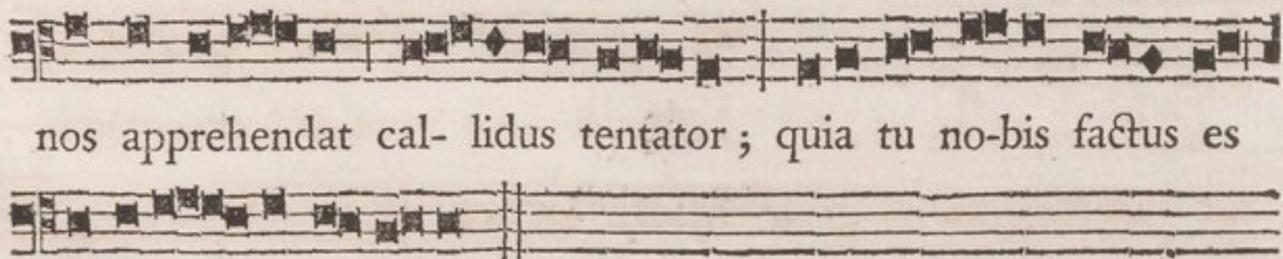
Occisus es Domine, & redemi- sti nos De- o in fan-
guine tu-o ex om-ni populo & natio- ne, & fecisti nos
Deo nostro regnum, & sacerdotes, al- leluia. 8.



Dignus es, Domine, quoniam redemi- sti nos in sanguine
tu-o, accipere honorem, & glo- riam & be- nedictio- nem. 8



O Rex glo- riæ, Domine virtu- tum, qui triumphator fu-
per omnes cælos ascendi- sti, ne dere- linquas nos orphanos:
sed mitte promissum patris in nos, spiritum paraclitum, al- le-
luia. 2. **V**I- gi- la fu- per nos, æ- ter- ne saluator, ne



nos apprehendat cal- lidus tentator; quia tu no- bis factus es
sempiter- nus adju- tor. 4.

SAlva- tor mundi fal- va nos , qui per crucem & sanguinem

redemi-ſti nos ; auxilia- re no- bis , te depreca- mur De- us

noster. 7. **M**Edia vita in morte fu- mus : quem quærimus

adjuto- rem niſi te Do- mine , qui pro peccatis noſtris ju-

ſte i- raf- ceris ? ſancte De- us , ſancte for- tis , ſan-

cte & miſericors ſalva- tor , amaræ morti ne tra-

das nos. 4.

SOli De- o , per Jeſum Chriſtum , ho- nor & glo- ri- a in

ſæ- cula ſæ- culo- rum. 4.



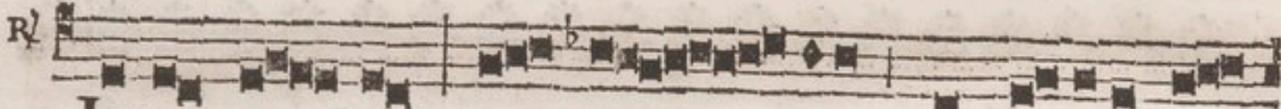


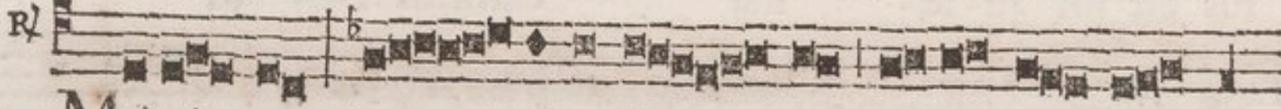
CHAPITRE XIII.

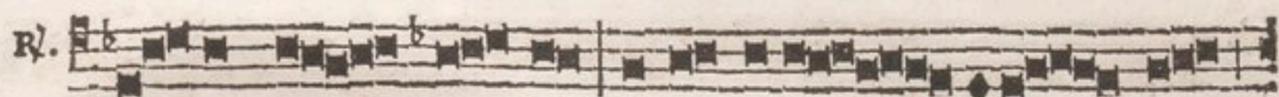
Exemples de Répons tant grands que brefs, & de quelques-uns des Morts.

RÉPONS DU PREMIER TON.

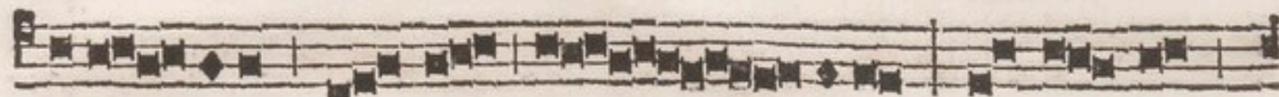
R. **F**elix namque es sacra Virgo Maria, &
 omni laude dignissima. * Quia ex te or-
 tus est sol justitiæ Christus Deus
 noster. *ψ.* Ora pro populo, interveni pro
 clero, intercede pro devoto femineo sexu: sentiant
 omnes tuum juvamen, quicumque celebrant tuam sanctam
 commemorationem. * Quia ex te. &c. Gloria
 Patri, & Filio: & Spiritui sancto. * Quia
 ex te. &c. 1. ton.

R 
INter na- tos mu- li erum non surrexit ma-
 jor Joan- ne Ba- pti- sta ; * Qui vi- am Do-
 mino præpa- ra vit in ere- mo. ψ . Fu- it
 homo missus a De- o cu- i nomen e- rat Jo- an- nes.
 * Qui vi- am. &c. Glo- ria. &c. * Qui vi- am. &c. 1.

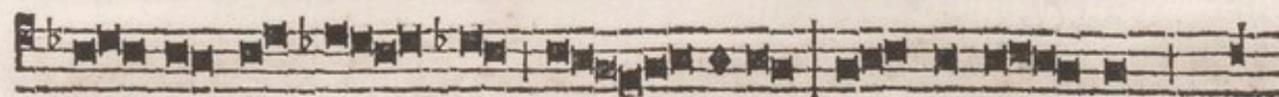
R 
MArti- nus A- brahæ fi- nu læ- tus ex- ci-
 pitur : Marti- nus hic pauper & mo- dicus. Cælum di-
 ves ingre- ditur, * Hymnis cæ- le- stibus hono-
 ra- tur. ψ Marti- nus epi- scopus migravit a sæ- culo : vi-
 vit in Christo gemma sa- cer- do- tum. * Cælum. &c.
 Glo- ri- a. &c. * Hymnis. &c. 1. ton.



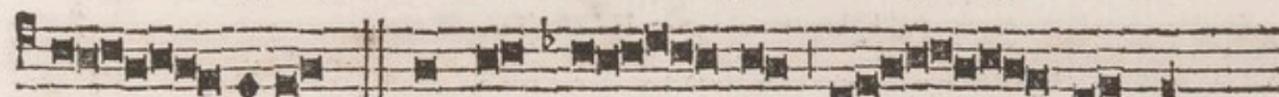
DO-mus me- a, domus ora- ti-o- nis



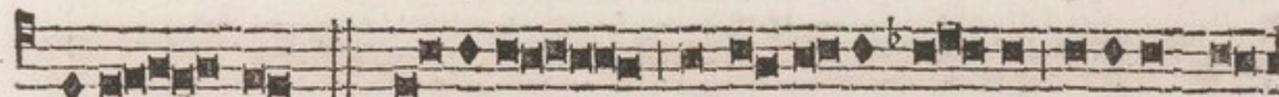
voca- bitur: di- cit Do- minus: in e- a



om- nis qui pe- tit, ac- cipit, & qui quæ- rit,



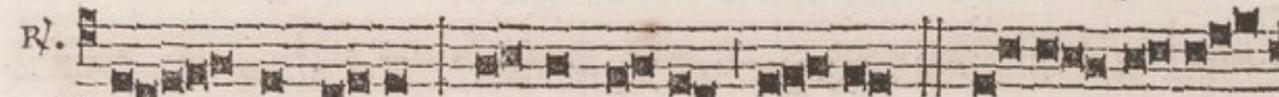
in- venit: * Et pul- fan- ti a- pe-



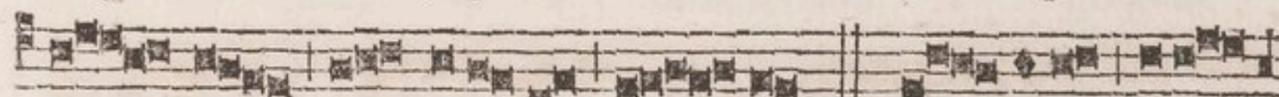
ri-e- tur. ψ . Pe- tite, & ac- ci- pi- e- tis: quærite, &



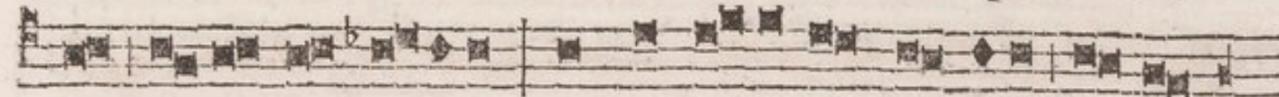
in- ve- nie- tis. * Et pul- Glo- ria. * Et pul- z.



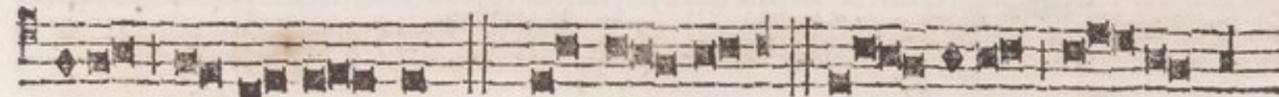
Qui sunt i- sti, qui ut nubes vo- lant, * Et qua- si co-



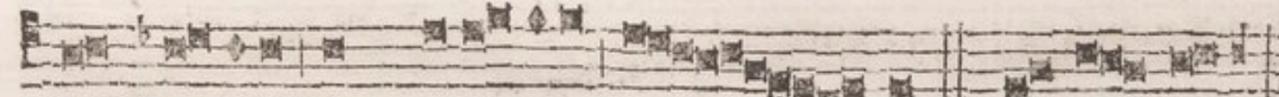
lum bæ ad fenestras fu- as? ψ . Cor- pora e- o-



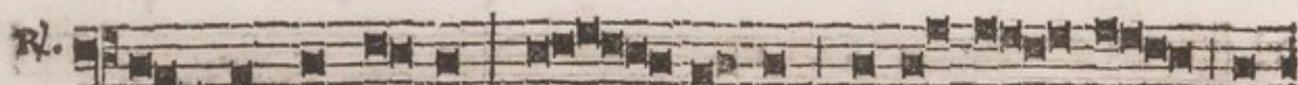
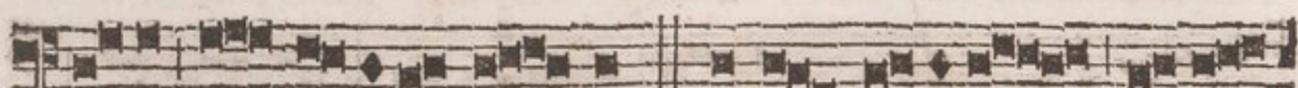
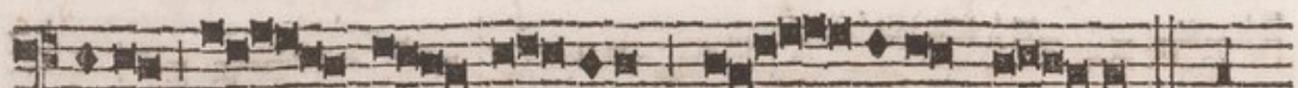
rum plena sunt o- culis, & scintil- læ ac lampades in me-

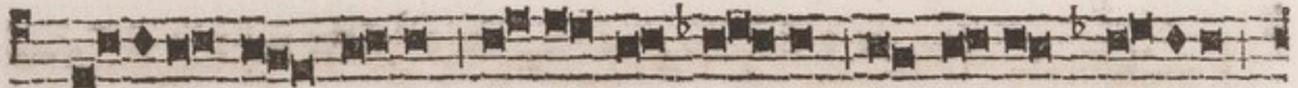
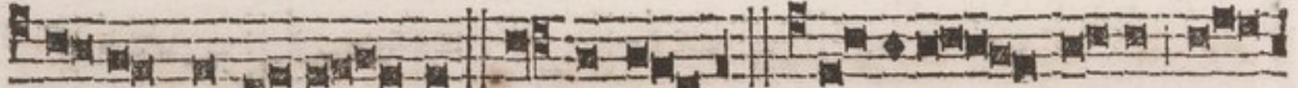


dio dif- cur- ren- tes. * Et qua- si. Glo- ri- a Pa- tri,



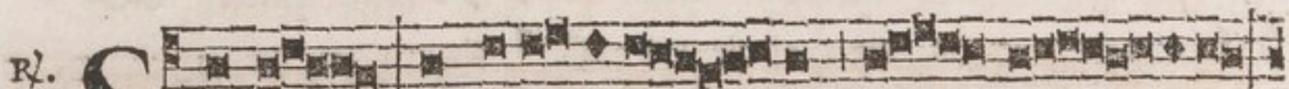
& Fi- lio, & Spi- ri- tui fan- cto. * Et qua- si. z.

R. 
 SInt lumbi vestri præ- cincti, & lu- cer- næ ar-

 dentes in ma-nibus ve- stris : * Et vos si- miles homi-

 nibus ex- pe- ctan- tibus Do- minum su- um,

 * Quando reverta- tur a nup- tiis.

 ⁊ Vigila- te ergo, qui- a nef- ci- tis qua ho- ra Dominus

 vester ventu- rus fit. * Et vos. Glo- ria Patri, &

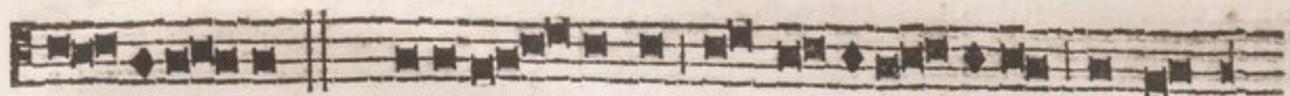
 Fi- lio : & Spi- ri- tu- i fan- cto. * Quando. 1. ton.

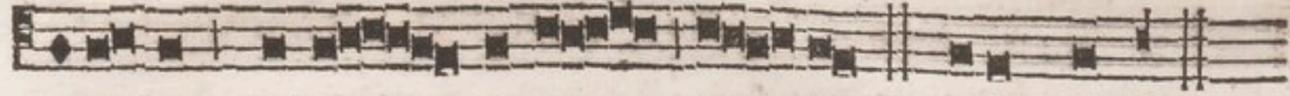
REPONS DU DEUXIEME TON.

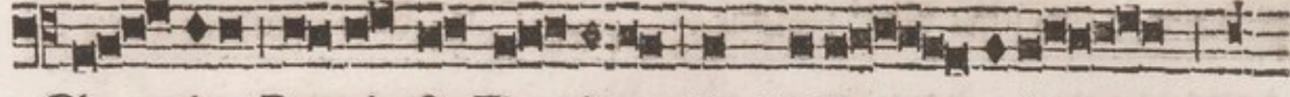
R. 
 SAncta & immacula- ta vir- gi- nitas,

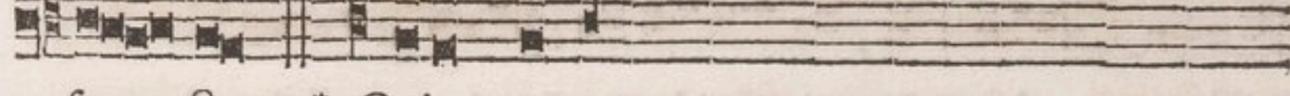
 quibus te laudibus ef- feram nef- cio : * Quia quem

 cæli ca- pere non po- terant tuo gre- mio

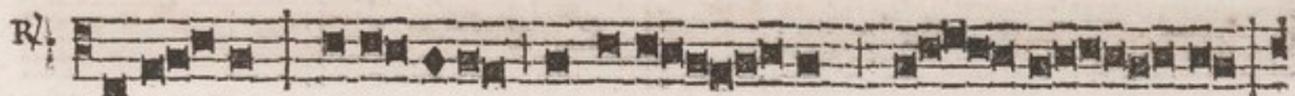
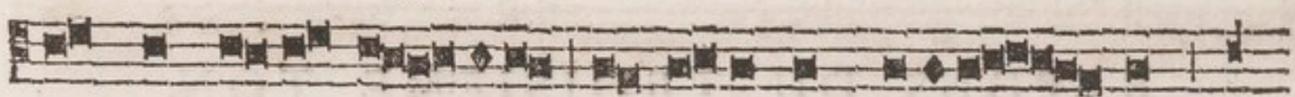


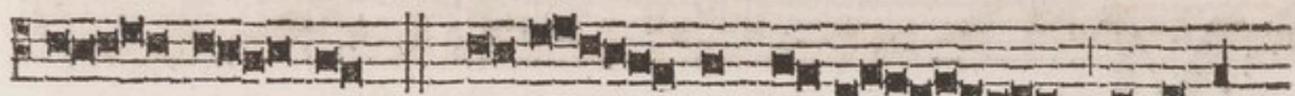
con-tuli- sti. ψ . Benedi- cta tu in mu- lie- ribus, & be-


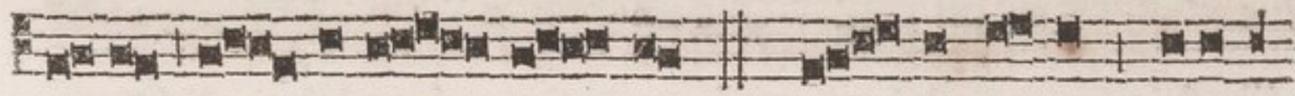
nedi-ctus fructus ventris tu- i. * Quia quem.


Glo- ri-a Pa- tri, & Fi- lio: & Spiri- tu- i


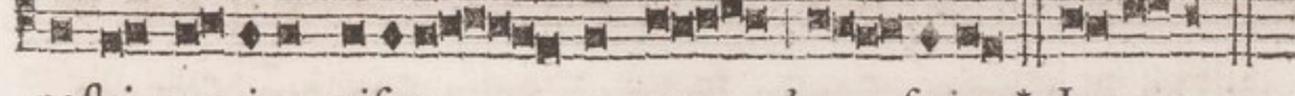
fan- cto. * Quia quem. 2. ton.

R.  **D**Ixe- runt disci-puli ad bea- tum Mar- ti- num:


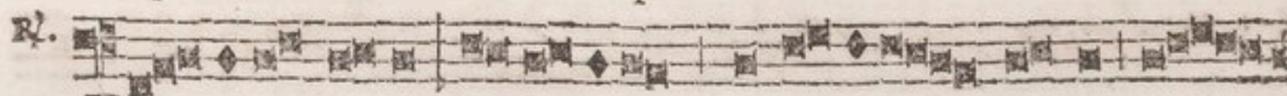
cur nos pater de- feris, aut cu- i nos defola- tos


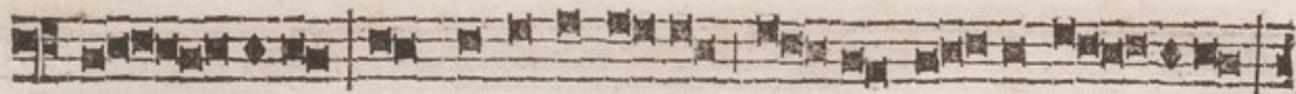
re- lin- quis: * In- va- dent e- nim gregem


tu- um lu- pi ra- pa- ces. ψ . Sci- mus quidem defi-


dera- re te Christum, sed sal-va sunt tibi tu- a præ- mi- a:


nostri po- tius misere- re quos de- feris. * In- va. 2.

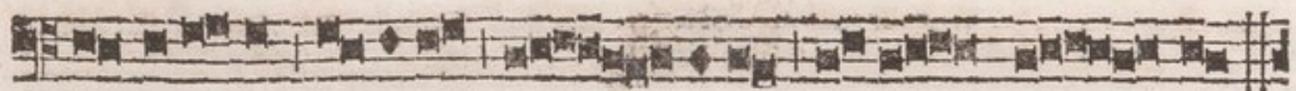
R.  **B**Ar- rabas latro di- mit- titur, & innocens Christus oc-



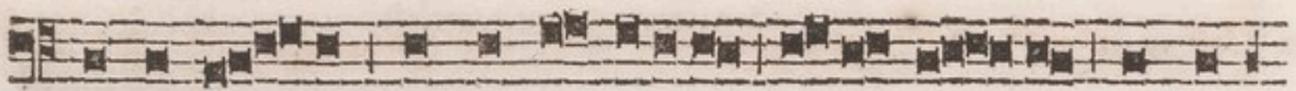
ci- ditur: nam & ille Judas ar- mi- ductor sce- leris,



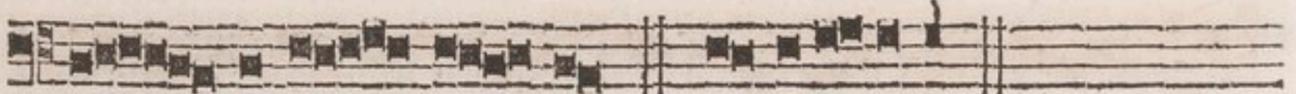
qui per pacem di- dicit fa- cere bel- lum,



* Osculando tra- didit Do- minum Je- sum Chri- stum.

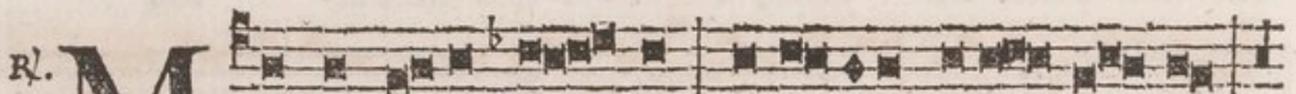


ψ. Ecce tur- ba, & qui vocabatur Ju- das ve- nit, & cum

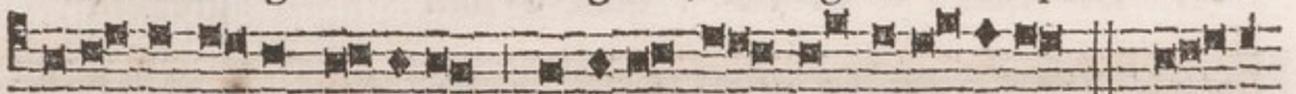


ap- propin- qua- ret. * Of- culando. 2.

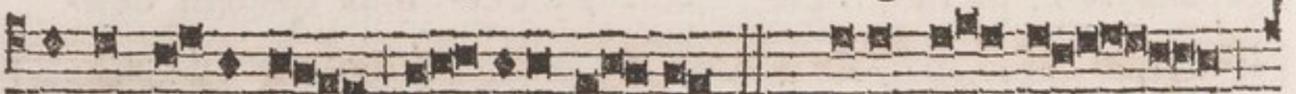
REPONS DU TROISIEME TON.



R. **M**agnus in- ter ma- gnos, exi- guus inter par- vos,



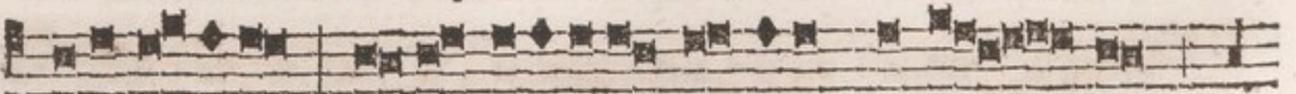
illu- stris inter no- biles, modicus in- ter igno- biles, * Om-



nibus denique om- nia fa- ctus. ψ. Erat e- nim

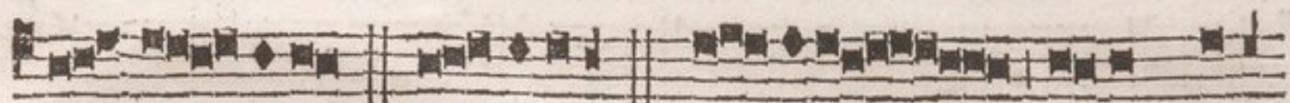


vir Dei Norbertus af- pectu hi- laris, vultu fere- nus, fermone



facundissimus, conver- satione pla- cidus convi- ctu

affabili



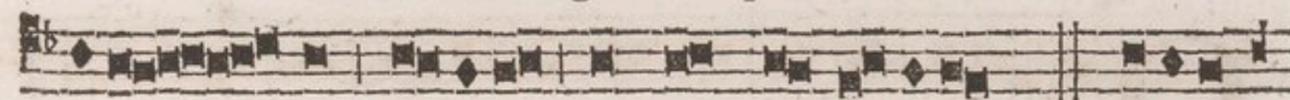
af- fa- bilis. * Om- nibus. Glo- ria Patri, &



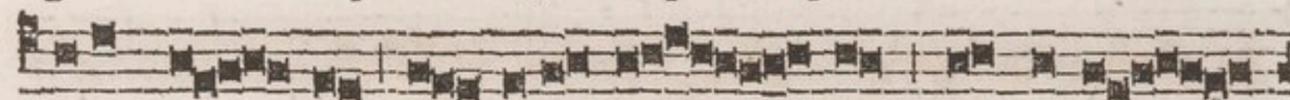
Fi- lio : & Spi- ri- tu- i fan- cto. * Om- nibus. 3. ton.



DUm stete- ritis ante reges & præ si des, no- lite co-



gita- re quomodo, aut quid loqua- mini : * Dabitur



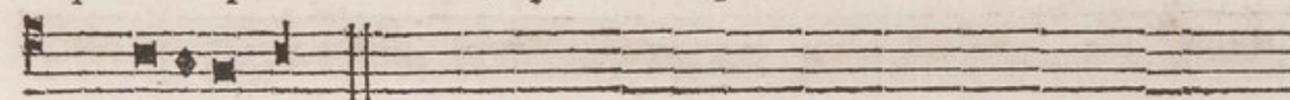
enim vo- bis in illa ho- ra quid loqua-



mini. ⁊. Non e- nim vos e- stis qui loquimini : sed



Spiritus patris ve- stri, qui lo- quitur in vo- bis.



* Dabitur. 3. ton.



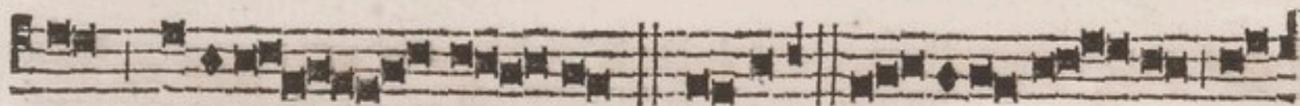
AD nu- tum Do- mini no- strum ditan- tis ho- no- rem.



* Si- cut spi- na ro- sam ge- nuit Ju- dæ- a



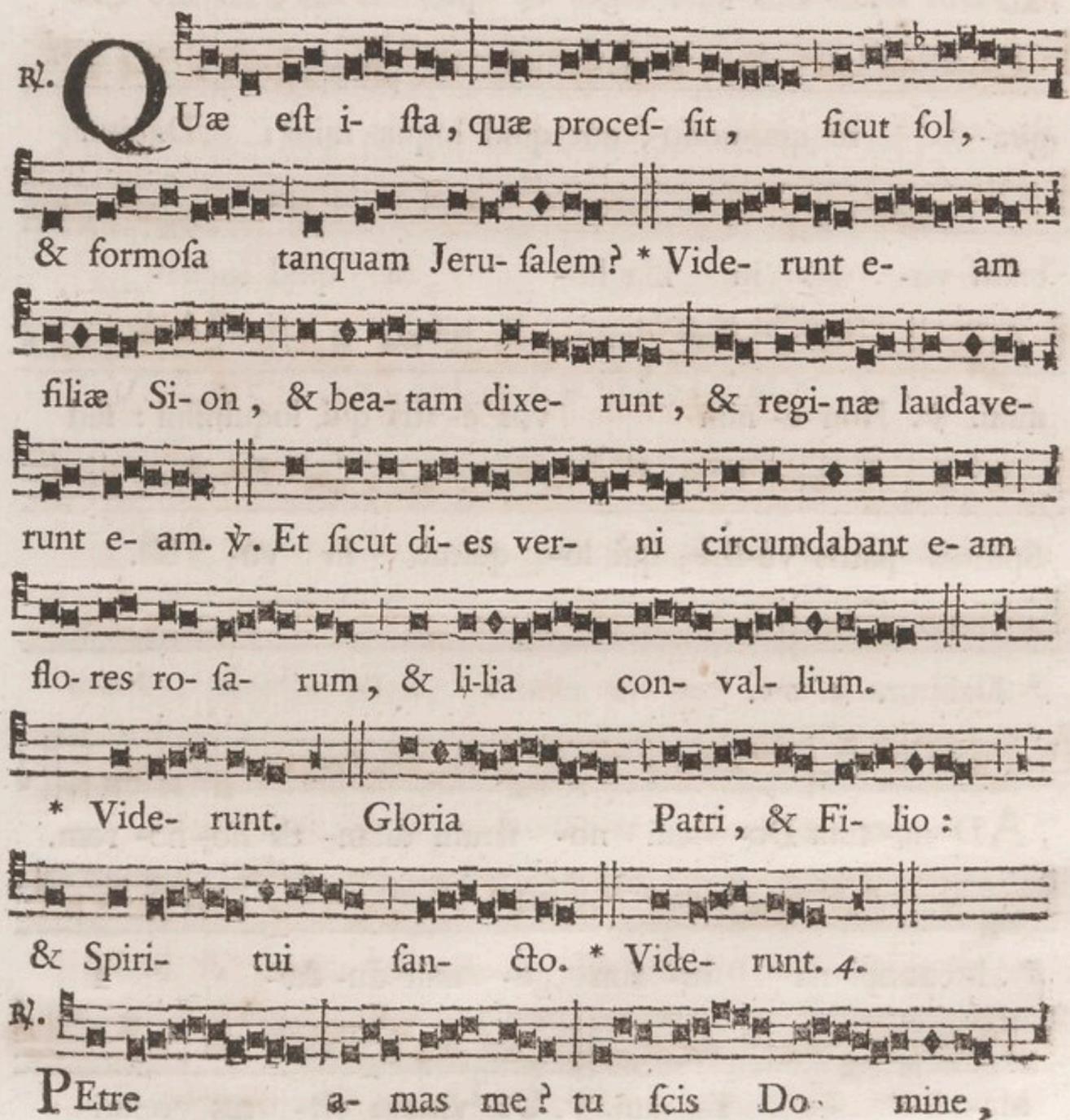
Ma- ri- am. ⁊. Ut vitium vir- tus operi-

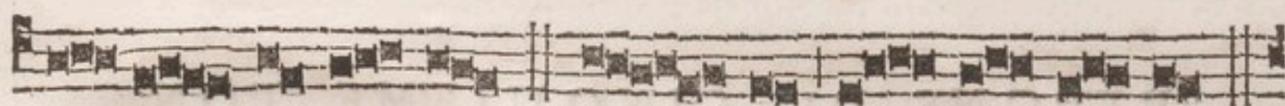


ret, gratia cul- pam. * Si- cut. Glo- ria Pa- tri, &
 Fi- lio : & Spi- ri- tui fan- cto. * Si- cut spina. 3. ton.

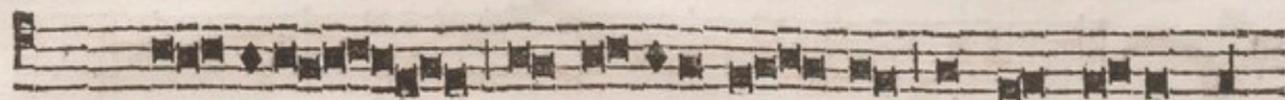
RE'PONS DU QUATRIE'ME TON.

R'. **Q**Uæ est i- sta, quæ proces- sit, sicut sol,
 & formosa tanquam Jeru- salem? * Vide- runt e- am
 filiaë Si- on, & bea- tam dix- erunt, & regi- næ laudave-
 runt e- am. ¶ Et sicut di- es ver- ni circumdabant e- am
 flo- res ro- sa- rum, & li- lia con- val- lium.
 * Vide- runt. Gloria Patri, & Fi- lio :
 & Spi- ri- tui fan- cto. * Vide- runt. 4.
 R'. **P**etre a- mas me? tu scis Do- mine,





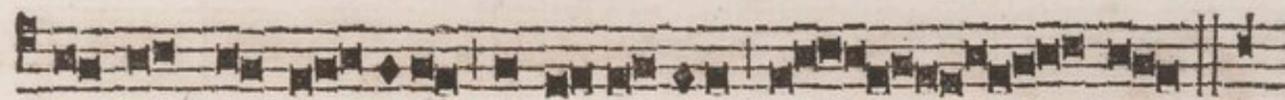
qui-a a-mo te. * Pas-ce o-ves me-as.



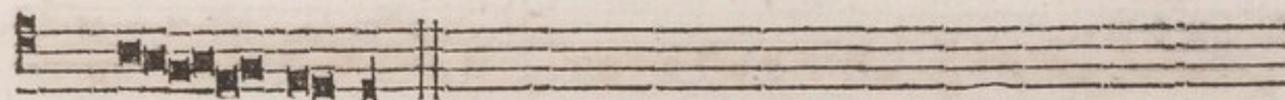
ψ. Do-mine tu omnia no- sti, tu scis quia



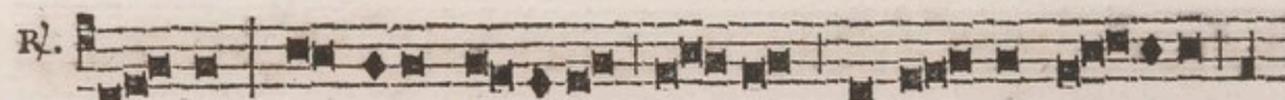
a- mo te. * Pas-ce. Glo- ri-a



Pa- tri, & Fi- lio: & Spi- ri- tui fan- cto.



* Pas-ce. 4.



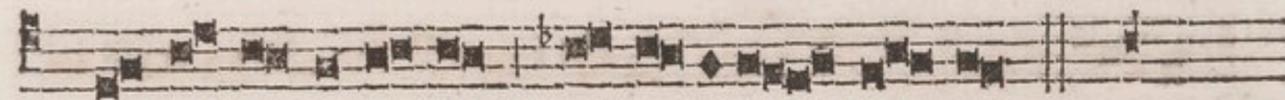
R. EC- ce quomodo moritur ju- stus, & ne- mo per- cipit



cor- de: & vi- ri ju- sti tol- lun- tur, & ne- mo con-



fi- derat: a fa- cie iniquita- tis subla- tus est ju- stus:



* Et e- rit in pa- ce memo- ri-a e- jus.



ψ. In pace factus est lo- cus e- jus, & in Sion



ha- bita- ti-o e- jus. * Et e- rit. 4. ton.

RE'PONS DU CINQUIEME TON.

R/. **G**A- briel An- gelus appa- ruit Zacha-

ri-æ , di- cens : nascetur ti- bi fi- lius ,

nomen e- jus Joan- nes voca- bitur : * Et mul- ti in na-

ti- vitate e- jus gau- de- bunt. ψ. Erit e- nim ma-

gnus coram Do- mino , vinum & ficeram non bi- bet.

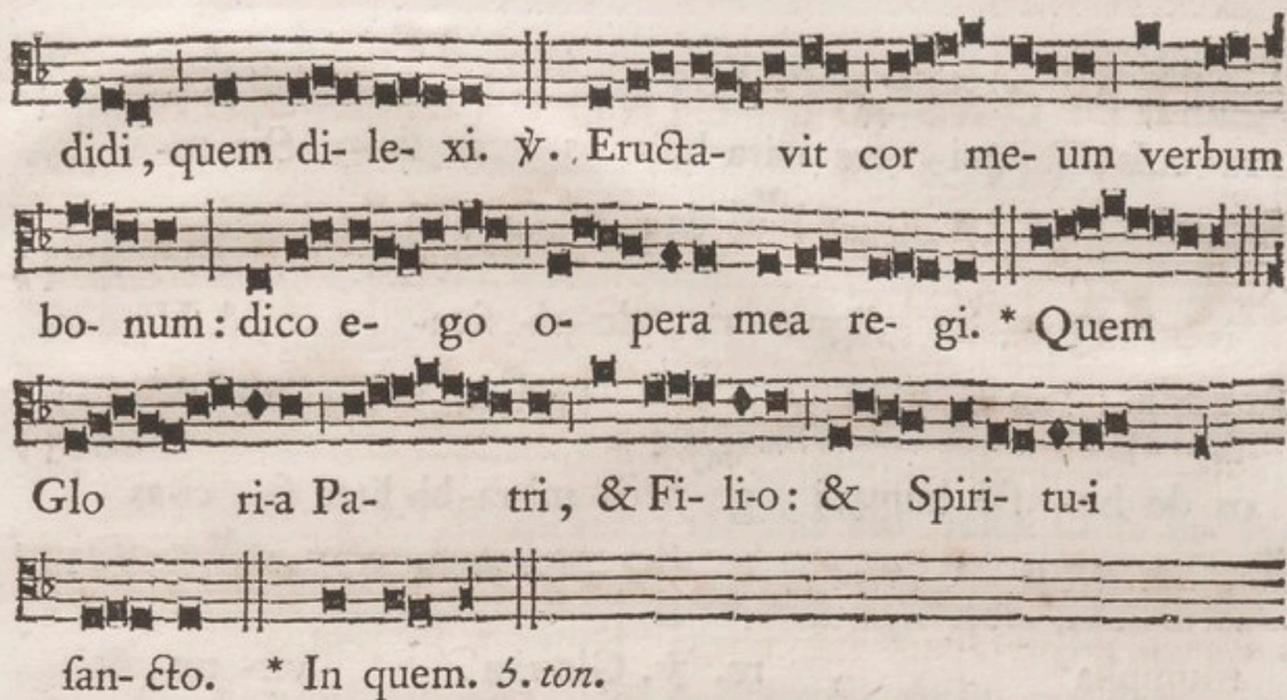
* Et mul- ti. Gloria Pa- tri , & Fi- li- o , & Spi-

ri- tu- i fan- cto. * Et mul- ti. 5. ton.

R/. **R**Egnum mun- di & omnem orna- tum sæ- cu- li

contempsi propter amorem Do- mini me- i Je- su Chri-

sti. * Quem vi- di , quem a- ma- vi. * In quem cre-



didi, quem di- le- xi. ψ . Eru-cta- vit cor me- um verbum
bo- num: dico e- go o- pera mea re- gi. * Quem
Glo ri-a Pa- tri, & Fi- li-o: & Spiri- tu-i
fan-cto. * In quem. *5. ton.*

R.



Caligave- runt o- culi me- i a fle- tu me- o:
quia elon- ga- tus est a me, qui con- folaba- tur me:
videte omnes po- puli * Si est dolor fi- milis fi- cut
dolor me us. ψ . O vos omnes qui transi- tis per
vi- am, attendite, & vi- de- te. * Si est dolor. *5.*

RE'PONS DU SIXIEME TON.

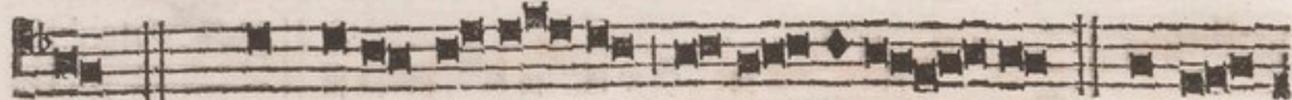
R.



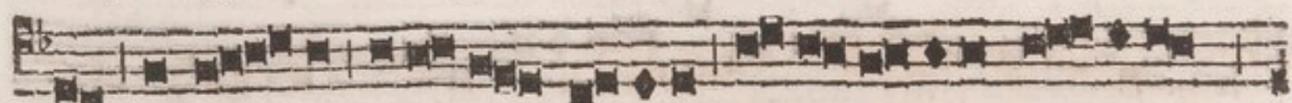
TU- a sunt hæc Christe o- pera, tu- a mi-



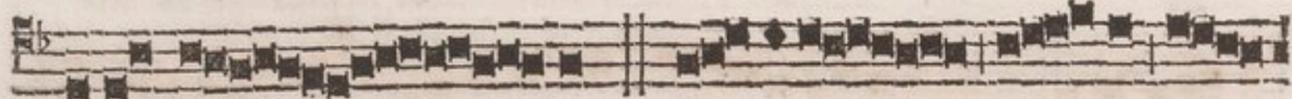
ra-cula, qui vere mira-bilis es in fan-ctis tu-



is, * Quos ita digna-ris glo-ri-fica-re, * Ut e-



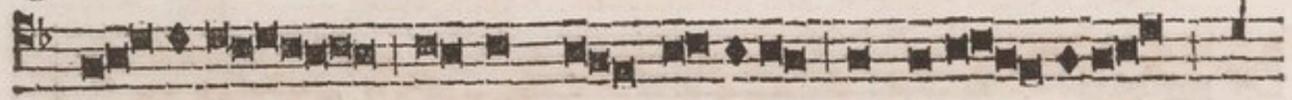
os de ho-ste humani ge-neris mi-ra-bi-liter fa-cias



triumpha re. ψ . Glo-ri-a, vir-tus, &



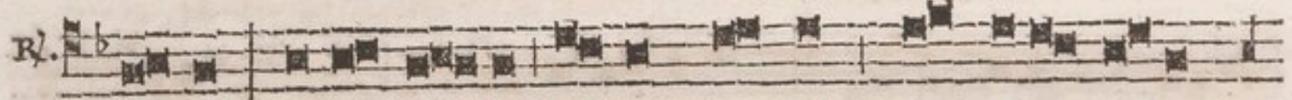
gra-tia hæc est omnibus fan-ctis tu-is. * Quos.



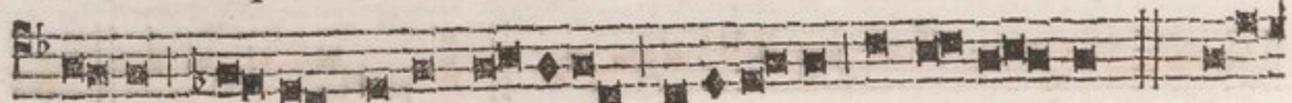
Glo-ri-a Pa-tri, & Fi-li-o: & Spi-ri-tu-i



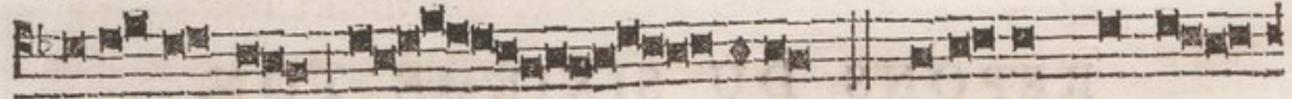
fan-cto. * Ut e-os, 6. ton.



Homo quidam fe-cit cænã magnã, & misit ser-vum



fu-um ho-ra cænæ di-cere invita-tis ut veni-rent: * Quia



para-ta sunt om-ni-a. ψ . Veni-te, come-



dite pa-nem me-um, & bibite vi-num quod miscui

vo- bis. * Quia. Gloria Pa tri, & Filio : &

Spi-ri tu-i fan- cto. * Quia. 6.

R. GAude Mari- a Vir- go, cunctas hæ- reses so- la in-
 tere- mi- fti, quæ Gabrie- lis Archangeli dictis cre- didi-
 fti. * Dum Virgo Deum & hominem ge- nui- fti.
 * Et post partum Virgo in- viola- ta perman- si- fti.
 y. Gabrie- lem Archangelum scimus divi- nitas te ef- se af-
 fa- tum; uterum tuum de Spiritu sancto credimus impræ-
 gna- tum : erubef- cat Judæus infe- lix, qui dicit Christum ex
 Jo- seph femine esse na- tum. * Dum Virgo. Glo- ri- a
 Pa- tri, & Fi- li- o : & Spi- ri- tu- i fan- cto. * Et post. 6.

RE'PONS DU SEPTIEME TON.

R. **P**A-ter pec-cavi in cælum & coram te, jam
 non sum dignus voca-ri fi-lius tu-us, * Fac me
 ficut u-num ex mercenariis tu-is.

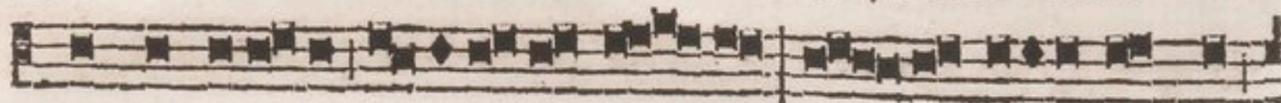
ÿ. Quan-ti mercena-ri-i in domo patris mei a-bundant
 pa-nibus, ego au-tem hic fame pe-re-o; surgam, & i-bo
 ad patrem meum, & di-cam e-i: * Fac me
 Glo-ri-a Patri, & Fi-li-o: & Spiri-tu-i
 fan-cto. * Fac me. 7. ton.

R. **E**Uge serve bo-ne & fide-lis, quia in pauca fui-sti
 fide-lis, supra multa te confi-tuam: * Intra in

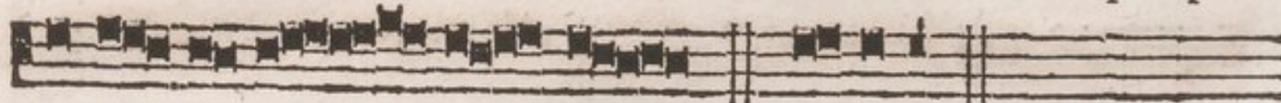
gaudium



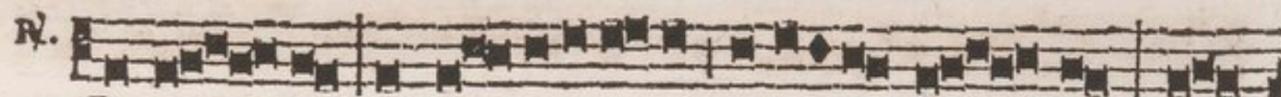
gau- dium Do- mini tu- i. ψ . Do- mine



quinque talenta tra-didi- sti mi- hi: ec- ce a-li-a quinque



super- lu-cra- tus sum. * Intra. 7. ton.

R. 

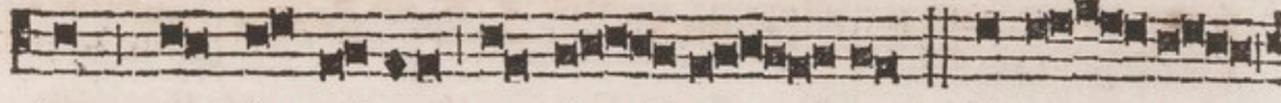
O Ju- da, qui de-reliquisti consilium pa- cis, &



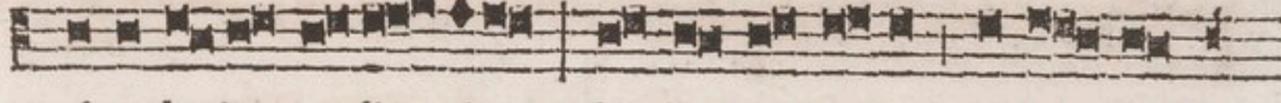
cum Judæ- is con- si- lia- tus es: trigen- ta argen- teis



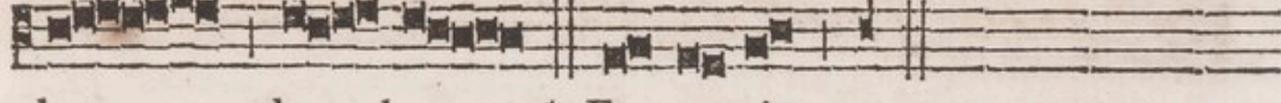
vendidi- sti sanguinem ju- stum: * Et pa-cis osculum fere-



bas, quod in pectore non ha- be- bas. ψ . Os tu- um

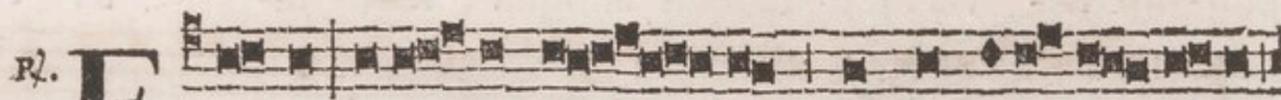


abundavit ma- li- ti-a, & lin-gua tu-a concin- na-



bat do- los. * Et pa- cis. 7. ton.

RE'PONS DU HUITIEME TON.

R. 

EC- ce sacer-dos ma- gnus, qui in die-bus fu- is

pla- cuit De- o: * I- deo jure- ju- ran- do fecit

illum Do- minus cre- cere in plebem fu- am.

ÿ. Benedic- tio- nem . . . omnium gentium de- dit il- li,

& testam- tum suum confir- ma- vit super ca- put e-

jus. * I- deo. Glo- ri- a Pa- tri, & Fi- li- o,

& Spi- ri- tu- i fan- cto. * I- deo. 8. ton.

R. **H**odie nobis de cæ- lo pax ve- ra des- cen-

dit: * Hodie per totum mundum melli- flui fa- cti sunt

cæ- li. ÿ. Ho- die il- luxit nobis di- es redem-

ptio- nis no- vae, repa- rationis antiquae, felici- ta- tis

æ- ter- nae. * Ho- die. 8. ton.

R.
 GAu deo plane quia hostia Chri- sti ef-
 fici me- rui; accusa- tus non nega- vi; in- ter- rogatus,
 Christum confes- sus sum; * Assa- tus, gratias
 a- go. ψ . Probasti Domine cor meum, & vi-fi-
 ta- sti no- ãte; igne me e- xa- mina- sti. * Assa- 8.



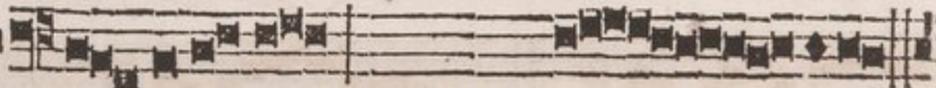
C H A P I T R E X I V.

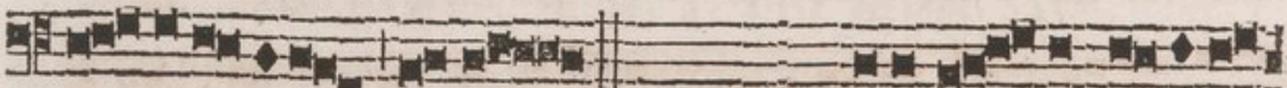
R É P O N S B R E F S.

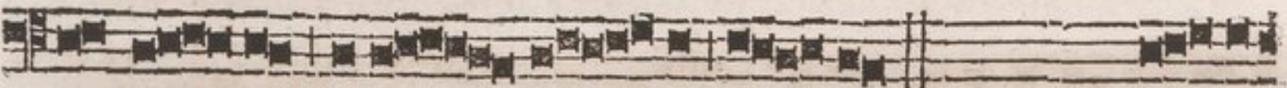
Les Répons Brefs suivans, & plusieurs autres dont l'établissement étoit fondé sur le goût de la variété, se chantoient autrefois dans les plus célèbres Eglises de France, aux Offices de Vêpres, Tierce, Sexte, & None, pendant le tems du Carême. Le chant en est particulier, parce que l'intention de leurs auteurs a été de distinguer ce saint tems; de maniere que si en d'autres saisons l'usage étoit dans les grands Chœurs d'admettre du fleureti ou faux-bourdon sur les Répons Brefs pour leur donner un certain relief, on pût se priver de cet accompagnement en modulant ces Répons d'une maniere qui fût paroître le Chant Grégorien affectueux & beau dans sa simplicité, & que toutes les voix chantant à l'unisson, l'oreille fût néanmoins touchée de la douceur de ce chant, qui exécuté en pur plein-chant roulant & sans serpent, convient si fort au Carême, & est si capable d'y exciter la piété & la componction, que tous ceux qui ont oui chanter pendant bien des années en quelques Eglises ces sortes d'anciens chants, en ont été d'autant plus

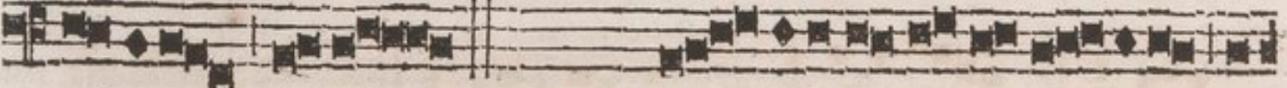
charmés, que le mélange de toutes les voix au pur unisson fait en cette occasion un très-bon effet sur ces paroles ou équivalentes, dans un gros Chœur, surtout étant répétées pendant plusieurs semaines; parce qu'il donne le loisir de les goûter, & à tout un Chœur nombreux la facilité de les exécuter comme s'il n'y avoit qu'une seule voix qui les chantât. Ces Répons ne se sont presque conservés que dans l'Ordre de Prémontré, qui les a toujours regardés comme un élixir de piété, & le baume d'un cœur vraiment Chrétien & religieux: & c'est assurément avec bien de la raison; car la modulation de la plupart de ces Répons dans la bouche de trente ou quarante voix, quoiqu'en simple plein-chant, a quelque chose de très-touchant. Ils sont censés brefs, à cause du peu de paroles dont ils sont composés: mais on les chante selon le rit des autres Répons de l'Office, comme il suit.

Tous ces Répons sont du Carême, excepté le premier, qui se chante de la même manière aux Vêpres dans le tems de l'Avent, en quelques Eglises, comme l'Ordre de Prémontré.

Rl. **T**  **U** exur-gens *Le Chœur.* Do- mine ,

 * Mi- fe-re-beris Si- on. *Le Clerc.* ¶. Quia tem-pus miseren-

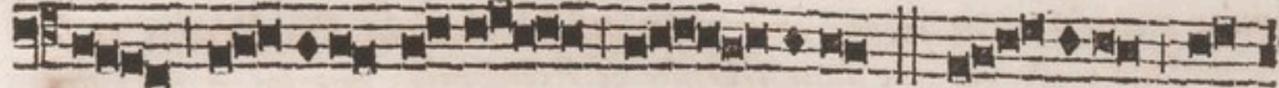
 di e- jus , quia ve- nit tem- pus. *Le Chœur.* * Mi- fe-

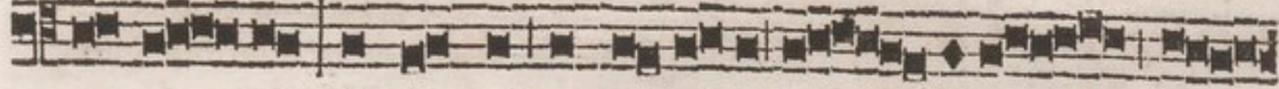
 re-beris Si- on. *Le Clerc.* Glo- ri-a Pa- tri & Fi- lio : &

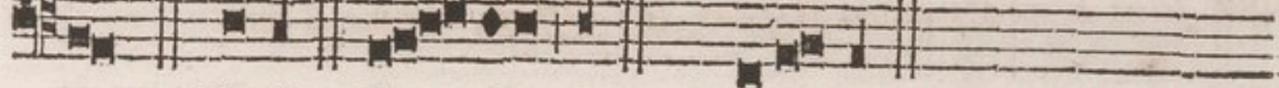
 Spiri- tu-i fan- cto. *Le Chœur.* Rl. Tu exurgens

 Do- mine mi- fere-beris Si- on. 2. ton.

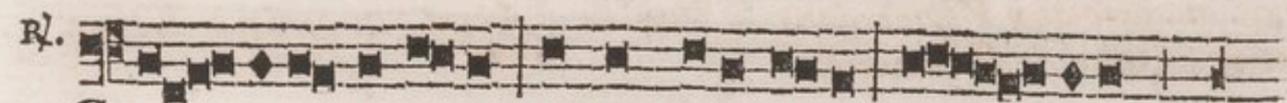


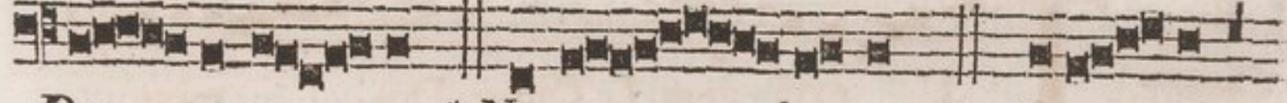
 E-duc de carcere a-nimam me-am, * Ut confi-te-a-


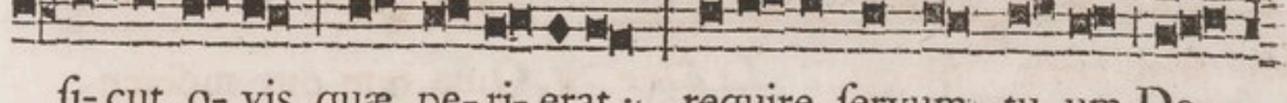
 tur no-mini tu-o Do-mine. *ψ*. Pe-ri-it fu-


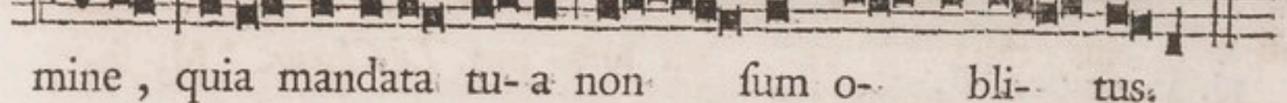
 ga a me, & non est qui requirat a-nimam me-


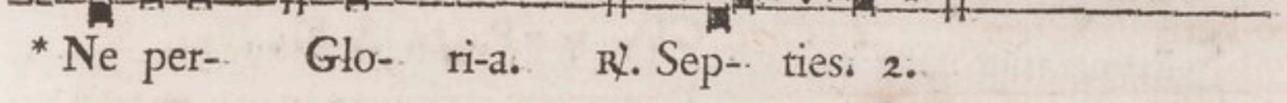
 am. Ut. &c. Glo-ri-a. &c. *℞*. Educ. &c. 2.



℞. SEp-ti-es in di-e laudem dixi ti-bi, Do-mine


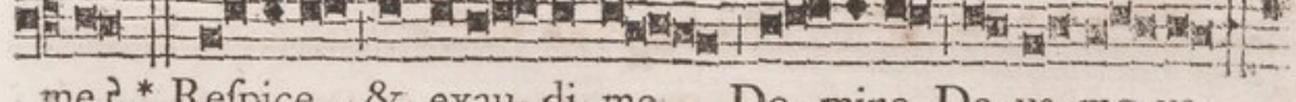
 De-us me-us, * Ne per-das me. *ψ*. Erra-vi


 fi-cut o-vis quæ pe-ri-erat; require ser-vum tu-um Do-


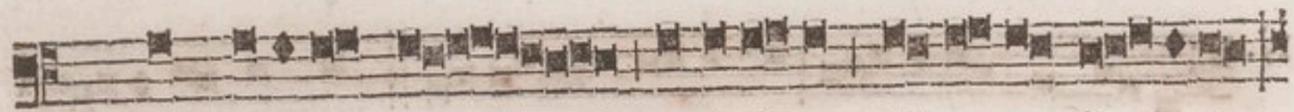
 mine, quia mandata tu-a non sum o-bli-tus.


 * Ne per- Glo-ri-a. *℞*. Sep-ties. 2.

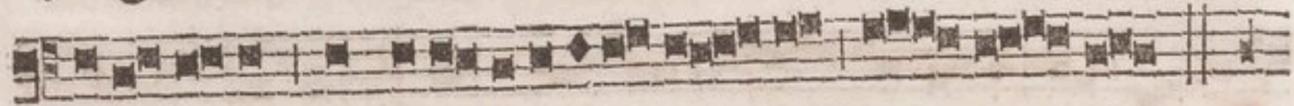


℞. USquequo exal-ta-bitur inimi-cus me-us super


 me? * Respice, & exau-di me. Do-mine De-us me-us.



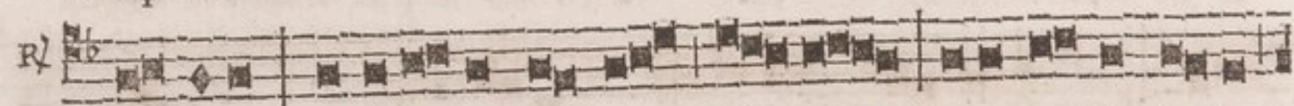
ψ. Qui tribulant me, exultabunt, si motus fu- e-ro:



ego au-tem in mise-ricordia tu- a spe- ra- vi.



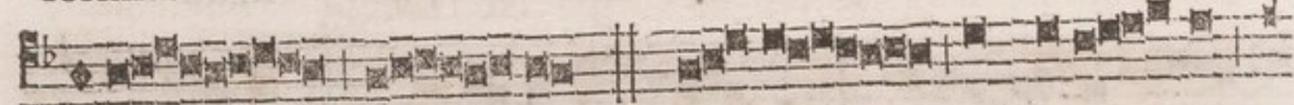
* Respice. Gloria. 4. ton. R̄. Usquequo. 4.



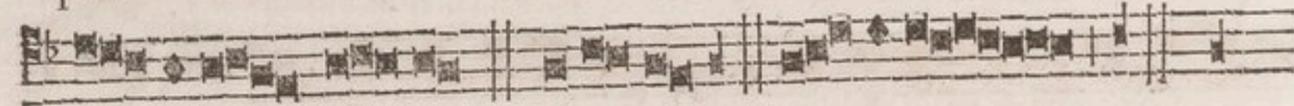
P Rincipes perfec-ti sunt me gra- tis: & a verbis tu-is



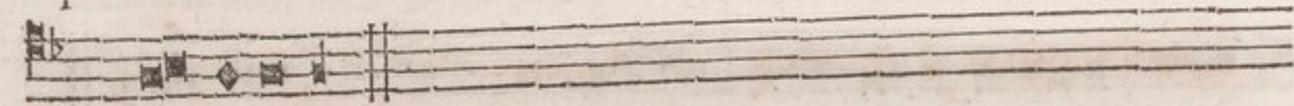
formida-vit cor me- um. * Lætabor e-go super e-lo-



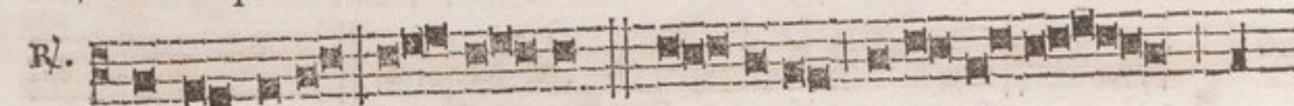
quia tu- a. ψ. Qua- si qui inve- nit



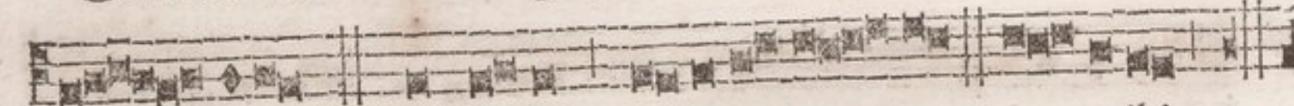
spo- li-a mul- ta. * Lætabor. Glo- ri-a. 6. ton.



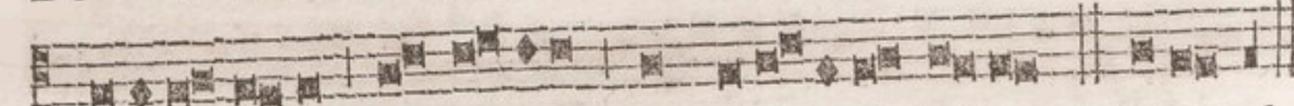
R̄. Principes. 6.



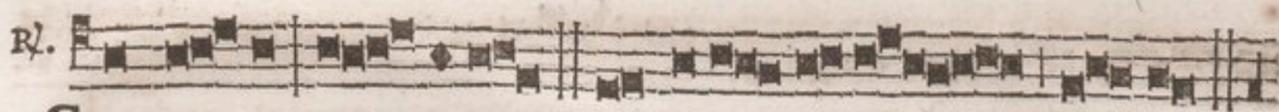
S ERVUS tuus sum e- go, * Da mihi intel-lectum



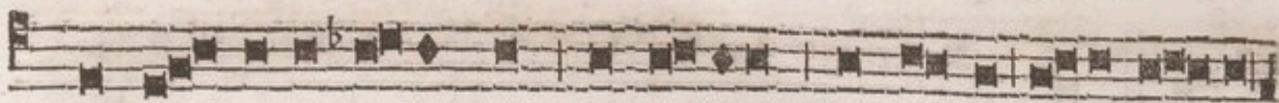
Do- mine. ψ. Ut discam mandata tu- a. * Da mihi.



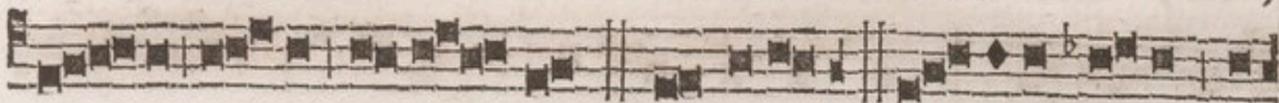
Gloria Pa-tri, & Fi-lio: & Spiri- tu-i sancto. R̄. Servus. 8.



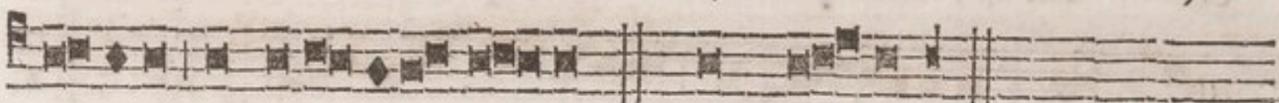
SPes me-a Do- mine, * A juven- tu- te me- a.



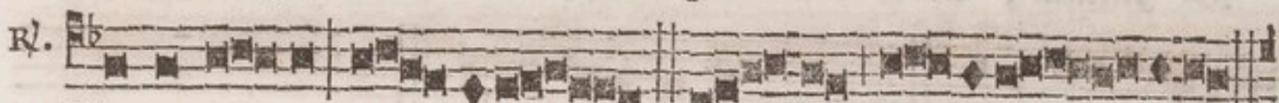
ÿ. In te confirma- tus sum ex u- tero, de ventre matris meæ,



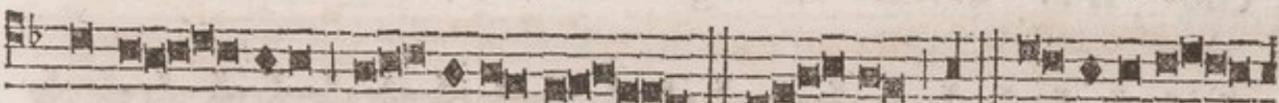
tu es me- us prote- ctor: * A juven- Glo ri-a Pa- tri, &



Fi- lio: & Spiri- tui san- cto. R. Spes me- a. 4.



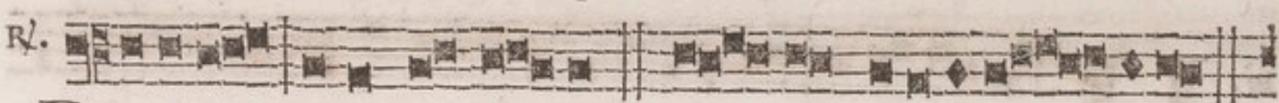
ESto no- bis Do- mine, * Tur- ris for- titu- dinis.



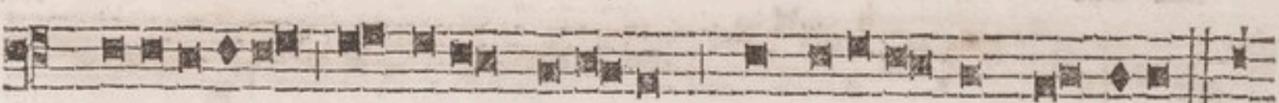
ÿ. A fa- ci- e i- nimi- ci. * Tur- ris. Glo- ri-a Pa-



tri, & Fi- lio: & Spiri- tui san- cto. R. Esto. 6.



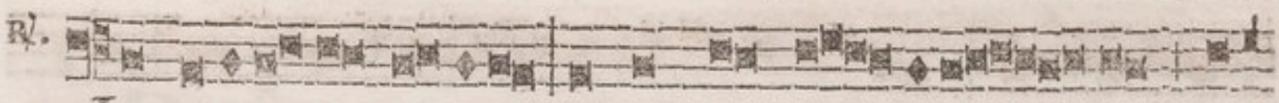
DEclara super nos De- us, * Tu- am misericor- diam.



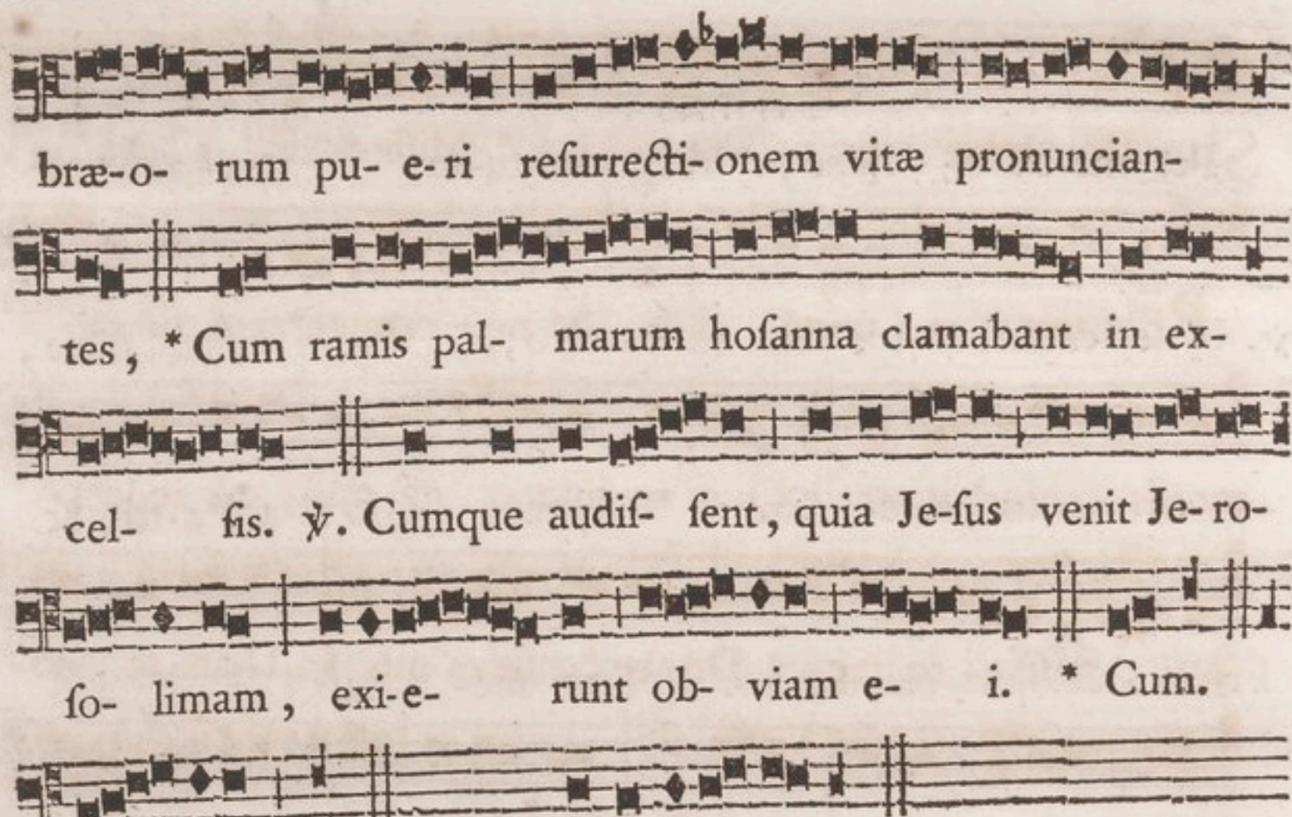
ÿ. Declaratio sermonum tuo rum dat intellectum Domine.



* Tuam. Gloria Pa- tri, & Fi- lio: & Spiri- tui san- cto. R. Decla- 2.



INgredien- te Domino in sanctam ci- vita- tem, he-



bræ-o- rum pu- e-ri resurrecti- onem vitæ pronuncian-
 tes, * Cum ramis pal- marum hosanna clamabant in ex-
 cel- fis. ⁊. Cumque audif- sent, quia Je- sus venit Je- ro-
 so- limam, exi- e- runt ob- viam e- i. * Cum.
 Glo- ri- a. 2. ton. R̄. Ingredien- te. 2.

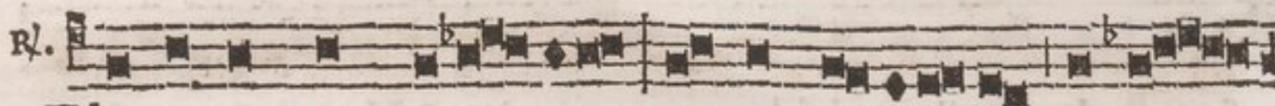
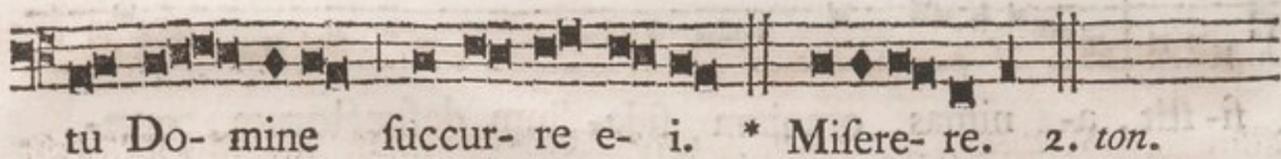


CHAPITRE XV.

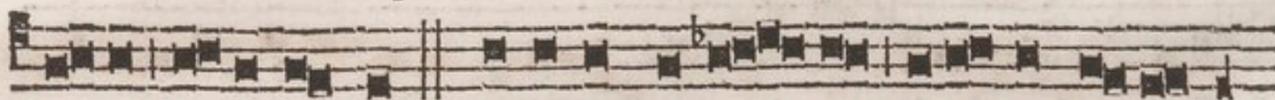
REPONS DE L'OFFICE DES MORTS.



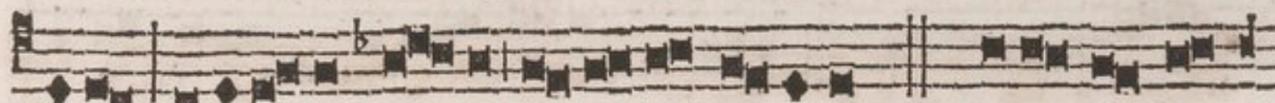
R̄. **H**E- i mi- hi Domine, quia peccavi nimis in vi- ta
 me- a: quid faciam mi- ser, u- bi fugiam, nisi ad te Deus me-
 us: * Misere- re me- i dum ve- neris in novissimo
 di- e. ⁊. A- nima mea turba- ta est val- de, sed



PEccantem me quoti- di- e, & non pœnitentem timor



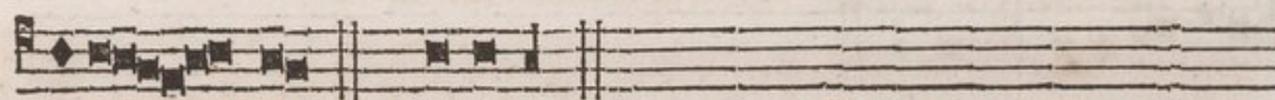
mortis conturbat me: * Quia in infer- no nulla est redem-



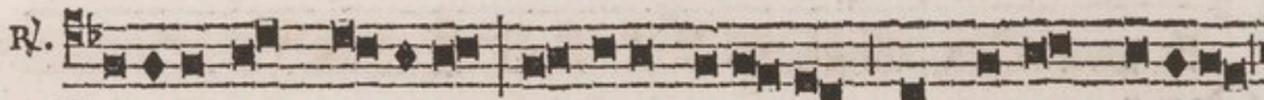
ptio, misere- re me- i De- us & salva me. *ψ*. Deus in no-



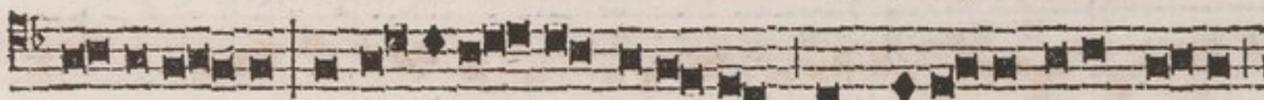
mine tuo saluum me fac, & in virtu- te tu- a li-



bera me. * Quia. 6. ton.



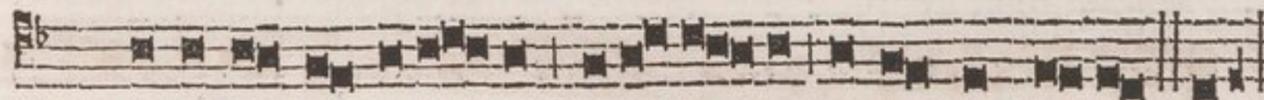
Libera me Domine de vi- is infer- ni, qui portas æ- reas



confregi- sti: & vi- sita- sti infernum, & dedi- sti e- is lumen



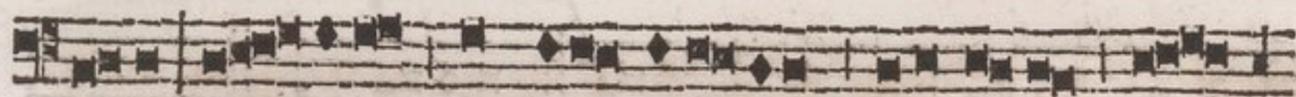
ut viderent te, * Qui erant in pœnis tenebra- rum.



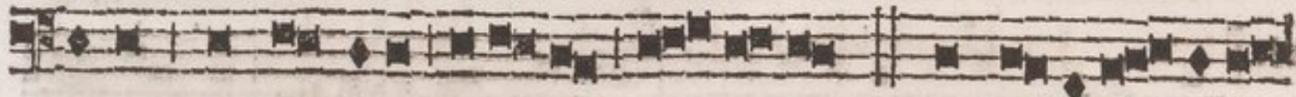
ψ. Clamantes & dicen- tes, adveni- sti redemptor noster. * Qui. 6



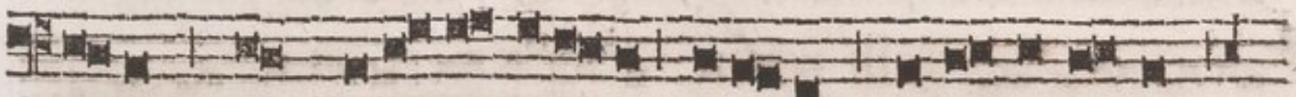
DE- us æterne, in cujus potestate humana condi- tio con-



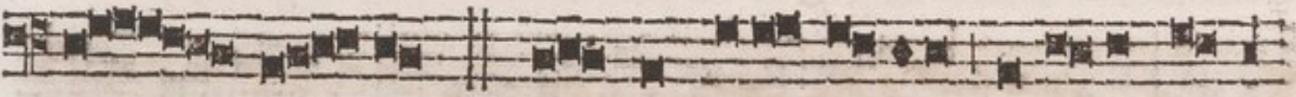
fi- stit, a- nimas omnium fide- lium defunctorum, quæ-



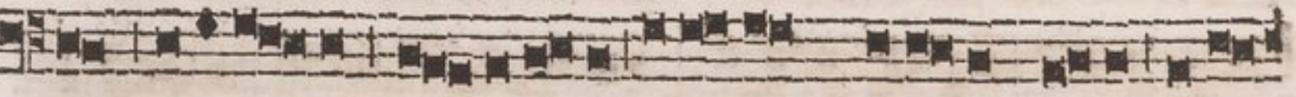
fumus ab omnibus absolve pec- ca- tis, * Ut pœniten- ti-æ



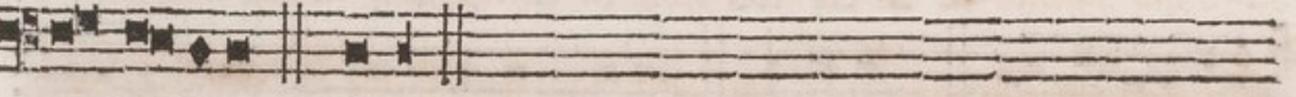
fructum quem voluntas eo- rum optavit, præventi morte



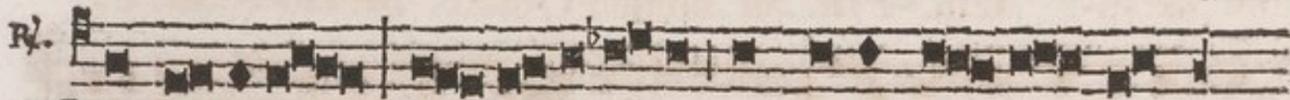
non per- dant. *ÿ.* Qui in cruce positus, latronem se-



ro pœniten- tem sus- cepi- sti e- o- rum precamur, pi- e pecca-



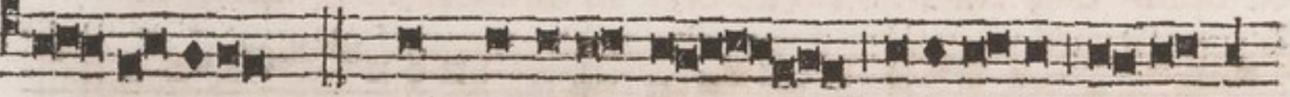
ta di- lu- e. * Ut. 2. ton.



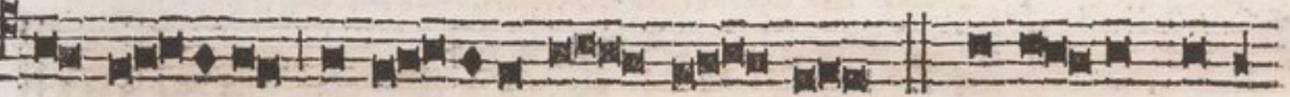
R. **Q**ui Lazarum re- sus- ci- ta- sti a monumen- to fœ-



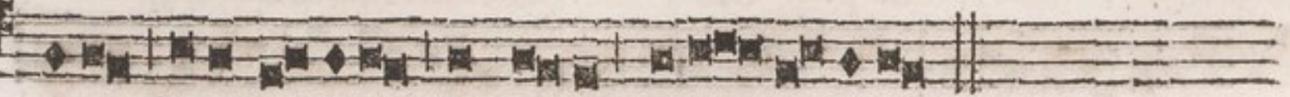
tidum: * Tu e- is Domine dona requiem & locum in-



dulgen- ti- æ. *ÿ.* Qui venturus es judica- re vi- vos



& mor- tuos & sæ- culum per i- gnem. * Tu e- is Do-



mine dona requiem & locum indulgen- ti- æ. 4. ton.



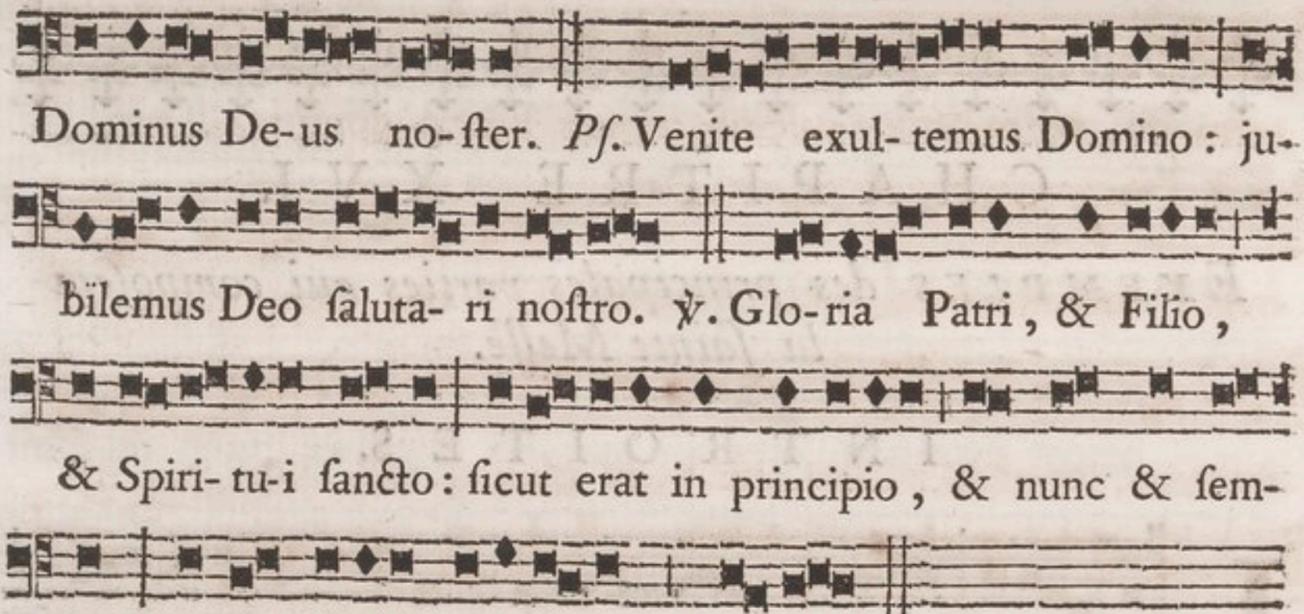
CHAPITRE XVI.

*EXEMPLES des principales parties qui composent
la sainte Messe.*

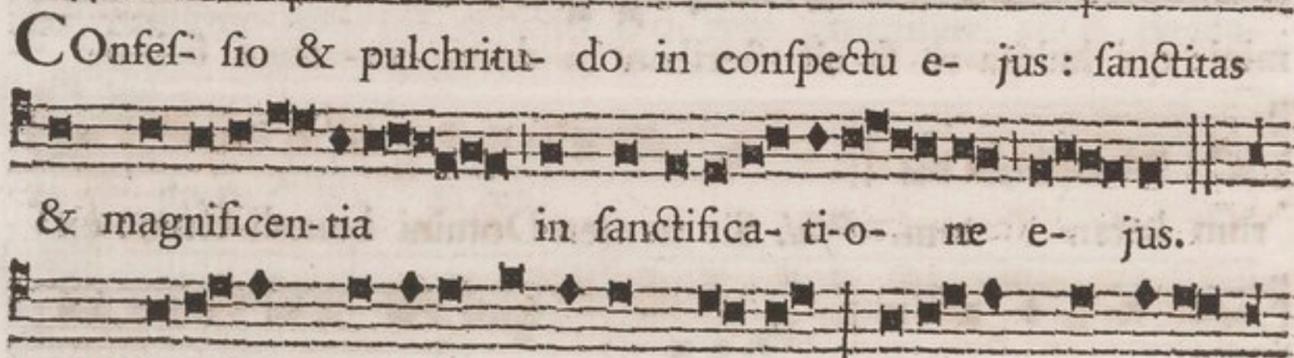
INTROITES.

L Audate pueri Dominum, laudate nomen Domini: qui habitare facit sterilem in domo matrem filiorum lætantes. *Psal.* Sit nomen Domini benedictum: ex hoc nunc & usque in sæculum. *ÿ.* Gloria Patri, & Filio, & Spiritui sancto: sicut erat in principio, & nunc & semper, & in sæcula sæculorum, Amen. *1. ton.*

Veni te adoremus Deum, & procidamus ante Dominum, ploremus ante eum qui fecit nos: quia ipse est



Dominus De-us no-ster. *Pf.* Venite exul-temus Domino: ju-
 bilemus Deo saluta-ri nostro. *ÿ.* Glo-ria Patri, & Filio,
 & Spiri-tu-i sancto: sicut erat in principio, & nunc & sem-
 per, & in sæcula sæculo-rum, A-men. *2. ton.*

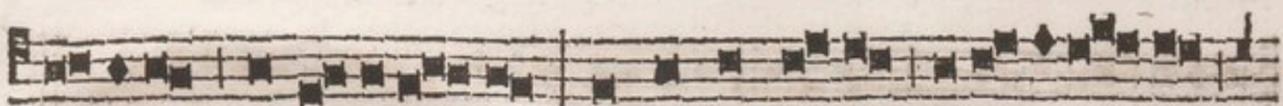


Confes- sio & pulchritu- do in conspectu e- jus: sanctitas
 & magnificen- tia in sanctifica- ti- o- ne e- jus.

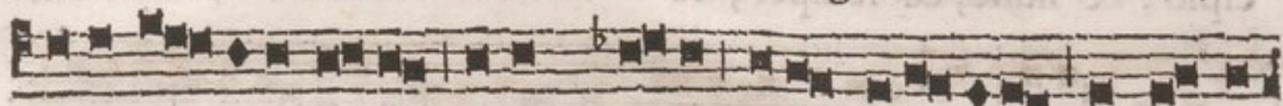


Pf. Canta- te Domino canticum novum: canta- te Domino
 omnis terra. *ÿ.* Gloria Patri, & Filio, & Spiri-tu-i sancto:
 sicut e- rat in principi- o, & nunc & semper, & in sæcula
 sæ- culo- rum, Amen. *3. ton.*

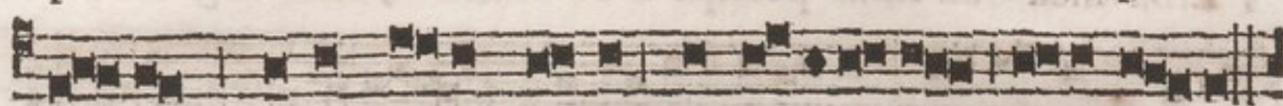
IN no- mine Je- su omne genu flecta- tur, cæ- le- stium, ter-



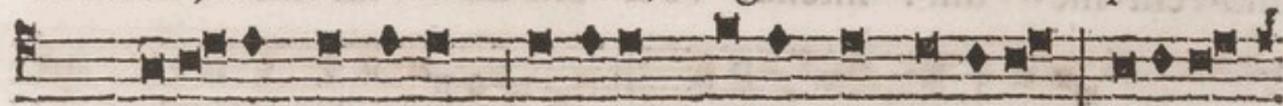
restri-um, & in-ferno-rum: & omnis lingua confi-tea-tur,



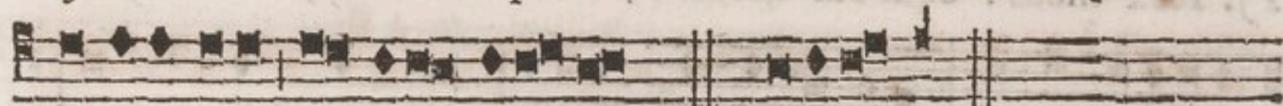
quia Dominus noster Jesus Christus factus obe-diens usque ad



mortem, mortem autem crucis, in gloria est De-i pa-tris.



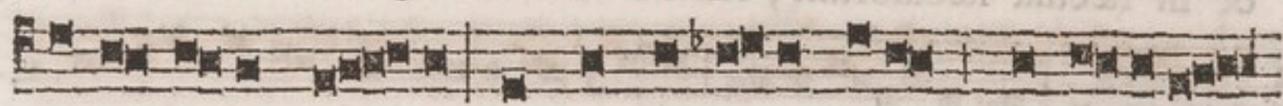
Pf. Laudate Dominum quoniam bonus est Dominus: psallite



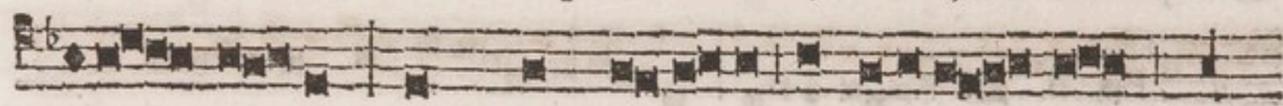
nomini ejus quoniam sua-ve. *ψ. Gloria. 3. ton.*



NOs au-tem glo-ri-a-ri o-por-tet in cruce Do-mini



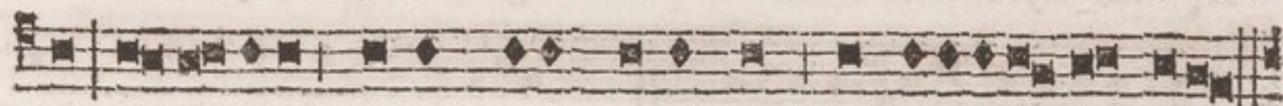
nostri Je-su Chri-sti: in quo est salus, vi-ta, & resurre-



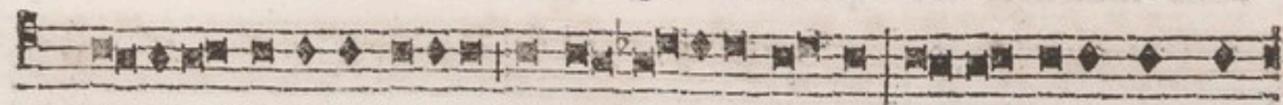
ctio-no-stra; per quem salva-ti & libera-ti



su-mus. *Pf.* Deus misereatur nostri, & bene-di-cat no-



bis: il-luminet vultum suum super nos, & miserea-tur nostri.



ψ. Gloria Patri & Filio, & Spiri-tui sancto: si-cut erat in prin-



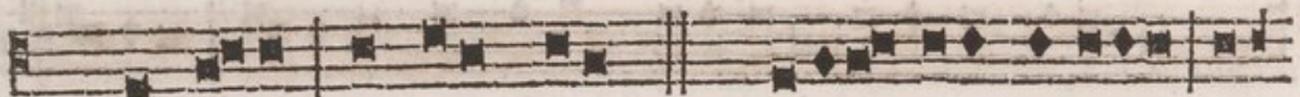
cipio, & nunc, & semper, & in sæcula sæculo-rum, Amen. 4.



Verba mea au-ribus percipe Do- mine; intel- lige cla-



mo-rem me- um: intende voci ora-tio- nis me- æ.



Pf. Rex meus: & Deus meus. ψ . Glori-a Patri, & Filio, &



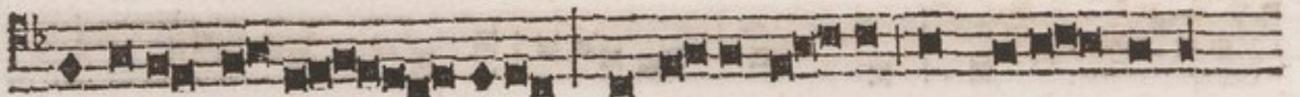
Spiri-tu-i san-cto: sicut e-rat in principio, & nunc & semper,



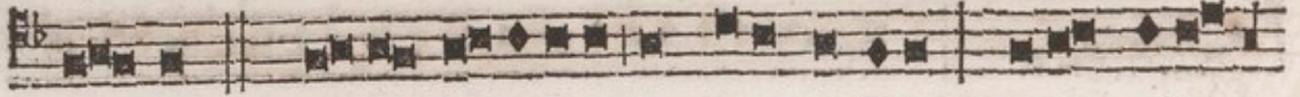
& in sæcula sæculorum, Amen. 5. ton.



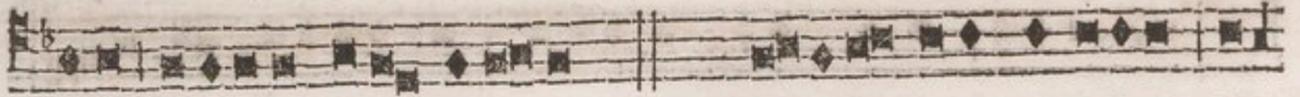
OS ju- sti me- dita- bitur sa- pien- tiam, & lingua e- jus



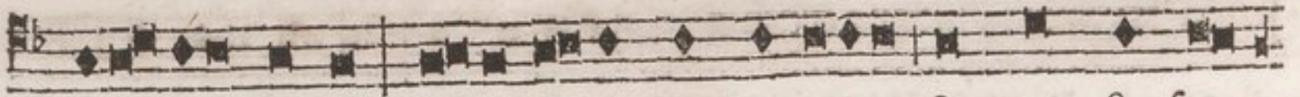
loquetur ju- di- cium: lex De-i e- jus in corde ip-



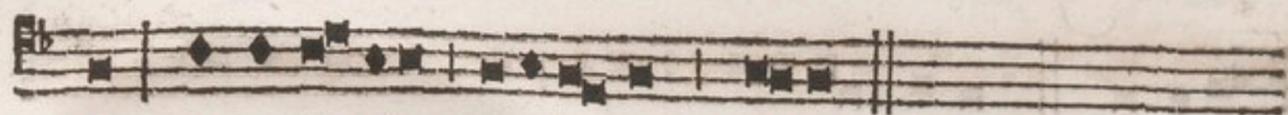
fi- us. *Pf.* No- li æ- mulari in malignantibus: neque zela-



veris facientes ini- quita- tem. ψ . Gloria Patri, & Filio, &



Spiri- tu- i san-cto: sicut e- rat in principio, & nunc & fem-



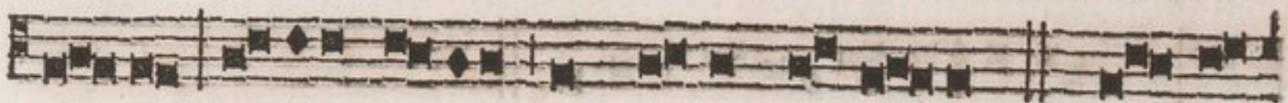
per, & in sæcula sæculo-rum, Amen. 6. ton.



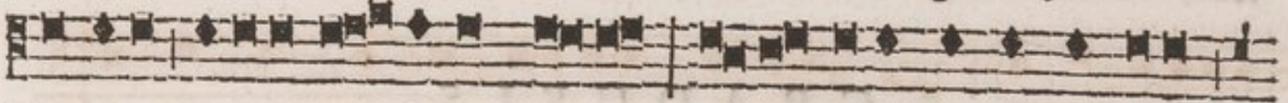
O-culi me-i sem-per ad Dominum, quia ip-se evel-



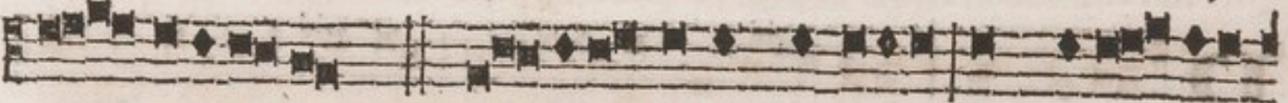
let de laqueo pedes me- os: res-pice in me, & miscre-re



me- i, quoniam u-nicus & pauper sum e-go. Pf. Ad te



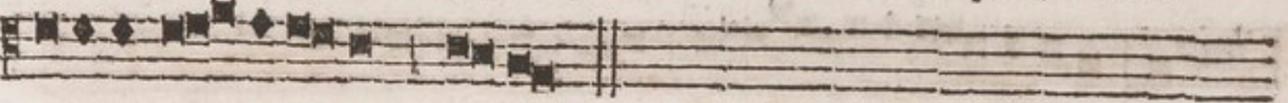
Domine levavi a-nimam meam: Deus meus in te confido,



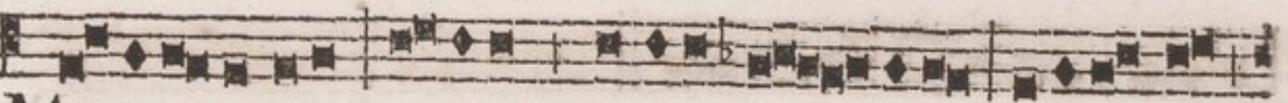
non erubescam. ꝑ. Glo- ri-a Patri, & Filio, & Spiri- tu-i



sancto: si-cut erat in principio, & nunc & semper, & in



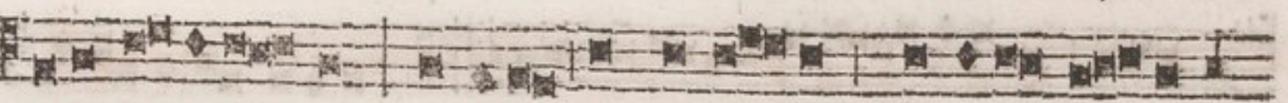
sæcula sæ-culo-rum, Amen. 7. ton.



MI-fere-re mihi Domine, quoniam tri- bulor: libera me



& e- ripe me de manibus i- ni-mico-rum meo- rum, & a



persequentibus me: Domine non confundar, quoniam in- vo-

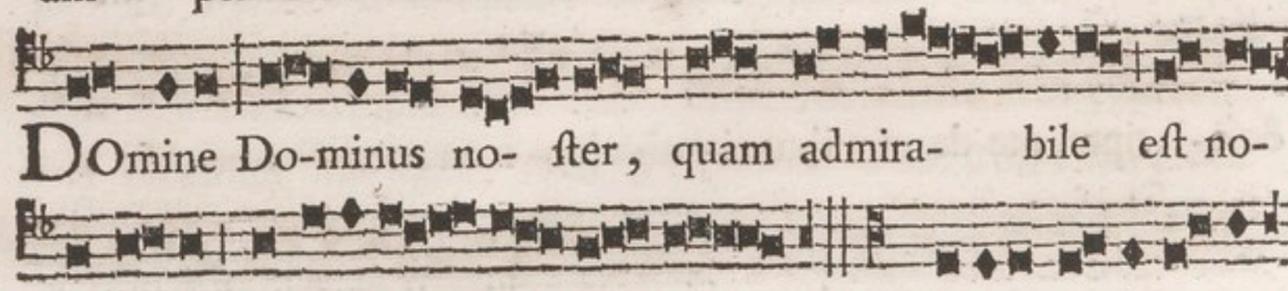


ca-vi te. *Pf.* In te Domine speravi: non confundar in æter-
 num, in ju-stiti-a tua libera me. *ψ.* Gloria Patri, & Filio,
 & Spiri- tu-i fan-cto: sicut erat in principio, & nunc & sem-
 per, & in sæcula sæculorum, Amen. *8. ton.*

GRADUELS.



BO-num est confite- ri Domino, & psallere nomini
 tu- o al- tis-sime. *ψ.* Ad annuntian- dum ma-
 ne misericor- diam tu- am & verita- tem tu-
 am per no- Ætem. *5. ton.*



Domine Do- minus no- ster, quam admira- bile est no-
 men tuum in univer- sa ter- ra. *ψ.* Quoniam e- leva- ta

est

est magnificen- ti-a tu- a super cæ-
los. 6. ton.

U Niver- si qui te expe- ctant, non confundentur,
Domine. ̣. Vi- as tu- as Do- mine no- tas fac
mi- hi; & fe- mitas tu- as e- doce me. 1. ton.

P Ropo est Dominus om- nibus invocantibus e-
um, omnibus qui invocant e- um in verita- te.
̣. Laudem Do- mini lo- que- tur os me- um; & bene-
di- cat omnis ca- ro nomen sanctum e- jus. 5.

U Nam pe- ti- i a Do- mino, hanc requi- ram, ut inha-
bitem in domo Domini. ̣. Ut videam volup-

ta-tem Do- mini: & protegar a templo fan- cto

e- jus. 5. ton.

Diriga- tur ora- ti- o me- a, sicut incensum in conspe-

ctu tuo Do- mine. ̣. Eleva- ti- o

ma- num mea- rum sacri- fici- um vesperti- num. 7. ton.

Bene- dicta & ve- ne- ra- bilis es Virgo Mari- a,

quæ si- ne tactu pud- ris inven- ta es ma-

ter Salva- to- ris. ̣. Virgo De- i ge-

nitrix, quem to- tus non capit or- bis, in tu- a

se clau- sit vis- cera fa- ctus ho- mo. 2.



A L L E L U I A.



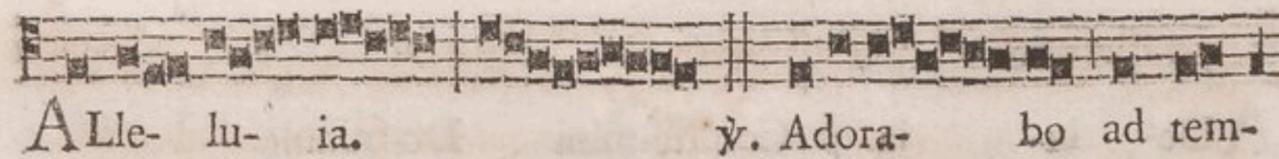
AL- le- lu- ia. *ψ.* Lau- da
a- nima mea Do- minum, lauda- bo Dominum in vi- ta
me- a : *ψ.* pfallam De- o me- o quamdiu e-
ro. *8. ton.*



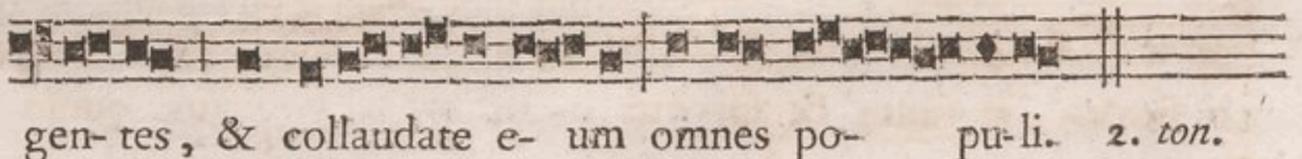
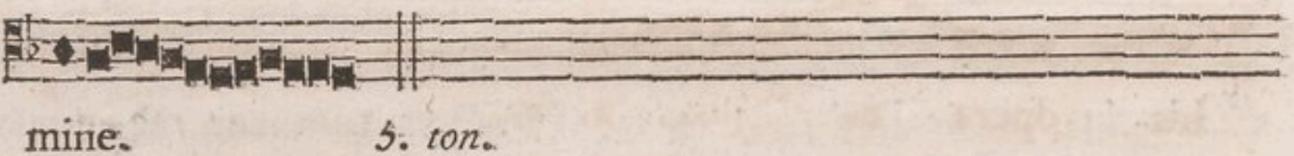
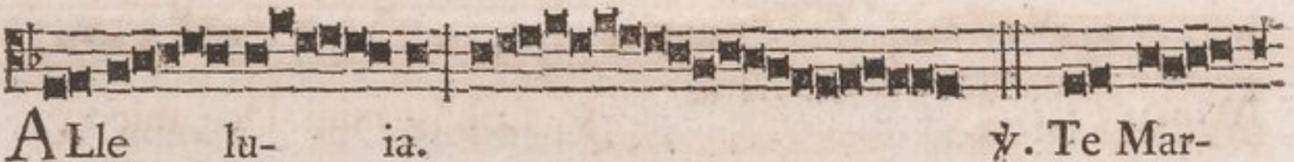
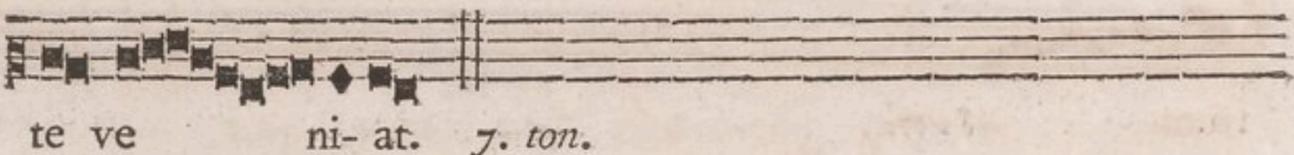
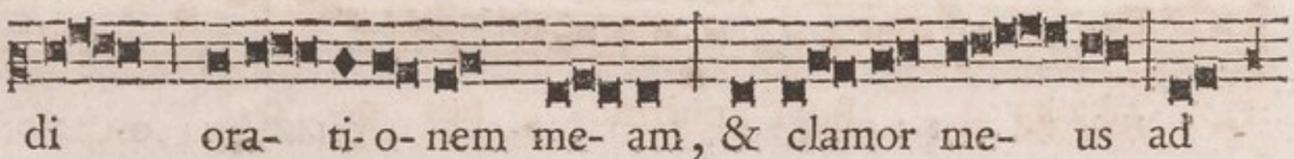
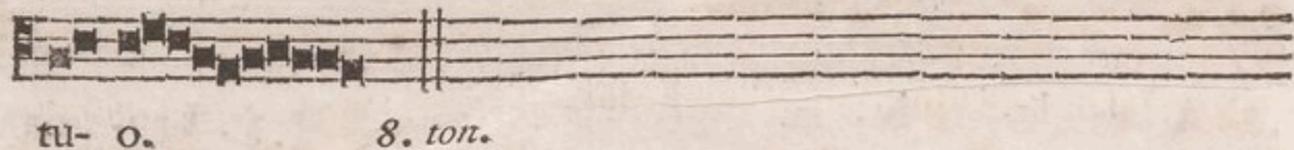
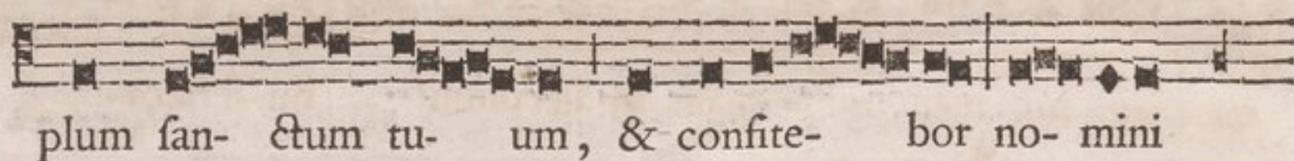
ALlelu- ia. *ψ.* Benedicam Do- minum in
om- ni tempore : semper laus e jus in o- re me- o. *4*

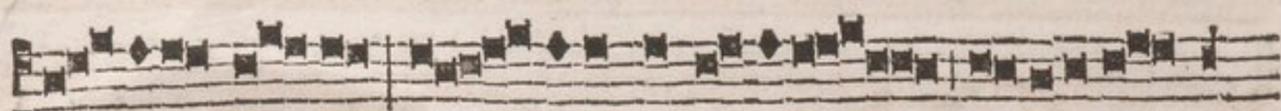


ALle- lu- ia. *ψ.* Para- tum cor me- um
De- us, pa- ratum cor meum : canta- bo, & *ψ.* pfallam
ti- bi glo ri- a me- a. *4. ton.*

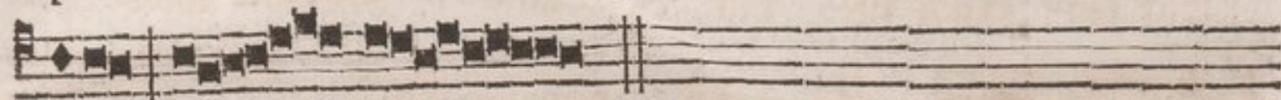


ALle- lu- ia. *ψ.* Adora- bo ad tem-





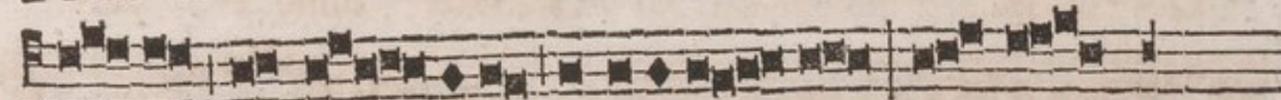
quoniam bo nus: quo- niam in sæculum mi-fericor-



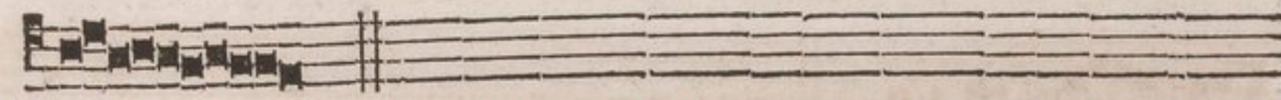
di-a e- jus. 8. ton.



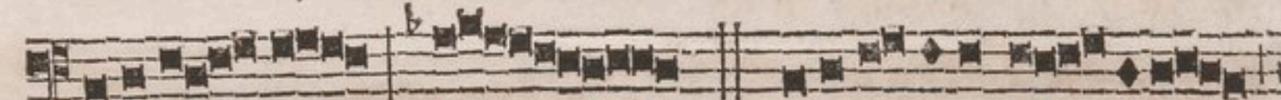
Alle- lu- ia. ψ . Qui fa- nat contritos



cor- de, & al- ligat contritio- nes e- o-



rum. 4. ton.



Allelu- ia. ψ . Confite-mini Do- mino ,



& invoca- te nomen e- jus : annuntia- te inter gen-



tes opera e- jus. 2. ton.



Alle- lu- ia. ψ . Verbo Domini cæ-



li firma- ti sunt; & spi-ritu o- ris e- jus omnis



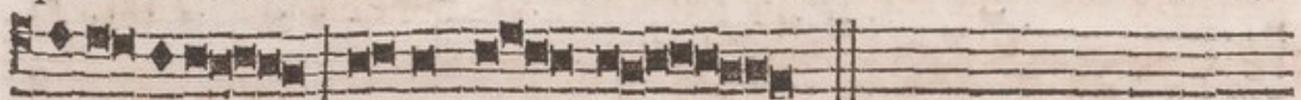
vir- tus e-o-rum. 4. ton.



AL-le-lu-ia. ♪. Spi-ritus Do-mini re



plevit orbem ter-ra-rum, & hoc quod continet om-ni-a,



scien-tiam habet vo-cis. 3. ton.



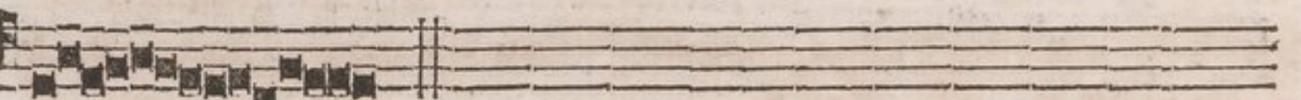
ALle-lu-ia. ♪. Ve-ni fan-cte



Spi-ritus, reple tu-o-rum corda fide-lium, & tu-i



amo-ris in e-is ignem ac-cen-



de. 1. ton.



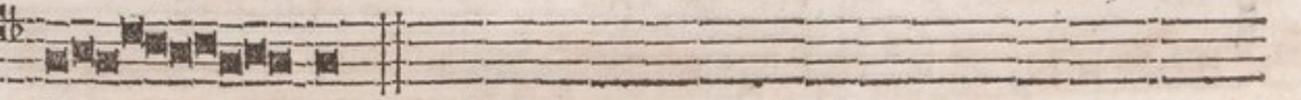
ALlelu-ia. ♪. Vir-ga Jef-



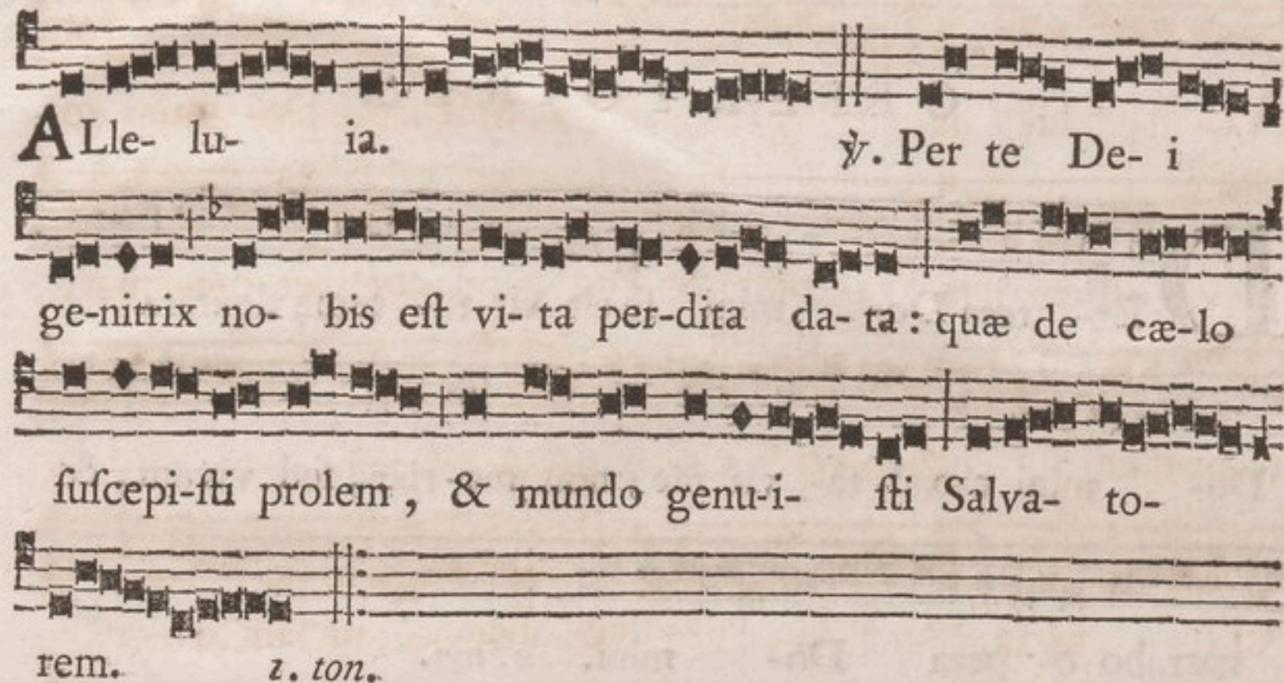
se flo-ruit, vir-go De-um & ho-minem ge-



nuit: pacem De-us red-didit, in se reconci-lians ima-



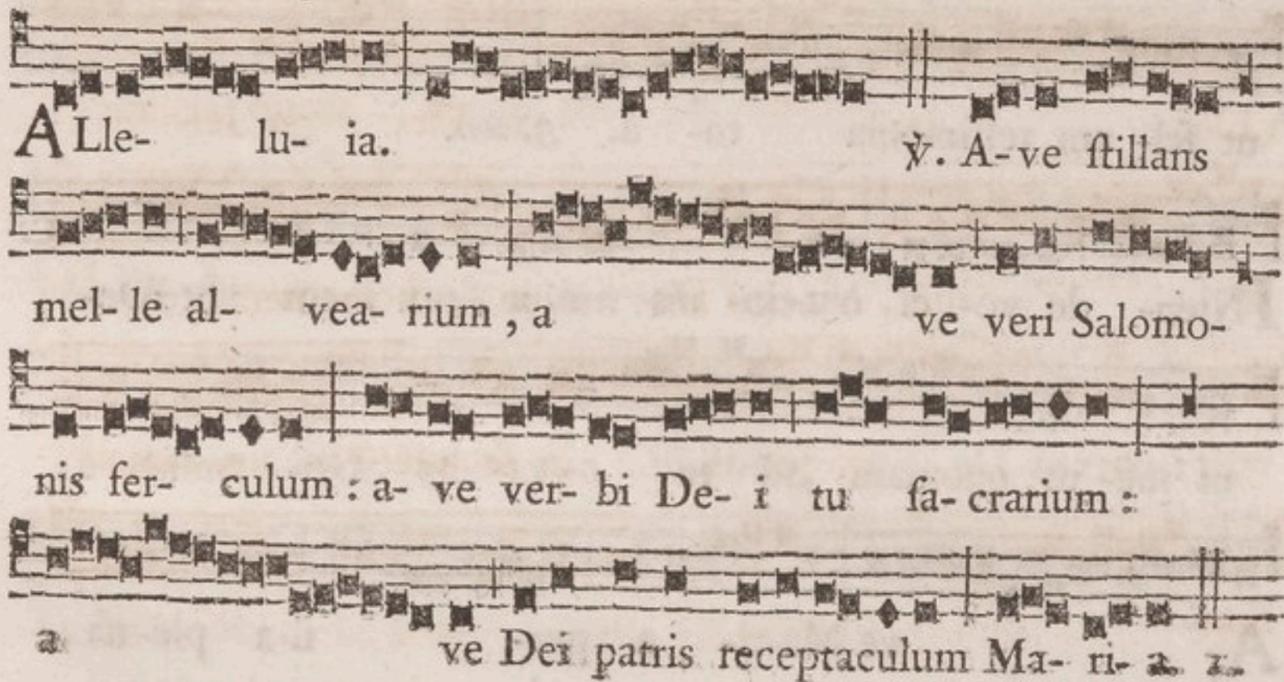
fum-mis. 6. ton.



Alle-lu-ia. ♪. Per te De-i
 ge-nitrix no-bis est vi-ta per-dita da-ta: quæ de cæ-lo
 susce-pi-sti prolem, & mundo genu-i- sti Salva- to-
 rem. 2. ton.



Alle-lu-ia. ♪. Post par-tum
 virgo in-vi-ola- ta perman-si- sti, Dei ge-nitrix
 interce- de pro no- bis. 4. ton.



Alle-lu-ia. ♪. A-ve stillans
 mel-le al-vea-rium, a ve veri Salomo-
 nis fer-culum: a-ve ver-bi De-i tu fa-crarium:
 a ve Dei patris receptaculum Ma-ri-æ.

OFFERTOIRES.

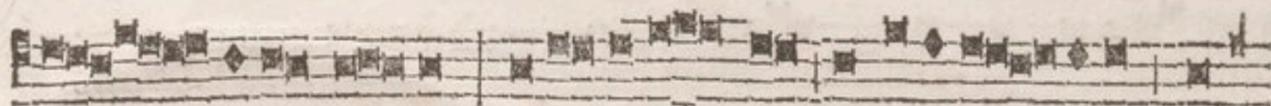
D Ex-tera Do- mini fe- cit vir- tu- tem; dex-tera
 Do- mini e- xal- ta- vit me; non mo- riar, sed vivam, &
 narrabo o- pera Do- mini. *2. ton.*

Benedic a- nima me- a Do- mino, & no- li o- blivisci omnes
 retri- butio- nes e- jus; & reno- va- bitur juventus tu- a. *8.*

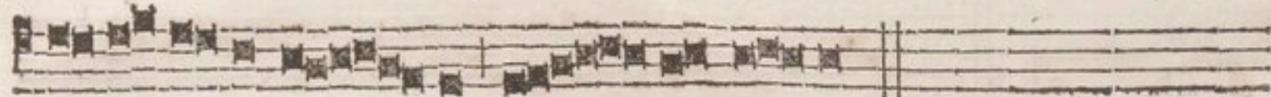
Domine vi- vifica me se- cundum e- loquium tu- um:
 ut sci- am testi- monia tu- a. *3. ton.*

Inten- de vo- ci ora- tio- nis me- æ, rex meus & De-
 us me- us: quoniam ad te o- ra- bo Do- mine. *6.*

A- ve Ma- ri- a gra- ti- a ple- na,
 Dominus

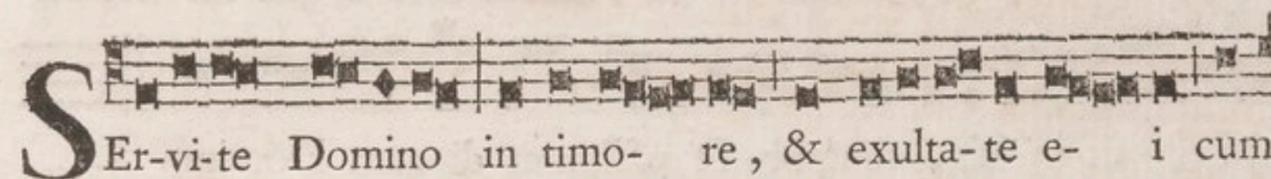


Do- minus te-cum, bene-dicta tu in mulie- ribus, &

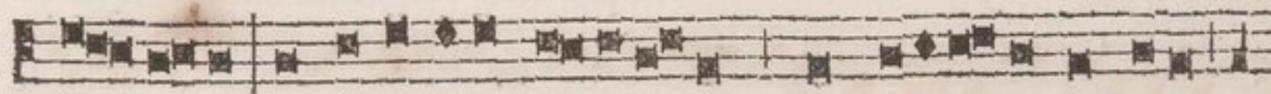


bene-dictus fru- ctus ven- tris tu- i. 8. ton.

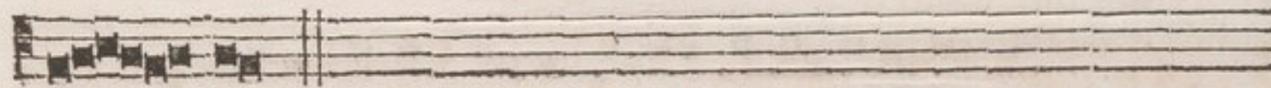
C O M M U N I O N S.



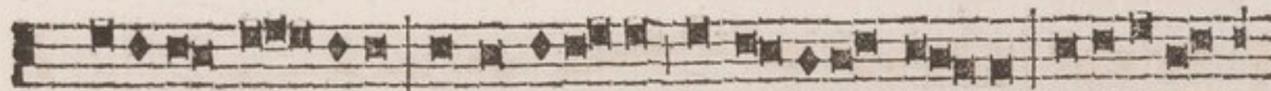
SEr-vi-te Domino in timo- re, & exulta-te e- i cum



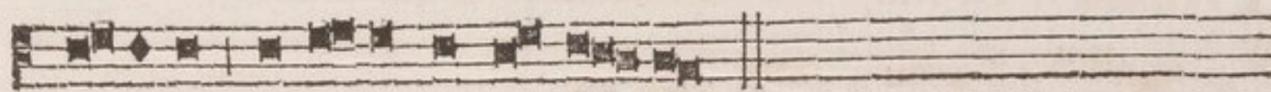
tre-mo- re: apprehendite dif- ciplinam, ne perea- tis de vi- a



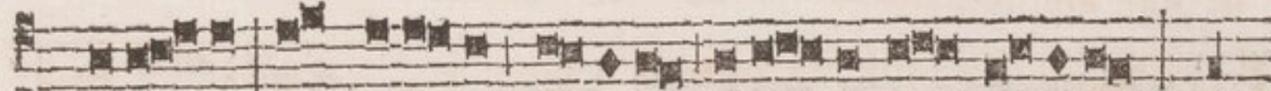
ju- sta. 8. ton.



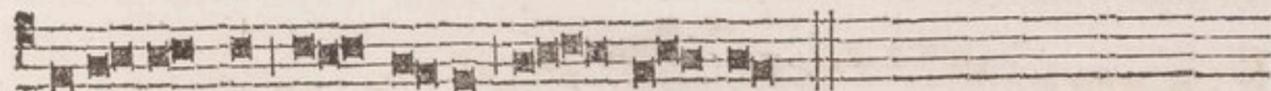
TOllite ho- stias, & introi- te in a- tria e- jus: adorete



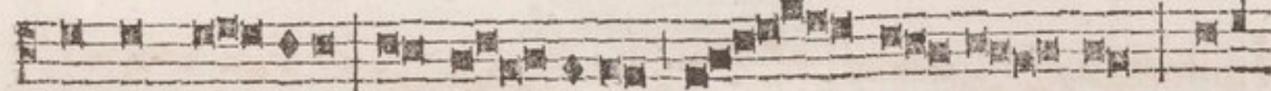
Dominum in au- la sancta e- jus. 7. ton.



GUsta- te, & vide- te quoniam sua- vis est Dominus,



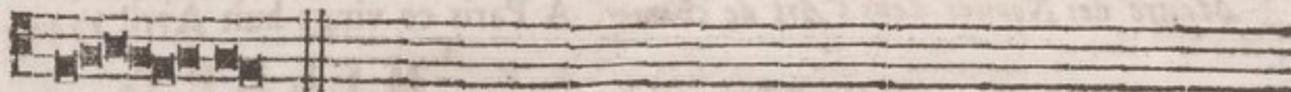
bea- tus vir qui sperat in e- o. 4. ton.



UNam pe- ti- i a Do- mino, hanc re- qui- ram: ut



in- habitem in domo Do- mini omnibus die- bus vi- tæ



me- æ. 8. ton.



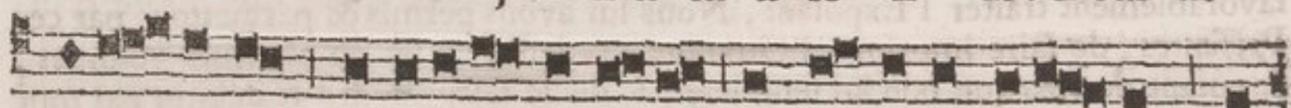
Circu- i- bo, & immola- bo in taberna- culo e- jus ho- stiam



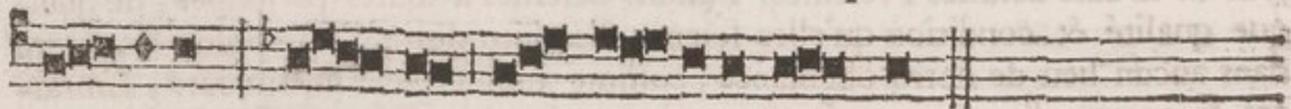
jubila- tio- nis, cantabo & psalmum di- cam Domino. 8.



DOmine memora- bor justi- ti- æ tu- æ fo- li- us: Deus do-



cu- i- sti me a juventute me- a; & usque in sene- ctam: &



fe- nium: De- us ne de- relin- quas me. 8. ton.

F I N.

DEO NOSTRO SIT JUCUNDA DECORAQUE LAUDATIO.





Approbation du Censeur Royal.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit intitulé, *Le Maître des Novices dans l'Art de chanter.* A Paris ce vingt-huit Avril 1744.

M I L L E T.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos Amez & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra; **S**A L U T. Notre bien amé Frere Remy Carre', Religieux de l'Ordre & ancienne Observance de S. Benoît, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de sa composition qui a pour titre, *le Maître des Novices dans l'Art de chanter*, s'il Nous plaisoit de lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer l'Ouvrage cy-dessus en un ou plusieurs volumes, & autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de neuf années consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons défenses à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changemens, ou autres, sans la permission expresse & par écrit dudit sieur Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, & de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit sieur Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele sous le contre-scel desdites Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; & qu'avant que de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis, dans le même état où l'approbation y aura été donnée, es mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en sera ensuite

lxxxiv

remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France; le tout à peine de nullité des Présentes: Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir le-dit sieur Exposant & ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers & Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le sixième jour du mois de Juin l'an de grace mil sept cent quarante-quatre, & de notre Regne le vingt-neuvième. Par le Roy en son Conseil, SAINSON.

Registré sur le Registre XI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N^o. 317, fol. 267, conformément au Règlement de 1723, qui fait défenses, art. 4. à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les auteurs, ou autrement; & à la charge de fournir à ladite Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, huit Exemplaires prescrits par l'article 108 du même Règlement. A Paris le 10 Juin 1744. SAUGRAIN, Syndic.



